Le Monde des livres : Aragon

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15307 7 F

VENDREDI 15 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Amer succès au GATT

AVEC la clôture officielle, vendredi 15 avril, de la grand-messe du GATT célébrée avec éclat à Marrakech, s'ouvre, il faut l'espérer, une nouvelle page dans les relations commerciales entre nations. Au-delà des nouvelles concessions douanières acceptées par les quelque cent vingt pays qui parapheront l'Acte final du cycle de l'Uruguay, la conférence restera marquée par la naissance d'une nouvelle organisation internationale, l'OMC (Organisation mondiale du commerce), qui se substituera l'année prochaine au GATT.

L'OMC n'aura pas la tâche facile. Dans un monde où les relations commerciales restent dominées par les Etats les plus puissants et notamment les Etats-Unis, il lui faudra beaucoup d'opiniâtreté pour faire prévaloir des règles du jeu s'imposant à tous. Si elle y parvient, au fil du temps, le multilatéralisme se substituera au bilatéralisme actuel.

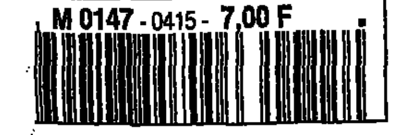
LA création de l'OMC ne doit cependant pas masquer les insuffisances et les déceptions nées de cet ultime cycle de négociations dans le cadre du GATT. Des services financiers à l'aéronautique, des télécommunications aux transports, des secteurs très importants des échanges restent plus ou moins en dehors de l'accord. Même si des commissions doivent, au cours des mois à venir, proposer des solutions pour les ouvrir eux aussi à la concurrence internationale, leur libéralisation complète n'est pas à l'ordre du jour.

Derrière ce bilan quantitatif, un autre constat s'impose, capital pour l'avenir : entamé en septembre 1986 à Punta-del-Este, le cycle de l'Uruguay aura été marqué par la montée en puissance des pays en développement, en particulier des plus avancés d'entre eux, les NPI (nouveaux pays industrialisés), tenus pour quantité négligeable lors des précédents cycles. Ils ont pour la première fois fait entendre leurs voix au cours des sept années de négociations, à la mesure de ces parts de marchés qu'ils grignotent.

LA querelle autour de la clause sociale illustre cette émergence des pays en développement. Alors que les pays développés souhaitaient que la future OMC puisse introduire des normes minimums en matière du respect du droit du travail, l'opposition quasiment unanime des pays en développement a fait capoter le projet et contraint à un compromis bancal. Tout puissants qu'ils sont, les Etats-Unis – et la France avec eux – ne sont pas parvenus à imposer leurs vues. Les réticences devant une adhésion rapide de la Chine au GATT participent du même affrontement Nord-Sud.

Mais la libéralisation des échanges attendue ne bénéficiera pas à tous les pays en développement. Les plus pauvres et ceux dont l'autosuffisance alimentaire reste un vain mot ont tout à redouter d'un accord qui, sur le plan agricole, va se traduire par une hausse des cours mondiaux et un renchérissement de leurs importations de céréales. Pour ces laissés-pour-compte, quelles que soient les promesses faites par les pays riches, Marrakech ne peut qu'avoir un goût amer.

Lire page 16



En cas d'accord définitif avec l'OLP

M. Rabin est prêt à évacuer des colonies juives

Pour la première fois, le premier ministre israélien a clairement affirmé, mercredi 13 avril, qu'il était prêt à démanteler des implantations juives dans les territoires occupés en cas d'accord définitif avec l'OLP. Ces propos d'Itzhak Rabin, affirmant sa détermination à poursuivre le processus de paix, ont été tenus peu après l'attentat d'Hadera – revendiqué par le mouvement islamiste Hamas – qui a tué cinq Israéliens. De Tunis, Yasser Arafat a exprimé ses «regrets» à M. Rabin pour cet attentat.



Lire page 4

Les combats continuent au Rwanda

Les combats à l'arme lourde ont repris, jeudi 14 avril, à Kigali, entre les partisans du Front patriotique rwandais (FPR) et les troupes gouvernementales. L'ONU tentait une fois de plus de faire accepter un cessez-le-feu par les belligérants.

KIGALI

de notre envoyé spécial

En moins de quarante-huit heures, les barrages et les patrouilles des miliciens hutus se sont multipliés. Jusque dans le quartier résidentiel de Rugenge, quasiment désert, des groupes d'hommes en armes sont postés à tous les carrefours. D'autres se promènent dans les allées ombragées, poussant parfois le portail d'une villa abandonnée pour la fouiller. La fièvre des massacres et des pillages semble être cependant retombée. Il s'agit maintenant de traquer *«l'ennemi»* : les combattants tutsis du Front patriotique rwandais (FPR).

Devant une grosse branche qui barre la route, un homme brandit deux grenades pour faire stopper notre voiture.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 3

La fronde des chercheurs

Douze cents personnalités scientifiques et universitaires de premier plan expriment leur inquiétude dans un manifeste

La recherche scientifique n'échappe pas à la crise économique et aux mesures d'austérité qu'elle entraîne. Le gouvernement voulait, disait-il, maintenir un traitement de faveur pour ce secteur, créateur potentiel de richesses. Mais le budget 1994 a durement frappé les laboratoires. Le ministre de l'enseignement et de la recherche, François Fillon, pensait désamorcer la grogne des chercheurs en lançant une grande *«consultation nationale»*, visiblement inspirée des «Journées nationales de la *recherche et de la technologie»* de Jean-Pierre Chevènement, qui avaient rencontré un grand succès en janvier 1982.

Manque de moyens ? Maladresse d'organisation ? Le dispositif semble avoir fait long feu. Estimant que cette Cconsultation *«ne permet pas de prendre sérieusement l'avis de la communauté scientifique»*, 1 200 chercheurs, parmi lesquels de nombreux académiciens, professeurs au Collège de France et présidents d'université, ont rendu public, jeudi 14 avril, un «Manifeste pour la recherche». A quatre jours du colloque de clôture de la consultation de M. Fillon, prévu lundi 18 avril à Paris, cette initiative apparaît comme un mouvement de défiance à l'égard de son ministre de la communauté scientifique dont la dernière manifestation de cette ampleur remonte à dix-huit ans. En 1976, un document intitulé «La recherche : de l'austérité à la récession» avait rencontré un échec similaire.

Le préambule du texte ne laisse planer aucun doute sur l'opinion de ses auteurs. *«Les succès de la recherche française, dans les domaines les plus divers, témoignent à l'évidence de sa vitalité. C'est précisément cette vitalité qui risque d'être mise en cause par les orientations qui se dessinent au travers des déclarations du ministre, du budget 1994 et des rapports préparatoires au colloque sur* «Les grands objectifs de la *recherche française»*, écrivent-ils. Sorte de contre-programme proposé au gouvernement, ce document passe en revue tous les points «chauds» du débat entre les chercheurs et les responsables politiques : relations avec l'université, avec l'industrie, «pilotage» et financement de la recherche, politique de recrutement.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 10

Un entretien avec Jérôme Monod

Le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez a amorcé un rétablissement de ses résultats en 1993. Dans un entretien au *Monde*, son président, Jérôme Monod, s'attend à une amélioration de la conjoncture en France mais doute qu'elle ait *«un effet rapide sur l'emploi»*. Pour combattre le chômage, il affirme qu'*«il faut faire flèche de tout bois»*, quitte à ce qu'il y ait un peu plus de déficit budgétaire. Président de la table ronde européenne regroupant des industriels de la Communauté, il estime secondaire le problème de savoir *«si l'ampleur des déficits va retarder d'un an la monnaie unique»*.

Lire page 15

Vers le cinéma sans pellicule

Aux Etats-Unis, la firme de télécommunications Pacific Bell procède actuellement à une expérience de distribution câblée de films de cinéma. Grâce à la technologie numérique, les exploitants recevraient instantanément les films qu'ils projetteraient ensuite dans leurs salles, sur écran haute définition. Si l'expérience, menée avec le concours de la major Columbia, filiale de Sony, aboutit, cette technique risque d'accroître l'emprise mondiale d'Hollywood. Elle affecterait par ailleurs la nature même de l'œuvre cinématographique.

Lire page 13

Rumba zaïroise en Afrique du Sud

Des affairistes du Zaïre, fuyant l'effondrement de leur pays, s'installent et font la fête à Johannesburg, en prélude à la venue d'autres Africains

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Sono poussée à fond, un air incongru de rumba zaïroise s'échappe du Cockers, un bar-dancing d'Orange-Grove, quartier ordinairement paisible du nord-est de Johannesburg. En proie à leur «fièvre du samedi soir», «sapeurs» et élégantes ondulent sur la piste avec des déhanchements recherchés. Gigi, le maître de céans, un Italien affairiste, a fait fortune en important du cobalt du Shaba, la province zaïroise la plus riche en minerais. Un *«business sérieux»*, estime Kikaya, journaliste et animateur vedette de Channel Africa, une station de la radio nationale sud-africaine qui émet en direction de l'Afrique francophone : *«En 1992 la tonne de cobalt se négociait à 45 000 dollars.»* Tout le monde y trouve son compte : Gigi et les émigrés zaïrois, heureux de se retrouver le samedi soir pour communier dans le culte de la rumba, la pratique du français et du lingala. Car l'Afrique du Sud calviniste convient mal aux «ambianceurs» de Kinshasa.

Ridash, fier de son prénom d'*«origine japonaise»*, s'est établi à Johannesburg en 1989, peu après la rencontre entre le maréchal Mobutu et le président Pieter Botha à Gbadolite, en septembre 1988, et la visite quelques mois plus tard, du premier ministre zaïrois, Nguz Karl I Bond, à Pretoria. Il tient commerce aux puces de Market Theatre, un quartier branché du centre ville, où il vend avec un certain bonheur des objets d'art d'Afrique centrale. Il a fait son trou et vit maintenant dans une petite maison de Yeoville, l'une des premières zones multiraciales, où s'épanouit la gauche juive libérale. *«C'était vraiment difficile au début*, se souvient-il, *j'avais des problèmes avec tout le monde, aussi bien avec les Blancs qu'avec les Noirs.»*

Ridash a réussi mais, comme ses compatriotes, il ne s'est pas habitué à la vie sud-africaine. *«Ailleurs en Afrique, les gens sont hospitaliers et chaleureux*, dit-il, *ici, les différentes communautés vivent repliées sur elles-mêmes.»* Les Blancs sont interloqués par ces Noirs qui ont souvent un niveau de vie égal au leur, les interpellent et s'adressent à eux en les regardant dans les yeux. Les Noirs supportent mal ces frères de race sans complexes, qui roulent dans de belles voitures, vivent dans les quartiers blancs et ne parlent aucune des langues d'Afrique australe.

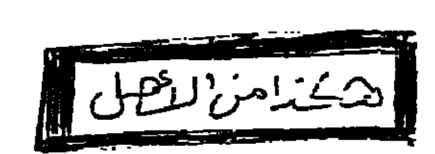
Comme Kikaya et Ridash, les premiers Zaïrois sont arrivés en 1989. A l'époque, ils n'avaient pas besoin de visa. En débarquant à Jan-Smuts, l'aéroport international de Johannesburg, ils recevaient un permis de séjour provisoire qu'ils pouvaient faire proroger pour trois mois, ce qui leur laissait le temps d'obtenir une autorisation de travail puis un titre de résidence permanent. Après la crise de septembre 1991, puis celle de janvier 1993, au Zaïre, les «Kinois» ont débarqué en masse. Les autorités sud-africaines ont alors durci leur législation. Avant de se rendre en Afrique du Sud, un Zaïrois doit déposer une caution de 1 000 dollars auprès de la représentation de Pretoria à Kinshasa. Le permis de séjour est supprimé et le visa, valide quinze jours, n'est théoriquement plus renouvelable. Les candidats à l'émigration plongent donc dans une semi-clandestinité aidés par les réseaux tissés au cours des cinq dernières années.

«Heureusement, ici on a bien voulu de moi, raconte Mbamba, un étudiant de vingt-trois ans, *sinon j'étais coincé à Kinshasa et je pouvais tirer un trait sur mon avenir.»* Alors qu'il préparait une maîtrise de physique à la faculté des sciences de Jussieu, à Paris, Mbamba a eu le tort de rentrer passer des vacances au pays. *«J'ai fait des pieds et des mains, mais je n'ai pas pu retourner en France»*, regrette-t-il en maudissant *«les magouilleurs et trafiquants qui ont terni la réputation des Zaïrois en Europe et aux Etats-Unis»*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



NAZISME

Le désir exterminateur

La soumission à l'Etat nazi a permis à certains d'assouvir leurs pulsions criminelles sans en assumer la responsabilité.

par Michel Dubec

APRÈS Nuremberg, les procès pour «crime contre l'humanité» (ceux de Eichmann ou de Barbie) ont suscité de nombreuses polémiques sur leurs méthodes, le lieu de leur déroulement ou la validité du tribunal. Au-delà des questions juridiques, ce type de procès provoque l'amère déception d'une évacuation douloureuse. Là où dans le box des accusés, on voudrait voir assigner l'énigme de la responsabilité collective, il n'y a qu'un homme. Même pour Eichmann, le contremaître de la solution finale, l'indécente question de la responsabilité des victimes est venue tenter de le soustraire à la sienne. La grandeur et la dérision de la qualification de «crime contre l'humanité» consistent à individualiser la responsabilité de chaque acteur sans lequel l'entreprise collective eût été impossible. Le procès de Paul Touvier n'échappe pas à la règle, même si l'on eût aimé qu'un tout autre niveau de la responsabilité française soit aujourd'hui jugé.

La persécution et l'extermination des juifs ont pris les proportions d'un génocide parce qu'elles ont été mises en application par l'État nazi en Allemagne mais surtout en dehors de ses frontières. Tous ceux qui, dans les pays occupés, ont collaboré à la dénonciation et à la déportation des juifs l'ont fait avec d'autant plus de zèle qu'ils obéissaient à un mécanisme de psychologie collective. Dans les pays d'Europe, Hitler était une image diabolique, un envahisseur détesté. Il représentait un prophète noir, que l'on pouvait satisfaire pour une part : celle de la persécution des juifs. Cette part correspondait à des sentiments ou à des pulsions funestes, partiellement enfouies et contenues chez nombre de Polonais, Lituaniens, Ukrainiens... et certains Français.

La plupart des ressortissants des pays occupés, français notamment, n'auraient certainement jamais pris l'initiative de tuer des juifs, et sans doute auraient-ils été choqués, si le représentant de leur nation leur avait demandé de le faire. Probablement l'obéissance à l'État et l'organisation requise n'auraient-elles pas été aussi parfaites si le but assigné avait été direct, clair, proche et immédiat. En revanche, la mise en place progressive de la solution finale par une puissance étrangère occupante, donc haïssante, permettait de lui confier les juifs, en affichant de ne pas savoir ce qu'ils deviendraient.

La méconnaissance complice

Cette méconnaissance fut un mécanisme actif, personnel et intime, qui visait, pour chaque exécutant, à mettre de côté ses tendances malfaisantes les plus profondes tout en leur permettant de s'exercer avec une terrible efficacité. A partir du moment où l'État devient criminel, il suffit en effet de se contenter de lui obéir pour assouvir ses pulsions sans assumer leur responsabilité. C'est bien là ce qui donne toute son importance à la qualification de «crime contre l'humanité» : celui-ci ne serait jamais possible s'il ne prenait appui sur des aspirations meurtrières diffuses, enfouies, mais partagées et inscrites chez chacun de nous.

On ne peut guère démontrer que chacun des protagonistes qui concourt à un génocide a une conscience claire et précise d'un plan concerté. En fait, le mécanisme psychologique est inverse : le plan concerté réussit parce qu'il fait appel aux dispositions homicides plus ou moins dissimulées, à la haine raciale et à leur possible mise en commun. Il ne réclame pas des individus la connaissance du but, mais la contribution à l'action, en laissant dans l'obscurité les mobiles personnels. Ses exécutants choisissent d'obéir d'autant plus aveuglément aux commandements de l'État qu'ils assouvissent ainsi leurs sombres désirs.

C'est en obéissant simultanément à l'ennemi et à leurs instincts que des milliers d'hommes ont permis d'en exterminer des millions. Grégaire et ordonné, le crime contre l'humanité est un crime de l'obéissance où la conscience de soi se dilue, ne formant plus le rempart du sujet entre la pulsion et l'autorité.

Le fait que l'autorité soit un ennemi engendre un phénomène «facilitateur» redoutable. Les repères moraux volent en éclats sous l'effet de la contrainte apparente. Le sens de la responsabilité est dissous et permet de commettre une action que l'on sait méprisable, en se considérant soi-même comme pris en otage.

Au niveau des nations, cet effet de contrainte a eu la force qu'on a bien voulu lui donner. Les pays occupés conservaient une vie civile et économique qui les obligeaient à transiger peu ou prou avec l'autorité occupante. La volonté d'opposition et le degré d'antisémitisme ont déterminé, chez chacun, le niveau de consentement : un quart de juifs sacrifiés en France, presque tous en Pologne, presque aucun au Danemark.

Hitler énonça pour la première fois le concept de la «solution finale» durant le printemps ou l'été 1941. Il formula cette idée à ses proches, mais ne la formalisa jamais. Il n'y eut pas d'ordre écrit et aucun budget affecté à la réalisation de ce plan : chaque organisme, chaque couche de la société, chaque corps d'armée fournit sa contribution. La nécessité de «cacher» était donc inscrite dans la transmission même de l'ordre. Fondamentale différence avec le retentissement donné aux autres mesures antijuives, l'anéantissement physique devait rester secret. La proclamation de l'antisémitisme était l'apparat du pouvoir. La fin du judaïsme devait demeurer mystérieuse.

Le délire partagé

La clandestinité de la mise en acte fut le génie criminel, volontaire ou non, de Hitler. Elle permit à chacun des exécuteurs, du plus gradé au plus obscur, d'agir au niveau de conscience et de compétence qui était le sien. Hitler n'était pas seul à être habité d'un tel désir d'exterminer, sinon il eût été interné ; il était à l'exact diapason des haines du moment. Il donnait à chacun la possibilité d'assouvir son instinct au prétexte d'obéir à l'ennemi, à l'État, ou simplement à son supérieur. Par ce mécanisme de la méconnaissance partagée, l'idée d'un seul a embrasé un délire commun.

Tout avait d'ailleurs été prévu pour qu'il ne subsistât rien. Hitler en cachant le plan concerté voulait détruire le judaïsme, et détruire jusqu'aux éléments ayant servi à sa destruction. Il jetait ainsi les bases de la négation à venir.

L'instinct de mort n'est pas satisfait par l'élimination d'autrui, pas même par la haine du souvenir d'autrui. Il ne peut s'éteindre qu'avec la totale disparition de l'espèce humaine. La Pologne ne garde-t-elle pas, en héritage maléfique, la réussite du génocide sur son territoire? Le souci d'exterminer un fantôme polarise encore la vie politique du pays, qui cherche à dépister le gène maudit chez les prétendants aux élections. Le plan d'extension d'Auschwitz-Birkenau prévoyait de porter sa capacité exterminatrice à 20000 cadavres par jour. En 1945, juifs et Tziganes commençaient à se faire rares, mais l'entreprise nazie construisait encore pour anéantir... les Slaves sans doute. Et après les Slaves?

Cette catastrophe de l'humanité engendra, pour les victimes, une réparation négative : la naissance d'un mot, celui de génocide (1) pour l'agonie d'une langue, le yiddish. La conscience mondiale promulgua, pour tous les hommes et pour le futur, une loi rétroactive, à l'effet imprescriptible. Au désir exterminateur est venu répondre la qualification de «crime contre l'humanité». Les nations se sont mises toutes ensemble pour édifier cette loi. Il leur reste un long chemin à parcourir pour toutes ensemble la faire appliquer.

(1) Le mot a été créé en anglais en 1944 par l'Américain Raphaël Lemkin, juriste qui étudiait l'administration nazie en Europe occupée.

► **Michel Dubec est expert psychiatre auprès des tribunaux. Il a publié en 1992, avec Claude Cherki-Nicklès, *Crimes et sentiments* (Le Seuil).**

Rectificatif. – Dans la chronique «Diagonales» de Bertrand Poirot-Delpech intitulée «Griots» (*le Monde* du 13 avril), une erreur de transcription nous a fait écrire que la voix de Camus avait été étouffée *«par le charme algérien»*. Il fallait évidemment lire : *«par le drame algérien»*.

RWANDA

Le devoir d'agir

Pour en finir avec les charniers, la France doit mettre en œuvre au Rwanda le devoir d'ingérence, pour protéger les porteurs de paix contre les porteurs d'armes.

par Bernard Taillefer

MITRAILLETTES, lanceurs de roquettes, massacres, pillages, rythment la vie désespérante, la vie à ne pas vivre, des habitants de Kigali. Lorsqu'on appelle au téléphone des amis rwandais, ils disent là-bas, quand la ligne se libère : *«Maintenant que vous êtes partis, les fosses communes vont bientôt nous accueillir.»* Téléphoner à Kigali revient à assister à la mort en direct. Est-ce à ce seul résultat que peut aboutir un travail de coopération au Rwanda?

Il n'est pas l'heure d'expliquer le processus historique qui a conduit au présent drame ou de plaider pour un camp ou pour l'autre : le temps est au sauvetage des vies qui restent. Disons quand même : considérer la situation au Rwanda comme un affrontement entre Hutus et Tutsis est réducteur. Dans cette analyse à la machette, les Européens qui ont été accueillis par les Rwandais ne peuvent retrouver ni les relations d'amitié tissées dans des groupes sociaux fort hétérogènes, ni les combats menés pour le développement avec leurs amis rwandais, Hutus et Tutsis côte à côte jusqu'à l'assassinat infâme des présidents rwandais et burundais. Ceux qui l'ont prémédité savaient bien qu'ils déclencheraient des réflexes infrahumains, à la manière de ceux qui se sont déchaînés après l'assassinat tout aussi ignoble du président Melchior Ndadaye, au Burundi le 21 octobre 1993 : depuis longtemps le Rwanda apprend du Burundi et réciproquement.

Parler sans cesse des conflits entre Hutus et Tutsis ne sert pas la population rwandaise, mais l'enferme au contraire dans les simplifications que les extrémismes de tous bords ont répandues depuis trois ans, y compris sur les antennes de radio de la zone. Ce n'est pas dans cette haine raciale que vécurent pendant longtemps les Rwandais, les gens simples, ceux que nous côtoyions dans notre travail. La haine raciale a été développée, distillée par ceux qui voulaient avoir ou conquérir le pouvoir.

En danger de mort

Tous les Tutsis sont actuellement massacrés de manière ignominieuse, mais aussi avec eux les Hutus du Sud et les Hutus pasteurs, ceux qui œuvraient pour le dialogue, l'entente, la négociation, et ils étaient nombreux dans nos projets de coopération. Aujourd'hui, bien des Européens tremblent pour leurs amis rwandais. Le seul camp de Rwandais maintenant isolés est la peur et ils ne savent probablement pas, Hutus et Tutsis, qu'ils partagent la même angoisse tant la situation est incompréhensible pour eux, à en croire ce qu'ils osent exprimer au téléphone, victimes potentielles de gens qui se battent pour le pouvoir en utilisant l'arme la plus sordide, la haine raciale, empruntant au fascisme ses facettes les plus dramatiques.

Les Blancs partent ou sont partis. L'Occident a réagi promptement en sauvant du carnage tous les expatriés. Leur dernier acte d'honneur fut de sauver des vies humaines en accueillant tous les Rwandais qui se sentaient menacés. Les Européens étaient le dernier rempart des Rwandais menacés. Aujourd'hui, le rempart a pris l'avion et il ne pouvait pas faire autrement, emportant ses traumatismes violents car voir l'horreur de près marque pour la vie. Mais les pasteurs rwandais, ceux qui rejettent tous les extrémismes, ceux qui veulent vivre dans un Rwanda en paix, se retrouvent encore plus isolés, confinés dans une peur qui va devenir seulement noire. Les simples gens des quartiers sont déjà morts par milliers, mais il en reste beaucoup d'autres à sauver.

Le combat des pays démocratiques du Nord ne doit pas s'arrêter au rapatriement de ses ressortissants. Stopper l'action à ce stade serait laisser se poursuivre un véritable génocide de tous ceux qui ont voulu contribuer à la paix en refusant les extrémismes ou encore, de manière plus insupportable, de tous ceux qui n'ont pas eu la chance de naître dans la bonne ethnie, qui n'est pas la même pour tous les extrémismes. Donc de nombreuses personnes sont en danger de mort face aux porteurs d'armes de tous bords.

Les radios indiquent que les Nations unies pourraient retirer leurs troupes. Cette erreur dramatique relèverait de la non-assistance à personne en danger ou de la complicité de crimes contre l'humanité. La MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda) doit au contraire avoir le mandat clair d'arrêter les massacres, de désarmer et de s'opposer à toutes forces militaires quelles qu'elles soient qui prendraient encore les populations civiles comme cibles, sur la base de listes à tuer établies de longue date. Elle doit réussir dans cette tâche.

Une intervention commune franco-belge

La MINUAR pourrait être inefficace comme l'ont été d'autres forces des Nations unies en d'autres lieux. A Kigali, on raconte que l'armée française penche du côté du pouvoir en place tandis que l'armée belge aurait des sympathies pour le Front patriotique. Une intervention commune de la France et de la Belgique serait une bonne occasion de retravailler à la mise en place d'accords si possible durables, après avoir neutralisé les tueurs. Construire l'Europe devrait se faire aussi en œuvrant ensemble pour sauver les vies de nos amis rwandais.

Dans tous les cas, nous avons le devoir d'ingérence. La France ne peut pas laisser un peuple être massacré par des tueurs, même s'ils sont nés en leur sein. Pour sauver les porteurs de paix rwandais et les gens simples comme les porteurs d'armes, la France a l'obligation morale de continuer inlassablement ses efforts pour ramener la paix. Elle doit remettre à la table de négociation les représentants des forces en présence, y compris le gouvernement actuel. Dire cela n'est pas cautionner ce dernier. Mais l'absence de pouvoir est encore la chose la plus redoutable, comme ces derniers jours l'ont prouvé. Encore faut-il que le gouvernement en place ait, dès aujourd'hui, des alliés pour ne pas tomber sous la coupe (la kalachnikov ?) d'une force armée incontrôlable, s'il ne l'est pas déjà.

Il faut que les pays occidentaux aident les forces non fascisantes à retourner autour d'une table pour qu'on en finisse à tout jamais avec les charniers, là où nos nombreux amis résident aujourd'hui. Il faut que la menace de l'arrêt de l'aide sur une longue période soit brandie, en expliquant qu'on ne saurait reconstruire ce que des gens qui prétendent à la détention du pouvoir auraient laissé détruire. Et n'y aurait-il pas des places dans les avions pour évacuer les femmes et les enfants de tous ces hommes de bonne volonté, Hutus et Tutsis, qui n'ont jamais, au grand jamais, voulu ce carnage? Sauvons au moins les enfants de ces amis-là, qui ne sont pas des tueurs mais des morts en sursis.

Faisons vite : ce matin, le téléphone de mon plus proche ami rwandais ne répond plus. Où qu'il soit, on aimerait tellement lui dire qu'on reste à ses côtés.

► **Bernard Taillefer a été professeur d'université à Bujumbura de 1980 à 1984, puis directeur général des Banques populaires du Rwanda de 1984 à 1992.**

BIOÉTHIQUE

Prudence active

Une loi d'éthique ne saurait délivrer les hommes de l'épreuve éthique. Elle ne peut pas la prendre en charge à leur place.

par Daniel Sibony

LES dérobades du législateur sur les dons d'organes et PMA (procréation médicalement assistée) sont à juger avec une certaine indulgence. Sa prudence – notamment quand il renonce à dire le «statut» de l'embryon – montre qu'il entrevoit l'énormité du problème et qu'il évite le ridicule de trancher dans l'indécidable.

Du coup, cette prudence peut avoir l'aspect positif d'amener chacun à s'affronter au problème, à l'essentiel ; comme quoi une loi d'éthique n'épargne pas l'épreuve éthique ; elle ne peut pas la prendre en charge à notre place. Un conseil ou une loi sur les questions d'éthique ne peut que les maintenir en vie, c'est-à-dire les rendre vivables, à partir de certains repères minimaux, et non pas leur tordre le cou par des arrêts résolus. C'est la preuve que l'éthique est une exigence vivante et non un pensum ; ce que ne croient pas les intégristes de la morale qui, eux, ne supportent pas l'épreuve éthique et veulent donc l'épargner à tout le monde grâce à une loi étanche, totale, propre à *«empêcher toute dérive»*. (Or, une loi qui empêcherait l'abus et rendrait impossible qu'on la transgresse serait, non pas une loi, mais un acte terroriste qui dirait surtout la terreur des «responsables» devant des possibles qui leur échappent. Variante débonnaire de cette terreur : l'envie d'une loi qui dise clairement quoi faire dans tous les cas, une mère-loi en somme, qui prenne en charge ses petits jusqu'à la tombe.

Donc, impossible de «statuer» sur l'embryon. Dans une recherche sur la technique et les PMA (1), j'ai montré que c'est là un aspect de l'impossible définition de l'«humain» : l'embryon est l'un des trous par lesquels l'humain s'échappe comme une baudruche et rate le geste de se saisir, de s'attraper complètement, tant sa dépendance à l'autre est intrinsèque, congénitale. L'humain est une épreuve incessante de traversée de l'humain, avec ses risques mortels et ses trouvailles heureuses. L'embryon, comme complexe désirant, dépend tellement – pour se «définir» – du désir des autres (de la mère, du père, du social, de l'institution, des soignants, des chercheurs... comme de sa sourde volonté de vie), que ces autres ne peuvent pas simplement se défausser de leur part en donnant à l'embryon le «meilleur» statut possible, celui d'un «être humain». Cela reviendrait à poser que, lorsqu'on est partie prenante, on risque tellement d'être fautif que le mieux est de s'innocenter en donnant tout. Cet égoïsme moral des adultes dit leur peur infantile d'être en faute ou en manque, et ne fait du bien ni aux enfants ni aux adultes.

Hypocrisie «positive»

Conséquence de ce refus de statuer sur l'embryon : il n'y aura pas de recherche sur l'embryon, sauf... *«à titre exceptionnel et à des fins médicales»*. Or, la vie est exceptionnelle ; les fins médicales aussi ; la vie exige le médical. Donc, il y aura recherche sur l'embryon ; et il est bon qu'elle soit mise sous le signe de l'exception : de l'extrême vigilance, de l'état de crise, bref d'autre chose que de la routine et de l'absence à ce qu'on fait. Ainsi la loi fait preuve d'une hypocrisie «positive» : il fallait bien dire quelque chose, c'est dit, et le problème reste ouvert à ceux qui auront à le vivre.

Tant mieux. Autant donner ses chances à l'interprétation future que les gens font de leur présent, un présent qu'il ne faut donc pas leur verrouiller d'avance. Cela rappelle que le présent que l'on vit dépend autant du futur et de l'interprétation future que du passé et de ce qu'il offre. Cela veut dire que la loi est un processus d'interprétation... de la loi – à partir, toujours, de quelques traces minimales.

Certes, des contradictions apparaissent : les parents, avec des embryons en trop (donc congelés), pourront après cinq ans demander leur destruction, ou les donner anonymement à d'autres couples, ou décider de les conserver encore pour eux. Il n'est pas dit qu'ils peuvent les donner à la science. En somme, plutôt les détruire que de les donner à la recherche qui pourrait les étudier – par exemple du point de vue immunitaire, utile contre le sida et d'autres fléaux...

Une tentation insoutenable

Or, cela se relie à l'autre point révélateur : cette loi interdit le diagnostic préimplantatoire (DPI), diagnostic sur l'embryon obtenu *in vitro*, avant son implantation ; elle l'interdit sauf s'il y a dans la famille une maladie génétique grave. (Faudra-t-il un dossier médical sur le cousin taré pour décrocher un diagnostic?)

Pourquoi cet interdit? Sûrement pas pour éviter de détruire l'embryon en cas de tare, puisque, on l'a vu, des parents peuvent demander à les détruire même s'ils sont sains. Il est possible que certains préfèrent le diagnostic anténatal sur le fœtus parce que la femme, l'ayant déjà bien accroché dans son corps, garantirait par sa souffrance l'«authenticité» de l'épreuve. (Je doute pour ma part des vertus rédemptrices de la souffrance, bien qu'une éducation chrétienne les ai promues *via* l'identification au Christ en croix ; promotion vaine et dangereuse comme tous les masochismes, et qui devient sadique quand c'est aux autres qu'on l'impose.) Mais il y a autre chose : sans doute les auteurs de la loi ne veulent-ils pas paraître, à leurs yeux déjà, comme détenteurs tout-puissants d'une vie qu'on donne aux êtres sains et qu'on refuserait aux malsains. C'est donc avant tout un fantasme, puisque les «êtres» en question ne sont pas des «personnes» (faute d'un statut de l'embryon...) et qu'on permet par ailleurs leur suppression massive.

Bien sûr, fantasme ne veut pas dire idée en l'air. Un fantasme sert à protéger d'une angoisse, d'un risque, d'une tentation insoutenable. Ici, c'est le fantasme d'incarner un pouvoir total, une loi de vie et de mort. Or, quand on n'a pas ce pouvoir et qu'on craint de paraître le détenir, c'est qu'on en a la tentation, c'est qu'on est hanté par elle et par le risque d'y céder. Car, dans les faits, le DPI n'implique en rien une loi totale ; il consiste à éviter que l'embryon ne fasse déjà corps avec la femme pour obliger, s'il est trop infirme, à le retirer par IVG (avortement). Quant au degré de l'infirmité, ou du trait indésirable, il renvoie là encore à ce que telle mère, par exemple, peut supporter, à son désir, à son passé... Bref, à toute l'épreuve de la transmission de la vie. Et l'essentiel, pour éviter l'«eugénisme», c'est d'empêcher que ne devienne collective l'envie d'avoir certains traits – comme les yeux bleus, la haute taille.

Pour le reste, faites de bonnes lois messieurs-dames, vous n'aurez pas, n'ayez crainte, la loi de la fin ou de l'origine ; de même, chers chercheurs, maîtrisez *«tant que vous pouvez»*, vous ne maîtriserez pas grand-chose, en tout cas pas le mot de la fin, qui est absent. Feignez même de trembler devant le secret de la vie que vous alliez saisir, là, mais qui a fui... L'homme est fuyant. Baudruche sublime?

(1) *Entre dire et faire. Penser la technique* (Grasset, 1989).

► **Daniel Sibony est psychanalyste. Auteur récemment de *la Haine du désir* (Bourgois, 1994) et du *Peuple psy* (Balland, 1993).**

COMBATS à KIGALI. – Les affrontements à l'arme lourde et aux obus de mortier ont repris, jeudi 14 avril, dans la matinée, entre les troupes du Front patriotique rwandais (FPR, tutsi) et les forces gouvernementales (composées essentiellment de Hutus). La « bataille de Kigali » qui s'annonce risque de faire capoter les derniers espoirs d'une trêve et d'une solution négociée.

■ UN DIALOGUE INCERTAIN. – Réuni depuis plusieurs jours à New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU espérait obtenir des belligérants, sinon une trêve, du moins une esquisse de dialogue. Mais ces pourparlers « de la dernière chance », prévus jeudi, n'étaient toujours pas entamés en fin de matinée.

RWANDA

L'ONU tente d'obtenir un cessez-le-feu

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Selon le président en exercice du Conseil de sécurité, le néo-zélandais Colin Keating, le Front patriotique rwandais (FPR) et le gouvernement intérimaire auraient accepté de se réunir, jeudi 14 avril, au quartier général des forces de l'ONU (MINUAR) à Kigali, afin de discuter des modalités d'un éventuel cessez-le-feu. *« C'est bien le premier signe optimiste que nous avons constaté depuis le début de la crise. Nous nous en félicitons et encourageons le processus »*, a déclaré M. Keating, jeudi matin, à New-York, à l'issue d'une réunion de consultation du Conseil de sécurité.

Evoquant les professions de foi pacifiques des représentants du FPR, le président du Conseil de sécurité a assuré que ce dernier les jugerait *« sur leurs actes et non sur leur paroles »*. Le message de l'ONU, lui, n'a pas varié : *« Arrêtez les massacres et vite ! »* En attendant de définir le rôle que pourraient jouer les Nations unies dans le conflit rwandais, les membres du Conseil de sécurité se sont déclarés unanimes sur deux point : pas de paix imposée, pas de retrait total des forces de l'ONU.

Mise en demeure

Reste au Conseil à choisir entre les options que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, devrait lui exposer, dès ce jeudi. De source diplomatique, on indique qu'un déplacement des *« casques bleus »* dans un pays voisin, la Tanzanie par exemple, pourrait être une option à court terme. Quant à la décision de la Belgique de retirer ses quatre cents soldats du Rwanda, elle aurait la faveur de M. Boutros-Ghali. Ce dernier estime néanmoins que les soldats belges devront être immédiatement remplacés par un autre contingent, faute de quoi l'opération de l'ONU perdrait toute viabilité.

Cette mise en demeure, à peine déguisée, a suscité de vives réactions. *« On ne peut pas demander aux Belges de porter le chapeau. S'ils veulent quitter le Rwanda, c'est leur droit. Ce n'est pas à M. Boutros-Ghali de les mettre dans la situation impossible de trouver leur propre remplaçant ! »*, commentait un diplomate. Cette polémique feutrée illustre la difficulté à définir, de manière crédible, la mission future de l'ONU au Rwanda. Pour les membres du Conseil de sécurité, il est *« évident »* que, si le mandat actuel de la MINUAR est confirmé, celle-ci ne pourra pas se passer du contingent belge, considéré comme sa véritable *« colonne vertébrale »*.

Un retrait des soldats belges impliquerait donc de changer le mandat de la force de l'ONU. Pour leur part, les membres africains du Conseil de sécurité (Rwanda, Nigéria, Djibouti), appuyés par leurs pairs des pays non alignés, ont fait circuler un projet de résolution, exigeant un renforcement de la MINUAR et appelant à un cessez-le-feu immédiat.

AFSANÉ BASSIR POUR

Huit collaborateurs de l'UNICEF massacrés avec leurs familles

GENEVE

de notre correspondante

Les responsables des affaires humanitaires de l'ONU se sont réunis à Genève pour étudier les priorités d'une action d'urgence au Rwanda, notamment le ramassage des cadavres (on avance le chiffre de dix mille morts) et le ravitaillement des survivants.

Dès que le chaos fut total à Kigali, les fonctionnaires internationaux ont reçu instruction du secrétariat général de l'ONU de quitter le pays. Rien n'avait été prévu pour évacuer leurs collaborateurs rwandais, ce qui a, par exemple, abouti au massacre de huit collaborateurs locaux de l'UNICEF et de leurs familles, abandonnés sur place.

Alors que les représentants des agences spécialisées des Nations unies ont dû quitter la capitale du Rwanda, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) y renforce sa présence. Il vient d'y dépêcher, depuis le Burundi, une antenne chirurgicale, composée d'un médecin, d'une anesthésiste et de trois infirmières. A ce convoi, qui a acheminé dix-huit tonnes de matériel médical, fourni en grande partie par la Croix-Rouge belge, s'était jointe une équipe de Médecins sans frontières (MSF) avec cinq tonnes de matériel médical.

Le Haut Comité des réfugiés (HCR) a été obligé d'évacuer ses locaux de Kigali et de s'installer à Bujumbura, au Burundi voisin. Il reste toutefois présent au Rwanda dans la région de Butaré, au sud du pays, où neuf camps abritent cent mille réfugiés, et dans celle de Burenge, plus près de Kigali, où quarante mille personnes en fuite ont été regroupées.

ISABELLE VICHNIAC

Les combats continuent

Suite de la première page

A quelques mètres de lui, un corps recroquevillé dans le caniveau. *« Nous cherchons les rebelles du FPR qui se sont infiltrés en ville. Si on les voit, on les tue sur place ! »*, confie-t-il sans détour. Les Occidentaux franchissent les contrôles sans problème, mais chaque Africain, à pied ou en voiture, doit prouver son identité. Vingt minutes après notre passage, au même endroit, trois nouveaux cadavres gisent sur le bas-côté.

Dans la situation extrêmement tendue qui règne dans la capitale, les soupçons et la délation font des ravages. Le moindre civil un tant soit peu *« suspect »* – c'est-à-dire accusé d'être tutsi – est immédiatement massacré.

Derrière le mur d'une résidence voisine de l'ambassade de France, deux jeunes gens, absolument terrorisés, nous appellent à voix basse : *« Les militaires sont là ! Ils fouillent la maison, aidez-nous ! »* S'agit-il de partisans du FPR ou de personnes menacées, comme il y en a tant dans Kigali, terrées ici ou là depuis des jours et des nuits ?

Les morceaux de verre qui hérissent le mur les empêchent de sauter dans la rue. D'ailleurs, s'ils le faisaient, ils ne manqueraient pas de se faire aussitôt repérer : deux miliciens patrouillent silencieusement, à 100 mètres de là. S'ils sont arrêtés à un contrôle, l'étranger qui les aura pris en charge sera accusé de collaborer avec *« l'ennemi »* – et c'est un *« crime »* qui, aujourd'hui, ne pardonne pas. Nous quittons les lieux, mal à l'aise...

Des tirs isolés éclatent de temps à autre. Est-ce un groupe de rebelles infiltrés ? Est-ce un « suspect » qu'on abat ? Les combats ou les duels d'artillerie ne durent, en général, que quelques heures par jour. Mercredi matin, à 4 heures, les canonnades n'ont apparemment pas suffi aux maquisards du FPR pour s'emparer du camp de gendarmerie de Kacyiru, situé à l'ouest de leur poche de résistance. De source bien informée, on apprenait que le camp était toujours, mercredi soir, sous contrôle gouvernemental.

Première distribution de nourriture

Le bruit des bombardements s'est ensuite espacé, puis estompé, dans les faubourgs de Kigali. Cette accalmie a permis aux organisations humanitaires de reprendre, timidement, leurs activités. Guidé par les bourgmestres de différentes communes, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pu organiser une première distribution de nourriture, pour environ 5 000 déplacés.

Sur l'esplanade de l'église de la Sainte-Famille, à la vue des camions marqués d'une croix rouge, quelque 2 500 civils se sont spontanément rassemblés, pour recevoir 10 kilos chacun de farine de maïs et de haricots. Parmi eux, Tibère Ngarambé, agriculteur à Gisozi, au nord de Kigali. Il raconte avoir fui son champ, samedi 9 avril : *« Les Inkontanyi* [maquisards tutsis] *sont arrivés. Ils ont tué beaucoup de gens. Je ne sais pas où sont mes frères et sœurs, ni ma mère »*. Tibère n'a rien mangé depuis trois jours.

Autre bonne nouvelle, l'arrivée d'un convoi du CICR, en provenance du Burundi : 30 tonnes de matériel médical ont pu être déchargées. Et l'équipe chirurgicale a aussitôt installé un hôpital de campagne, dans une villa de Rugenge. *« Les besoins sont immenses*, souligne un délégué. *Il y a encore des blessés à récupérer sur les lieux des massacres et les hôpitaux de la ville, déjà surchargés, commencent à accueillir les blessés militaires. »* Une équipe française de Médecins sans frontières (MSF) est arrivée par le même convoi, ainsi que treize journalistes. Alors que l'armée belge tentait d'évacuer les derniers étrangers – dont une trentaine de Belges, disséminés à Kigali ou en province –, les soldats français avaient, dès mercredi, quitté l'aéroport.

Jeudi matin, alors que la capitale résonnait de l'écho des canonnades et des tirs d'artillerie, l'annonce d'une réunion entre belligérants, sous l'auspice de l'ONU, était accueillie avec un mélange de scepticisme et d'espoir. *« Il s'agit essentiellement d'une occasion pour les protagonistes de se parler face à face »*, précisait prudemment le général Roméo Dallaire, commandant des forces des Nations unies au Rwanda.

JEAN HÉLÈNE

COMMENTAIRE

Gorazde, Kigali

GORAZDE en plein cœur d'une Europe prétendument civilisée, Kigali au beau milieu d'une Afrique parfois qualifiée de sauvage. Deux petites villes jusqu'alors sans importance et sans histoire, aujourd'hui brutalement tirées d'un tranquille anonymat, comme d'une longue somnolence.

Gorazde en Bosnie, Kigali au Rwanda, prises dans une tourmente infernale qui se nourrit à la fois de haines viscérales, de peurs irraisonnées, d'ambitions effrénées. Au point de transformer, sur-le-champ et sans état d'âme, un paisible citoyen en un redoutable justicier, et même un bon chrétien en tueur fou.

A l'heure du tout-médiatique, ces tragiques querelles de famille se règlent à coups d'obus et de machettes, au su et au vu de la communauté internationale qui feint de s'en indigner, voire de s'en inquiéter, pour aussitôt mesurer et avouer son impuissance à tenir un autre rôle que celui de spectateur navré...

« Ce n'est pas notre affaire. Ces Bosniaques et ces Rwandais qui crient au secours l'ont bien cherché. Ils sont les artisans de leur propre malheur », diront les plus aveugles, oubliant, peut-être un peu vite, que le monde d'aujourd'hui n'est plus un monde clos et que le passé est comptable du présent. S'agissant notamment de l'Afrique, les anciennes puissances coloniales n'ont-elles pas trop joué des rivalités ethniques pour se présenter maintenant en redresseurs de torts ?

Intervenir sur la pointe des pieds lorsque leur intérêt bien compris et leur mauvaise conscience le commandent vraiment : telle paraît être, aujourd'hui, la ligne de conduite – pour ne pas dire de défense – des pays occidentaux en Bosnie et au Rwanda. Manière biaisée d'échapper, à moindres frais, aux reproches avérés d'indifférence et de passivité.

Le patron des « casques bleus » en est presque venu à s'excuser auprès des forces serbes qui assiègent Gorazde d'avoir fait bombarder leurs positions à deux reprises, expliquant sans gêne que ces frappes aériennes avaient, très officiellement, pour unique objectif d'assurer la protection de ses propres hommes. Pour sa part, le ministre français de la coopération s'est employé à répéter que les parachutistes dépêchés à Kigali, d'où se sont retirées la plupart des organisations humanitaires, n'étaient là qu'en passant, avec pour seule mission d'évacuer les ressortissants étrangers, les nôtres évidemment, et quelques autres.

Le « devoir d'ingérence humanitaire » récemment mis en avant vaut-il blanc-seing pour combattre, à tout instant, les feux de la haine et de l'intolérance qui s'allument un peu partout aux quatre coins de la planète ? Débat impossible à maîtriser et à conclure. La réponse varie selon les caprices et les calculs des puissants du moment qui font la pluie et le beau temps. S'embourber en Somalie, s'agiter en Bosnie, négliger le Rwanda, oublier l'Afghanistan, où est donc la logique ?

Il y aura, à n'en pas douter, bien d'autres incendies, bien d'autres « Gorazde » et d'autres « Kigali ». La communauté internationale, si peu solidaire et si peu cohérente dans ses analyses et ses comportements, saura-t-elle, quand même, jeter bas les masques de l'hypocrisie et de la lâcheté, agir à bon escient ? Sans se payer de mots.

JACQUES DE BARRIN

Dans la capitale, un adulte sur trois est infecté par le virus du sida

Un malheur n'arrive jamais seul : les très violents combats qui ont lieu actuellement à Kigali, la capitale du Rwanda, surviennent dans une ville qui possédait déjà la triste particularité d'être l'une des plus infectées du monde par le virus du sida. Ainsi, la plupart des études de séroprévalence font apparaître qu'environ 35 % des femmes enceintes y sont séropositives. Sachant que le taux de transmission materno-fœtale est d'environ 25 %, cela signifie qu'un nouveau-né sur 10 naît à Kigali infecté par le VIH. Globalement, on peut estimer que dans la capitale du Rwanda près d'un adulte sur trois est séropositif.

Dans d'autres régions urbaines comme, par exemple, à Gisenyi ou à Ruhengeri, les taux de prévalence sont du même ordre. *« D'une manière générale*, explique le professeur François Dabis (université de Bordeaux II), dont l'équipe coordonne depuis 1988 avec la coopération médicale belge et le programme national de lutte contre le sida du Rwanda des recherches sur l'infection mère-enfant, *Il existe au Rwanda une forte disparité entre les taux de prévalence – très élevés – observés dans les centres urbains et ceux – beaucoup moins élevés, de l'ordre de quelques pour cent – que l'on retrouve dans les zones rurales. »* Selon le professeur Dabis, il y a fort à craindre que cette situation ne s'aggrave encore en raison de l'arrêt des principaux programmes de prévention provoqué par la guerre civile. *« Avant même le début des combats*, explique-t-il, *les hôpitaux étaient complètement surchargés, en particulier du fait de l'afflux de malades infectés par le virus du sida et atteints de tuberculose. »*

Comme la plupart des médecins appartenant aux organisations humanitaires travaillant sur place (*le Monde* du 14 avril), les médecins de l'équipe universitaire bordelaise (unité 330 de l'INSERM) ont regagné la France. Parmi les nombreux programmes de recherche interrompus, il en est au moins un qui ne devrait pas laisser la communauté internationale indifférente : le Rwanda est un des quatre pays du monde (avec l'Ouganda, la Thaïlande et le Brésil) choisis en 1991 par l'OMS pour servir de terrain d'expérimentation au vaccin contre le sida. *« Il serait dramatique que nous laissions tomber le Rwanda*, ajoute le professeur Dabis. *Nous ne pouvons nous en tenir à cette vision de guerre tribale que certains tentent d'accréditer. Comme dans l'ex-Yougoslavie, il s'agit d'une guerre civile qui ne peut, en Europe, laisser à ce point indifférent. »*

F. N.

ALGÉRIE

Nouvel attentat contre un préfet

Le préfet de Bouira, ville située à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger, a été légèrement blessé par des hommes armés, mercredi 13 avril, près de son domicile, ont indiqué les services de sécurité. C'est le deuxième attentat contre un préfet, en l'espace de trois mois, et le premier contre un haut fonctionnaire de l'Etat depuis la nomination, lundi, de Mokdad Sifi à la tête du gouvernement.

L'un des représentants en exil de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Rabah Kebir, s'est félicité, mercredi, dans un entretien téléphonique avec l'agence Reuter, du départ de Redha Malek, prédécesseur de M. Sifi. Ce changement de premier ministre est *« un acte positif, dans le cadre d'une recherche d'une solution négociée »*, a souligné M. Kébir. *« Nous pensons qu'il est temps d'envisager une politique de paix qui conduise à donner la parole en toute liberté au peuple algérien »*, a-t-il ajouté.

A l'en croire, les contacts se poursuivraient entre le président Liamine Zeroual et les dirigeants islamistes emprisonnés. Les autorités auraient tenté de prendre contact avec la direction du FIS en exil, par l'intermédiaire *« de pays qui leur sont proches »*, a-t-il affirmé, sans plus de détails.

Le même jour, à Paris, le président du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, installé en Europe depuis près de deux ans, a lancé un nouvel appel au *« dialogue »* entre le pouvoir et l'opposition. *« Il faut jeter des ponts entre les Algériens et ne pas s'obstiner à les dresser les uns contre les autres »*, a plaidé M. Aït Ahmed. *« Ni Etat policier, ni République intégriste, ni guerre civile »*, a-t-il encore lancé.

Le FFS, qui n'avait pas jugé bon – n'ayant *« pas été consulté »* – de s'associer aux manifestations de femmes des 8 et 22 mars, n'a pas encore décidé s'il participerait, ou non, à la manifestation du 8 mai prochain, appelée par une vingtaine d'associations, proches du FLN (ancien parti unique) et du mouvement islamique Hamas, et favorables au *« dialogue »* avec les islamistes. En revanche, le FFS a apporté son soutien aux défilés, prévus le 20 avril, pour célébrer le quatorzième anniversaire du *« printemps berbère »*.

C. S.

AFRIQUE

Rumba zaïroise en Afrique du Sud

Suite de la première page

Hommes d'affaires, commerçants, vendeurs ambulants, étudiants, trafiquants, les Zaïrois ont envahi Johannesburg. Ils vivent à Hillbrow, le Pigalle local, à Yeoville et à Berea où Ponte City, une tour de cinquante et un étages abritant une résidence de luxe, est occupée aux deux tiers par des familles zaïroises. Ils sont aussi professeurs, médecins ou ingénieurs. Tous sont arrivés après la crise zaïroise et la fermeture des universités, des hôpitaux et l'effondrement de l'activité de la Gecamines dans la province du Shaba.

Les médecins s'installent dans le privé ou reprennent leur carrière hospitalière. Ils sont nombreux à travailler à l'hôpital de Baragwanath, à Soweto, et dans les établissements hospitaliers des dix bantoustans. Les cadres bardés de diplômes américains, belges ou français sont recherchés par les sociétés sud-africaines, alléchées par les marchés d'Afrique francophone depuis la levée des sanctions. Les ingénieurs issus de la Gecamines sont recrutés dans les mines du Transvaal. Cette main-d'œuvre noire trés qualifiée est une aubaine pour les entreprises. D'autant que l'urgence la contraint à accepter des salaires dérisoires.

Investissements immobiliers

Cette fuite de compétences engendrée par l'effondrement de l'économie et de l'Etat zaïrois se double d'une fantastique hémorragie de capitaux. Le président Mobutu et ses proches investissent en Afrique du Sud. Ils ouvrent des commerces, rachètent des hôtels ou montent des «affaires», et exportent vers le Zaïre. Ils sont installés dans les quartiers résidentiels les plus chics de Johannesburg ou du Cap. Le neveu du président, Bundu Te Litho, a élu domicile au Cap. Son fils Manda a acheté une somptueuse villa à Morningside Manor, juste à côté de celle de Kalenji Mutambaï, chef traditionnel du Kasaï, qui a dirigé la Conférence nationale avant Mgr Monsengwo.

Dame Nguzi Wa Mbombo – qui a rendu d'incommensurables services à Mobutu au moment de la mort de Tschombé – a racheté l'hôtel Alba, à Braamfontein, le quartier d'affaires de Johannesburg, aussitôt rebaptisé «Orchidea» et rafraîchi pour la somme de 1 million de dollars. Le gouverneur de la Banque centrale du Zaïre, Nyambo Shabani, est installé à Bryanston. Miteo Lola, une ex-concubine de Mobutu et ancien ministre de la condition féminine, habite à Lonehill ; le patron de la Société nationale d'électricité (SNEL), M. Bingoto, à Emmarentia ; son homologue de la Gecamines, Umba Kyamitala, à Parkwood ; le patron de la police, le général Baramoto, à Wendywood. Ancien gouverneur de la Banque centrale, ex-premier ministre, Mulumba Lukoji partage son temps entre son domicile d'Observatory et Kinshasa où, dit-on, il se pourrait que M. Mobutu lui demande de former le prochain gouvernement.

L'ancien premier ministre, actuel ministre de la défense, Nguz Karl I Bond, et son collègue des affaires étrangères, Mpindja Kasenda, ont placé leurs capitaux dans la pierre, au grand bonheur des sociétés d'investissement. Les agents immobiliers et les promoteurs voient arriver les Zaïrois d'un bon œil. L'un d'entre eux raconte avoir vu débarquer dans son agence *«un proche du président Mobutu porteur de deux attachés-cases bourrés de billets de 100 dollars»*. *«Je n'avais jamais vu autant d'argent liquide»*, dit-il.

Les opposants au régime du maréchal Mobutu fulminent. *«Voilà où passe l'argent du Zaïre*, constate l'un d'eux, *pendant ce temps-là, on crève de faim et on s'entretue au pays. L'économie est sinistrée, les écoles, les universités, les hôpitaux sont fermés, les salaires des fonctionnaires ne sont pas payés et la clique arrogante de Mobutu donne des fêtes derrière les murs de ses villas et se pavane en ville en BMW ou en Mercedes.»* Mais il n'est pas plus tendre pour les militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi, dont le représentant en Afrique du Sud, M. Kalambaï, habite... une somptueuse villa à Sandton, au nord de Johannesburg.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Vingt-sept personnes tuées dans le Natal. – Vingt-sept personnes, dont sept jeunes occupés à distribuer des tracts expliquant comment voter aux prochaines élections, ont été tuées, mercredi 13 avril, dans la province du Kwazulu-Natal, a indiqué la police de Durban. Les sept jeunes étaient employés par le Conseil exécutif transitoire, chargé de superviser l'action du gouvernement jusqu'aux élections. Ils étaient accusés d'être membres du Congrès national africain (ANC). – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE : arrestation de journalistes. – Un tribunal ivoirien a placé en détention le directeur d'un journal d'opposition et un journaliste, en attendant leur jugement pour incitation à la révolte contre le gouvernement du président Henri Konan Bédié. Le procès d'Abou Drahamane Sangaré – numéro deux du Front populaire ivoirien, principal parti d'opposition, et directeur du quotidien *la Voie*, organe du FPI – et celui du journaliste Souleymane Senn, ont été fixés au 21 avril. – *(Reuter.)*

NIGER : affrontements entre intégristes musulmans et forces de l'ordre. – Dix personnes ont été tées ces derniers jours lors d'affrontements entre intégristes musulmans et forces de l'ordre près de Banibangou (180 kilomètres au nord de Niamey), où un nombre indéterminé de ces intégristes étaient toujours retranchés, mercredi 13 avril. Les incidents ont éclaté lundi quand des gendarmes ont voulu interpeller six islamistes, venus dans la région afin d'y convertir ses habitants, en majorité animistes. Les sept gendarmes auraient été tués. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : cinq journalistes accusés de sédition. – Le rédacteur en chef ainsi que quatre éditorialistes et chefs de service de la revue nigériane *Newswatch*, basée à Lagos, ont été accusés de sédition devant un tribunal, mercredi 13 avril, selon la radio officielle nigériane. Arrêtés la semaine dernière, le rédacteur en chef, Dan Ochima Agbese, et ses collaborateurs se sont vu reprocher d'avoir publié une interview d'un ancien ministre du président Ibrahim Babangida, le général David Mark, également accusé de sédition. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

M. Rabin envisage le démantèlement de colonies israéliennes dans les territoires occupés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Quelques heures après l'attentat contre un autobus qui, mercredi 13 avril, à Hadera, au nord de Tel-Aviv, avait coûté la vie à cinq Israéliens et à son auteur, et fait trente blessés (*le Monde* du 14 avril), le premier ministre, Itzhak Rabin, a demandé aux Israéliens de *«faire preuve de courage et de patience»*. *«Les intégristes du Hamas et du Jihad islamique sont arrivés à la conclusion qu'ils devaient frapper non seulement les colons des territoires, mais aussi les habitants d'Israël*, a-t-il souligné. *Ils ont compris que cela versait plus d'eau au moulin de la droite, opposée au processus de paix. Il ne faut pas tomber dans ce piège.»*

Affirmant *«ne pas se préoccuper des sondages sur sa popularité»*, Itzhak Rabin a saisi l'occasion pour s'en prendre aux colonies israéliennes dans les territoires occupés, ce qu'il s'était bien gardé jusqu'alors de faire dans des termes aussi explicites, même s'il avait laissé plus ou moins entendre ses intentions. *«Pour la paix, je suis prêt à évacuer des implantations»*, a-t-il dit, en faisant toutefois comprendre que ces évacuations ne pourraient se concevoir qu'en échange d'un accord définitif avec les Palestiniens et non pas dans la phase transitoire actuellement négociée.

Cette déclaration a d'autre part été interprétée par les commentateurs politiques comme un *«appel du pied»* au président syrien pour le convaincre de sa volonté de restituer le plateau du Golan en échange d'une *«vraie paix»*.

Quoi qu'il en soit, une semaine, après l'attentat à la voiture piégée qui avait coûté la vie à sept Israéliens, le mouvement islamiste Hamas a voulu de nouveau afficher sa détermination à venger les trente morts du Tombeau des patriarches, à Hébron. Un de ses porte-parole a confirmé, à Amman, qu'il s'agissait de *«la deuxième des cinq attaques que le groupe Ezzedine Al-Kassam, notre branche armée, s'est promis d'exécuter après la tuerie d'Hébron»*.

L'émotion est d'autant plus forte que les Israéliens comptaient sur la mesure de bouclage total imposée par le gouvernement après l'attentat d'Afula pour vivre des jours plus paisibles. *«Le bouclage ne permet pas de couper complètement Israël des territoires*, a admis M. Rabin. *C'est pourquoi j'ai donné l'ordre à l'armée de déployer ses soldats qui montaient la garde autour des colonies de peuplement tout le long de la ligne verte»* qui sépare l'Etat juif de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

En dépit des paroles apaisantes du premier ministre, des centaines de jeunes Israéliens se sont élancés dans les rues de Hadera au cri de *«Mort aux Arabes»* et *«Rabin assassin»*. *«Comment peut-on être à ce point sourd à la colère du peuple et à son opposition à ce processus pour une soi-disant paix?»*, a lancé un témoin de l'explosion.

Comme à l'accoutumée, le chef de la droite nationaliste, Benjamin Netanyahou, s'est hissé au sommet de la vague, et a exhorté le gouvernement *«à ne plus parlementer avec les assassins»*. Un de ses compagnons, ancien chef d'état-major de la guerre du Liban, le général de réserve Rafaël Eytan, n'a pas hésité à appeler la population à *«boycotter, jeudi, toutes les cérémonies officielles»* à l'occasion des fêtes de l'indépendance.

Les membres du gouvernement ont répliqué comme un seul homme à cette volée de critiques. Le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, a répété que la seule alternative à la poursuite du processus de paix, *«c'est l'intensification des attaques terroristes contre des civils innocents»*. *«Ils ne nous auront pas*, a lancé, de son côté, le vice-ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin. *Pour rien au monde, nous ne nous soumettrons au bon vouloir des intégristes en cessant de négocier avec l'OLP. Il faut donc serrer les dents et continuer»*. – *(Intérim.)*

Invité du Conseil de l'Europe à Strasbourg

M. Arafat déplore que «rien n'ait été fait» depuis l'accord de principe sur l'autonomie

STRASBOURG (Conseil de l'Europe)

de notre correspondant

Invité du Conseil de l'Europe, mercredi 13 avril, à Strasbourg, Yasser Arafat a déploré que *«rien n'ait été fait»* depuis la signature, le 13 septembre, à Washington, de la Déclaration de principe sur l'autonomie palestinienne. Il a invité la Communauté internationale, notamment les Etats-Unis et la Russie, les *«coparrains»* du processus de paix, à contraindre Israël à respecter ses engagements.

Au tout début de son intervention, le chef de l'OLP a évoqué le nouvel attentat revendiqué par le mouvement islamiste Hamas, qui, quelques heures plus tôt avait causé la mort de six Israéliens, à Hadéra, au nord de Tel-Aviv (*le Monde* du 14 avril). *«J'ai appris*, a déclaré M. Arafat, *qu'aujourd'hui avaient été commises des attaques contre des innocents israéliens. Toutes les forces extrémistes, des deux côtés, se sont lancées dans une escalade impossible à arrêter; ces exactions, ces attaques, ne visent que des innocents israéliens et palestiniens et ne servent qu'à frapper au cœur le processus de paix.»*

Face à l'insistance de plusieurs journalistes à vouloir lui faire condamner expressément les attentats anti-israéliens, Yasser Arafat a fini par perdre son sourire, rappelant les exactions commises par les colons juifs depuis huit mois. Quant à savoir comment contrer les extrémistes palestiniens, *«pour donner une réponse à ce sujet*, a-t-il répliqué, *je devrais être aujourd'hui, comme cela était prévu, à Jéricho»*.

Le retard pris dans la mise en application de la déclaration de Washington a permis, a dit le chef de l'OLP, *«à tous les extrémistes de se lancer dans une escalade fébrile et très grave»*. A son avis, le gouvernement d'Itzhak Rabin est seul responsable de cette situation car *«il a poursuivi sa politique de massacres, de détentions, de couvre-feu et d'isolement des villes, notamment celle de Jérusalem (...) et a continué à encourager les colons fanatiques qui commettent des meurtres et des agressions (...) avec la connivence de certaines unités de l'armée israélienne»*.

Pour autant, M. Arafat s'est refusé à remettre en cause les accords de Washington sur les implantations israéliennes dans les territoires occupés : *«Elles relèvent*, a-t-il dit, *de la responsabilité des autorités israéliennes pendant la période transitoire»*, tout en convenant que *«ces colonies de peuplement étaient un obstacle majeur sur la voie de la paix»*.

MARCEL SCOTTO

KOWEIT : remaniement gouvernemental. – Le chef du gouvernement koweïtien, le prince héritier cheikh Saad Al Abdallah Al Sabah, a remanié, mercredi 13 avril, son cabinet qui aura pour tâche d'appliquer un programme de relance économique. Cinq nouveaux ministres font leur entrée dans cette équipe qui ne compte qu'un seul islamiste, au lieu de trois auparavant, et au sein de laquelle la famille régnante conserve les postes-clefs des affaires étrangères, de l'intérieur, de la défense et de l'information. Le remplacement du ministre du pétrole par Abdel Mohsen Midaj, un député indépendant, a été qualifié de *«technique»*. – *(AFP.)*

EUROPE

Les efforts des médiateurs pour relancer le processus de paix en Bosnie

Le cessez-le-feu a été violé à Sarajevo

Tandis que les médiateurs internationaux multipliaient, mercredi 13 avril, leurs efforts pour sauver le processus de paix en Bosnie bloqué depuis l'offensive serbe contre l'enclave musulmane de Gorazde, les explosions d'obus se sont de nouveau fait entendre à Sarajevo. Il s'agit de la première violation sérieuse du cessez-le-feu signé le 9 février. Des tirs sporadiques d'armes lourdes se sont poursuivis pendant une partie de la nuit.

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

C'est à un véritable ballet diplomatique que les habitants de Sarajevo ont assisté mercredi 13 avril. Du matin au soir, les émissaires de Washington, de Moscou, de l'Union européenne et de l'ONU se sont succédé dans la capitale bosniaque pour faire le point sur la situation, alors que le processus de paix est dans l'impasse. Tous les médiateurs internationaux chargés du dossier étaient là, chacun ayant un rôle spécifique en fonction de ses «affinités» avec l'une ou l'autre des parties au conflit.

D'abord, Vitali Tchourkine, l'envoyé spécial du président russe Boris Eltsine, s'est chargé de la médiation entre la FORPRONU et les Serbes qui ont rompu leurs relations avec les Nations unies, qu'ils considèrent comme partie au conflit depuis les frappes aériennes de dimanche et lundi contre leurs positions à Gorazde.

Après avoir passé la nuit à Pale, dans le fief du leader serbe bosniaque Radovan Karadzic, il a rapporté mercredi à Sarajevo ce que les hauts responsables de la FORPRONU n'avaient pu entendre, la veille, les Serbes ayant fermé tous leurs postes de contrôle au personnel des Nations unies. Yasushi Akashi, représentant de Boutros Boutros-Ghali, et le chef de la FORPRONU, le général de Lapresle, ont, pour leur part, effectué une navette entre Sarajevo et Belgrade, où ils se sont entretenus avec le président serbe Slobodan Milosevic.

Longtemps absents de Bosnie, David Owen (UE) et Thorvald Stoltenberg (ONU), co-présidents de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, ont été reçus à Sarajevo par le président bosniaque Alija Izetbegovic. Puis, ils ont pu, eux, se rendre à Pale, où ils étaient attendus par M. Karadzic.

MM. Owen et Stoltenberg ont ainsi expliqué le but de leur mission : *«Nous sommes venus apporter notre aide et nous assurer que le processus de paix ne restera pas bloqué trop longtemps par ce qui se passe à Gorazde.»* Quant à l'émissaire spécial du président Bill Clinton, Charles Redman, il réside depuis une dizaine de jours dans la capitale bosniaque.

Redéploiement d'armes lourdes serbes

Parallèlement, on excluait mercredi dans les milieux de la FORPRONU à Sarajevo, toute possibilité de nouvelles frappes aériennes de l'OTAN pour obtenir le retrait des forces serbes de Gorazde. Les avions de l'Alliance atlantique continuent toutefois à survoler l'enclave musulmane afin de dissuader les Serbes de poursuivre leur avance sur la ville.

De son côté, le médiateur russe Vitali Tchourkine a été chargé d'arracher aux Serbes l'assurance qu'ils ne reprendraient pas leurs bombardements. *«Je pense avoir obtenu des Serbes un engagement qu'ils ne reprendraient pas les hostilités»*, a déclaré M. Tchourkine en quittant mercredi Sarajevo. Dans la journée, la situation s'était *«apaisée»* dans l'enclave, selon la FORPRONU, qui a néanmoins fait état de combats sur les hauteurs au sud-est de la ville assiégée. La radio bosniaque a, pour sa part, affirmé que les quartiers de Gorazde situés sur la rive droite de la Drina étaient soumis à un feu nourri de mortiers.

Loin d'être intimidés par l'offensive diplomatique de mercredi, les Serbes continuent à retenir en otage une bonne partie des «casques bleus» déployés en Bosnie. Ces mesures de rétorsion qu'ils ont prises à la suite de frappes de l'OTAN ont posé de graves problèmes à la FORPRONU pour surveiller la zone d'exclusion autour de Sarajevo. Dans la journée, des soldats serbes ont tenté de reprendre des armes lourdes placées sous la surveillance des «casques bleus» à Krivoglavci, au nord-ouest de la capitale.

Si leur action a été arrêtée sur l'ordre de leurs chefs, d'autres pièces d'artillerie ont été redéployées sur les hauteurs de Sarajevo. Un char serbe a notamment ouvert le feu en fin de journée sur le sud de la ville.

Selon un officier supérieur de la FORPRONU, un soldat bosniaque a été blessé et trois roquettes sont tombées près du bataillon français qui est stationné entre les lignes serbes et bosniaques. De nouvelles détonations, suivies de rafales de mitrailleuses, se sont fait entendre dans le même quartier, après 20 heures. Au même moment, des balles traçantes frappaient l'hôtel Holiday Inn, situé à quelque 400 mètres de la ligne de front. La FORPRONU, toujours en «alerte jaune», s'inquiète de ce regain de tension à Sarajevo.

FLORENCE HARTMANN

Les conflits de la Grèce avec ses voisins

La Commission européenne presse Athènes de lever l'embargo imposé à la Macédoine

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

La Commission européenne exerce une pression accrue sur la Grèce pour l'amener à lever l'embargo que celle-ci a imposé à la République de Macédoine : elle a décidé, mercredi 13 avril, de porter le litige devant la Cour européenne de justice de Luxembourg. Elle lui demande de condamner l'action d'Athènes et de lui imposer une levée de l'embargo.

La Commission avait, la semaine passée, annoncé son intention de déposer un recours contre la Grèce; elle est passée à l'acte après avoir constaté que des pourparlers ne s'étaient pas noués entre Athènes et Skopje. Son objectif est certainement moins de faire condamner la Grèce que d'obtenir un apaisement de ce litige qui préoccupe les autres membres de l'Union européenne.

A condition de consentir un minimum d'effort, le blocage actuel devrait pouvoir être surmonté : Skopje assure être prêt à *négocier sur les trois dossiers litigieux* – le nom de la République, son drapeau et certains passages de sa Constitution – dès lors que la Grèce aura levé l'embargo. Les Grecs, de leur côté, expliquent qu'ils veulent bien négocier, mais réclament au préalable un geste de bonne volonté (par exemple, l'abandon du «soleil de Virgina», un symbole de la dynastie macédonienne antique, comme emblème figurant sur le drapeau de la nouvelle République) avant de rouvrir leurs frontières et de permettre l'approvisionnement normal, par le port de Salonique, de Skopje.

Lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze qui se tiendra lundi à Luxembourg, on peut s'attendre que les partenaires de la Grèce plaident une fois de plus dans le même sens que la Commission. Ils y seront d'autant plus enclins *que le regain de tension en Bosnie* et les incidents provoqués par des éléments grecs plus ou moins contrôlés en Albanie témoignent de la persistance d'un grave danger de déstabilisation dans l'ensemble des Balkans.

Cependant, la pression exercée sur la Grèce demeure modérée : il faudra probablement plusieurs semaines avant que la Cour ne se prononce. Tout en déplorant l'action des Grecs, considérée comme irrationnelle et répondant à une menace inexistante, les institutions de l'Union, sachant que ce sentiment d'inquiétude est largement partagé dans le pays, ne croient pas judicieux de placer le gouvernement grec dans la situation de perdre la face.

PHILIPPE LEMAITRE

Tirana accuse l'armée grecque d'être directement impliquée dans l'attaque d'une caserne albanaise

Les autorités albanaises ont affirmé, mercredi 13 avril, détenir la preuve que l'attaque contre une caserne albanaise, qui a fait deux morts dimanche 10 avril dans le sud du pays, avait été menée par des hommes des forces spéciales grecques. Elles ont exigé que la Grèce réduise de dix à six le nombre de ses diplomates en Albanie. De son côté, le ministre grec des affaires étrangères, Carolos Papoulias, a conseillé à Tirana de ne pas envenimer la situation, rappelant que des milliers d'Albanais vivent en situation irrégulière en Grèce.

Devant les attachés militaires étrangers en poste à Tirana, les autorités albanaises ont montré ce qu'elles ont présenté comme les preuves d'*«une attaque terroriste organisée et perpétrée par des forces spéciales grecques»*. Pour sa part, la Grèce rejette toute responsabilité dans l'opération menée par six ou sept hommes en uniforme de l'armée grecque et renvendiquée par un mouvement ultranationaliste grec, le Front de libération de l'Epire du nord. *«Nous sommes parvenus à la conclusion formelle que cet acte terroriste a été organisé, dirigé et perpétré par des forces spéciales de l'armée grecque*, a déclaré un officiel du ministère albanais de l'intérieur, le colonel Aqim Shehu ; *la manière dont il a été mené, les armes utilisées, la cible choisie, les hommes qui l'ont accompli, l'heure et le déroulement sont caractéristiques d'unités spécialisées.»* – *(Reuter, AFP.)*

La France pousse le Conseil de sécurité à voter une nouvelle résolution

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

La France a officiellement présenté, mercredi *13 avril*, au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution appelant Américains et Russes à s'engager pleinement dans la recherche de la paix dans les Balkans. Ce projet, qui se réfère au chapitre 7 de la Charte des Nations unies, rendant son application obligatoire, fait l'objet de consultations entre les cinq membres permanents.

Le texte français *«exige»* le retrait des forces serbes sur des positions qui ne menacent pas le statut de «zone de sécurité» de Gorazde, et que les parties cessent toute activité militaire à l'intérieur de toutes les «zones de sécurité». Il demande également au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali de prendre les mesures nécessaire pour que les «casque bleus» soient en mesure de contrôler le respect du cessez-le-feu.

Il exige, en outre, que soit assurée la liberté de mouvement de la FORPRONU – selon le porte-parole du secrétaire général, les observateurs des Nations unies à Gorazde ainsi qu'à Banja-Luka (fief serbe) sont littéralement en résidence surveillée. Bien que l'envoi de forces de l'ONU ne soit pas spécifiquement mentionné dans la résolution, les diplomates estiment que des «casques bleus» devraient être déployés à Gorazde pour assurer le désengagement des forces en présence.

Le projet français traite aussi de l'ensemble des conflits dans l'ex-Yougoslavie, approuvant notamment l'accord croato-musulman signé sous l'égide de Washington ainsi que la trêve conclue entre le gouvernement croate et les sécessionnistes serbes de Krajina (territoire de Croatie sous contrôle des forces serbes). Le texte demande enfin que les Etats-Unis et la Russie s'impliquent plus activement, tout en rappelant que les parties en conflit en Bosnie ont déjà reconnu comme base de règlement global le plan d'action de l'Union européenne.

AFSANÉ BASSIR POUR

UKRAINE

Les communistes et la «gauche» ont remporté un tiers des sièges aux élections législatives

Pas de majorité réformiste claire, poids accru des nostalgiques de l'ordre ancien, oppositions régionales plus fortes que jamais : c'est le principal enseignement à tirer des premières élections législatives libres en Ukraine, le 27 mars et le 10 avril, qui ont donné un tiers des sièges aux partis dits «de gauche» et un peu moins aux formations «démocrates-nationalistes».

MOSCOU

de notre correspondant

Le miracle – que personne d'ailleurs n'attendait – n'a pas eu lieu : les élections législatives n'ont pas permis de dégager une majorité cohérente susceptible de tirer l'Ukraine de l'ornière dans laquelle elle s'est enfoncée. Les résultats, désormais officiels, du second tour confirment la tendance observée dès le premier : le Parti communiste, avec 25 % des élus, arrive largement en tête et, au total, les formations dites «de gauche», qui ont recueilli l'essentiel de leurs voix dans l'est industriel et russophone du pays, détiendront environ un tiers des sièges au Parlement.

En face, même si l'on additionne, de manière assez artificielle, les démocrates-natio-nalistes-réformateurs – héritiers des militants de l'indépendance – aux nationalistes extrémistes, désormais légitimés par l'élection, on ne parvient qu'à une centaine de sièges, soit un peu moins d'un tiers des élus. Leur base électorale est, plus que jamais, dans l'Ouest. Le reste est constitué d'un marais où se mêlent candidats indépendants, souvent décrits comme représentants du «parti du pouvoir», et centristes divers, y compris un certain nombre de proches du président Kravtchouk, qui a, en quelque sorte, sauvé les meubles.

Pas de majorité réformiste claire, *poids accru des nostalgiques de* l'ordre ancien, oppositions régionales plus fortes que jamais : il est tentant d'en conclure que ces «premières élections parlementaires libres» n'ont fait que rapprocher l'Ukraine de la catastrophe que lui prédit un nombre croissant d'observateurs, tout particulièrement en Occident : effondrement économique total, démembrement, guerre civile, perte de l'indépendance...

L'un des représentants du camp des «vainqueurs» (relatifs), Oleksandr Moroz, dirigeant du Parti socialiste, tire lui-même un bilan assez noir de ces élections, *«qui ont illustré les tendances négatives, et même dangereuses, qui se développent dans notre société»*. M. Tchornovil, figure de proue du mouvement indépendantiste Roukh, souligne que le nouveau Parlement (très largement renouvelé, puisque seuls 57 anciens députés ont retrouvé leur siège) *«ne sera pas meilleur que le précédent»*.

Pour limiter les dégâts, il a appelé à une alliance entre sa formation – qui n'a réuni qu'une vingtaine de sièges – et les autres groupes *«nationaux-démocratiques»* qui veulent défendre l'existence de *«l'Etat ukrainien»*. Cela ne l'a pas empêché d'engager une polémique avec ces alliés putatifs, accusés d'avoir provoqué l'échec du camp réformateur. D'autres bordées de reproches ont été échangées entre le premier ministre, M. Zviaguilsky, proche de M. Kravtchouk, et l'ancien premier ministre, Leonid Koutchma, représentant de la grande industrie de l'Est, qui apparaît comme l'un des candidats sérieux à la présidence, et lui aussi «centriste».

Une classe politique indolente

Tout cela augure bien mal d'une entente autour d'une politique commune car, avant même que le nouveau Parlement ne se réunisse (peut-être pas avant la mi-mai), le monde politique ukrainien va être plongé dans une nouvelle bataille : celle de l'élection présidentielle, prévue pour le 26 juin. M. Kravtchouk souhaite certes en reporter l'échéance, et fait valoir, comme d'ailleurs M. Koutchma, qu'il convient d'abord de définir les pouvoirs du futur chef de l'Etat avant de l'élire. En tout cas, ceux qui espèrent encore une sorte de «sursaut national», le choix d'une politique conséquente, devront encore attendre. Le «pire» risque-t-il de survenir d'ici là, prenant de vitesse une classe politique indolente? A ceux qui estiment que l'Ukraine indépendante est dès à présent à l'agonie, ces élections devraient aussi apporter quelques motifs de réflexion : d'abord, et contrairement à bien des prévisions, les Ukrainiens sont allés aux urnes en plus grand nombre que les Russes en décembre dernier. Ensuite, on aurait tort de croire que tous ceux qui, dans l'Est russophone en particulier, ont voté «à gauche» sont partisans d'un retour dans le giron russe, ou même que les dirigeants de gauche ne rêvent que de planification et d'économie dirigée.

Comme en Russie, communistes, socialistes et extrême droite ont recueilli une bonne part du vote protestataire d'une population soumise à des conditions d'existence souvent très dures. L'étonnant est plutôt que cette vague de mécontentement n'ait pas tout submergé. Les élections, certes, n'ont rien résolu et l'Ukraine reste un pays gravement malade.

JAN KRAUZE

EN BREF

ALLEMAGNE : le Parlement du Brandebourg renonce à s'auto-dissoudre. – Le Parlement du Brandebourg, dans l'ex-Allemagne de l'Est, a renoncé à s'auto-dissoudre, mercredi 13 avril. Le 23 mars, les principaux partis du Land qui entoure Berlin *s'étaient prononcés* pour des élections anticipées après l'éclatement de la coalition au pouvoir à Potsdam (*le Monde* du 26 mars). Celui-ci avait été provoqué par la controverse sur les relations passées du ministre-président social-démocrate, Manfred Stolpe, avec la Stasi, la police secrète de l'ex-RDA. – *(AFP.)*

Ouverture du procès de quatre jeunes, accusés d'avoir tué cinq Turques à Solingen. – Le procès des quatre auteurs présumés d'un incendie criminel raciste, qui avait coûté la vie à cinq Turques en mai 1993 à Solingen et suscité une vive émotion, s'est ouvert, mercredi 13 avril, à Düsseldorf. Les jeunes, âgés de seize à vingt-quatre ans, ont agi par haine des étrangers, selon l'acte d'accusation. Ils comparaissent pour meurtres, tentatives de meurtres et incendie criminel aggravé. – *(AFP.)*

BULGARIE : nouvelle hospitalisation du premier ministre. – Le premier ministre, Luben Berov, a de nouveau été hospitalisé, mardi 12 avril, cinq jours après la fin d'un premier séjour de près d'un mois à l'hôpital pour y subir une opération du cœur, a-t-on annoncé de source officielle. Les médecins craignent que M. Berov, qui a déjà subi quatre pontages coronariens, ne souffre d'un hépatite virale. Cette nouvelle hospitalisation survient alors que le gouvernement centriste est violemment critiqué par toutes les forces politiques et par le président Jeliou Jelev, qui l'accusent d'*«inefficacité»*. – *(AFP.)*

ESPAGNE : un militant socialiste aurait utilisé le nom d'un responsable de son parti pour toucher des pots-de-vin. – La police espagnole a indiqué, mercredi 13 avril, qu'elle soupçonnait un militant du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), José Ramon de la Torre, d'avoir extorqué des pots-de-vin à différentes entreprises en prétendant agir au nom d'un haut responsable du parti, Txiki Benegas. Le militant indélicat aurait touché plusieurs milliards de pesetas (plusieurs dizaines de millions de francs). M. Benegas a demandé l'ouverture d'une enquête. – *(AFP.)*

ITALIE : dix-neuf mandats d'arrêt dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du juge Falcone. – Le parquet de Caltanissetta, en Sicile, a lancé, mardi 12 avril, dix-neuf mandats d'arrêt contre des membres de la *«Coupole»*, la direction de la mafia sicilienne, soupçonnés d'avoir commandité le meurtre du juge Falcone en mai 1992. L'un des inculpés a été arrêté le jour même. Sept autres sont en fuite, notamment Bernardo Provenzano, considéré comme le nouveau chef de la Mafia depuis l'arrestation, en janvier 1993, de Toto Riina. Les onze autres mandats ont été notifiés à des *mafiosi* déjà emprisonnés. – *(AFP.)*

POLOGNE : M. Walesa approuve le budget. – Le président Lech Walesa a promulgué, mardi 12 avril, le budget pour 1994, après avoir menacé à plusieurs reprises de ne pas approuver ce texte présenté par le gouvernement de gauche. Ce feu vert intervient deux jours avant que le Club de Paris ne décide si la Pologne a rempli les conditions pour une réduction de 50 % de sa dette envers les créanciers institutionnels. Le budget, qui prévoit un déficit de 4,1 % du PNB, table sur une poursuite de la croissance de 4,5 % en 1994 et sur une inflation de 23 %. – *(AP.)*

ASIE

JAPON

M. Hata devrait succéder à M. Hosokawa à la tête du gouvernement

TOKYO

de notre correspondant

Alors que ces derniers jours la coalition gouvernementale semblait destinée à éclater, tant était vive la bataille pour la succession de Morihiro Hosokawa, elle paraissait, mercredi 13 avril, se ressouder sur un candidat de compromis : le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Tsutomu Hata. *«Le choix de M. Hata est certain»*, titrait le quotidien *Asahi*. M. Hata, qui a quitté Tokyo pour Marrakech pour la signature des accords du Cycle de l'Uruguay, pourrait être désigné dès lundi prochain par la Diète.

Depuis la démission de M. Hosokawa, les clivages entre les deux grands courants de la coalition se sont fortement accentués. Face au bloc conservateur formé par le Parti de la renaissance (PR) de M. Hata et le Komeito (bouddhiste), qui rallie une fraction du mouvement de M. Hosokawa, le Nouveau Parti du Japon (NPJ), se dessine une force qui ne présente pas la même cohérence «idéologique», composée des socialistes, des sociaux-démocrates et du Parti pionnier (PP).

Afin de former un cabinet plus homogène sur la base d'une coalition renouvelée, le PR et le Komeito avaient fait des ouvertures en direction de l'aile droite du Parti libéral-démocrate (PLD). Michio Watanabe, ancien ministre des affaires étrangères et chef de l'un des clans du Parti conservateur, était apparu en début de semaine comme un successeur possible de M. Hosokawa. Sa tentative de rassembler un nombre suffisant de membres du PLD ayant échoué, le PR et le Komeito se sont repliés sur M. Hata. Les manœuvres de M. Watanabe ont en revanche accru la confusion au sein du PLD. L'un des chefs de la «dissidence» au sein du PLD qui, au printemps dernier, s'était traduit par une scission, M. Hata paraissait le successeur naturel de M. Hosokawa. Mais les socialistes n'en voulaient pas, estimant à juste titre qu'il ne serait que le prête-nom de l'homme fort des coulisses de la politique, Ichiro Ozawa, secrétaire général du PR.

La place du pays dans le monde

L'intervention du président de la confédération syndicale Rengo, M. Yamanishi, a eu raison de leurs états d'âme en tranchant en faveur du maintien de la coalition : la plupart des députés du PSJ, qui dépendent des syndicats pour leur élection, se sont rangés à l'«avis» de Rengo. La crise aura au moins eu le mérite de clarifier les enjeux politiques que les guerres «picrocholines» que se livrent les forces en présence font parfois perdre de vue.

Il se confirme que la question sur laquelle se divisent les deux camps qui se partagent l'échiquier politique est la place du Japon dans le monde. L'accent mis dans le programme annoncé lundi par le président du PP, Masayoshi Takemura, actuel porte-parole du gouvernement, sur le respect de la Constitution et le refus de faire du Japon une puissance militaire est révélatrice d'une volonté de se démarquer de ceux pour qui le temps des tabous est dépassé.

L'échec de la tentative de former un gouvernement plus homogène incite à penser que le cabinet de M. Hata aura essentiellement une fonction de transition. Son rôle consistera à faire adopter le budget et à procéder au redécoupage électoral.

PHILIPPE PONS

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

TEMPS LIBRE

La jeunesse vietnamienne a oublié la guerre

Pour les nouvelles générations saïgonnaises, qui tentent de survivre dans un monde nouveau, «Ho Chi Minh, c'était autrefois»

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

«La guerre... Quelle guerre?» Loan ne comprend pas. Les Français, les Américains, le Cambodge... *«Ah oui.... mais c'était autrefois.»* Loan continue de ranger les cinq petites tables et les vingt tabourets qu'elle avait installés à l'aube sur son bout de trottoir du centre de Ho-Chi-Minh-Ville. La nuit tombe. Toute la journée, elle a vendu son café tandis que la voisine, une associée, servait des soupes à leurs clients communs. La nuit tombe. La recette est honnête : plus de 200 000 dongs, soit 130 francs.

Une fois qu'elle aura payé aux policiers la «location» de son bout de trottoir et le commerçant dans le magasin duquel elle range son matériel la nuit, pour éviter les vols, et mis de côté l'argent pour acheter le café et la barre de glace du lendemain, il lui restera près de 150 000 dongs. *«Une recette correcte»*, constate-t-elle, avant de passer à autre chose. Elle est pressée de rentrer chez elle. Remettre la recette à la mère, prendre une douche, avaler un bol de riz et, avant de se coucher, aller s'exercer au karaoke, son passe-temps favori, en compagnie de ses cousines qui habitent à deux pas de chez elle. A Khanh-Hoi, IVe arrondissement de la ville, un quartier qui longe le port et dont les ruelles grouillent de monde. Loan aime l'animation, le bruit. Elle déborde de vitalité.

En rentrant chez elle en cyclo-pousse, elle passe devant le Mausolée Ho Chi Minh, juste avant le port. *«Le grand-oncle Ho»*, dit-elle comme d'une légende. Un communiste? *«Ah bon»*, répond-elle. En fait, elle n'en sait rien. *«C'était autrefois»*, répète-t-elle. Loan, dix-neuf ans, est donc née *«à la libération»*, en 1975. Son père, sous-officier, a été tué sur le front cambodgien en 1985. On n'a jamais rapatrié son corps. La famille ignore même la date exacte de sa mort, mais une photo, déjà jaunie, de l'homme en uniforme est placée sur l'autel des ancêtres. On le nourrit régulièrement de fruits. *«Et d'un petit verre d'alcool de riz, la mère dit qu'il aimait bien»*, explique Loan. Il y a eu deux autres enfants, deux garçons.

L'aîné, dix-sept ans, fait des études de tailleur, à l'exemple du fils de la voisine, Minh, qui a déjà une bonne petite clientèle à demeure. *«25 000 dongs par chemise et 50 000 par pantalon, tissu compris»*, résume Loan, d'un air approbateur. Le dernier, quatorze ans, va à l'école. *«Il ira jusqu'au bout, jusqu'au bac. Si j'ai les moyens, il apprendra après l'ordinateur.»* En faire un informaticien, c'est ce qu'a décidé Loan.

«Les petits mangent à leur faim»

La mère, qui s'occupe de la maisonnée pendant que sa fille vend du café et qui n'y entend rien, approuve. Loan économise déjà assez d'argent pour payer l'apprentissage du futur tailleur, 300 000 dongs par an pendant trois ans. Ensuite, il faudra lui acheter une machine à coudre. La famille fera encore mieux avec le dernier.

«Depuis deux ou trois ans, explique Loan, *les gens consomment davantage, on s'en tire mieux, les petits mangent à leur faim, je peux les habiller avec l'aide de Minh.»* La maison, qui tient du taudis, ne compte qu'une grande pièce avec, derrière un rideau, un coin toilettes où l'on a placé une jarre pour la douche et un coin cuisine, un foyer à charbon. La mère et les deux fils couchent sur l'unique bas-flanc où l'on mange sur une natte, accroupis et en rond. Loan dort dans un hamac. La table est réservée aux devoirs du dernier et aux visiteurs de marque.

Signe de première aisance, Loan a offert à ses deux frères leur premier lecteur de cassettes. L'aîné des garçons rêve d'une moto d'occasion. *«Il attendra encore un peu»*, dit la mère, qui ne partage le secret de ses économies qu'avec sa fille.

La vieille ne le dit pas, mais elle souhaiterait d'abord acheter un téléviseur. Loan s'est offert, pour sa part, son premier bijou : un bracelet d'un *chi* d'or, soit environ 250 francs. Une petite fortune. La mère n'a pas bronché.

Les deux cinquièmes des soixante-treize millions de Vietnamiens ont quinze ans et moins. Les statisticiens pensaient, voilà deux ans encore, que le rythme d'expansion démographique était tombé à 1,7 %. Ils ont récemment déchanté en constatant qu'il était encore de 2,3 % et que le pays comptera, dans la meilleure des hypothèses, 80 millions d'habitants en l'an 2000 et 96 millions en 2014.

Un million de jeunes âgés de dix-huit ans se présentent chaque année sur le marché du travail. Ceux-là sont déjà nés *«après la libération»*. Même ceux, très nombreux, qui ne trouvent pas d'emploi voient déjà, autour d'eux, des occasions se dessiner. Un beau jour, se disent-ils, ce sera mon tour.

Victime de la guerre? Loan ne comprend toujours pas la question. Elle n'a fréquenté l'école que pendant cinq ans. Puis elle s'est occupée de ses petits frères à la maison pendant que la mère vendait des œufs couvés sur les marchés. Après, la mère vieillissant prématurément, Loan est devenue servante : elle vendait le café des autres. *«La période la plus dure, on ne mangeait jamais à sa faim»*, prononce-t-elle comme un constat. Enfin, elle a réussi à se mettre à son compte, en empruntant auprès de la grande famille de quoi acheter le foyer, la cafetière, les petites tables et les tabourets.

La vie est devenue «heureuse»

Si son père n'avait pas été tué au Cambodge, elle aurait peut-être pu poursuivre ses études, se ménager un avenir plus encourageant. Elle ne se pose même pas la question.

En bonne aînée, elle a échafaudé son plan de bataille, bien pratique. *«Je ne me marierai que le jour où les deux petits auront réussi. Je suis prête à attendre le temps qu'il faudra.»* A ses yeux, la vie est devenue *«heureuse»*. Comme une bonne partie de la grande famille vit dans la même ruelle, la maison est souvent pleine et, quand elle ne l'est pas, il y a du monde, donc du bruit, chez les cousins. Il y a toujours un nourrisson à prendre dans les bras ou un petit à qui flanquer une taloche. Et, selon la coutume, ceux qui sont présents à l'heure du repas peuvent s'attabler. On n'a plus à attendre, honteusement, le départ d'un visiteur pour manger. Ou, ce qui était encore plus *«triste»*, voilà trois ans, de dire aux cousins de rentrer dîner chez eux.

La génération des grands-parents ne parvient pas toujours à cacher l'amertume d'une vie bouleversée par les guerres. Celle des parents est marquée : elle a fait la guerre, contre ou avec les Américains. *«Moi, j'étais soldat de Thieu; en face, il y avait les bo doi»*, rappelle, d'un sourire las, Kiet, cinquante ans, qui aimerait bien jouir de ce qu'il considère comme son grand-âge au lieu de travailler sur les chantiers navals. Nguyen Van Thieu était président à Saïgon et les *bo doi* étaient les soldats du Nord. Son fils, Khanh, vingt ans, serveur dans un grand restaurant du centre, a décidé de lui offrir le plus tôt possible cette retraite. Pendant ses heures de liberté, il prend des cours d'anglais pour être promu réceptionniste. *«Dans deux ans,* calcule-t-il déjà, *mon père pourra se reposer.»* Tout en écoutant avec respect leurs aînés et leurs parents, les jeunes ne s'arrêtent guère à ces histoires d'*«autrefois»*.

Sur les courts de tennis récemment refaits du Cercle de la jeunesse communiste, l'ancien Saïgon Tennis Club, les jeunes issus de familles aisées se prennent tous pour des Michael Chang en herbe. Comme les enfants de leur âge en France ou aux Etats-Unis. Leurs aînés, ceux qui ont déjà la trentaine, à Hanoï comme à Ho-Chi-Minh-Ville, cherchent déjà les moyens de s'enrichir davantage. *«Puisqu'on nous dit qu'il faut faire des profits»*, explique un jeune Hanoïen qui vient de reprendre le commerce de tissus de la famille.

Loan, pour sa part, estime avoir déjà accompli un bon bout du chemin. Quand elle ressort de sa douche, toute propre, il y a déjà six personnes assises sur le bas-flanc autour du dîner : du riz, du poisson séché, des légumes.

Sans compter le dernier-né de la famille, une petite nièce, la fille du frère cadet de sa mère. Les deux garçons lui font faire des *lai* (courbettes), tout le monde éclate de rire, la vieille la première. Loan peut même se permettre d'offrir une bière à l'invité. Pour le moment, elle se dit *«heureuse»* et cela lui suffit.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

Les journalistes rappelés à l'ordre

Le Quotidien du peuple a très sévèrement critiqué, mercredi 13 avril, les journalistes qui ne respectent pas la ligne du Parti communiste et ceux qui *«vénèrent l'argent»*. Dans un commentaire intitulé «Vigilance dans la presse», l'organe du PCC a indiqué que *«les journalistes doivent rester fidèles au principe de servir le peuple et le socialisme et doivent travailler avec ardeur en menant une vie simple»*. Ce rappel à l'ordre intervient au lendemain de la condamnation de deux journalistes chinois à six et sept ans de prison pour avoir accepté des pots-de-vin dans le scandale financier de la compagnie Great Wall, dont le président a été exécuté lundi. Un autre journaliste travaillant pour un quotidien de Hongkong a été condamné à douze ans de détention pour *«divulgation de secrets d'Etat»*. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD : nouvelle mise en garde de l'AIEA. – L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a adressé, mercredi 13 avril, une nouvelle mise en garde à la Corée du Nord, menaçant de demander au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des sanctions si Pyongyang continue à refuser l'inspection complète de ses sites nucléaires. D'autre part, le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, a déclaré jeudi à un journal japonais que Pyongyang était en train de prendre *«une direction positive»* à la suite de l'appel récemment lancé par le Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

INDE

Plus de trente morts lors de violences politiques

Une trentaine de personnes sont mortes ces dernières heures en trois points de l'Inde du fait de violences politiques. Au Cachemire, quatorze séparatistes musulmans et trois civils ont été tués, mercredi 13 avril. Selon des habitants, deux militants sont morts alors qu'ils étaient détenus par les forces de sécurité, ce qui a provoqué des protestations à Nourabad, au nord de l'Etat. La police a assuré que ces personnes avaient été tuées lors d'échanges armés. Les douze autres militants ont péri lors d'accrochages. La police a aussi déclaré que trois civils avaient été tués par des séparatistes.

En Assam (Nord-Est), quatre maoïstes du Front uni de libération (ULFA) ont été tués mercredi lors d'une opération conjointe des forces de sécurité des frontières (BSF) et de la police, ont indiqué des responsables locaux.

Au Bihar (Centre-Est), un policier et onze militants du Centre communiste maoïste (MCC) ont été tués dans un village proche de la ville sainte bouddhiste de Gaya. La police avait lancé une opération à la suite d'affrontements entre MCC et groupes rivaux. Les maoïstes luttent contre les propriétaires terriens, dont beaucoup entretiennent des milices privées. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

GUATEMALA

Folles rumeurs sur des rapts d'enfants

Depuis plusieurs mois courait le bruit que des Américains enlevaient des enfants, dans le cadre d'un réseau illégal d'adoption. Puis la rumeur s'est amplifiée : on a prétendu que certains des enfants kidnappés étaient tués à leur arrivée aux Etats-Unis et que leurs organes étaient revendus pour être transplantés. A partir de ces allégations, un vent de folie a commencé à souffler au Guatemala, donnant lieu à plusieurs incidents violents, dans un contexte de grande instabilité politique.

Tout a commencé le 8 mars, dans le village de Santa-Lucia-Cotzumalguapa, au sud du pays. Accusée d'avoir enlevé un enfant, une touriste américaine du Nouveau-Mexique aurait été lynchée si les autorités ne l'avaient pas rapidement transférée dans la ville voisine : des villageois en colère ont mis à sac le commissariat local, après avoir constaté que la jeune femme n'y était plus. Elle a été relâchée faute de preuves. Dix jours plus tard, un vulcanologue suisse, Thierry Stéphane, a été légèrement blessé par une autre foule qui accusait le groupe de scientifiques avec lequel il travaillait sur les pentes du volcan Acatenango, dans la province de Chimaltenango, d'être mêlé à des rapt d'enfants.

Le dernier incident en date est le plus grave : la victime, une quinquagénaire américaine, était toujours dans le coma, mercredi 13 avril, deux semaines après avoir été lynchée par une foule de plus d'une centaine de personnes, qui lui ont fracturé le crâne et les deux bras. Cette touriste venue de l'Alaska, June Weinstock, avait eu le «tort» de prendre des photographies d'enfants dans le village de San-Cristobal-de-Verapaz, dans la province d'Alta-Verapaz, au moment où une mère affolée constatait la disparition de son enfant, réapparu plus tard. Entre-temps, Mme Weinstock, poursuivie par les habitants armés de machettes, de pierres et de bâtons, trouva refuge dans le bureau d'un juge municipal. En dépit des appels au calme de l'évêque, Mgr Gerardo Flores Reyes, l'édifice fut incendié. Sauvée par les pompiers, Mme Weinstock fut transportée à l'hôpital de la ville de Coban.

Une campagne orchestrée?

Les Etats-Unis déconseillent, depuis fin mars, à leurs ressortissants de se rendre dans ce pays, et ont rappelé de la capitale guatémaltèque plus de deux cents volontaires des Peace Corps dispersés dans les provinces. Nul autre pays n'a pris jusqu'à présent de semblables mesures.

L'inquiétude continue cependant de grandir au sein de la communauté américaine du Guatemala. La fillette d'un homme d'affaires américain a été enlevée lundi dans le sud de la capitale.

Des hommes ont fait irruption dans le bus scolaire qu'elle avait emprunté et l'ont emmenée. Le président Ramon de Leon a rejeté le lendemain la responsabilité de tous ces actes sur de mystérieux groupes *«ayant intérêt à troubler les bonnes relations établies entre les Etats-Unis et le Guatemala»*. Désigné en juin 1993 par le Parlement après la tentative ratée de «coup d'Etat civil» de son prédécesseur, Jorge Serrano, M. de Leon a récemment obtenu de la guérilla un premier accord au chapitre des droits de l'homme, qui prévoit notamment l'envoi d'une mission d'enquête internationale. Le président de la Cour constitutionnelle, qui avait déclaré illégales les manœuvres de M. Serrano, a été assassiné par un commando le 1er avril. Dans ce cas, comme dans d'autres tentatives de meurtre de personnalités politiques, les auteurs n'ont pas été identifiés.

Les rumeurs sur les enlèvements d'enfants et les attentats récents participent-ils d'une même campagne orchestrée pour déstabiliser un président fragile, hésitant entre des mesures radicales et des compromis dans sa lutte proclamée contre la corruption? Si oui, à qui profiteraient ces manœuvres? Les réponses à ces questions restent nébuleuses.

Renonçant à décréter l'état d'urgence, M. de Leon a chargé lundi l'armée d'assurer la sécurité dans le pays. Et il a fait promptement effacer près de l'aéroport notamment les graffitis qui proclamaient que *«les gringos enlèvent les enfants»*.

MARTINE JACOT

Un entretien avec le secrétaire national du Parti communiste

Robert Hue : remédier au divorce entre société et politique

Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, a pris son bâton de pèlerin pour expliquer en quoi consiste sa proposition de « pacte unitaire pour le progrès », ratifiée, le 6 avril, par le comité national du PCF. Dans un entretien au « Monde », il invite les citoyens à faire pression sur les forces démocratiques pour remédier au « divorce entre société et politique ».

■ RÉACTIONS. Du Parti socialiste à la Ligue communiste révolutionnaire, les partis de gauche apprécient la proposition communiste. Mais tous s'interrogent sur sa portée, son contenu et sur la capacité du nouveau secrétaire national à *convaincre l'appareil du parti de sortir de son isolement.*

« Après la fausse sortie de Georges Marchais et l'accession de certains de ses proches au bureau national, lors du vingt-huitième congrès du Parti communiste, on a pu penser que vous ne seriez qu'un rénovateur placé sous haute surveillance. Deux mois et demi plus tard, qu'en est-il ? Etes-vous un homme libre au sein de la direction du PCF ?

– Je suis un homme totalement libre. J'avais dit au congrès que je ne serais sous la tutelle de personne, que j'assumerai pleinement les responsabilités qui m'ont été confiées ; c'est bien ce qui se passe. Mon mandat est clair : il s'agit de mettre en œuvre la politique décidée par les communistes au vingt-huitième congrès. Je m'efforce d'animer un travail d'équipe, à la direction du parti, et je veux vous rappeler que c'est à ma demande que Georges Marchais a accepté d'y demeurer.

– On peut tout de même penser que prendre la succession d'une personnalité telle que Georges Marchais suppose un temps d'adaptation et, peut-être, un rééquilibrage au sein de la direction de votre parti ?

– Georges Marchais est une personnalité marquante et lui succéder n'est pas chose facile. Chacun agit en fonction de sa personnalité, et je ne vis pas mes nouvelles fonctions de secrétaire national comme une contrainte. Je suis évidemment en plein accord avec la politique décidée à notre congrès, elle me va bien, et je m'efforce de la faire vivre de la façon la plus inventive et la plus créatrice possible. Les deux premiers mois de mon action à la direction du Parti communiste sont marqués par cette volonté.

» Quand Georges Marchais parle, on dit que c'est pour me tenir sous tutelle, et quand il ne parle pas, on dit qu'il est en désaccord avec moi... J'avoue que je continue de buter sur cette question : comment faire pour vous convaincre qu'il n'y a pas de désaccord entre nous ?

– Votre proposition de pacte unitaire pour le progrès est apparue, précisément, comme une initiative personnelle, présentée au débotté, au beau milieu d'une réunion du comité national. Très concrètement, comment cela s'est-il passé ?

– D'abord, rappelons que le choix stratégique était inscrit dans les textes du 28e congrès. Ensuite, l'idée de proposer une démarche, qui concrétise ce que nous appelons une construction politique nouvelle, cheminait, depuis quelques temps, dans mon esprit. Dans une situation où il y a urgence, il faut passer aux actes. Je n'ai pas décidé, lors de notre réunion du 31 mars, de la nature de cette construction politique, j'ai dit, encouragé par la discussion, qu'il fallait à nouveau se réunir, ce que nous avons fait la semaine suivante.

– Comment l'idée de pacte a-t-elle germé pendant cette semaine ?

– J'ai discuté avec de nombreux dirigeants du parti. J'ai proposé un schéma. On a arrêté la méthode, le contenu. Je peux vous dire qu'on a travaillé pendant quatre jours, le week-end de Pâques, avec mes collaborateurs. C'est là qu'est née l'idée d'un pacte unitaire pour le progrès. Ensuite, j'ai présenté ces propositions au bureau national. Cette réunion a duré très longtemps. Dans leur quasi totalité, les membres du bureau sont intervenus dans la discussion, car il ne s'agissait pas d'une petite décision. Et j'ai retravaillé, une partie de la soirée, pour ajuster, en fonction de cette discussion, les propositions que j'ai faites, le lendemain, devant le comité national.

– Il y a les textes et l'interprétation qu'on peut en donner. Le manifeste adopté lors du 28e congrès pose une condition au rassemblement des forces de progrès, celle d'un rééquilibrage de la gauche au profit du PCF. Vous êtes encore loin du compte.

– La première condition porte sur le rôle du peuple dans le rassemblement préalable à l'ouverture d'une perspective politique. La seconde a trait à la nécessité d'une composante communiste plus forte au sein de la gauche pluraliste. Comment penser que le Parti communiste sera en mesure de se renforcer sensiblement s'il ne prend pas un certain nombre d'initiatives ? Les choses ne peuvent évoluer que dans le mouvement.

– Peut-on considérer votre proposition de pacte unitaire comme un nouveau virage stratégique du Parti communiste ?

– L'initiative que le Parti communiste se propose de prendre est totalement conforme aux décisions du 28e congrès. J'avais dit, à ce moment-là, que la politique qui venait d'être élaborée était de nature à déboucher sur des initiatives qui pourraient surprendre. C'est peut-être aujourd'hui que les Français peuvent mieux saisir l'importance des choix stratégiques qui ont été faits par les communistes, en janvier dernier.

– Vous proposez de rencontrer toute une série de forces politiques, parmi lesquelles l'une domine : le Parti socialiste. Votre proposition de pacte n'est-elle pas un habile habillage d'un retour à la stratégie d'union de la gauche ?

– Pas du tout ! Le pacte est très différent de la construction politique ancienne, qui avait débouché sur le programme commun de gouvernement. Si tel était le cas, il serait d'ailleurs bien vite rejeté. Le pacte unitaire pour le progrès est proposé à ceux qui souffrent de la politique de la droite, à ceux qui refusent une société écrasée par l'argent-roi et qui aspirent à des solutions plus justes, plus humaines. Permettre la mise en forme de leurs aspirations, dans une dialectique qui articule la durée et l'urgence, tel est l'objectif du pacte.

» Dans le même mouvement, le pacte s'adresse à toutes les forces progressistes, dans leur richesse et la force de leur diversité, pour leur demander de trouver ensemble la traduction politique des exigences *formulées par les citoyens.*

» Une telle proposition nous place de plain-pied dans la situation politique française. Elle traduit une conception nouvelle de la démocratie. Le sociologue Alain Touraine interpelle la gauche quand il affirme qu'il serait temps que la société politique se rende compte de ce qui arrive à la société civile. Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur cette crise de la représentativité, sur le divorce entre société et politique. Il faut que les forces politiques soient au diapason des aspirations populaires.

« Les difficultés héritées de la division »

– Le pacte implique une série de rencontres avec les partis de gauche ?

– En même temps que nous allons discuter avec les citoyens, nous allons proposer des rencontres aux forces progressistes, aux organisations syndicales, à des associations, des personnalités marquantes, des représentants des Eglises. L'idée de base de ce pacte pourrait être résumée ainsi : ce n'est ni les partis politiques sans les gens, comme à l'époque du programme commun, ni les gens sans les partis politiques, c'est-à-dire un certain basisme.

» Si, par malheur, nous en étions restés à l'idée de rencontrer d'autres responsables politiques, sans l'élément moteur que sont les citoyens, ce serait le retour au passé, cela ne servirait à rien. Il faut se méfier de toute disposition qui pourrait laisser croire aux citoyens que les choses continuent de se régler en haut. Les Assises de la transformation sociale, auxquelles nous participons, restent de ce point de vue encore trop éloignées des préoccupations des citoyens. Notre ambition est bien plus conséquente. Nous voulons que le processus de pacte unitaire serve de plus grand mobilisateur commun.

– Quelle échéance fixez-vous à votre démarche ?

– Il ne faut pas créer d'illusions. Le pacte ne s'inscrit pas dans un calendrier électoral. Ce sont les citoyens qui décideront de l'urgence, car ce sont eux qui vivent les difficultés créées par le pouvoir en place et héritées de la division des forces progressistes. Le pacte est un bon moyen que peut se donner notre peuple pour exiger des forces démocratiques qu'elles mettent un terme à l'absence de perspective politique à gauche et qu'elles s'accordent pour une autre politique.

– Le Parti communiste n'a-t-il pas eu sa part dans le blocage de la situation à gauche, en diabolisant en quelque sorte le Parti socialiste ?

– *Ce n'est pas le fait du Parti* communiste si les propositions arrêtées pour « changer la vie » n'ont pas été mises en œuvre. Il y eut notre sortie du gouvernement, et les désaccords que nous avons affirmés. Aujourd'hui, la droite est au pouvoir, parce que la politique des gouvernements socialistes a tourné le dos à ce sur quoi ils s'étaient engagés. Ce n'est pas faire de l'antisocialisme que de dire cela : je l'ai entendu de la part de militants socialistes aux états généraux de Lyon ou au congrès du Bourget. Nous ne faisons pas une analyse critique du passé dans un esprit polémique, mais une critique du passé au nom de l'avenir, pour éviter de refaire ce qui a échoué.

– Pourquoi n'avoir pas saisi l'échéance des élections européennes pour amorcer un rapprochement avec ceux qui, comme le PCF, se sont réclamés d'un non de gauche à Maastricht ?

– La proposition de pacte n'a que quelques jours. La pire des choses serait qu'on la confonde avec *une opération électoraliste.* La construction européenne fait partie des thèmes de débat que nous proposons, mais ce débat suppose le respect de l'originalité, de l'identité de chacun. Par ailleurs, tout caractère politicien ne correspondrait pas du tout à l'esprit de notre démarche. Ce serait du rafistolage. Les Français ne comprendraient pas.

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS SAUX

Les forces de gauche attendent des éclaircissements sur le « pacte unitaire »

La rapidité avec laquelle le secrétaire national du PCF a voulu tirer parti d'un contexte politique jugé plus favorable, en proposant de renouer le dialogue avec les forces de gauche et écologistes, semble désarçonner celles-ci. En attendant d'en savoir davantage sur le contenu et la portée du *« pacte unitaire pour le progrès »*, les responsables socialistes ont jugé l'initiative *« positive »*, *« intéressante »*, mais en rappelant que le PS avait déjà *« lancé les fondations d'un rassemblement des forces de gauche »*, grâce aux Assises de la transformation sociale (*le Monde* du 8 avril).

On se demande aussi, rue de Solferino, si la proposition de Robert Hue répond à une nouvelle orientation stratégique, ou à de simples considérations tactiques, voire internes, en vue des prochaines échéances électorales. Pour tenter d'en savoir plus, l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, interroge le dirigeant communiste dans un numéro à paraître le 15 avril.

Au nom du Mouvement des citoyens, Georges Sarre affirme partager *« l'idée qu'il faut ouvrir une perspective de progrès »*, tout en redoutant, lui aussi, des *« manœuvres politiciennes »*. *« S'il s'agissait de refaire les Assises de la transformation sociale, nous n'en serions pas »*, a précisé le député de Paris. Les anciens *communistes* de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS) sont prêts à participer à toute rencontre avec le PCF, *« dans un esprit d'ouverture et de fermeté »* et *« sans illusion sur la capacité des forces traditionnelles de gauche »* à se renouveler.

En bons connaisseurs de l'appareil communiste, les animateurs de l'ADS estiment aussi que M. Hue *« prend des risques pour exister »*, en prenant à rebrousse-poil des militants habitués, depuis dix ans, à dénoncer les *« rencontres de sommets »*. Tout *occupés par leurs problèmes* internes, les écologistes n'ont pas prêté grande attention à la proposition. Comme à l'ordinaire, les Verts sont prêts à discuter ; ils s'étaient d'ailleurs retrouvés avec les communistes dans l'opposition à la guerre du Golfe. En revanche, Génération Ecologie rappelle qu'elle a toujours dénoncé les alliances « rouge, rose, vert », du type de celle qui existe au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Enfin, la Ligue communiste révolutionnaire, consacrée elle aussi comme partenaire potentiel du PCF, *« participera, sans réserves mais avec vigilance, au dialogue proposé »*. Toutefois, précise Alain Krivine, *« une construction politique nouvelle ne saurait être un simple replâtrage d'une union de la gauche qui a fait si lamentablement faillite »*.

J.-L. S.

Le débat sur la bioéthique à l'Assemblée nationale

Les députés défendent une approche équilibrée de la protection du corps humain

Les députés ont repris, mercredi 13 avril dans la soirée, la discussion générale sur les trois projets de loi relatifs à la bio-éthique, dont l'examen avait débuté le 7 avril. *Au-delà de l'accord* de la grande majorité d'entre eux sur la nécessité de légiférer dans ce domaine tout en respectant la vie privée, les députés souhaitent modifier, sur plusieurs points importants, le texte voté en première lecture par le Sénat.

Après des années de réflexions et de controverses, et au terme d'une discussion parlementaire entamée il y a dix-huit mois, sous la précédente législature (*le Monde* du 8 avril), le débat sur la bioéthique est arrivé à maturité. Certes, un petit groupe de députés de droite reste farouchement opposé, pour des raisons idéologiques, à l'idée même de légiférer dans des domaines (greffes et dons d'organes et surtout procréation médicalement assistée) qui relèvent par excellence, à leurs yeux, des *« lois naturelles »*. Ils avaient multiplié sans succès, le 7 avril, les motions de procédures destinées à exprimer leur refus de principe (*le Monde* du 9 avril).

En dehors de ces irréductibles, le consensus sur le fond est très large entre la grande majorité des députéset les quatre ministres qui siègent sur le banc du gouvernement pour défendre les trois textes en discussion. Le début de la discussion générale, mercredi 13 avril, en a fait la démonstration. Ainsi l'accord est large sur la nécessité de légiférer en la matière.

Encadrement excessif

La plupart des orateurs ont, à nouveau, voulu y insister. *« Il devient urgent d'apposer des repères, d'édifier des garde-fous, de dresser des limites »*, devait souligner Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique), présidente de la commission spéciale qui a examiné ces textes, car *« il n'est pas concevable de se reposer sur la simple déontologie* [du médecin ou du chercheur] *pour empêcher les dérives de pratiques médicales dont l'utilisation fait craindre de voir reculer toujours plus loin le domaine du possible »*.

Le deuxième point d'accord tient à la difficulté, pour le législateur, de codifier des pratiques mettant directement en jeu le rapport individuel au corps, à la vie, à la procréation ou à la mort, et qui, par conséquent, *« engagent pleinement nos conceptions philosophiques et morales »*, selon l'expression de Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne). *« Il est toujours complexe de faire intervenir l'Etat dans la vie privée et, avec la procréation médicalement assistée, nous touchons au plus intime de la vie privée »*, a noté Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis).

Mais la grande majorité des députés qui se sont exprimés ont souligné que les textes qui leur sont soumis parviennent à *« concilier l'inconciliable »*, ne sont *« ni laxistes ni scientistes »*, selon Mme Hubert, *« ni trop permissifs ni trop frileux »*, selon Mme Neiertz, bref qu'ils sont *« riches et mesurés »* selon Georges Sarre (R. L, Paris) ou encore *« modestes et réalistes »*, aux yeux de Nicole Ameline (UDF, Calvados). La seule voix nettement dissonante fut celle de Georges Hage (PC, Nord), pointant – malgré *« des avancées réelles »* – *« l'ambiguïté de* [ce] *débat »* : *« Ne pratiquons-nous pas une sorte de suspension de jugement lorsque nous débattons – dans une sorte d'unanimisme parlementaire fait de satisfaction vertueuse – des droits de l'homme, du statut du corps humain, de la liberté de chaque être humain à disposer de son corps, quand des millions d'hommes et de femmes sont privés des droits les plus élémentaires : le droit de se loger, de se soigner, de travailler, de se former... »*

En dépit de la diversité des interrogations et des sensibilités, les députés sont d'accord pour faire une lecture assez critique des modifications apportées aux trois projets de loi par les sénateurs lorsqu'ils en ont débattu en première lecture au mois de janvier. *« Je me félicite que notre commission spéciale ait supprimé les dispositions sénatoriales – marquées d'un encadrement excessif »*, devait noter Mme Neiertz.

GERARD COURTOIS

PRÉCISION. – A propos de la mise en examen de Gaston Flosse, président du gouvernement territorial de Polynésie française et député RPR, nous avions écrit (*le Monde* du 13 avril) que l'information avait été ouverte, le 7 mars, par Martine Anzani, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. En fait, comme le veut la procédure, c'est le ministère public – en l'occurrence le parquet général de la cour d'appel de Paris – qui a ouvert l'information.

Cédant à la demande pressante de M. Toubon

Les sénateurs veulent rendre l'usage du français obligatoire dans les colloques

Tout avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices, ce mercredi 13 avril. Dès le début de l'examen du texte sur l'emploi de la langue française au Sénat, Jacques Legendre (RPR, Nord), rapporteur de la commission des affaires culturelles, retirait son amendement pour céder la place à celui des communistes proclamant, en préambule du projet de loi, *« langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics »*.

Sous la bannière républicaine, la discussion poursuivait son bonhomme de chemin dans un esprit consensuel, l'adoption d'un amendement socialiste succédant à celle d'un amendement du gouvernement ou de la commission. On vit ainsi défiler les articles consacrés aux *« documents et publicité relatifs aux biens et services »*, aux *« inscriptions apposées et aux annonces faites dans les lieux ouverts au public »*, à la *« présentation du texte français et de ses traductions éventuelles »*, enfin à la *« rédaction des contrats conclus par une personne morale de droit public »*.

Tout s'est gâté à l'approche de l'article 5 voué à l'*« emploi du français dans les manifestations, colloques ou congrès »*. L'objectif du gouvernement était de ne pas voir le français exclus de colloques organisés en France et d'exiger que le texte des communications en langue étrangère soit accompagné d'un résumé en français. François Autain (PS, Loire-Atlantique) a mis le feu aux poudres en proposant un amendement qui limitait l'application de ces principes à des colloques *« bénéficiant d'une subvention ou d'un parrainage d'une personne ou d'une entreprise publique »*.

Trouvant l'amendement trop réducteur, Jacques Toubon, ministre de la culture, appuyé par le rapporteur, s'y est opposé. Imprévisibles, les attaques contre le projet gouvernemental sont alors venues de la majorité. Pierre Fauchon (UC, Loir-et-Cher) a estimé que le texte allait *« compliquer la tâche des organisateurs de congrès et les dissuader de venir en France »*. Henri Goetschy (UC, Haut-Rhin) a considéré que l'amendement de M. Autain *« protège la langue sans prononcer d'exclusive »*, tandis que Michel Poniatowski (RI, Val-d'Oise), jugeait qu'il ne fallait pas voter un texte *« trop rigoureux »*.

Malgré le renfort inopiné des communistes, qui trouvaient l'amendement de M. Autain *« à la fois trop flou et trop limitatif »*, le ministre a craint de voir l'amendement socialiste adopté grâce aux sénateurs de droite. Aussi a-t-il demandé un scrutin public pour que *« chacun prenne ses responsabilités »*, haranguant ses auditeurs avant le vote : *« Il y va de l'avenir de notre pays : l'usage du français dans le domaine de la recherche scientifique est de portée stratégique. »*

Devant une responsabilité aussi écrasante, les sénateurs de la majorité refluèrent en bon ordre, abandonnant M. Autain à ses amis socialistes et à l'irréductible Michel Poniatowski, M. Fauchon se contentant de s'abstenir. L'amendement fut rejeté par 242 voix – dont celles des communistes – contre 73. Et le combat cessa faute de combattants sous les cris de *« Vive la République ! Vive la France ! »* de Maurice Schumann (RPR, Nord), président de la commission des affaires culturelles. Il était 13 heures. Ironique, Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) souligna toute l'importance du texte en discussion : ce mercredi, le restaurant du Sénat proposait à ses convives un... *« mixed grill »*.

CLAIRE BLANDIN

L'échec de la motion de censure déposée par l'opposition

Les députés de la majorité souhaitent un meilleur « dialogue » avec le gouvernement

L'Assemblée nationale n'a pas approuvé la motion de censure déposée par l'opposition contre la politique gouvernementale, en vertu de l'article 49-2 de la Constitution dont c'est la première utilisation depuis le début de la législature. Les députés de la majorité ont mis une sourdine aux critiques qui s'étaient exprimées dans leurs rangs lors de l'épisode du contrat d'insertion professionnelle, mais ils ont pressé le gouvernement de renforcer le *« dialogue »* avec sa majorité.

Les charges virulentes des groupes du PS et du PC contre le gouvernement, et les répliques mordantes de Balladur contre l'«héritage» de la gauche, ne doivent pas faire illusion. Il y avait, en fait, comme une complicité objective, une alliance non dite, entre ces adversaires dont le duel était officiellement proposé au regard de l'opinion. Car le résultat n'avait là qu'une importance mineure, l'essentiel était plutôt de vérifier les fidélités de chacun.

En acculant la majorité à prendre ses responsabilités, les socialistes et les communistes n'avaient d'autre motivation que de ramener à leurs justes proportions – dérisoires selon eux – les poussées de fièvre antigouvernementale des députés de droite. Quant à M. Balladur, il ne pouvait être que comblé par cette démonstration un peu contrainte de la solidarité majoritaire.

Dès lors, il ne restait plus qu'à décrypter les propos des orateurs de la majorité afin de prendre toute la mesure des frustrations ravalées. Laborieux exercice tant la capacité de simulation de ces derniers est grande lors de séances solennelles comme le débat sur une motion de censure. Le mot d'ordre était sans nuance : «feu» sur l'héritage laissé par des socialistes qui ont *« porté atteinte au moral des Français »*, a expliqué André Fanton (RPR, Calvados). Et si des *« difficultés »* viennent aujourd'hui entraver l'action de M. Balladur, a ajouté le député du Calvados, la responsabilité en incombe moins au premier ministre qu'à certains *« serviteurs de l'Etat »* qui *« ne sauraient imposer leurs vues dès lors qu'une volonté politique s'exprime clairement »*. *« S'il en était besoin,* a-t-il lancé à M. Balladur, *cela constituerait une raison supplémentaire de gouverner avec votre majorité.* (...). *Nous souhaitons vous aider à affronter ces difficultés. Pour cela, il faut que se renforce le dialogue singulier entre le gouvernement et sa majorité. »*

Cette invitation à prêter une oreille plus attentive aux suggestions du Parlement a été reprise par Hervé Novelli (UDF, Indre-et-Loire) qui, au passage, a adressé un coup de griffe à certains de ses collègues qui, selon lui, ont péché par défaut de combativité dans l'hémicycle : *« Je suis persuadé,* a-t-il affirmé, *que les relations entre le gouvernement et le Parlement, parfois mises à mal, et les responsabilités sont pour le moins partagées, s'amélioreront encore grâce à une meilleure concertation. »*

« La réforme bien comprise »

Ces critiques courtoises et voilées n'avaient évidemment pas échappé à Martin Malvy (PS, Lot), président du groupe socialiste. Mais il a surtout prononcé un réquisitoire sans concession contre la politique gouvernementale : *« Si le sentiment est qu'il n'y a de réforme que dans l'aggravation des inégalités* (...), a-t-il assuré, *alors toute la société se crispe. »* *« Les Français ne disent pas « non aux réformes » mais « non aux mauvaises réformes » que votre gouvernement incarne »* a-t-il continué avant de conclure : *« La société française est au bord de la rupture. »* Les critiques formulées par Alain Bocquet (PC, Nord), président du groupe communiste, ont été plus virulentes encore à l'encontre d'une politique qui, selon lui, *« enfonce la France dans la crise* [et] *qui porte en elle toujours plus de chômage et de misère pour notre peuple »*.

Le premier ministre a vertement répliqué à ces mises en causes en usant de l'argument de *« l'héritage »* et du *« bilan »* laissés par les socialistes. A sa propre majorité, il a assuré que le gouvernement avait *« tiré la leçon de l'incompréhension »* née autour du contrat d'insertion professionnelle, épisode dont il assume *« l'entière responsabilité »*. Il a donc rappelé sa *« méthode »* : la mise en œuvre d'une *« réforme »* qui tienne tout à la fois compte des *« aspirations aux changement des Français »* et de *« l'inquiétude »* de ces derniers devant *« un monde que, souvent, ils ne comprennent plus »*. *« Dialoguer et nous comprendre,* a conclu le premier ministre, *c'est ainsi que je conçois les relations entre la majorité et le gouvernement. »*

FRÉDÉRIC BOBIN

L'analyse du scrutin. – La motion de censure déposée – au titre de l'article 49-2 de la Constitution – par les groupes PS et PC ainsi que cinq membres du groupe République et Liberté (RL) n'a été approuvée que par 87 voix sur 577 ; la majorité requise était de 289. Ont voté «pour» : PS : 55 sur 55 ; PC : 23 sur 23 ; RL : 9 sur 24 (Bernard Charles, Jean-Pierre Chevènement, Régis Fauchoit, Jean-Pierre Michel, Georges Sarre, Gérard Saumade, Bernard Tapie, Paul Vergès, Emile Zuccarelli).

MM. Chirac et Juppé assurent M. Balladur du soutien du RPR

Alain Juppé a été reconduit, mercredi 13 avril, dans ses fonctions de secrétaire général du RPR à l'issue d'un conseil national statutaire qui a approuvé par 96,36 % des suffrages son rapport d'activité et d'orientation. M. Juppé a affirmé que le RPR devait être *« le plus ardent soutien de l'action du gouvernement »*. M. Chirac, président du mouvement néogaulliste, a appelé le RPR à apporter un *« soutien sans faille »* à M. Balladur. Il a également évoqué *« les changements profonds »* dont a besoin, selon lui, la société française, ajoutant que *« ce débat aura lieu en son temps »*.

En présence du président du RPR, Jacques Chirac et du premier ministre, Edouard Balladur, assis côte à côte, des présidents des groupes parlementaires, de Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint, et de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, Alain Juppé a indiqué, mercredi 13 avril lors d'un conseil statutaire du RPR, que le mouvement néogaulliste doit être *« le plus ardent soutien de l'action du gouvernement »*.

Le secrétaire général n'a pas évoqué directement la rivalité entre M. Balladur et M. Chirac dans la perspective de l'élection présidentielle, ni les réserves sur l'action du gouvernement, dont M. Debré s'est fait une spécialité, mais il a adressé une *« mise en garde »* aux militants du RPR, contre l'usage abusif *« du soutien critique »*, qui se transforme souvent à terme, selon lui, en *« critique sans soutien »*. *« Cela s'est toujours mal terminé pour ceux qui s'y livraient »*, a-t-il estimé.

« Cher Edouard »

M. Juppé a également évoqué les prochaines élections européennes et présidentielle. A propos des premières, il a indiqué qu'un conseil national extraordinaire aurait à se prononcer, le 6 mai, sur les candidats à la liste d'union de la majorité présentés par le RPR. Le secrétaire général est revenu sur la désignation de Dominique Baudis comme tête de liste proposée par l'UDF, qui avait provoqué des remous à l'intérieur du mouvement néogaulliste (*le Monde* du 8 avril). Il a assuré que le RPR a fait *« le choix de l'union »* mais qu'il n'avait à en payer *« n'importe quel prix »*, puisque le projet européen de la majorité n'est pas, selon lui *« fédéral »*. Pour inciter les cadres du RPR à se mobiliser, M. Juppé a assuré : *« Ne nous y trompons pas. Le score de la liste sera aussi celui de la majorité, du RPR et du gouvernement. »*

Le secrétaire général a enfin indiqué, dans la perspective de l'élection présidentielle, que les néogaullistes ne parviendront à *« se faire entendre »* que s'ils préservent leur unité. *« Nous avons toutes les chances de l'emporter, gardons nous de les compromettre en cédant aux délices des luttes de clans »*, a assuré M. Juppé. Habitué aux heures supplémentaires en diplomatie lorsqu'il passe du Quai d'Orsay au RPR, M. Juppé a redit qu'il est *« tout à la fois loyal envers Edouard Balladur et fidèle à Jacques Chirac »*, mais cette fois il a ajouté qu'il souhaitait que cette position soit partagée par tous les militants du RPR.

Après un bref débat qui a donné l'occasion à Pierre Mazeaud, Maurice Schumann et Robert Pandraud de faire entendre la voix du RPR hostile à la construction européenne prévue par le traité de Maastricht, qui est la base du programme commun de l'UDF et du RPR, Jacques Chirac a pris la parole pour rendre, tout d'abord, un vibrant hommage à l'action de M. Juppé. Le maire de Paris a ensuite estimé qu'*« il y a deux choses que, compte tenu de la situation de la France et de leurs inquiétudes, les Français ne peuvent ni comprendre, ni accepter : les initiatives et les réactions guidées par des préjugés idélologiques et tout ce qui est porteur de division »*.

M. Chirac a assuré que le RPR doit apporter un *« soutien sans faille à l'action du gouvernement et notamment à celle de notre premier ministre, Edouard Balladur, qui conduit le redressement de notre pays (...) et qui a lancé un premier train de réformes malgré les contraintes de la cohabitation »*. *«Ne vous alarmez pas, cher Edouard, des suggestions qui peuvent vous être faites par les membres de votre majorité, elles sont dictées par la seule volonté de réussir ensemble »*, a-t-il affirmé.

Fidèle à la ligne qu'il s'est fixée selon laquelle les véritables réformes de la société française seront engagées après l'élection présidentielle à laquelle il prétend, M. Chirac a encore indiqué que *« rien n'est plus essentiel que d'élaborer une vision claire de notre temps, une vision qui implique des changements profonds dans nos mentalités comme dans nos habitudes (...), des changements qui supposent des réformes claires, simples, efficaces et surtout socialement équitables, des changement, qui ne peuvent émaner d'un cénacle de notables mais qui ont besoin de la participation et de la sanction populaires » « Ce débat aura lieu en son temps et je sais que chacun d'entre vous aura à cœur d'y prendre sa part »*, a conclu M. Chirac.

GILLES PARIS

COMMENTAIRE

L'hiver au printemps ?

LES apparences peuvent être trompeuses. La majorité a donné, mercredi, l'image de l'union derrière le gouvernement. Edouard Balladur en avait le plus grand besoin. Après un hiver douloureux, commencé avec l'énorme défilé des défenseurs de la laïcité et terminé par la « révolte » de la jeunesse, après un nouveau voyage à l'étranger où le moins que l'on puisse en dire est qu'il n'a pas rencontré le succès qu'il espérait, le premier ministre avait le plus grand besoin d'une bouffée d'oxygène. Le dépôt d'une motion de censure par la gauche aurait pu la lui offrir, puisqu'elle obligeait la majorité à faire bloc derrière lui. Mais la teneur des propos des porte-parole du RPR et de l'UDF, choisis parmi les non-balladuriens de ces deux groupes, a clairement montré que leur soutien était fortement critique. Ceux entendus au conseil national du mouvement néogaulliste l'étaient tout autant, y compris et surtout dans la bouche de Jacques Chirac.

La majorité profite, en fait, de l'affaiblissement de M. Balladur, mesuré, notamment, par les sondages, pour lui signifier que, dorénavant, ce n'est plus elle qui a besoin de lui, mais le premier ministre qui a besoin d'elle. L'approche des élections européennes ne peut que renforcer cette dépendance. Quoiqu'en espère le chef du gouvernement, le résultat de la liste de la majorité sera mise à son compte. Et, pour qu'il soit satisfaisant, il aura grand besoin que les partis s'investissent totalement dans la campagne. Encore faut-il que le choix de Dominique Baudis, regretté tant au PR qu'au RPR, ne freine pas cette indispensable mobilisation. Si c'était le cas, le printemps de M. Balladur pourrait être aussi froid que son hiver.

THIERRY BRÉHIER

Le fonctionnement de l'UDF

Le Parti radical soutient le Parti républicain dans sa contestation

La grogne du Parti républicain contre le fonctionnement de l'UDF, à la suite de la désignation de Dominique Baudis comme tête de liste de la majorité aux élections européennes, s'est étendue, mercredi 13 avril, au Parti radical. A la veille du comité exécutif qui devait donner l'occasion, jeudi 14 avril, à Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, de répondre aux critiques, André Rossinot, président des radicaux valoisiens et ministre de la fonction publique, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que *« depuis un an, l'UDF est malade, mais elle ne le sait pas »*.

« Si on ne veut pas réfléchir à l'avenir, à l'organisation de l'UDF, le Parti républicain n'aura dès lors qu'une alternative : s'opposer en faisant un groupe, ou peser aux élections internes pour espérer être majoritaire dans la confédération », a ajouté M. Rossinot, qui s'est montré intéressé par l'idée de *« pacte majoritaire »* entre les composantes de l'UDF proposée par Gérard Longuet, président du PR. Ce *« pacte »* revient concrètement à vider de tout pouvoir la présidence, actuellement occupée par Valéry Giscard d'Estaing.

Au contraire, Jean-Marc Nesme, député de la Saône-et-Loire et porte-parole des Clubs Perspectives et Réalités que dirige Hervé de Charette, proche de M. Giscard d'Estaing et ministre du logement, a estimé que *« le seul pacte majoritaire qui intéresse les Français, c'est celui qui a été passé en mars 1993 entre le RPR et l'UDF et auquel les électeurs ont souscrit par leur vote aux élections législalives »*. Dans *« un appel au calme et à la sérénité »*, M. Nesme a ajouté que *« toute tentative de division ne peut que compliquer la tâche déjà difficile du gouvernement et troubler l'opinion publique »*. Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs, a mis en garde les dirigeants des composantes de l'UDF *« devant les risques de balkanisation et de division »*.

G. P.

SONDAGE : M. Balladur perd 9 points de popularité dans le baromètre de BVA. – Une enquête de BVA, effectuée du 31 mars au 6 avril auprès de 928 personnes et publiée dans *Paris-Match* daté du 21 avril, fait apparaître une nette chute de la popularité du premier ministre. Une majorité de personnes interrogées (48 %) ont une *« mauvaise opinion »* du premier ministre, contre 38 % le mois précédent, et 44 % sont d'un avis opposé alors qu'ils étaient encore 53 % en mars.

Le report des élections municipales

M. Mitterrand s'inquiète d'une limitation du droit de dissolution

Le président de la République est, ès qualité, le gardien du bon fonctionnement des institutions. C'est à ce titre qu'il s'est inquiété, lors du conseil des ministres du mercredi 13 avril, du projet que celui-ci venait d'approuver reportant du mois de mars au mois de juin les élections municipales de 1995. François Mitterrand, il est vrai, a été particulièrement bavard lors de ce conseil, puisqu'il a aussi commenté les communications sur l'aménagement du territoire et sur la protection du paysage, et qu'il a dit un mot sur la Bosnie. Mais sur ces trois sujets ses propos confortaient l'analyse du gouvernement, même si – nouveauté dans cette seconde cohabitation – il a fait savoir par son service de presse qu'il était intervenu, sans toutefois dire dans quel sens.

Le bousculement du calendrier électoral, en revanche, l'a chiffonné. Certes, il a reconnu que le projet de Charles Pasqua n'était pas contraire à la Constitution. Mais il le trouve inutile. Fort de son expérience, il a assuré qu'une campagne présidentielle en avril n'empêchait pas des élections municipales en mars. Surtout, voulant préserver les prérogatives de son successeur, il s'est inquiété d'une restriction de fait du droit de dissolution, tant il lui semble difficile d'organiser des municipales et des législatives au mois de juin, au cas où le nouveau président de la République voudrait renvoyer les députés devant les électeurs au lendemain de sa propre élection.

Raymond Barre s'est joint à ces critiques en indiquant jeudi 14 avril sur Europe 1 qu'il aurait *« préféré »* que les élections soient reportées au mois de septembre, car il est *« nécessaire de laisser la possibilité au* [nouveau] *président de la République, s'il le juge opportun, de dissoudre »* l'Assemblée nationale.

Le premier ministre au conseil des ministres a assuré qu'il serait toujours possible d'organiser les mêmes dimanches les élections pour les conseils municipaux et pour l'Assemblée nationale. Les députés qui espéraient avoir ainsi une garantie de survie vont être déçus !

L'opposition, en tout cas, n'apprécie guère ce report des municipales au lendemain de la présidentielle tant elle redoute que la droite s'appuie sur un succès à l'une pour gagner les autres. Le PS a ainsi décidé de lancer une campagne contre ce projet du gouvernement. Claude Bartolone, secrétaire national du PS aux élections, a estimé, mercredi dans un communiqué, que *« la décision du gouvernement et de sa majorité constitue un véritable coup de force »*, qui *« n'a d'autre ambition que d'éviter aux deux formations de la majorité de s'entre-déchirer avant l'élection présidentielle »*.

Bernard Poignant, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, a protesté dans une lettre adressée mercredi au premier ministre. Pour lui, cette décision *« revient à priver le peuple français du débat municipal auquel il a droit et auquel il est légitimement attaché »*. Il demande donc que les municipales soient maintenues en mars ou reportées à l'automne. Pour leur part, les Verts, dans un communiqué, parlent d'un *« coup de force inadmissible »* et exigent un report en septembre.

Th. B.

Un sondage de la SOFRES

Européennes : la liste MRG de M. Tapie obtiendrait 10 %

Une enquête effectuée du 1er au 6 avril par la SOFRES, auprès de 1 000 personnes, et publiée par l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* daté du 14 avril, fait apparaître qu'aux élections européennes la liste de la majorité conduite par Dominique Baudis recueillerait 32 % des intentions de vote, soit plus de trois points de plus que celle conduite en 1989 par Valéry Giscard d'Estaing, qui avait obtenu 28,87 %. La liste socialiste menée par Michel Rocard obtiendrait 19 %, et celle du MRG, conduite par Bernard Tapie, 10 %. La liste FN, conduite par Jean-Marie Le Pen obtiendrait 11 %, alors que celle du PCF, emmenée par Francis Wurtz totaliserait 8 %.

Parmi les petites formations, la liste de Philippe de Villiers (UDF-PR), député de Vendée et animateur du Combat pour les valeurs, recueillerait 5 % des intentions de vote, le seuil minimum pour obtenir au moins un député européen. Celle du Mouvement des citoyens, de Jean-Pierre Chevènement, n'aurait que 4,5 % des suffrages. Chez les écologistes, une liste animée par Brice Lalonde et Antoine Waechter, si elle était constituée, recueillerait 4 %, alors que la liste « officielle » des Verts, où figure en deuxième position le porte-parole Yves Cochet, n'obtiendrait que 2 %. La liste Chasse, pêche, nature et traditions recueillerait enfin 3 % et une liste d'extrême gauche, conduite par Arlette Laguiller, 1,5 %.

LISTES ELECTORALES : l'inscription des ressortissants européens. – Les ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent désormais voter en France, sous certaines conditions, aux élections européennes. La date limite de leur inscription sur les listes électorales ayant été tardivement et discrètement fixée au 15 avril, le Parti socialiste a demandé le report au 15 mai de cette limite, en dénonçant *« l'incurie ou la mauvaise volonté du ministre de l'intérieur dans cette affaire »*.

PARTI SOCIALISTE : le club Témoin critique les courants. – Les proches de Jacques Delors, regroupés dans le club Témoin, regrettent que la désignation des candidats socialistes pour les élections européennes soit restée *« prisonnière de l'abus de pouvoir des courants »*. Ils estiment que de nombreux candidats cumulent déjà de nombreuses fonctions, ce qui les rend *« peu disponibles pour un travail parlementaire efficace à Strasbourg et Bruxelles »*.

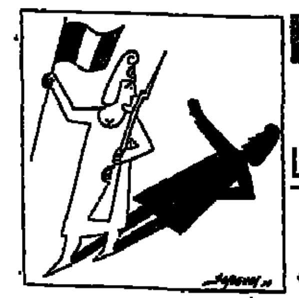
CNI : six candidats sur la liste de droite. – Le comité directeur du Centre national des indépendants a désigné six candidats pour figurer sur la liste UDF-RPR aux élections européennes. Le premier d'entre eux est Jean-Antoine Giansily, président du CNI et conseiller de Paris.

EN BREF

GUADELOUPE : le premier vice-président du conseil régional remis en liberté. – Le parquet de Pointe-à-Pitre a ordonné, mercredi 13 avril, la remise en liberté de José Moustache, le premier vice-président (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe et maire d'Anse-Bertrand. M. Moustache avait été placé en garde à vue, mardi, dans le cadre d'une enquête sur des détournements de fonds publics – *(Corresp.)*

LA RÉUNION : Gilbert Annette, député (app. PS) placé sous contrôle judiciaire. – Gilbert Annette, député (app. PS) de la Réunion et ancien maire de Saint-Denis, a été placé sous contrôle judiciaire, mercredi 13 avril, par le juge d'instruction Jean-Michel Prêtre. M. Annette est mis en examen depuis le 30 mars pour corruption a propos de malversations qui auraient entaché la gestion de la municipalité de Saint-Denis

SOCIÉTÉ



Le procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

« Un crime contre l'esprit »

Troisième journée, mercredi 13 avril, des plaidoiries des parties civiles au procès de Paul Touvier à Versailles, devant la cour d'assises des Yvelines. Les avocats se sont attachés à montrer en quoi le massacre de Rillieux-la-Pape se définit comme un crime contre l'humanité.

Seraient-ils là si Touvier avait gagné ? A quelques mètres de l'accusé, Mes Joë Nordmann, Alain Lévy, Charles Libman et Alain Fraitag, parmi d'autres, ne sont-ils pas des miraculés ? En vie. En liberté. En robe pour plaider.

Voilà l'interrogation toute simple posée en début d'audience par Me Philippe Bataille, conseil de la LICRA. Une question qui renvoie brutalement le jury à ces temps maniaques où l'on contingentait le nombre d'étudiants juifs dans les universités, ces temps de haine qui interdirent progressivement aux avocats marqués de l'étoile jaune d'exercer leur profession...

Vous qui allez juger, attention ! répète Me Bataille : *« Ce procès politique que l'on nous reproche de faire, c'est vous qui le ferez, maître Trémolet de Villers ! Mesdames, messieurs, on va vous plaider le procès en canonisation de Vichy et de la Milice. »* A quelques mètres de lui, le conseil de Paul Touvier pianote nerveusement avec ses doigts. *« Vous allez réhabiliter ce que nous haïssons !*, continue l'avocat, qui trace une ligne imaginaire entre l'accusé et les parties civiles. *D'un côté, il y a l'abjection, de l'autre, les valeurs des nations civilisées. »*

La distinction reviendra souvent. Et souvent Me Bataille cherchera à deviner les futurs arguments de Me Trémolet pour tenter de les déjouer : *« Nuremberg, ce ne fut pas le procès des vainqueurs sur les vaincus*, prévient-il. *Ce fut le procès de la barbarie instruit par la civilisation. »* L'avocat examine alors la notion d'imprescriptibilité. Elle lui semble naturellement liée au crime contre l'humanité dont la spécificité provient de ce que son *« alibi est une doctrine »*.

Contrairement au crime de passion, explique Me Bataille, le crime contre l'humanité est un *« crime logique »* dans lequel l'individu ne compte plus. *« C'est un crime idéologique nécessairement partagé par un groupe. Il n'a même pas besoin d'être massif dès lors qu'il s'inscrit dans un plan concerté. »*

La rétroactivité qui s'attache aux crimes contre l'humanité commis durant la deuxième guerre mondiale est plus délicate à justifier juridiquement. Ce n'est qu'en 1964 que ce chef d'inculpation est entré dans notre droit interne pour s'appliquer à des crimes commis vingt ans plus tôt. *« Faux débat !* tranche Me Bataille. *Le droit international prime sur le droit interne, et les instances internationales, en 1945, n'ont fait que constater l'existence d'un concept juridique qui s'était forgé au fil des années. »* Voilà pour le général. Il revenait à Me Richard Zelmati, toujours pour la LICRA, d'étudier en quoi le crime contre l'humanité correspond aux faits reprochés à Paul Touvier. Avec une belle précision, l'avocat est ainsi revenu au dossier. Un dossier à coup sûr hors du commun puisque certaines des accusations les plus fortes proviennent de l'accusé lui-même.

A-t-il donné l'ordre de tuer les sept otages juifs à Rillieux-la-Pape ? Il l'a dit et répété depuis quatre décennies. La préméditation est-elle constituée ? Elle ressort de ses déclarations et des témoignages d'anciens miliciens. A-t-il agi dans le cadre d'un plan concerté ? *« Oui, par son antisémitisme »*, répond Me Zelmati.

L'avocat insiste sur l'importance du témoignage de Louis Goudard, l'ancien résistant FTP, que Touvier écarta du groupe des sept juifs promis à la mort le 29 juin 1944 : *« Bien sûr, la défense de Paul Touvier va tenter de le discréditer par tous les moyens parce qu'il est capital. Louis Goudard, vous l'avez entendu, a une mémoire visuelle très attachante. C'est lui qui vous a décrit la soupente qui leur servait de cellule. C'est lui qui capte le regard salvateur de Touvier au moment où on l'aligne avec les sept juifs contre le mur du couloir de la prison. Il est écarté, renvoyé dans la soupente. La cristallisation du crime contre l'humanité se fait à cet instant-là et Goudard lui-même ne le sait pas. »*

Le cahier vert

Me Patrick Quentin, dernier conseil de la LICRA, manie alors l'émotion. Sans dossier. Sans document. Mais avec le « cahier vert », ce journal intime de Touvier rédigé entre 1985 et 1988, noirci de commentaires racistes. Face au jury, Me Quentin feuillette les photocopies. Et puis, sèchement : *« Touvier, je lis là : « Assisté à la messe. Eglise remplie de... Noirs ». Ceux-là non plus n'ont pas le droit d'être des hommes, Touvier ? »*

Touvier, muet et statique, serre les mâchoires. Me Quentin se présente. Il est catholique. Il a été élevé par les frères maristes. Il s'honore d'être l'un des conseils de la LICRA qui s'appelait, en 1927, la Ligue contre les pogroms. Pour illustrer les ravages de l'antisémitisme, il se rapproche des jurés, raconte sa jeunesse et sa rencontre avec une jeune fille qu'il aime. Tous deux évoquent leur avenir et elle, timide, comme effrayée d'une impossibilité : *« Mais... je suis juive. »*

Sa future belle-mère, revenue du camp d'extermination d'Auschwitz, lui dira un jour avoir *durant plusieurs semaines* déshabillé les enfants avant qu'ils ne soient dirigés vers les chambres à gaz. *« Je comprends qu'elle n'ait pas eu la force de prendre notre petite fille dans ses bras durant plus d'un an »*, conclut Me Quentin. Confidences à voix haute. Confidences sur le fil suivies d'un brusque retour au dossier : *« Je crois Touvier sincère quand il dit qu'il n'a agi contre les juifs que lorsqu'ils se livraient à des menées antinationales. Pour lui, le simple fait d'être juif en France était en soi devenu une menée antinationale ! »*

« Une longue et interminable file »

C'est au tour de Me Marina Cousté de plaider. Elle assiste depuis le premier jour Henri Glaeser, fils cadet de Léo Glaeser fusillé à Rillieux. Et deux phrases suffisent à faire surgir la figure de cet avocat parisien décrit voilà quelques jours par ses fils. Léo Glaeser qui parcourait la France en train, qui soutenait des familles juives dans le besoin, qui réconfortait chacun. Léo Glaeser qui griffonnait sans cesse des notes de lecture sur des carnets et qui avait consigné la veille de sa mort cette citation de Henri Heine : *« L'homme volontairement courageux ne se fait point d'illusions sur les conséquences de ses actes. Il s'attend au pire. »*

Catholique, Me Cousté évoque longuement les chrétiens qui résistèrent. *« Il ne s'agit ni de flétrir ni de culpabiliser la France et les catholiques. Le crime, c'est d'abord le crime contre l'esprit. Le crime, c'est d'avoir dévoyé les vraies valeurs qui font la dignité de l'homme. Le crime, c'est d'avoir fait rimer catholicisme avec persécution des juifs comme, en d'autres temps, on avait fait rimer catholicisme et inquisition. Vous ne vous y tromperez pas*, dit-elle aux jurés. *Lorsque Me Trémolet de Villers égrènera devant vous le nom de tous ces miliciens tombés dans la tourmente et punis pour leurs exactions, exécutés lors de la Libération, vous vous souviendrez de la longue et interminable file des six millions de juifs assassinés accompagnés des sept juifs fusillés de Rillieux qui, eux, invisibles mais ardents, veillent à mes côtés. »*

Comme la veille, Me Elisabeth Bermann, au nom de cinq associations lyonnaises, Me Alain Fraitag, conseil de l'association Maccabi Inter, souligne la collusion de l'accusé avec les occupants. Et se tournant vers Paul Touvier : *« Ayez un sursaut... Faites enfin quelque chose de bien ! Dites-nous : « Je vais tout vous dire, je vais vous expliquer »... Ce serait une façon, monsieur Touvier, de mériter le Paradis auquel vous croyez. »*

Il restait deux inscrits : le bâtonnier Gilles-Jean Portejoie et Me Paul Lombard, conseils de l'association Ceux de la Libération. Le premier plaida pour le second, absent. Mais on ne sait s'il ne porta pas encore plus loin la désinvolture en se contentant de lire trois documents sans grand rapport avec le procès... La cour eut la politesse d'écouter. Les jurés, admirables de flegme, ont parfois beaucoup de mérite.

LAURENT GREILSAMER

Une lettre de Me de Geouffre de La Pradelle

Me Raymond de Geouffre de La Pradelle, qui fut l'avocat de Paul Touvier dans les années 70 et au début des années 80, nous adresse, à la suite du compte rendu de sa déposition devant la cour d'assises des Yvelines dans le Monde *du 6 avril, la lettre suivante :*

Vous écrivez notamment : *« En demandant au président Henri Boulard la lecture d'un scellé, Me Lévy permit à chacun d'en prendre connaissance. Le scellé en question – une lettre du 22 octobre 1981 adressée par Me Raymond de Geouffre de La Pradelle à un tiers – est terrible. »*

Si je suis bien l'auteur de cette lettre, elle n'a pas été écrite à un tiers au sens que pourrait laisser croire la rédaction que je viens de rappeler. C'est une lettre d'avocat à avocat, strictement confidentielle par nature. Elle n'aurait jamais dû – originale ou photocopie – se trouver dans les archives personnelles de l'accusé. Le destinataire était Me Odent, avocat à la Cour de cassation et pour l'attention de son principal collaborateur qui suivait le dossier Touvier. Il n'y a eu de ma part ni imprudence ni incorrection.

Les hooligans du PSG devant le tribunal correctionnel de Paris

Violences et mercantilisme

Le procès des dix-sept supporters du PSG poursuivis pour violences et voie de fait, après les graves incidents survenus lors du match PSG-Caen le 28 août 1993, a été principalement consacré, mercredi 13 avril, à l'interrogatoire des dirigeants du club et des responsables de la sécurité.

Les débats ont baigné, mardi 12 avril, dans une implacable logique grâce aux images des télévisions (*le Monde* du 14 avril). La journée du mercredi 13 avril prendra, elle, des allures de colloque sur le hooliganisme. Si, par instants, on se rapproche des violents incidents qui ont provoqué une dizaine de blessés parmi les policiers, c'est au travers d'un autre procès fait aux forces de l'ordre. Les questions posées par *les avocats de la défense révèlent* clairement qu'ils accusent les CRS d'avoir provoqué les supporters de la tribune de Boulogne et d'être ainsi en partie responsables des incidents.

Les témoins, eux-mêmes, appuient parfois cette thèse. Les dirigeants du PSG n'ont pas de mots assez forts pour regretter que le contrôleur de police, Norbert Rouibi, n'ait pas dirigé la sécurité du Parc des Princes ce jour-là. Bernard Brochand, président du PSG, se déclare *« surpris »* d'avoir vu des CRS à des emplacements inhabituels. Une surprise partagée par le directeur du club, Jean-François Domergue, qui insiste longuement sur *« la politique de dialogue »* menée par le club. Il parle abondamment de *« tolérance »*, de *« concertation »*, de *« coordination »* et il est régulièrement en contact avec une partie des supporters aujourd'hui accusés de violences et voies de fait envers des agents de la force publique. *« Nous avons besoin des supporters »*, note M. Brochand, en rappelant les efforts du club en faveur de ceux qu'il nomme affectueusement *« le treizième joueur »*.

Tolérance et compréhension mutuelle n'empêchent pourtant pas le président du PSG d'être tracassé : *« Pour tout envahissement du terrain, nous pouvons être suspendus. Une suspension de deux ans, c'est la clé sous la porte. A chaque fois, je suis terrorisé. »* D'ailleurs, à l'instruction, il n'avait pas caché que l'arrivée sur la pelouse d'un supporter venant récupérer sa chaussure, lancée depuis la tribune, lui avait fait craindre le pire. C'est à cette occasion que le commissaire *Francis Lefèvre a fait intervenir les* CRS pour évacuer les supporters qui franchissaient le fossé, et il s'appuie sur le témoignage de M. Brochand pour justifier son attitude devant une menace d'envahissement du terrain.

Discours philosophiques

En outre, le commissaire n'est pas d'accord avec les dirigeants du club, car il considère que le dispositif policier était le même que d'habitude. Et, s'il y eut des modifications, c'est seulement depuis le match PSG-Caen. *« Maintenant, on ne met plus les pieds dans la tribune »*, soupire M. Lefèvre.

C'est l'instant où les avocats de la défense évoquent à nouveau M. Rouibi, pour relever que, dans un rapport de décembre 1992, le contrôleur général soulignait *« le mercantilisme irresponsable »* de la fédération et des clubs *« qui prévaut sur la sécurité »*. M. Brochand ne voit pas où est ce mercantilisme, et il n'est pas très sûr qu'il ait répondu au souci des avocats en insistant sur les coûteux travaux réalisés pour améliorer la sécurité.

L'audience s'enlise dans des discours philosophiques. On en viendrait à oublier les faits sans le *bref témoignage du capitaine* Michel Matra. Il a entendu sur sa radio que le groupe de CRS du commissaire Lefèvre s'était fait agresser. C'est pour lui porter secours qu'il est intervenu avec sept CRS, et c'est là que se situe l'erreur et la maladresse. A son arrivée, les hommes du commissaire Lefèvre s'étaient déjà repliés et les supporters se sont jetés sur ce petit groupe. *« On m'a arraché mon bâton de défense, j'ai pris plein de coups de pieds. Puis, après, plus rien. On m'avait transporté derrière les gradins »*, commente le capitaine, victime de plusieurs traumatismes crâniens, qui se traduisent encore aujourd'hui par des troubles de l'équilibre et des pertes de mémoire. *« Vous avez de la chance d'être encore là quand on voit les images »*, remarque le président Alain Lacabarats, dont la voix devient métallique lorsqu'il s'adresse à Julien Tricoche, qui a reconnu avoir porté un coup de pied : *« Et vous, vous auriez pu passer devant une autre juridiction... »*

MAURICE PEYROT

Accusés d'avoir agressé des étudiants de l'UNEF

Deux membres du Front national jeunes ont été mis en examen à Montpellier

MONTPELLIER

de notre correspondant

Deux membres du Front national jeunes *ont été mis en examen*, mercredi 13 avril, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Montpellier suite aux incidents qui ont opposé, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 avril, des étudiants de l'UNEF et des membres du FNJ à proximité de l'université Paul-Valéry. Alors qu'ils venaient de décoller des affiches du Front national fraîchement apposées, les étudiants de l'UNEF auraient été la cible de tirs à deux reprises, une première fois devant l'université et une seconde fois après avoir été pris en chasse par deux voitures de colleurs d'affiches. Les tirs n'ont pas fait de victimes.

Cinq membres ou sympathisants du Front national jeunes, dont le président du mouvement à Montpellier, ont été interpellés par les policiers. Ils affirment avoir été agressés par les étudiants de l'UNEF à coups de manches de pioches et de battes de base-ball, thèse que réfutent les étudiants et qui semble laisser perplexes les enquêteurs. L'un des membres du FNJ, Nicolas Arnoux, a finalement reconnu avoir tiré un coup de feu sur la voiture des étudiants avec un *pistolet à balles de caoutchouc* qui n'a pas encore été retrouvé. Il a été mis en examen pour *« violences avec armes »*. Pour sa part, Dominique Mimuzzo, un apprenti électricien de dix-neuf ans qui portait, au moment des faits, un coup-de-poing américain, a été mis en examen pour transport d'arme de sixième catégorie. Tous deux ont été placés sous contrôle judiciaire.

JACQUES MONIN

Les suites du rapport sur la corruption

Le juge Jean-Pierre se « réjouit » du procès que lui intente un haut fonctionnaire

Le juge Thierry Jean-Pierre, chargé de mission auprès du garde des sceaux sur les moyens de lutter contre la criminalité organisée, se *« réjouit »* du procès qu'a décidé de lui intenter Pierre-Antoine Lorenzi, secrétaire général du service central de prévention de la corruption (SCPC), après la publication par la presse de son rapport sur cette question (*le Monde* daté 13-14 mars).

M. Lorenzi, qui a fait citer Thierry Jean-Pierre devant la 17e chambre correctionnelle de Paris pour diffamation à l'égard d'un fonctionnaire, lui reproche d'avoir comparé le SCPC, service interministériel placé sous l'autorité du garde des sceaux, à *« un service de renseignement »* menant *« des enquêtes officieuses »*. Dans son rapport confidentiel, révélé par le *Figaro* du 7 mars, le magistrat jugeait, par ailleurs, le SCPC inefficace.

Pour toutes ces raisons, M. Lorenzi a également demandé, mardi 12 avril, au garde des sceaux de se constituer partie civile, à ses côtés, contre le magistrat. Son avocat, Me Arnaud Montebourg, invoque la loi du 13 juillet 1983 stipulant que *« la collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, voies de fait, diffamations (...) »* dont ils pourraient être victimes dans l'exercice de leurs fonctions. L'avocat se réfère également à deux plaintes du garde des sceaux contre Bernard Tapie pour des propos jugés diffamatoires à l'encontre de magistrats.

Interrogé sur cette affaire, le juge Jean-Pierre s'est borné à déclarer, mercredi 13 avril : *« Je me réjouis de ce procès qui sera l'occasion de mettre à plat le fonctionnement du SCPC. Tout cela vient à point nommé »*.

R-P. P.

Pierre Méhaignerie souhaite développer l'expérience des maisons de justice. – En réponse à une question orale de Françoise de Veyrinas, député (UDF) de la Haute-Garonne, le garde des sceaux a affirmé le 13 avril à l'Assemblée nationale que l'expérience des maisons de justice implantées dans les quartiers difficiles allait être développée dans le cadre de la loi quinquennale sur la justice. Soulignant que cette expérience autorisait *« une intervention plus rapide, une justice en temps réel avec des délais inférieurs à 2 ou 3 mois »*, M. Méhaignerie a estimé qu'elle permettait de lutter contre *« le sentiment d'insécurité et parfois, aussi, la démobilisation de la police »*. Lancées en 1990, ces maisons suivent les dossiers concernant la petite et la moyenne délinquance dans les quartiers fortement urbanisés. Vingt-quatre d'entre elles ont ouvert leurs portes à l'automne dernier.

Quatre collégiens mis en examen pour le viol d'une élève de leur classe. – Quatre élèves du collège André-Malraux de Saint-Jean-la-Ruelle (Loiret), âgés de quatorze à quinze ans, ont été mis en examen pour « viol en réunion sur mineure de moins de quinze ans », mardi 12 avril, après le viol d'une élève de leur classe âgée de quatorze ans. Ils ont été placés en incarcération provisoire, dans l'attente du débat contradictoire qui devait se tenir jeudi 14 avril. Le viol aurait eu lieu mardi 5 avril en fin de journée, alors que l'adolescente, élève d'une classe d'enseignement spécialisé, regagnait son domicile.

EDUCATION

Invoquant une pénurie de postes et de moyens

La faculté des sciences de Limoges menace d'instaurer des quotas d'accès aux licences

LIMOGES

de notre correspondant

Près d'un millier d'étudiants de la faculté des sciences de Limoges ont manifesté, mardi 12 avril, dans les rues de la ville et devant le rectorat, pour protester contre la menace d'instauration de quotas d'accès à quatre licences (biochimie, biologie des organismes, biologie cellulaire, chimie des eaux). Cette décision, prise par le conseil de gestion de la faculté *« en raison d'une situation de pénurie de personnel »*, n'autoriserait l'accès à la licence qu'aux étudiants ayant obtenu leur DEUG en deux ans, ou éventuellement en trois ans avec mention. *« Non au DEUG chômage »*, ont aussitôt riposté les étudiants à cette décision *« en complète violation de la loi »*.

Selon Jean-Claude Vareille, le président de l'université, cette mesure n'est pas définitive, puisque la décision appartient au conseil d'université qui doit se réunir à la fin du mois de mai. Il explique toutefois qu'elle est *« la conséquence directe de la rupture unilatérale par l'État des contrats d'établissement signés en 1992 par le ministère et par l'université. L'État avait pris l'engagement de créer un minimum de soixante postes d'enseignants chercheurs ; soit une moyenne de quinze par an. Cet engagement, tenu en 1992 et en 1993, ne sera pas respecté en 1994 avec seulement deux créations »*.

A l'initiative du conseil de gestion de la faculté, une pétition, soutenue par la municipalité de Limoges, le conseil général et le conseil régional, va être diffusée dans les prochains jours par les enseignants et les étudiants pour réclamer *« des profs, des moyens, des locaux »*.

GEORGES CHATAIN

La sécurité dans les écoles

M. Bayrou préconise la destruction des établissements dangereux

Interrogé, mercredi 13 avril à l'Assemblée nationale, par Jean Bousquet, député (UDF) et maire de Nîmes, sur la sécurité dans les écoles maternelles et primaires, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a préconisé la *« destruction »* des établissements scolaires qui se révèlent les plus dangereux. Évoquant *« le travail remarquable »* de la commission Schléret, il a indiqué : *« Nous allons établir une sorte d'échelle de Richter des risques (...) Si des établissements sont suffisamment dangereux pour conjuguer tous les risques, il faudra les détruire »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Il est même scandaleux, inacceptable, que cela n'ait pas été fait depuis des décennies »*. Selon M. Bayrou, l'enquête sur la sécurité dans les collèges et les lycées sera prochainement étendue aux écoles maternelles et primaires.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

La fronde des chercheurs

Suite de la première page

Les auteurs du texte réclament notamment une loi pluriannuelle qui *«devrait prévoir à la fois une croissance régulière de l'emploi scientifique dans ses diverses composantes pour rajeunir les équipes, et une réhabilitation progressive des moyens pour l'ensemble des disciplines»*. S'ils affirment avoir la nette impression que *«tout était joué d'avance»*, les signataires du manifeste n'entendent pas, pour autant, faire un procès d'intention à leur ministre. Mais au lendemain du colloque, ils demanderont audience à M. Fillon, et exposeront leur point de vue à tous les groupes parlementaires avant le débat sur la politique scientifique à l'Assemblée nationale prévu, en principe, pour juin prochain.

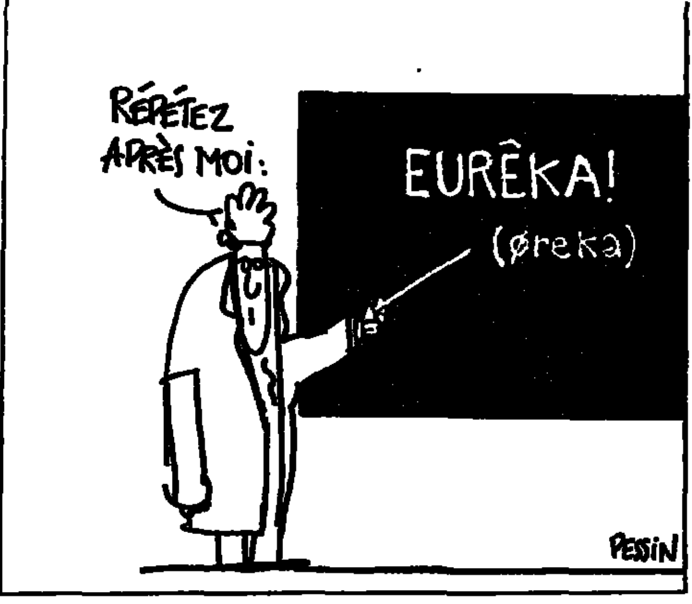
Le nombre et la qualité des signataires, *«les nombreuses motions* [de soutien] *votées par les commissions scientifiques et conseils d'université»* font aujourd'hui de ce «Manifeste» *«la seule expression authentifiée de l'opinion des scientifiques»*, assurent ses promoteurs. Les syndicats ne s'y sont pas trompés et leur ont laissé le devant de la scène pour s'exprimer publiquement avant le colloque de synthèse (1). Henri-Edouard Audier, directeur de laboratoire à l'École polytechnique et membre du conseil d'administration du CNRS, est encore tout ébahi du succès de cette initiative qu'il a lancée le 20 janvier, avec quelques autres chercheurs. *«Les académiciens ont bougé avant les jeunes*, dit-il. *Quant aux directeurs de laboratoire, ils venaient de recevoir leur budget et leur réaction fut foudroyante : 500 signatures en quelques jours!»* Parmi les 1 200 signataires figurent une cinquantaine de personnalités scientifiques membres des grandes institutions comme le Collège de France, l'Académie des sciences ou l'École des hautes études en sciences sociales.

On y trouve aussi 33 des 40 présidents de section du Comité national de la recherche scientifique (le «parlement» du CNRS), les présidents des 7 départements scientifiques du CNRS et 22 des 28 membres du conseil scientifique de cet organisme, ainsi que 6 des 10 présidents de commissions scientifiques spécialisées de l'INSERM. Seize présidents d'université ont également signé, ainsi qu'une trentaine de présidents de sections du Conseil national des universités (organe chargé de la gestion des carrières des universitaires).

Ces responsables *«ont à gérer au quotidien les contradictions»* de la politique actuelle de la recherche, explique M. Audier. De nombreux directeurs de laboratoire n'apprécient guère qu'on leur demande de s'ouvrir davantage à l'industrie alors que, faute de crédits publics suffisants, les contrats avec l'extérieur représentent parfois la majeure partie de leur budget de fonctionnement. Les présidents d'université ne demandent, évidemment, pas mieux que de voir des chercheurs enseigner plus nombreux dans leurs établissements. Mais quand ils ont l'impression que cet apport vise surtout à économiser sur les créations de postes de professeurs, ils sont les premiers à réagir.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) L'intersyndicale «Enseignement supérieur et recherche» tiendra, pour sa part, un «rassemblement national» à Paris le lundi 18 avril, jour du colloque de clôture de la consultation de M. Fillon.



« Un manifeste pour la recherche »

Voici les principaux extraits du texte signé par 1 200 chercheurs :

«Maintenir à un haut niveau les recherches fondamentales pour le développement des connaissances est un impératif culturel pour chaque pays. (...) La plupart des grandes inventions ont été des retombées imprévues de recherches fondamentales. (...) Mais ce serait une erreur grave que d'imaginer pouvoir «rentabiliser» la recherche en comprimant les recherches liées au développement des connaissances ou de les assujettir, par une orientation autoritaire, aux recherches appliquées. Le vrai problème est de renforcer coopérations et interactions entre les divers types de recherche. (...)

» C'est à un extraordinaire foisonnement de la recherche qu'on assiste aujourd'hui. (...) Cette richesse, cette pluralité, ne peuvent être prises en compte par une orientation par trop centralisée. (...) Il convient de revenir à une pratique s'appuyant davantage sur le jugement par les pairs et sur l'avis des scientifiques. Rien de bon ne se fera sans eux et, *a fortiori*, contre eux. Au-delà, c'est l'ensemble de la société qui est concerné dans les grands choix en matière de politique recherche.

» Le système français s'est forgé sur la base des missions, différentes mais complémentaires, des organismes de recherche et de l'Université. (...) Si ce système peut être amélioré, tout doit, par contre, être fait pour préserver l'unité, les missions et les moyens d'intervention des organismes de recherche. Tout doit être fait également pour préserver un lien étroit entre l'enseignement et la recherche dans les universités comme entre les universités et les organismes.

» Pour que ce système ait une efficacité optimale, (...) il convient d'éviter la tentation bureaucratique et centralisatrice. (...)

» Il est nécessaire que l'industrie renforce son potentiel de recherche. (...) Actuellement, la formule des contrats de gré à gré est la plus utilisée. S'il convient de faire confiance aux laboratoires quant aux choix de ces contrats, encore faut-il que le financement public des laboratoires soit suffisant afin que la collaboration ne devienne pas subordination.

» La France consacre 2,4 % de son produit intérieur brut à la recherche (dont près du tiers à la recherche militaire), alors que l'Allemagne et le Japon en sont à 2,8 % pour la seule recherche civile. C'est dire que nous n'en sommes pas à demander «toujours plus», mais que nous souhaitons simplement pouvoir assurer à nos laboratoires ou à nos thématiques un potentiel humain et des moyens comparables à ceux existant dans d'autres pays avancés.

» D'ici dix ans, la moitié des responsables d'équipes ou de services, qu'ils soient chercheurs, enseignants-chercheurs ou ingénieurs, actuellement en fonction, seront à la retraite. Pour transmettre le savoir et le savoir-faire, il est nécessaire de faire un effort exceptionnel de recrutement. (...)

» Les moyens financiers sont aussi un élément important de la compétitivité des équipes; or ils régresseront sensiblement en 1994 et le pire est à craindre pour les années qui viennent si on considère la forte baisse des autorisations de programmes dans le dernier budget.

» L'enseignement supérieur français est basé sur un lien étroit avec la recherche. Il faut encourager et favoriser la participation des enseignants-chercheurs à la recherche et non la décourager.»

► **Parmi les 1 200 premiers signataires, figurent notamment :** M. Agulhon (Collège de France), A. Berthoz (Col. de F.), J. Bockaert (INSERM), P. Bourdieu (Col. de F.), J.-P. Bourguignon (CNRS), R. Castaing (Académie des Sciences), G. Chaouat (INSERM), P. Corvol (Col. de F.), P. Ducimetiere (INSERM), J. Encrenaz (Observ. de Meudon), J. Feingold (INSERM), C. Froidevaux (CNRS), J. Froissard (Col. de F.), P. Joliot (Col. de F., Acad. des Sc.), A. Kahn (INSERM,), C. Kordon (INSERM), Mme H. Langevin (CNRS), Mme N. Le Douarin (Col. de F., Acad. des Sc.), C. Lorius (CNRS), G. Megie (CNRS), M. Peschanski (INSERM), B. Raveau (CNRS), Mme F. Russo-Marie (INSERM), E. Schatzman (Acad. des Sc.), J.-P. Vernant (Col. de F.), P. Vidal-Naquet (EHESS).

REPÈRES

FAITS DIVERS

L'assassinat de Yann Piat : expertise balistique négative

Les munitions retrouvées au domicile de Denis Labadie et d'Epifanio Pericolo, les deux assassins présumés de Yann Piat, sont différentes des balles tirées contre le député du Var et son chauffeur, Georges Arnaud. Telle est la conclusion des experts en balistique qui viennent de remettre leur rapport au juge d'instruction chargé du dossier, Thierry Rolland. Deux précédentes expertises, concernant les cheveux retrouvés dans un casque de motard et les caractères manuscrits de la plaque d'immatriculation de la moto utilisée par les tueurs, n'avaient pas donné de résultats *«déterminants»*. La première est actuellement complétée par une expertise génétique plus poussée. La seconde a été reprise sur de nouvelles bases comparatives. Une dernière expertise est en cours : celle des vêtements des deux hommes. Elle consiste à vérifier si ces vêtements portent des traces du liquide de refroidissement de la moto. Le seul élément à charge contre Labadie et Pericolo est, pour le moment, l'identification *«formelle»* d'un seul témoin, qui a récemment renouvelé ses déclarations. – (*Corres. reg.*)

IMMIGRATION

Les huit clandestins de Dunkerque sont autorisés à demander l'asile

Six des huit passagers clandestins de Dunkerque (trois Angolais, deux Zaïrois, deux Libériens, et un Sud-Africain), qui avaient été «enlevés», dimanche 10 avril, par un groupe de militants des droits de l'homme (*le Monde* des 11 et 12 avril) ont obtenu, mercredi 13 avril à la préfecture de Lille, une autorisation provisoire de séjour d'un mois renouvelable, qui leur permet de formuler une demande d'asile politique en France. Les deux autres, qui avaient dû être hospitalisés, avaient déjà obtenu cette autorisation. Les six Africains régularisés mercredi avaient fait l'objet, le 8 avril, d'un arrêté du ministère de l'intérieur refusant leur admission en France. Après leur «libération» par le «commando» de juristes, le ministère de l'intérieur a dû reconnaître la réalité de leur entrée de fait sur le territoire et la possibilité légale pour eux de demander l'asile.



DÉFENSE

Selon un rapport sénatorial

Américains et Européens s'opposent sur un projet d'avion de transport militaire

Les Etats-Unis et les pays européens se livrent à « un véritable bras de fer » à propos d'un projet de nouvel avion de transport militaire. *« Le programme ATF [un programme européen destiné à remplacer l'avion Transall] concurrence directement l'industrie aéronautique américaine qui souhaite à l'évidence son échec »*, constate Albert Voilquin, sénateur républicain et indépendant des Vosges, dans un rapport rendu public mardi 12 avril et consacré à l'avenir du transport aérien militaire en France.

A partir de 2003, la France doit remplacer ses Transall, qui ont été mis en service en 1967 et dont certains ont été rénovés après 1981. Selon M. Voilquin, les besoins conduisent à disposer d'une flotte d'appareils capable d'emporter d'un seul coup 950 tonnes à 7000 kilomètres de distance ou 1 500 tonnes à 1 000 kilomètres selon la mission fixée. Au total, cette flotte devrait aligner soixante à soixante-dix avions.

Six pays européens – outre la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Turquie et le Portugal – se sont associés pour concevoir un projet dénommé ATF (Avion de transport futur), et deux autres pays européens, la Belgique et la Grande-Bretagne, participent à titre d'observateurs (en laissant leurs groupes industriels, Flabel et British Aerospace, financer en propre leur investissement sans l'assurance d'une commande nationale).

Une mise en cause de la Grande-Bretagne

Le programme ATF a été revu et corrigé à plusieurs reprises dans le but d'en abaisser sensiblement les coûts. Aujourd'hui, sur la base d'un besoin total de quelque trois cents avions, le coût global est estimé à environ 188 milliards de francs, dont 50 milliards (moins que la dépense de développement du Rafale, observe M. Voilquin) sont à la charge de la France. *« Si nous construisons européen*, écrit notamment le sénateur, *nous donnons à l'industrie française à produire l'équivalent de cinq cents Airbus A-320, soit plus de 33 millions d'heures de travail et plus de 5 000 emplois par an sur vingt ans. »*

Avant de préférer cette solution, la France a examiné la possibilité d'acheter à l'étranger des appareils déjà existants ou en projet. Certains, comme le Boeing – 747 cargo ou l'Airbus A 340, ne sont pas, en leur état actuel, adaptés à l'acheminement de blindés lourds ou légers et d'hélicoptères – même démontés partiellement – dans leurs soutes. D'autres, comme le C-17 américain, sont trop chers. Certains encore, comme l'Iliouchine 76 ou l'Antonov 124, cumulent de nombreux inconvénients techniques et commerciaux. D'autres enfin, comme l'Antonov 77, ont vu leur développement arrêté à ce jour.

C'est pourquoi la France soutient le programme européen ATF à hauteur de 17,8 % du financement. En octobre 1993, le projet est entré dans sa phase dite de faisabilité, ce qui engage une dépense de 50 millions de francs pour la part française. *« Si l'ATF ne voit pas le jour, les forces aériennes des pays européens, qui devront tôt ou tard renouveler leurs flottes de transport, seront contraintes de se fournir en dehors de l'Europe. L'industrie aéronautique européenne risquerait de perdre une large part de ses capacités technologiques et l'Europe une part de son indépendance »*, note Albert Voilquin.

Le camp des Européens pourrait se diviser face à une offre des Etats-Unis, qui aboutit à mettre sur le marché la dernière version du Hercules (le C-130J) du groupe Lockheed et à laquelle les Britanniques semblent particulièrement sensibles. Dans un rapport de quarante-huit pages qui vient d'être publié à Londres, la Chambre des Communes suggère, pour commencer à remplacer la flotte britannique de soixante Hercules, l'achat *« sur étagères »* de trente C-130J, tout en recommandant aux états-majors de prendre en considération l'ATF européen pour compléter à hauteur de trente exemplaires au siècle prochain.

Analysant le *« bras de fer »* qui va s'instaurer de part et d'autre de l'Atlantique, le sénateur considère que l'industrie européenne *« joue »* probablement *« sa survie »* dans cette affaire. Le gouvernement britannique tient donc entre ses mains le sort du programme ATF. En 1989, déjà, le Royaume-Uni s'est retiré officiellement du projet européen, autorisant son constructeur aéronautique British Aerospace à continuer d'y figurer à ses propres risques financiers.

« La réalisation du programme ATF serait un symbole fort du succès de la création progressive d'une Europe de la défense. Son échec serait aussi celui de l'Europe », écrit M. Voilquin, qui évalue à 20000 le nombre des emplois qui pourraient être ainsi créés en Europe.

JACQUES ISNARD

EUROFIGHTER : rallonge budgétaire. – Le ministère allemand de la défense a annoncé, mercredi 13 avril, que les constructeurs de l'Eurofighter, l'avion de combat européen rival du Rafale, réclamaient une rallonge de 570 millions de deutschemarks (environ 2 milliards de francs) pour développer les prototypes. Le gouvernement allemand n'est prêt qu'à accepter un surcoût de 160 millions de deutschemarks (soit 540 millions de francs), lié aux modifications du programme. L'Allemagne participe à hauteur de 33 % des coûts du projet, à côté de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Espagne. – *(AFP.)*

ESPACE

Au cours d'un essai

Incendie du moteur principal d'Ariane-5

Un incendie s'est déclaré, lundi 11 avril, lors d'un essai du moteur principal, Vulcain, du futur lanceur européen Ariane-5 sur les installations de la Société européenne de propulsion (SEP) à Vernon (Eure).

Quinze seconde après le démarrage d'un moteur qui avait déjà subi un premier test, une explosion s'est produite *« au niveau de la turbopompe à oxygène, propageant le feu au banc d'essai sur lequel le moteur était fixé »*, explique-t-on à la SEP.

Hormis les dégâts au moteur, *« divers équipements et cablâges »* électriques de l'installation ont été endommagés. Toutefois, personne n'a été blessé.

Les expertises sont en cours pour déterminer la cause de l'incident. *« Les conséquences éventuelles pour le programme* [Ariane-5] *seront précisées sous une quinzaine de jours »*, précisent l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre national d'études spatiales (CNES) dans un communiqué commun.

SPORTS

FOOTBALL : la Ligue des champions

Les naïvetés de Monaco

Battue (0-1) en principauté par le FC Barcelone mercredi 13 avril, l'AS Monaco devra donc aller affronter sur son terrain, le 27 avril, le Milan AC, qui termine premier du groupe B après avoir fait match nul (0-0) à Porto. L'autre demi-finale opposera le FC Barcelone à Porto.

MONACO

de notre envoyé spécial

Après la rencontre stressante, le match irritant. Les deux derniers clubs français en lice en Coupe d'Europe se sont ingéniés, deux soirs de suite, à martyriser les nerfs de leurs supporters. Mardi, le Paris-SG les avait étirés tout au long d'une attente qui a débouché sur une élimination sans gloire. Mercredi soir, Monaco les a pincés d'un agacement aiguisé par la perspective d'un déplacement périlleux en terre milanaise. Dans les faubourgs de Londres, aussi bien qu'au pied du rocher de la principauté, les attaquants ont défait par leur constante maladresse l'ouvrage tissé sur toute la longueur du terrain par leurs coéquipiers.

Les deux équipes n'ont pas même offert l'excuse de la malchance ou le romantisme de la malédiction : ni barre transversale ni arbitre sadique à incriminer. Avec un but d'entrée, Arsenal, égal à sa mauvaise réputation, et Barcelone, en deçà de sa bonne renommée, purent se contenter de regarder leurs adversaires s'empêtrer dans leur bonnes intentions.

Pour Monaco, la déception est cependant moins coûteuse que pour le PSG. Les joueurs de la principauté avaient déjà assuré leur place en demi-finale de la Ligue des champions. Dans ce match des préséances, qui devait désigner celui qui passerait en premier au moment de sortir par la grande porte du groupe A, les Monégasques voulaient surtout trancher une affaire d'honneur. Du match aller à Barcelone, ils étaient revenus avec l'impression de s'être escroqués tout seuls, en se plaçant inconsciemment en position d'élèves qui viennent quérir l'enseignement de onze professeurs du jeu. Sur leur pelouse, ils s'étaient promis de se transformer à leur tour en maîtres de l'offensive.

Mercredi soir, Monaco a ainsi rêvé de revanche pendant un petit quart d'heure. Tout a bien fonctionné pendant treize minutes, l'insigne maladresse de Jurgen Klinsmann mise à part. Jusqu'à ce qu'un but du Bulgare Hristo Stoïchkov dévoile le côté fleur bleue de la stratégie monégasque. Comme si Barcelone, qui n'avait besoin que d'un match nul, allait gentiment se prêter au jeu de l'attaque à tout va et offrir tout l'espace souhaité par les attaquants adverses. Johan Cruyff, son entraîneur, n'est pas de ces prophètes qui emmènent leurs disciples au sacrifice. Quelques mésaventures européennes lui ont appris à oublier parfois ses convictions au profit des résultats à tenir. Il sait alors transformer son Barça en machine à cinq défenseurs, capable de se souvenir de son talent offensif pour saisir l'occasion de but la plus infime, puis d'utiliser sa sûreté technique pour se recroqueviller sur son avance. Les ingrédients du spectacle servi au Nou Camp peuvent être accomodés à la sauce défensive sans tourner à l'aigre.

L'équipe d'Arsène Wenger s'est ainsi retrouvée privée de l'adversaire attendu, seule avec sa volonté de beau jeu. Confrontée à une équipe au petit pied, alors qu'elle se préparait à utiliser la propre force du mastodonte pour le déséquilibrer, à la manière des judokas. Cette naïveté, cette incapacité à changer ses plans tactiques augurent mal de son déplacement dans le stade du Milan AC. Interrogé sur l'existence de la moindre chance pour les Monégasques de bousculer les joueurs de Silvio Berlusconi, Johann Cruyff s'est d'ailleurs offert, mercredi, l'ironie d'une réponse affirmative *« à condition qu'ils s'organisent mieux et qu'ils sachent trouver davantage d'espaces »*.

JÉROME FENOGLIO

COUPE DES COUPES : Arsenal-Parme en finale. – La finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes de football opposera le club anglais d'Arsenal à l'équipe italienne de Parme le 4 mai à Copenhague. Le Parme AC, tenant du titre, a obtenu son billet pour la finale, en éliminant, mercredi 13 avril, sur sa pelouse, le Benfica Lisbonne (1-0, 1-2 au match aller). Mardi, Arsenal s'était qualifié en battant Paris-Saint-Germain (*le Monde* du 14 avril).

TRANSFERTS : Jean-Pierre Papin signe au Bayern de Munich. – Jean-Pierre Papin jouera la saison prochaine au Bayern de Munich. Officialisé mercredi 13 avril, le transfert de l'avant-centre français, qui évoluait depuis deux ans au Milan AC, s'est effectué sur la base de 5,5 millions de deutschmarks (18 millions de francs environ). Il sera le cinquième joueur français à évoluer en *Bundesliga*.



Selon un rapport du Conseil économique et social

Le taux de chômage dans la région a fortement augmenté en 1993

« Les perspectives sont médiocres ». Le constat, sans appel, se veut le résumé de la situation de l'emploi en Ile-de-France. Il est formulé par Hubert Flahault, auteur d'un rapport sur l'emploi et la conjoncture économique pour le Conseil économique et social d'Ile-de-France (CESR). Son bilan montre que l'emploi y connaît une dégradation, assez récente mais nette.

L'Ile-de-France est ainsi l'une des rares régions à avoir connu une dégradation de l'emploi plus forte en 1993 qu'en 1992. Seules quatre régions sont dans ce cas, alors qu'environ la moitié d'entre elles connaissent des résultats meilleurs que les années précédentes, avec des réductions d'emplois moins élevées.

Si le taux de chômage en Ile-de-France reste inférieur à celui de la province, il a tout de même augmenté fortement en un an. Fin décembre 1993, 10,7 % de la population active était sans emploi, près de 14 % de plus par rapport à l'année précédente. Les plus fortes augmentations ont gagné les départements de la grande couronne, qui étaient, jusqu'à cette date, moins concernés par la crise.

Le nombre de demandeurs d'emploi s'est ainsi accru de 12,5 % en un an. Il s'élève à 634 200 dans la région francilienne. Ces chômeurs sont, d'après les statistiques étudiées par Hubert Flahault, avant tout des hommes âgés de 25 à 49 ans. Le nombre des demandeurs d'emploi de cette catégorie d'âge a augmenté de près de 18 % en un an. Les jeunes sont, en Ile-de-France, moins touchés qu'ailleurs, puisque 17,5 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans, contre 25,4 % dans la France entière.

Malgré quelques raisons d'espérer (ralentissement du chômage durant les derniers mois de 1993, emplois proposés par les agences intérimaires et offres disponibles dans les agences de l'ANPE plus nombreuses), le bilan du Conseil économique et social d'Ile-de-France est largement pessimiste. Il montre, par exemple, que le nombre des chômeurs de longue durée est en augmentation.

En raison d'une croissance insuffisante, le chômage devrait ainsi continuer à augmenter en 1994. Aussi le rapport exprime-t-il deux mises en garde : il souhaite que la croissance prévue (plus 1,5 % en 1994), ait plus d'ampleur, sinon *« on risque de connaître une reprise économique non créatrice d'emplois, comme s'il y avait un découplage de l'économique et du social »*. Enfin, le rapport craint qu'un redémarrage de l'activité ne profite qu'aux grandes entreprises et oublie les petites et moyennes.

I. A.

Une nouvelle animation à l'est de Paris

Le parc floral de Vincennes va offrir des attractions musicales

Jardin botanique et terrain de jeux pour les enfants, l'enclave du bois de Vincennes va s'ouvrir, du 1er mai au 25 septembre, au jazz et à la musique classique. Ces animations vont renforcer la fréquentation du parc floral qui, avec un million de visiteurs par an, est déjà devenu l'un des facteurs de rééquilibrage de la capitale à l'est.

Les mélomanes parisiens connaissent déjà le festival Chopin et les concerts de musique de chambre auxquels, chaque été, le parc de Bagatelle offre un écrin végétal et parfumé. Ils auront désormais des tentations équivalentes à l'est de la capitale. Du 1er mai au 25 septembre, le jazz et la musique classique éliront domicile au cœur même du parc floral, dans le bois de Vincennes. Chaque fin de semaine, le samedi et le dimanche après-midi, de petites formations s'installeront sous un chapiteau surplombant le miroir d'eau et la vallée des fleurs. Quarante-cinq concerts gratuits sont programmés. Didier et Francis Lockwood pour le jazz, l'Octuor de France pour le classique seront, entre autres, de la partie.

Cette initiative est due à l'association pour l'animation du parc floral dont Bernard Bastardie, un ingénieur de la Ville de Paris, a *repris la direction depuis peu*. L'objectif qui lui a été assigné par Jacqueline Nebout, adjoint de Jacques Chirac, chargée des parcs et jardins, est clair : faire de cette enclave du bois de Vincennes le plus intelligent des parcs de loisirs de la capitale.

Placé entre le zoo et le château de Vincennes, le site a des atouts qui ne le cèdent en rien aux séductions élitistes du bois de Boulogne. Mais ce territoire de 30 hectares, enclos de murs, revient de loin. Les militaires avaient annexé l'ancienne forêt royale donnée à la ville sous le Second Empire. Il a fallu un siècle pour les déloger.

Au début des années 60 restaient, au milieu d'une friche désolée, les halls d'une vieille cartoucherie. La décision d'y recevoir les floralies internationales, en 1969, a tout changé. Guidés par l'inspiration du paysagiste Daniel Collin, les engins de travaux publics ont modelé le sol et les jardiniers y ont déployé leur savoir-faire.

Un équipement polyvalent

L'Est parisien a hérité d'un jardin à l'anglaise divisé en de multiples compartiments, planté d'essences fort variées et parsemé d'une trentaine de pavillons japonais se prêtant aux utilisations les plus imaginatives. En somme, le parc avait les caractéristiques de cet équipement polyvalent dont rêvent la plupart des municipalités.

Les visiteurs peuvent d'abord parcourir plusieurs écosystèmes forestiers, qu'il est rare de trouver côte à côte sur un espace aussi restreint : chênaie, hêtraie, pinède et cédraie, chacune assortie de son sous-bois préféré. En cherchant bien, ils découvrent aussi un verger et un clos de vigne où l'on vendange le pineau rouge et le gamay du Mâconnais. Du printemps à l'automne, les amateurs de fleurs sont comblés.

Cinquante jardiniers aidés de vingt cantonniers s'appliquent à composer de somptueux parterres qui comptent jusqu'à cent mille plants. Ils sont particulièrement fiers de leurs collections d'iris (768 variétés), de géraniums (161 espèces) et de fougères. A ce titre, le parc est un conservatoire floral de niveau international. Cet été, la disposition et la couleur des massifs s'inspireront des toiles impressionnistes.

Les enfants, quant à eux, dénichent vite le vaste espace situé au fond du parc où l'on a concentré une soixantaine d'attractions, desservies par un train miniature. La « piscine » à boules de plastique, le circuit des vieux tacots, le *mini-golf, dont chaque station* représente un monument de Paris en miniature, peuvent les amuser des heures durant.

Dans les pavillons s'abritent, ici une collection de bonsaïs, là des plantes médicinales, plus loin une volière de papillons d'Ile-de-France. C'est dans trois de ces édifices que l'association Paris-Nature a établi son quartier général et sa bibliothèque. A longueur d'année, elle y reçoit des écoliers qui viennent, avec leur maître, s'initier aux richesses imprévues d'un parc urbain. Car les animateurs se font fort de montrer à leurs jeunes élèves des hérissons, des écureuils, des hérons et quantité d'autres espèces d'oiseaux.

Le parc floral abrite encore de multiples équipements qui accroissent ses possibilités. Ainsi, les bâtisses de l'ancienne cartoucherie reçoivent chaque année une vingtaine d'expositions, de foires ou de salons professionnels. Mais on trouve aussi, disséminés sous les frondaisons, trois restaurants d'une capacité totale de 1 200 couverts, un théâtre pour enfants, une aire de pique-nique et même un pavillon réservé à des expositions de peinture contemporaine.

Bref, il se passe toujours quelque chose dans ce parc à tout faire, qui ne ferme jamais, et dont le fonctionnement est assuré par 130 jardiniers, animateurs et gardes. Les concerts gratuits de fin de semaine vont lui donner un attrait supplémentaire. Et l'on y trouvera en outre de nouvelles boutiques où les visiteurs pourront acheter des plantes et des cadeaux nature.

Les Parisiens ont mis du temps à découvrir le parc floral de Vincennes. Il a fallu quinze ans pour faire grimper le nombre des entrées de 150 000 à plus d'un million. Près de la moitié des visiteurs sont des enfants (environ 45 %). La majorité vient de Paris (60 %), mais les habitants des communes limitrophes forment un gros contingent (40 %). Avec une fréquentation qui fait désormais jeu égal avec celle du jardin d'acclimatation, le Parc Floral est devenu l'un des facteurs importants du rééquilibrage de Paris vers l'est.

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

ANNIVERSAIRE

Une exposition itinérante sur la Libération

A l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la Libération, le conseil régional d'Ile-de-France met gratuitement à la disposition des communes franciliennes de 1 500 à 25 000 habitants une exposition intitulée : « Ile-de-France, les voies de la Liberté ». Douze panneaux ponctuent cette manifestation conçue en accord avec les historiens Henri Amouroux et René Rémond, et mettent en perspective les événements et leur relation avec l'histoire nationale. L'exposition retrace les principales étapes de la Libération, de l'avancée des troupes alliées à la liberté retrouvée de Paris, le 25 août 1944. Des cartes, des textes d'archives, mais surtout des photos signées Robert Capa, Henri Cartier-Bresson et David Seymour, *ainsi que des images* de reporters anonymes doivent apporter leur éclairage sur ce moment, synonyme de fin de la période d'occupation. Un panneau est réservé à l'évocation des faits qui se sont passés dans les communes d'accueil.

Cette exposition itinérante est à leur disposition à partir du 25 mai.

RECHERCHE

Un centre japonais s'implante à Gonesse

Akebono Break Industry, premier fabricant japonais de systèmes de freinage, a signé avec une société d'économie mixte du département du Val-d'Oise un protocole d'accord pour l'achat d'un terrain à Gonesse, au nord de Paris. Akebono doit y construire un centre de recherche de 1 000 mètres carrés pour allier le développement de nouveaux matériaux de friction européen à une production locale. Six personnes, dont des techniciens français, composeront l'effectif du centre à partir de 1996. Dans une deuxième phase, en cas de conjoncture favorable, une usine de production sera installée sur le site.

Le site de Gonesse était en concurrence avec deux cents autres en Europe. La proximité de l'aéroport Charles-de-Gaulle *et de constructeurs automobiles*: Citroën à Aulnay et Peugeot à Poissy, ainsi que l'action de l'agence pour l'implantation des entreprises en Ile-de-France ont facilité le choix des industriels japonais.

CINÉMA

Une nouvelle salle disparaît à Belleville

Le Berry, l'un des derniers cinémas du boulevard de Belleville, situé à la frontière du onzième et du vingtième arrondissement, est fermé. Le propriétaire souhaite reprendre les locaux pour une autre utilisation. Mais des habitants du quartier contestent cette disparition, la douzième en vingt ans, qui les prive d'une distraction de proximité et d'un lieu pour recevoir des spectacles.

Près de 2 000 signatures sont déjà couchées au bas *d'une pétition pour la réouverture* de la salle, qui était tenue par le même gérant depuis un quart de siècle. De jeunes artistes désargentés, qui se produisaient dans la salle pour pas cher, ne sont pas moins marris. Georges Sarre (MDC), député du secteur, s'est déclaré hostile à cette fermeture. Le maire du onzième arrondissement, Alain Devaquet (RPR), est pressé de prendre position par certains de ses concitoyens.

JUSTICE

L'éléphant et l'automobiliste

Se promener dans un parc animalier comme celui de Thoiry, dans les Yvelines, comporte une part de risque. Mais qui est en faute : l'éléphant pris à jeter des pierres sur un visiteur, ou l'automobiliste imprudent qui ne respecte pas les consignes de sécurité et laisse ouverte la vitre de son véhicule ? Les deux, a répondu la Cour de cassation, mercredi 30 mars. La responsabilité de l'homme blessé lors d'un accident de ce type et du propriétaire des animaux de Thoiry est partagée, avaient déjà estimé, en 1992, les juges de Versailles.

Les magistrats de la 1re chambre civile de la cour, présidée par Olivier de Bouillane de Lacoste, ont à leur tour estimé que, *« compte tenu de la force et de l'adresse de ces animaux »*, ces derniers n'auraient pas dû se trouver *« à très courte distance des voitures... dans un milieu naturel contenant des pierres »*. Une liberté de mouvement qui caractérise précisément un parc animalier à la différence d'un zoo.

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

A LA BELLE ÉTOILE. Film français d'Antoine Desrosières : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

L'AFFAIRE. Film français de Sergio Gobbi : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LE BALLON D'OR. Film français de Cheik Doukoure : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

ELLES N'OUBLIENT JAMAIS. Film français de Christopher Frank : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

INTERSECTION. Film américain de Mark Rydell, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LOIN DES BARBARES. Film français de Liria Begeja, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PARDON CUPIDON. Film belge de Marie Mandy : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RASTA ROCKETT. Film américain de Jon Turteltaub, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VIE SELON AGFA. Film israélien d'Assi Dayan, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43), Le Balzac, 8e (45-61-10-60)

CINÉMA

La société Pacific Bell a mis au point un procédé de transfert des films par câble, des distributeurs aux salles. L'adoption de cette technique modifierait considérablement le rapport de forces entre studios et exploitants.

■ MENACE POUR LES INDÉPENDANTS. Les exploitants indépendants, coincés entre le coût du matériel et la pression des studios, désormais capables de couper à volonté le robinet des images, sont menacés dans leur existence même.

■ MORT D'UN SUPPORT. Au-delà des enjeux techniques et financiers, cette évolution, qui entraînerait la disparition des copies de film, risque de bouleverser la nature même d'une œuvre cinématographique. Le même film pourra ainsi avoir des versions différentes selon le pays où il est distribué, pour s'adapter aux goûts des consommateurs.

Un projet de câblage des salles de projection

Le grand écran au bout du fil

NEW-YORK
correspondance

Le procédé actuellement mis au point par Pacific Bell, en association avec l'entreprise française Alcatel, doit permettre à un exploitant américain de commander par ordinateur une copie de *Jurassic Park* ou de *Philadelphia*. Les distributeurs de Hollywood la transmettraient instantanément à la salle, en images vidéo numériques, à travers un réseau de fibres optiques. La compagnie californienne de téléphone entend tester le procédé dans une douzaine de salles près de Los Angeles en juillet prochain. Avec pour objectif les vingt-cinq mille salles que compte le territoire américain. *« L'acheminement d'un film jusqu'à son point de projection n'a pratiquement pas évolué depuis cent ans*, dit Bob Stewart, du département marketing chez Pacific Bell ; *on livre les bobines dans les salles. Pourquoi ne pas utiliser la technologie de la fibre optique et la future autoroute de l'information pour moderniser la circulation des films entre studios et maisons de post-production, et jusqu'aux salles ? »*

Dans cette opération, le groupe Alcatel *« fournit l'équipement de transmission vidéo*, précise Rich Mizer, responsable technique du projet chez Pacific Bell, *celui de l'encodage qui convertit un film de la haute définition au format numérique, et les leviers du mode de transfert asynchrone (ATM), qui permettent de diriger le film, à la demande, vers ses multiples destinations. »* Convertie en données numériques, l'« information » (le film), chargée à Hollywood, serait transmise et stockée dans des entrepôts-serveurs relais géographiquement répartis, qui eux-mêmes desserviraient les exploitants dans leur zone. On prévoit quarante-cinq minutes pour transmettre le fichier numérique d'un film de deux heures de Los Angeles à New-York.

Le premier avantage parait évident : plus de rayures sur l'écran, plus de friture sur la bande son. Mais il y a toujours débat sur la qualité de l'image, comparée à celle d'une pellicule 35 ou 70 mm. Selon Bob Stewart, des améliorations techniques permettent désormais un meilleur résultat en vidéo haute définition. Mais des exploitants, interrogés par l'hebdomadaire professionnel *Variety*, sont d'un avis différent.

Le second atout est le « serveur », c'est-à-dire la banque de données émettrice. Il aura *« une capacité de stockage illimitée*, dit Bob Stewart. *Techniquement, nous pourrions emmagasiner tout ce que Hollywood a jamais créé. »* Celui actuellement en construction contiendra deux cents films, comprenant des titres récents (*Jurassic Park*), des classiques (*Casablanca*), des gros succès (*la Guerre des étoiles*) comme les films-cultes (*Rocky Horror Picture Show*). Dans toutes les versions possibles et imaginables (doublées, sous-titrées) d'un même film, y compris les différents montages effectués pour mieux correspondre aux particularismes socio-culturels. Ainsi, en territoire américain, la version expurgée de *Basic Instinct* passerait les mercredis et dimanches après-midi pour le public familial, et la version intégrale le soir après 22 heures.

Une information ajustée

En effet, à terme, cette invention ne concernerait évidemment pas le seul territoire américain. Dans le monde entier, *« l'information* (le film) *serait ajustée à la sensibilité locale, donc au marché et au spectateur local. Le Bangladesh recevra peut-être une version substantiellement différente d'un même film que celle destinée au Canada ou à la France. Conformer un produit au désir et au goût* [des consommateurs locaux] *signifie, pour les studios, un revenu supplémentaire. »*

Selon les estimations de la Pacific Bell, les studios hollywoodiens économiseraient, sur les frais de tirage, d'entrepôt et d'expédition de copies, près de 500 millions de dollars par an, soit le quart de leur coût de distribution. De plus, le studio pourra exercer tous ses privilèges de propriétaire des films : modifier le montage d'un film ou le retirer immédiatement après sa sortie en cas d'échec commercial. Et surtout, raccourcir les délais de paiement consentis aux exploitants. Tout propriétaire de salle qui tarderait à faire remonter la part due aux studios se verrait instantanément privé de film. *« Je pense qu'effectivement la question de trésorerie a été une des raisons déterminantes de l'intérêt manifesté par les studios »*, dit prudemment Bob Stewart. Partenaire de Pacific Bell dans cette opération, Sony – propriétaire de Columbia – s'est refusée à tout commentaire.

Interrogés par *Variety*, les exploitants émettent des réserves sur le processus comme sur les chiffres avancés par la Pacific Bell. L'équipement (projecteur plus décodeur) coûtant 100 000 dollars par écran, cela signifierait la mort des exploitants indépendants. Et les représentants des salles soulignent qu'aucun chiffre n'est avancé quant au coût de la transmission elle-même. Pacific Bell attend le test de cet été pour effectuer ce chiffrage, mais plaide que, grâce au câblage, les exploitants pouront faire tourner leur installation vingt-quatre heures sur vingt-quatre, grâce aux téléconférences pour les multinationales (le matin, au milieu de la nuit), ou aux retransmissions en direct et sur écran géant des grandes rencontres sportives.

La société de téléphone prévoit qu'une centaine de salles seront équipées d'ici à la fin de l'année, et dix mille en 1997. Si le test est concluant, le dossier sera soumis en 1995 à l'approbation de la Commission fédérale des télécommunications (FCC). *« Avant de décider si nous voulons offrir ce service*, dit M. Mizer, *nous cherchons à savoir si nous pouvons techniquement le faire. Ensuite viendront les questions morales, juridiques et culturelles, mais aussi financières : le test doit permettre de lever l'hypothèque technique et celle de la rentabilité. »*

Mais d'ores et déjà, Paramount Pictures et Kaleidoscope Films viennent d'établir entre eux un réseau de communications par celui en fibre optique de la Pacific Bell. Chargée de fabriquer les bandes-annonces des films Paramount, Kaleidoscope pourra instantanément transférer ses montages aux cadres supérieurs de la Paramount qui, en quelques secondes, pourront y apporter les modifications qu'ils estiment nécessaires. Après quoi, les bandes-annonces seraient transmises aux filiales et sous-traitants qui les retoucheraient en fonction de leur marché local.

HENRI BÉHAR

COMMENTAIRE

Images mutantes

Si l'organisme de contrôle américain donne son accord... Si l'opération prouve sa rentabilité... Si le lobby des exploitants ne parvient pas à faire capoter le projet... Le système mis au point par Pacific Bell est loin d'avoir partie gagnée. En 1978, l'un des meilleurs connaisseurs de la technique des images, Jean-Pierre Beauviala, disait déjà : *« On parle aussi de télétransmission des films, ce n'est jamais qu'une nouvelle façon de tordre le cou au poulet. »* Seize ans plus tard, malgré les annonces en fanfare des prophètes du progrès, on n'a toujours rien vu venir de concret. Mais si..., cette fois, ça marche, le poulet aura bel et bien trépassé. Le « poulet » en question n'est autre que le film tel qu'on le conçoit, et avec lui une certaine idée du cinéma.

Le câblage des salles entraînerait en effet de nombreux changements. Outre la fermeture des laboratoires professionnels, il modifierait le rapport de forces au sein de la « filière » cinéma : maîtres de leurs écrans et donc du débouché des produits, percepteurs des recettes, les exploitants disposent d'un rapport de forces favorable face aux producteurs et aux distributeurs. Même dans les circuits intégrés, leur poids est fonction du patrimoine foncier qu'ils représentent, et de la proximité avec le public qu'on leur suppose. Avec le système de la Pac Bell, ils se retrouveraient en position dépendante.

Ensuite, le câblage introduirait une disparité supplémentaire entre les grands réseaux, qui auront les moyens de cette technologie, et les indépendants. Les producteurs et distributeurs indépendants seraient privés de l'accès aux salles (en général les plus rentables) ; les exploitants indépendants seraient privés des films les plus commerciaux, qui pourraient ne plus exister du tout sous forme de copies.

Inquiétante perspective, sur le territoire des Etats-Unis, du point de vue de la démocratie comme de celui de la création. Le dynamisme du cinéma américain a depuis toujours tenu au constant jeu de balance entre les « majors » et les indépendants. C'est encore plus inquiétant, à l'échelle mondiale, puisqu'il n'y a aucun obstacle de principe à ce que ce système se généralise sur la planète entière. Ce nouveau rapport de forces s'instaurerait entre le « serveur central » de Hollywood et les écrans du monde entier.

Tandis qu'il deviendrait encore plus improbable que les films non américains aient accès aux grands réseaux d'outre-Atlantique, ce système favoriserait forcément le seul pôle d'émission centralisé : Hollywood. La possibilité de modifier les films en fonction des différents marchés ne garantit pas seulement une pénétration commerciale (donc idéologique) encore meilleure, elle modifie l'idée même de films.

Avec la disparition des copies, on supprime des pesanteurs de stockage et de transport, des parasites et des rayures. On supprime d'abord l'existence même du film comme objet. Cet objet-là était la seule référence possible à une œuvre de cinéma : la « copie zéro », approuvée par son auteur dans les pays qui reconnaissent le droit d'auteur, ou même, là où règne le copyright, approuvée par le studio, faisait foi. Avec la disparition d'un support matériel au profit d'une banque de données, tous les composants d'un film (ses acteurs, ses idées, ses choix esthétiques ou politiques) deviennent une matière unique et infiniment malléable.

Cinéma câblé, cinéma accablé ? Au-delà des gigantesques enjeux économiques et stratégiques, c'est la nature même d'une œuvre et les relations qu'elle était susceptible d'entrenir avec le monde réel qui est ainsi remis en cause. Le cinéma n'en mourrait pas forcément pour autant, mais le fossé qui sépare les œuvres singulières de la production industrielle ayant vocation hégémonique sur les écrans de la planète se serait considérablement élargi.

JEAN-MICHEL FRODON

L'AFFAIRE
de Sergio Gobbi

Pour Paul Haslans (Robert Hossein), le temps s'est arrêté lorsque sa femme et sa fille ont été assassinées. Mais l'ancienne secrétaire de son frère, rencontrée par hasard au coin de la rue, lui apprend tout de go que son patron fut le vrai responsable de la tragédie. Alors Paul Haslans entreprend de se venger.

Le film de Sergio Gobbi est en parfaite harmonie avec son scénario : pour le réalisateur aussi, le temps semble s'être arrêté voici plusieurs décennies, à une époque où l'on avait encore envie de croire à ces personnages taillés d'un bloc, vêtus et gantés de noir, à ces regards « qui en disent long », à ces répliques chargées de sous-entendus. De grands hôtels en restaurants prestigieux, de limousines en avions privés, le film se promène, accompagné d'un air d'harmonica (souvenir de *Touchez pas au grisbi*, peut-être). La tour Eiffel, l'Opéra, Notre-Dame sont dans le cadre, les femmes sont belles et vivent toutes de leurs charmes. Les hommes se détruisent à coups de milliards (les manœuvres financières ont remplacé les fusillades). On dirait que ce film médiocre est resté congelé pendant quarante ans avant d'être ramené à la lumière.

P. M.

[*L'Affaire* n'ayant pas été projeté dans des délais compatibles avec la réalisation de notre supplément « Arts Spectacles », nous n'avons pu le présenter avec les autres films nouveaux dans nos éditions datées du 14 avril.]

PRÉCISION. – Les six inédits de Satyajit Ray (*le Monde* du 14 avril) sont présentés à Paris au cinéma Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière (9e). Tél. : 48-24-88-88.

MUSIQUES

Attendant un repreneur éventuel

La longue agonie de la FNAC-Music

FNAC Music, le label de disques de la Fnac fondé en juillet 1990, est à vendre depuis plusieurs mois. Des artistes tels que Willy DeVille, Hubert-Félix Thiéfaine, Robert Charlebois ou Manu Dibango sont donc dans l'attente d'un repreneur éventuel. Mais aujourd'hui, l'issue semble proche : Daniel Nedzela remplace Georges Hubert à la présidence de Prony Communication, la holding propriétaire de FNAC Music, tandis que les négociations pour la vente de Wotre Music, la branche distribution du label, sont sur le point d'être conclues.

Ainsi, celle que ses fondateurs destinaient à être la première Major française du disque, la FNAC Music, est-elle à bout de souffle. Cette filiale de Prony Communication, une des sociétés de la nébuleuse GMF, passée entre les mains des nouveaux actionnaires de FNAC SA (Altus Finance et la Compagnie immobilière Phœnix) à la fin de l'année dernière, affiche des pertes importantes et souffre du flou qui entoure son avenir depuis qu'elle a changé de mains. En septembre 1993, son personnel (plus de deux cents employés) avait également été ébranlé par la brutale disparition de son directeur général Laurent Treille, fils de Georges Treille, sénateur (UDF-Rad.) et conseiller général des Deux-Sèvres.

A cette époque, un audit commandé au cabinet Ernst & Young devait contribuer à établir les conditions de vente de FNAC Music production, de FNAC Music distribution (Wotre Music) et de New Rose. Les lenteurs se sont accumulées, et les rumeurs sont allées bon train. Le plus grand mystère a toujours entouré le prix de vente de FNAC music. Il était sans doute sur-évalué, puisqu'il a progressivement découragé des acquéreurs intéressés, les uns, par le catalogue de la maison de production (de jeunes signatures françaises tels Bruno Maman ou Marc Morgan, quelques vedettes confirmées comme Willy DeVille ou Moon Martin et quelques artistes classiques réputés), les autres, par les messageries installées à Niort et le circuit de distribution WMD.

Une vente en deux temps

Mais il fallait tenir compte du passif de FNAC Music, qui atteindrait les 18 millions de francs, tandis que celui de New Rose, label racheté par FNAC Music en 1992, s'élèverait à 22 millions de francs pour un chiffre d'affaire global d'environ 250 millions de francs. Du coup, la vente se fera en deux temps. D'abord, les activités de distribution et de messagerie, regroupées sous le label Wotre Music. Quant au label phonographique et aux éditions musicales, elles intéresseraient toujours Remark, filiale de Polygram, Sony Music et, éventuellement, l'indépendant français Mélodie.

En attendant, Wotre Music, qui gère les activités de distribution en France (WMD), à l'étranger (WMI) et les messageries, a trouvé acquéreur en la personne de Moon Théol, l'épouse de Bruno Théol, directeur de Média 7, qui distribue une cinquantaine de catalogues étrangers en France, tous genres musicaux confondus. Longtemps donné favori, le groupe néerlandais Arcade avait été préalablement écarté. Pour quelles raisons ? Au ministère de la culture, si l'on a toujours affiché des préférences envers un repreneur *« français, voire européen »*, l'on dément toute intervention en faveur des proches de la société Média 7, *« d'autant qu'Arcade est un groupe européen, et que l'Etat n'a aucune compétence en la matière. Nous regrettons simplement l'opacité dans laquelle la revente d'une entreprise culturelle française a été menée »*, souligne Patrick Renaud, conseiller de Jacques Toubon pour les industries musicales.

La direction de Wotre Music devrait être confiée à Hervé Dennard, inspecteur général au ministère de l'industrie, actuellement en disponibilité. Par ailleurs, l'arrivée de Daniel Nedzela, réputé pour son habileté à dénouer des situations complexes, à la tête de Prony Communication témoigne d'une volonté urgente de mise en ordre de la part des actionnaires. Elle est par ailleurs surprenante. Le nom de cet organisateur de spectacles (patron de Viva Production, dont le siège est à Paris), PDG de la Société *nantaise d'édition et de publication* (SNEP), a été très souvent cité lors de l'enquête sur le financement du Parti socialiste en Loire-Atlantique. Après la mise en examen de cet « énergique » Nantais pour trafic d'influence à l'automne dernier (*le Monde* du 6 novembre 1993), l'affaire *« suit une lente instruction »*, selon les termes de M. Nedzela, qui se retrouve, temporairement du moins, à la tête des morceaux d'un rêve d'empire que la FNAC, agitateur culturel, n'aura pas su gérer jusqu'au bout.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Bataille juridique autour du festival niçois

A qui appartient la Grande Parade du jazz ?

Vingt ans après la création de la Grande Parade du jazz à Nice par le producteur américain George Wein, créateur du Newport Jazz Festival, la ville de Nice a décidé de se séparer de M. Wein et de sa co-productrice Simone Ginibre. Les producteurs ont intenté un procès à la ville, dont l'audience s'est tenue le 13 avril.

NICE
de notre correspondant régional

La ville de Nice a décidé de reprendre la Grande Parade en main pour lui donner *« un nouveau souffle »* et l'a confiée à la société LCB Productions de Pascal Bernardin et Luc Gaurichon, spécialisée dans les tournées de stars internationales. La séparation aurait pu se faire à l'amiable si la ville n'avait pas tenu à conserver la dénomination sous laquelle la Grande Parade a acquis sa réputation. Or, George Wein et Simone Ginibre lui contestent cette faculté car ils s'estiment seuls propriétaires de la marque. Ils ont obtenu un premier succès avec l'ordonnance de référé rendue, le 1er avril, par le tribunal de grande instance de Nice, qui a provisoirement interdit à la ville d'utiliser cette marque. L'affaire a été examinée au fond mercredi 13 avril, devant la troisième chambre civile du tribunal de Nice.

Me Stéphane Ceccaldi, l'avocat de George Wein et Simone Ginibre, a fait valoir qu'ils ont non seulement créé le nom de Grande Parade du jazz mais également le concept de la manifestation. Dès *1982*, ils ont procédé au dépôt de la marque suivi de son enregistrement, en 1992, à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Ils en ont fait, enfin, un usage constant depuis 1974. Mais la ville a, elle aussi, déposé la même marque, en décembre 1993, et aurait donc, de ce fait, soutiennent ses adversaires, commis le délit de contrefaçon.

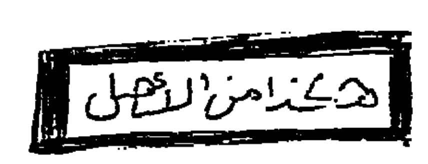
L'avocat de la ville, Me François Wagner (Nice), a répondu, de son côté, que celle-ci était la véritable créatrice de la Grande Parade, qui aurait été préfigurée, dans les mêmes lieux, par la fête (folklorique) des « Mais », dès les années 60. La ville souligne, par ailleurs, qu'elle n'a jamais eu de relations contractuelles directes avec George Wein et son associée, qui n'étaient que les sous-traitants de l'organisation de la manifestation. Au terme d'une longue analyse juridique, Me Wagner a estimé que la dénomination ne peut être légalement protégée n'étant pas « distinctive » (1).

Outre l'interdiction d'utiliser la marque « Grande Parade du jazz » et la condamnation de la ville pour contrefaçon, George Wein et Simone Ginibre réclament, pour réparation de leurs divers préjudices, 3 millions de francs de dommages et intérêts. Mais leur objectif est, surtout, de pouvoir continuer à utiliser la marque et, éventuellement, de déplacer la manifestation dans d'autres villes de la Côte d'Azur. Des contacts ont déjà eu lieu avec Monaco et Cannes.

Le tribunal rendra son jugement le 17 mai.

GUY PORTE

(1) Le dépôt de la marque par la ville n'a été fait que pour avoir la confirmation, par l'INPI, que la dénomination ne peut être protégée. L'INPI a provisoirement abondé dans ce sens, le juge judiciaire étant, toutefois, seul compétent en la matière.



ARTS

LA SCIENCE POUR TOUS et LA SCULPTURE ETHNOGRAPHIQUE au Musée d'Orsay

Au service de l'instruction publique

Camille Flammarion, Louis Figuier, Henri Du Cleuziou, Jules Rengade, Eugène Caustier : hors le premier, ces noms ne bénéficient plus guère d'une honorable notoriété. Ceux qui les portaient furent cependant des auteurs utiles durant le dernier quart du dix-neuvième siècle et jusqu'à la grande guerre, car ils diffusèrent les découvertes scientifiques de leur temps, celles des astronomes et celles des paléontologues, des physiciens et des préhistoriens, des biologistes et des ingénieurs électriciens. Leurs ouvrages, gros, illustrés largement, s'intitulaient *les Entrailles de la terre, les Nouvelles Conquêtes de la science : grands tunnels et railways métropolitains, la Création de l'homme et les premiers âges de l'humanité.* Ils y exposaient aussi clairement et simplement que possible – trop simplement quelquefois – les rudiments d'un savoir en cours de constitution. Les éditions successives étaient amendées et corrigées selon les progrès récemment accomplis et, grâce à ce labeur de vulgarisation, le citoyen de la IIIᵉ République et l'élève de l'école publique, laïque et obligatoire, n'ignoraient ni Darwin ni Pasteur, ni Branly ni Berthelot.

Décrire et analyser leur entreprise et son succès, tel est l'objet de « La science pour tous », excellente exposition-dossier du Musée d'Orsay dont le propos s'inscrit si évidemment dans la logique de l'exposition « L'âme au corps » que l'on ne peut croire à une coïncidence. Les musées s'intéressent donc décidément à l'histoire des sciences et aux rapports de ces dernières avec les arts, la pensée, la société contemporaine? Fort bien. Il est temps, plus que temps, d'écrire l'histoire de ces connivences nombreuses et diverses. Nombreuses? Il suffit pour s'en convaincre de flâner le long des vitrines, garnies de volumes, d'affiches, de planches en noir et blanc et en couleurs, de clichés et même de chromos publicitaires. Ceux que les chocolatiers glissaient dans l'emballage des plaquettes montraient Pasteur, qui *« détruit la théorie de la génération spontanée »* devant une assemblée de savants effarés ou la lumière électrique, jeune personne à la gorge abondante, au front illuminé d'éclairs, levant les bras au ciel sur fond d'accumulateurs et d'usines. Variées? Le registre s'étend du volume érudit et précis jusqu'à des publications enfantines – ainsi, pour jeunes filles curieuses et bien élevées, *les Pourquoi de Mademoiselle Suzanne*, d'Emile Desbeaux – et des romans, ceux de Jules Verne, naturellement, mais encore *la Course au radium* de Paul d'Ivoi, dont la couverture montre un triplan enlevant un cheval dans les airs. Le théâtre n'est pas en reste, qui met en scène des revues dont les titres laissent pantois. Que fut la revue intitulée *les Rayons roentgen*, représentée au théâtre Robert-Houdin en 1896, une année après la découverte des rayons X? Qu'était le spectacle *les Invisibles*, sous-titré *Voyage au monde des infiniment petits vus au miscroscope géant électrique*, en 1884, au Théâtre des Menus Plaisirs? D'inavouables distractions ou des leçons de science amusante digne d'un peu de foi?



D.R.

Une Vénus démontable

A en juger d'après les quelques vestiges qui demeurent aujourd'hui de ces parades, l'exactitude n'en était pas absolument absente. Le *« grand musée anatomique du docteur Spitzner »* présentait sur le boulevard Saint-Martin six mille huit cents pièces médicales, dont une Vénus démontable en quarante morceaux présentée à Orsay, monument morbide de cire colorée conçu de manière à révéler, du corps au squelette, les étapes successives d'une dissection, organe après organe. Le prospectus annonçait sans modestie que ce *« chef-d'œuvre* (...) *renferme à lui seul les trois mots : art, science, progrès »*. Progrès encore, en des lieux non moins inattendus : d'autres spectacles étaient organisés et présentés par des scientifiques de renom, lesquels quittaient brièvement leurs laboratoires pour présenter, par exemple, les tubes au néon sur un stand de Luna-Park en 1910.

Autre manière de procéder : faire de la sculpture l'instrument de l'instruction publique et le répertoire des types humains. De Frémiet à Ward en passant par Cordier, nombre de sculpteurs, dont plusieurs travaillèrent en relation avec le Museum d'histoire naturelle, firent fondre dans le bronze des figures ethnographiques qu'ils s'efforçaient de représenter de manière exacte, ne négligeant aucun détail, des proportions générales à la chevelure, du prognathisme à la parure et au costume.

A une extrémité se place le moulage d'après le modèle, mort ou vivant, qui fut l'un de leurs procédés, la Vénus hottentote, plâtre peint d'après une femme d'ethnie boschimane morte à Paris en 1815, et une série de masques et de bustes d'hommes de Nouvelle-Zélande et de Tasmanie exécutés durant le voyage de Dumont d'Urville. A l'autre se loge la *Jeune fille de Bâ-Kongo* et *le Sorcier*, bronzes fortement pittoresques de Herbert Ward, compagnon de voyage de Stanley, qui les exposa dans les Salons parisiens au début de ce siècle avec quelque succès. Les poses sont expressives – jusqu'à l'excès –, les accessoires scrupuleusement imités, mais l'effet général essentiellement théâtral, d'une théâtralité qui nuit à la vraisemblance. L'ethnographie n'est plus alors que prétexte à variations exotiques.

Entre ces pôles, tout fut possible tout au long du siècle, dessins, aquarelles et photographies scrupuleusement documentaires et grand-guignol tropical à la Frémiet, belles allégories langoureuses des continents par Carpeaux et marbres polychromes de Cordier, décoratifs et chics – tout et jusqu'aux portraits de Tahitiens et Tahitiennes de Paul Gauguin, qui ne relèvent ni d'un exotisme futile, ni d'une typologie ethnographique, mais d'une intelligence toute autre des «primitifs», profonde et mélancolique.

PHILIPPE DAGEN

▶ **« La science pour tous » et « La sculpture ethnographique », Musée d'Orsay, 62 rue de Lille, 75007 Paris : tél. : 40-49-48-14. Jusqu'au 12 juin.**

La reconstitution du ciné-dancing de l'Aubette

Un chef-d'œuvre rendu à sa ville

STRASBOURG

de notre correspondant régional

«Notre ville sait être à la pointe de la modernité dès que ses mauvais génies ne l'assaillent pas», a déclaré Catherine Trautmann en inaugurant, mercredi 13 avril, la reconstitution du ciné-dancing de l'Aubette. Le maire de Strasbourg évoquait de la sorte *« le goût de la clientèle »* qui avait conduit, dix ans à peine après sa réalisation, au «badigeonnage» du complexe de restauration et de loisirs décoré par Theo Van Doesburg, Jean Arp et Sophie Taeuber (*le Monde* du 31 mars).

C'est une salle de 250 mètres carrés située au premier étage, éclairée au sud par cinq fenêtres donnant sur la place Kléber qui est restituée au public. Avant la fin de l'année seront entrepris les travaux dans la grande salle des fêtes et le grand escalier. Les experts se donnent un temps de réflexion avant d'entamer l'opération. Si l'objectif est clair – se rapprocher le plus possible de l'original – il faut encore choisir entre deux options : la reconstitution selon les plans ou la restauration des vestiges du décor, comme on l'a fait pour la salle du ciné-dancing.

La volonté de la municipalité est de réintégrer l'Aubette à la *« quotidienneté »* de la place Kléber, elle-même en pleine recomposition et rendue aux piétons depuis la construction du tramway. Voulant aller jusqu'au bout de leur logique, les édiles strabourgeois souhaitent concéder la salle restaurée à un commerçant, un traiteur par exemple, afin de recréer l'animation d'antan. Mais, compte tenu du cahier des charges très strict qu'aura à respecter le concessionnaire, l'Aubette pourra-t-elle abriter un commerce rentable? La place de ce chef-d'œuvre du modernisme des années 20 n'est-elle pas plutôt dans le patrimoine des musées de Strasbourg? Pour l'hôtel de ville, cette option ne vient qu'en deuxième position.

MARCEL SCOTTO

Les «traces» de Van Gogh exposées à Amsterdam

Le musée Vincent Van Gogh d'Amsterdam exposera, les 16 et 17 avril, dix-neuf travaux inédits du peintre dont il porte le nom. Il s'agit en fait de traces d'œuvres, retrouvées sous la couche picturale de cent trente tableaux passés aux rayons X, et se présentant en conséquence sous la forme de clichés radiographiques. Comme beaucoup de peintres, Van Gogh a réutilisé des toiles où il avait déjà travaillé. Ces travaux ont été recouverts par Van Gogh dans ses périodes de Nuenen (1884-1885) et de Paris (1886-1888). Elles font donc partie de ses œuvres de «jeunesse». L'inspiration est variée, allant d'un troupeau de moutons au nécessaire à fumer du père du peintre (caché «dans» une *Nature morte aux pommes*), en passant par deux portraits féminins (notamment derrière *Agostina Segatori du café Tambourin*). – *(Corresp.)*

La polémique sur la « superautoroute de l'information »

Les industriels du câble accusent l'administration Clinton de « soviétisme »

La « superautoroute de l'information » chère à Bill Clinton donne lieu à une vive polémique entre les industriels et l'administration, avec au centre du débat le rôle de l'Etat.

NEW-YORK

de notre correspondant

Les industriels américains des secteurs de la communication (téléphone, câble, satellite, etc.) comme ceux de l'*entertainment* (loisirs au sens large) s'étaient, pour la plupart, réjouis, il y a seize mois, de l'élection de Bill Clinton et d'Al Gore. Enfin, les locataires de la Maison Blanche, deux «baby-boomers» fanatiques de high-tech et partisans résolus d'un renouveau de l'industrie américaine allaient défendre leur cause. Aujourd'hui, les industriels déchantent. Et le font savoir.

Entre l'administration Clinton et les principaux dirigeants du secteur privé, la bataille a commencé. La conférence annuelle consacrée aux médias et organisée à New-York, mardi 12 avril, par le groupe de magazines professionnel Variety et la banque d'affaires Wertheim Schroder a marqué, à cet égard, une nouvelle escalade. Le point d'achoppement le plus visible de la confrontation, c'est actuellement le câble. Entre la Federal Communications Commission (FCC, organisme chargé de superviser la profession) et les grands patrons du secteur, rien ne va plus. Les 600 pages de réglementation communiquées aux professionnels le 22 février dernier provoquent aujourd'hui une véritable levée de boucliers.

Déréglementation du téléphone

Le 12 avril, à New-York, et devant Reed Hundt, président de la FCC, c'était, après d'autres, au tour de Gerald Levin – patron de Time Warner, premier groupe mondial de communication – d'attaquer avec violence la politique menée par l'administration. *«Avec un cadre réglementaire aussi compliqué, aussi précis et aussi gênant – on le croirait emprunter à l'ancien système soviétique – vous découragez d'ores et déjà les investissements du secteur privé et vous ralentissez le déploiement des réseaux interactifs que vous prétendez vouloir soutenir»*, a déclaré M. Levin à l'adresse de Reed Hundt.

La nouvelle réglementation, qui oblige par exemple les sociétés de télévision par câble à réduire de 17 % leurs tarifs, a, selon M. Levin, déjà *«affecté le leadership global de l'Amérique dans le développement et l'exportation des nouvelles technologies»* de la communication. Cette *«sur-réglementation va se traduire par des pertes d'emplois aux Etats-Unis»*, a ajouté le patron de Time Warner. Les participants au séminaire new-yorkais ont naturellement évoqué la rupture des fiançailles entre la compagnie régionale de téléphone, Bell Atlantic, et le numéro un américain du câble, TCI, puis celle plus récente entre Southwestern et Cox (*le Monde* du 7 avril), ainsi que les obstacles mis par un juge à l'achat de Mac Caw, la première société de téléphone cellulaire aux Etats-Unis, par ATT, compagnie qui assure les liaisons téléphoniques longue distance.

M. Hundt, le patron de la FCC, s'est défendu en affirmant que les textes mis au point par sa commission ne sont en aucune façon une politique industrielle masquée. Plaidant en faveur d'une concurrence accrue non seulement entre les sociétés de télévision par câble, mais entre tous les acteurs du jeu (les réseaux de télévision hertzienne, le satellite), il a déclaré : *«Je ne crois pas que l'Etat ait à jouer le rôle d'une police de la route qui surveillerait la vitesse. Ni les consommateurs de la superautoroute de l'information, ni les marchés ne veulent d'une limitation de la vitesse : ce qu'ils veulent, c'est la garantie qu'il y aura des voies disponibles et variées pour la circulation.»*

La réduction imposée des prix du câble répondrait à cette démarche. La FCC n'aurait pas décidé d'une baisse unilatérale des abonnements, mais bien plutôt *«mis fin au gel des tarifs»*. Selon la FCC, la loi sur la communication de 1992 n'assure pas un fonctionnement normal de la compétition. Des dispositions particulières doivent donc être prises afin que soit offert au consommateur un véritable choix : ce serait le sens des textes publiés le 22 février. M. Hundt s'est déclaré convaincu que seule la déréglementation du téléphone, en préparation au Congrès, permettra de créer une réelle concurrence. *«Cela viendra plus vite qu'on ne le croit souvent»*, a-t-il conclu.

ERIK IZRAELEWICZ

Les conséquences de la « loi Carignon »

Le CSA autorise les deux fondateurs de M 6 à accroître leur participation

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a annoncé, mardi 12 avril, qu'*« en l'état des renseignements dont il dispose, il ne [faisait] pas obstacle »* à la modification de capital de la chaîne privée M6 et au souhait de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et de la Lyonnaise des Eaux-Dumez de porter leur participation dans la chaîne de 25 à 28 % chacune (*le Monde* daté 3-4 avril). Début février, le président de M6, Jean Drucker, avait averti l'instance de régulation des propositions de rachat des participations du Crédit mutuel (2,4 %) et de la banque d'affaires du Crédit agricole UI (6,6 %) par la CLT et la Lyonnaise-Dumez, les deux groupes fondateurs de la chaîne. Cette demande était motivée par la nouvelle loi du 1ᵉʳ février 1994 relative à la liberté de communication, dite «loi Carignon», qui permet à un actionnaire privé de détenir jusqu'à 49 % d'une chaîne nationale. Cette même loi, qui fait passer le «seuil anticoncentration» des radios de 45 à 150 millions d'auditeurs, a également permis à la CLT (RTL) de prendre, *via* la Finvest, le contrôle total de Fun Radio (34 % auparavant).

Concernant M 6, le CSA avait réservé sa décision jusqu'au 12 avril : les «sages» ont dû examiner si, avec 56 % des actions, les deux actionnaires ne seraient pas en infraction avec la loi Carignon, qui limite la part de 49 % du capital à *« une même personne physique ou morale, agissant seule ou de concert »*. Cette notion de *« concert »* est en effet nouvelle dans la loi, comme l'a alors rappelé le Conseil constitutionnel. Le CSA déclare avoir *«pris acte»* des assurances données par M. Drucker qu'il n'y avait, entre les deux repreneurs, aucun pacte d'actionnaires ou convention de vote. Le conseil rappelle toutefois, au terme d'un long communiqué, que *«si de nouveaux éléments faisaient apparaître qu'il y a en réalité action de concert, il ne pourrait que diligenter une procédure de sanction à l'encontre de M 6»*.

FRANCE 3 : nominations aux programmes. – Yves Roucaute, conseiller du ministre de la communication, Alain Carignon, et ancien journaliste à *l'Evénement du jeudi*, est nommé responsable du théâtre et de la musique au sein d'un nouveau département «spectacles» de France 3, animé par François Tron. Ce dernier est par ailleurs chargé de mission pour la mise en œuvre des programmes auprès de Jean-Pierre Cottet, directeur de l'antenne et des programmes de la chaîne. Le département «spectacles» coiffe également l'unité des «jeux, variétés et divertissements», que conserve Sabine Mignot. Alain Duault, qui dirigeait l'unité «musique», où il proposait et animait «Musicales» le dimanche, devient «conseiller artistique». L'unité «magazines et documentaires», dirigée par Christian Franchet d'Esperey, est scindée en deux. M. d'Esperey conserve la responsabilité des documentaires, le secteur des magazines étant confié à Claude Couderc, ancien réalisateur à TF 1 pour «Reportages», «Grands reportages», et «52 sur la Une», le magazine de Jean Bertolino.

Un entretien avec le président de la Lyonnaise des eaux-Dumez

Jérôme Monod : « Il faut faire flèche de tout bois pour combattre le fléau social du chômage »

Lyonnaise des eaux-Dumez veut prendre un nouvel élan. Au cours de son assemblée générale en juin, le groupe devrait changer de nom et s'appeler La Lyonnaise. Le groupe dirigé par Jérôme Monod a annoncé, mercredi 13 avril, ses résultats pour 1993. Après un exercice 1992 difficile, consacré à digérer le rapprochement avec Dumez, le groupe voit son bénéfice net se redresser de 379 millions à 804 millions de francs. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 % pour s'établir à 93,55 milliards de francs. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Jérôme Monod, dont le groupe vient d'emporter un gros contrat à Canton, juge nécessaire la normalisation des relations entre Paris et Pékin, consacrée par le récent voyage d'Edouard Balladur en Chine. Concernant la politique économique du gouvernement, le patron de La Lyonnaise se prononce en faveur d'un déficit budgétaire dosé. Pour soutenir la croissance, « ce n'est pas de trop », affirme t-il. Jérôme Monod rend par ailleurs hommage à Jean-Yves Haberer, ancien PDG du Crédit lyonnais. « Je ne vois aucune raison de ne pas renouveler son mandat d'administrateur de notre groupe. »

« L'actualité, c'est d'abord la reprise. La croyez-vous solide ? Durable ? Quelle devrait être son ampleur ?

– C'est un peu tôt pour en juger. Des signes de frémissement apparaissent dans le logement social, un peu dans les travaux routiers ainsi que dans certains secteurs industriels tirés par les marchés étrangers. Aux Etats-Unis, l'activité, que l'on attendait modérée, est très forte ! Pour autant, on ne peut pas dire que chez nous la reprise soit déjà là. Elle sera sans doute perceptible au second semestre et plus franche l'an prochain. Je doute cependant qu'elle ait un effet rapide sur l'emploi.

– Dans quelle situation l'aborde la Lyonnaise, « plombée » ces dernières années par sa fusion avec Dumez ?

– Dans d'assez bonnes conditions. Après le choc de 1992, l'année 1993 a montré que Lyonnaise des eaux-Dumez est en voie de rétablissement. Près de la moitié de notre activité – les services – est peu sensible à la crise. Quant à l'immobilier, les pertes se sont fortement réduites, de plus d'un tiers l'an passé, et cela devrait baisser encorte fortement cette année.

– Ce n'est donc pas encore le retour à l'équilibre ?

– Pour l'immobilier, non. Pour la construction, si. Pour les services, ils n'ont jamais cessé d'être profitables. Plus généralement, la conjoncture s'annonce donc meilleure en France, plus soutenue dans d'autres pays européens, très bonne aux Etats-Unis, excellente en Extrême-Orient, notamment en Chine. Le Japon va s'ouvrir. La Corée commence à privatiser. Il y a dans le monde beaucoup d'opportunités à saisir et nous y sommes préparés.

– La fusion avec Dumez, l'effondrement de l'immobilier avaient pourtant donné l'impression de briser net la Lyonnaise dans son élan...

– C'est pourtant dans les mois qui ont suivi la fusion que le groupe a remporté certains de ses plus beaux contrats, par exemple dans le domaine de l'eau : Buenos-Aires, Sydney, Canton, la Malaisie, Rostock. Il y a eu une phase de digestion. Avec la réorganisation du pôle aménagement-construction et la création de la société Dumez-GTM, filiale à 50-50 de la Lyonnaise et de GTM-Entrepose, le groupe est paré pour repartir avec un élan nouveau.

– Ce regroupement suffit donc pour rebondir ?

– Par sa cohérence et sa puissance, oui.

– Vous êtes en procès avec EDF...

– Pas avec EDF, mais avec la TIRU, dont EDF est l'actionnaire majoritaire aux côtés de la Générale des eaux et de nous-mêmes. Sans demander l'avis de son conseil d'administration, la TIRU a acheté, en Autriche, pour un prix trop élevé, une société spécialisée dans le traitement des déchets. La Générale des eaux a attaqué cette décision. Nous nous sommes joints à la procédure. N'en faisons pas un drame.

– Pourtant, le ministre de l'industrie a demandé à EDF de geler ses activités de diversification.

– Cela me paraît légitime. Une entreprise nationale qui a le monopole de son activité n'a pas à entrer dans le métier des autres avec l'argent des clients de son monopole.

L'économie française aura besoin de la Chine

– Ce gel est-il respecté ? Doit-il être maintenu jusqu'à l'abolition du monopole d'EDF ?

– Il y a peut-être quelques bavures ici ou là. Mais on peut vivre avec la décision de M. Longuet qui me paraît sage. Nous souhaitons établir des rapports positifs avec EDF : dans l'éclairage public, par exemple, ou dans la construction à l'étranger (en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est) de centrales thermiques ou encore dans le domaine de la gestion d'installations électriques pour le compte d'EDF ou avec elle. Nous sommes décidés à collaborer, notamment à l'étranger, à l'exemple de ce que nous faisons aux Etats-Unis dans les réseaux de chaleur.

– Vous venez d'obtenir un gros contrat à Canton dans le domaine de l'eau. Attendez-vous des retombées concrètes du récent voyage d'Edouard Balladur en Chine ?

– J'attends des retombées concrètes d'abord de nos douze ans de présence en Chine, grand pays où nous n'avons jamais cessé de travailler. C'est ainsi que Degrémont vient d'emporter de nouveaux contrats d'usine de traitement d'eau : Mianyang, Zhangpu, Jiangmen, Shenyang. Des contrats moyens certes, puisque leur total représente 200 millions de francs, mais qui permettent à Degrémont de conforter sa position de premier traiteur d'eau dans ce pays. Nous avons bon espoir de décrocher un contrat de barrage important pour Dumez-GTM. Et d'autres contrats de concessions de distribution d'eau.

– Votre activité en Chine a t-elle pâti de la livraison de frégates militaires à Taïwan ?

– En ce qui nous concerne, non. Mais il y a d'autres secteurs industriels qui ont pu en souffrir. Pour Lyonnaise des eaux-Dumez, dont les contrats sont négociés avec des régions ou des communes, les rapports ont toujours été bons. Nous avons avancé de façon continue. Beaucoup de choses sont engagées à l'heure actuelle. Nous avons comme partenaire chinois le groupe New World, de Hongkong, avec lequel nous réalisons beaucoup de nos opérations. Il reste que la libéralisation des relations économiques, conséquence du voyage du premier ministre, nous aidera.

– En somme, vous administrez la preuve qu'il n'est pas nécessaire de modifier sa politique étrangère vis-à-vis de la Chine et de mettre entre parenthèses la question des droits de l'homme pour décrocher des contrats...

– Je ne dis pas cela, car je parle de contrats municipaux ou régionaux qui concernent des services publics : distribution d'eau, traitement d'eau... Il est clair que pour les grands contrats, barrages, chemins de fer, il fallait normaliser les relations. Ne me faites pas dire pour autant que ce problème des droits de l'homme est négligeable. Mais je suis un industriel et, dans les vingt-cinq ans qui viennent, l'économie française aura certainement besoin de la Chine alors qu'il n'est pas sûr que la Chine ait forcément besoin de la France.

– D'ici au 2 mai vous allez devoir rendre votre dossier de candidature pour le troisième réseau de téléphonie mobile. Or, on a le sentiment que vos alliances sont encore instables.

– Notre intention de répondre à cet appel d'offres est claire. Mais toutes les conditions ne sont pas réunies pour que, en cas de succès, cette affaire puisse se développer normalement. Des points très importants sont à clarifier. Le premier concerne le prix de raccordement à France Telecom, puisqu'il est deux fois plus cher qu'en Allemagne, trois fois plus cher qu'en Grande-Bretagne. Le second est la rapidité de mise à disposition des fréquences. Je souhaite obtenir les clarifications nécessaires. Concernant le tour de table, il est pratiquement composé.

– Vous aviez également présenté Vodaphone comme l'un de vos partenaires.

– Je répète qu'il est pratiquement composé, mais pourquoi donner des noms avant la remise des offres ?

– Est-ce que vous souhaiteriez vendre, vous aussi, du téléphone avec un réseau câblé, c'est-à-dire coupler les deux, si la législation le permettait, bien entendu ?

– C'est une solution que l'on peut envisager. Il faut être extrêmement pragmatique, et nous n'avons aucun a priori conceptuel dans ces affaires.

Qu'Havas ne tombe pas sous domination hégémonique

– Le rapprochement France Telecom-Générale des eaux à travers l'entrée de l'opérateur public dans Havas remet-il en cause vos liens traditionnels avec lui ?

– Je ne sais pas très bien ce qu'est ce rapprochement. Je constate que Canal Plus n'était pas tellement enthousiaste pour que France Telecom entre dans Havas. J'y étais personnellement favorable, car nous avions une relation étroite avec France Telecom dans certains domaines. Nous avons par exemple décidé de faire une chaîne de paiement à la séance avec France Telecom, TF 1 et CLT. Je suis très heureux que France Telecom soit dans Havas, et qu'il y ait d'autres partenaires qui puissent aussi équilibrer ceux qui veulent y entrer à force. Le mérite d'Havas est de n'avoir pas été dans le passé sous la domination d'un actionnaire prépondérant. Cela découlait et découle d'une triple nécessité : industrielle, financière et politique. Pour autant, Havas ne doit pas rester inerte. Sa direction générale a un rôle majeur et doit poursuivre une stratégie forte. Ce qui est essentiel pour nous, c'est qu'Havas ne tombe pas sous la domination d'un groupe hégémonique.

– Est-ce que la solution d'un couplage Canal Plus-câbles pour les abonnements, que vous aviez défendue, a une chance d'être adoptée ?

– Je ne sais pas si elle a une chance d'être adoptée mais nous œuvrons dans ce sens avec beaucoup de conviction. Je pense qu'on s'apercevra que c'est une bonne solution. Une façon d'affirmer l'intérêt national du câble, c'est de faire en sorte que les abonnements au câble, son développement et celui de Canal Plus puissent se soutenir l'un l'autre, chacun y trouvant son intérêt.

– Vous avez parlé de la reprise et des perspectives pour 1994. Le gouvernement n'aurait-il pas dû faire un effort plus important pour soutenir la demande intérieure ?

– La crise a été sous-estimée avant les élections du printemps 1993 et cela a faussé l'optique avec laquelle le gouvernement a pris ses premières décisions. Le gouvernement comptait sur les locomotives de l'étranger pour faire repartir l'économie. Elles ont commencé à fonctionner mais pas de façon suffisante. Le gouvernement s'est alors rendu compte qu'il fallait faire marcher



une deuxième locomotive, celle de la consommation intérieure. Dès septembre 1993, il a pris des mesures. La question est donc de savoir ce qui bloque encore.

» Il y a d'abord le problème des taux d'intérêt. Je crois qu'il aurait fallu tenir un langage un peu plus rude à nos amis allemands – mais il y avait la négociation du GATT – pour qu'ils baissent leurs taux d'intérêt, notamment les taux courts. A l'heure actuelle, les gouverneurs des deux banques centrales semblent être d'accord pour baisser. Mais ils devraient aller plus vite.

» L'autre difficulté, c'est la crise de confiance qui freine la consommation. Mais cette crise de confiance vient en grande partie du chômage. Je pense qu'on peut arriver à diminuer très sérieusement la montée du chômage, et même à le stabiliser. Mais il sera difficile de faire des progrès réels et visibles dans les mois qui viennent.

– Cela apparaît comme une équation impossible. Pour que la confiance revienne, il faut que le chômage diminue. Or vous pensez qu'on n'arrivera pas à inverser la tendance cette année. Cette inquiétude va donc encore freiner la consommation...

– Il faut faire flèche de tout bois. Il y a peut-être au niveau des administrations une application restrictive de la volonté politique affichée par le gouvernement. Il faut bousculer une certaine inertie de l'administration, mais il faut aussi que les entreprises fassent des efforts. Notre groupe va embaucher, en 1994, 1 500 jeunes de moins de 26 ans, sans formation, par des contrats de qualification et d'apprentissage. Il faut que tout le monde s'y mette car il s'agit d'un véritable fléau social.

– Avant les élections de 1993, vous aviez signé un manifeste sur la responsabilité sociale des entreprises face au chômage. Avez-vous alors pris des initiatives ?

– En 1993, nous avons commencé à mener des actions pour les jeunes essentiellement dans des activités de services. Dans la construction et l'immobilier, nous avons plutôt réduit les effectifs, mais nous avons poursuivi notre politique d'insertion et de formation des jeunes. En 1993, les effectifs du groupe n'ont pas bougé par rapport à 1992. En 1994, les effectifs vont augmenter globalement encore. La constitution de Dumez-GTM n'entraînera pas de restructuration sociale. Comme les travaux publics reprennent et que l'initiative européenne de croissance commence à prendre forme, l'effet sur l'emploi devrait être rapidement positif.

Relancer l'initiative européenne de croissance

– Comme président de l'European Round Table (ERT) vous attendez beaucoup de cette initiative de croissance ?

– J'ai écrit à tous les ministres des finances avant leur récente réunion à Athènes afin de les sensibiliser au message des industriels : une façon de pousser la relance et de créer des emplois en Europe, c'est de développer les communications par le téléphone, l'informatique, l'amélioration des conditions du trafic aérien, les autoroutes à péage, les TGV. En recourant aux Eurobonds et aux emprunts européens, on peut mêler l'action communautaire, celle des Etats et celle des entreprises privées. Les ministres des finances n'ont pas toujours fait preuve d'assez d'imagination et de courage pour comprendre qu'il ne s'agit pas d'une politique d'ateliers nationaux. C'est une politique de productivité et de développement important de l'emploi. Les Douze ont annoncé dix chantiers. Obtenons déjà l'assurance que les moyens seront mis en œuvre pour les réaliser. Mais il faut aller plus loin, et cela avant le sommet européen de Corfou.

– Le gouvernement a donné la priorité en arrivant à la réduction des déficits publics...

– Vue la gravité du chômage, outre les efforts des entreprises, les initiatives européennes, une certaine relance de la consommation, une baisse des taux d'intérêt maîtrisée et simultanée entre le deutschemark et le franc, un peu de déficit budgétaire, ce n'est pas de trop pour répondre à l'ampleur de la politique entreprise.

– A la limite, il vaut donc mieux un déficit budgétaire à 6 % du PIB – plutôt qu'à 4,4 % – et moins de chomage...

– Je ne veux pas donner de chiffres. A l'heure actuelle, la plaie majeure de nos sociétés, le danger le plus grave pour les individus et les familles, c'est le chômage.

– N'êtes-vous pas inquiet de voir que l'essor des déficits publics dans tous les pays européens nous éloigne des critères de Maastricht pour la monnaie unique ?

– Le calendrier et même les critères de convergence de Maastricht ne sont pas intangibles. Ils ne sont pas gravés dans le bronze. Ce qui est important, c'est qu'une volonté politique se développe à la fois pour la politique étrangère, la sécurité et la défense et la construction d'un espace économique compétitif afin de développer l'emploi avec plus de flexibilité. Le problème n'est pas de savoir si l'ampleur des déficits va retarder d'un an la monnaie unique.

– Pourquoi n'avez-vous pas participé aux privatisations

– Nous participons à des privatisations dans les pays étrangers comme par exemple la gestion privée des eaux de Buenos-Aires, le plus gros contrat du siècle dans le domaine de l'eau. Nous finançons entièrement la plus grande usine du monde d'eau potable à Sydney. Entrer dans la privatisation d'une compagnie d'assurances ou d'une industrie, ce n'est pas notre affaire.

– On a dit que vous êtiez intervenu en faveur de Jean-Yves Haberer auprès du premier ministre, mais depuis son limogeage on a été frappé par le grand silence des industriels qu'il avait soutenus. Quelle est votre position ?

– Je connais bien Jean-Yves Haberer, depuis longtemps, et aussi parce qu'il siège au conseil d'administration de la Lyonnaise depuis 1988. Il est un administrateur très compétent et fidèle. Je ne vois aucune raison, avec l'accord de notre conseil d'administration, de ne pas proposer à l'assemblée générale de cet été de renouveler son mandat quand il viendra à expiration.

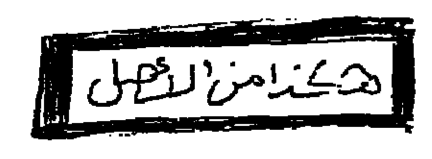
– Le nom de Lyonnaise des eaux-Dumez a été cité dans plusieurs affaires : à Lyon dans l'affaire Noir-Botton, dans le financement électoral d'Alain Carignon. On a parlé aussi des détournements de fonds dans votre filiale Maillard et Duclos. Peut-on parler en France d'une situation à l'italienne ?

– Je suis extrêmement attentif au nom et à la réputation de la Lyonnaise des eaux. J'ai répondu aux questions du magistrat instructeur qui m'a demandé de témoigner. J'ai parfaitement confiance en la Lyonnaise et en la justice et je n'ajouterai pas de commentaires au concert médiatique sur cette affaire. En tout état de cause, cela nous conduit à être, avec la direction générale et les présidents de société – nous avons plus de 800 sociétés consolidées dans le groupe –, plus stricts encore si c'est possible sur les règles de comportement de l'ensemble des collaborateurs du groupe. Des errements sont toujours possibles, mais la Lyonnaise a son code de bonne conduite et elle le respecte autant que je sache.

– Est-ce qu'il ne serait pas nécessaire d'assainir davantage les relations entre entreprises et collectivités locales ?

– Il y a une loi du 14 janvier 1990. Elle est excellente et il suffit de la respecter. »

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY et MICHEL NOBLECOURT



COMMERCE

La conférence ministérielle du GATT à Marrakech

L'Europe et les Etats-Unis s'accordent pour commencer à ouvrir leurs marchés publics

La conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) devait s'achever vendredi 15 avril à Marrakech (Maroc). Ouverte le mardi 12 avril par le prince héritier Sidi Mohammed, elle se résume, en apparence, à un chapelet de discours prononcés dans la vaste salle, souvent à moitié vide, du Palais des congrès, par les ministres du commerce des quelque 120 pays représentés. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont conclu, mercredi 13 avril, un accord sur l'ouverture réciproque de leurs marchés publics.

MARRAKECH

de notre envoyé spécial

Dans les hôtels cinq étoiles qui jouxtent le Palais des congrès à Marrakech, les négociations entre pays industrialisés se poursuivent sur certains dossiers épineux. C'est ainsi que mercredi 13 avril, en fin d'après-midi, un accord est intervenu entre Sir Leon Brittan, le coordinateur de l'Union européenne, et son homologue américain, Mickey Kantor, sur l'ouverture réciproque des marchés publics qui représentent chaque année près de 200 milliards de dollars de chiffres d'affaires, (soit près de 1 200 milliards de francs).

Accord proche d'un premier compromis élaboré il y a quelques jours, dont la portée pratique devra être précisée mais qui semble engager, côté américain, outre l'Etat fédéral, 39 Etats, un certain nombre de grandes villes et d'agences fédérales qui auraient accepté d'abandonner les règles du Buy American Act accordant une préférence aux entreprises américaines pour s'ouvrir aux offres des sociétés européennes. Les précisions et confirmations à venir sur tous ces points sont importantes puisque l'essentiel des contrats publics américains est octroyé par les entités régionales sur lesquelles Washington n'a guère de moyens d'influence.

L'accord sur les marchés publics ne concerne pas les télécommunications, objet d'un très sérieux différend commercial entre Américains et Européens. Faute de pouvoir amener ces derniers sur ses positions, l'administration américaine avait annoncé l'été dernier que les firmes européennes seraient désormais exclues des appels d'offres fédérales dans les télécoms.

Une autre question a été débattue mercredi au sein de la Quadrilatérale qui regroupe l'Union européenne, les Etats-Unis, le Japon et le Canada : la demande d'adhésion – vieille de sept ans – de la Chine au GATT. La France, comme ses partenaires européens, est favorable à l'entrée de la Chine. Gérard Longuet, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, l'a redit lors de son intervention, sous réserve que Pékin respecte les règles commerciales internationales. Les Etats-Unis sont en revanche réticents et refusent de fixer une échéance, au grand dam des Chinois qui souhaitent faire partie des membres fondateurs de la future Organisation mondiale du commerce (OMC) qui, l'an prochain, se substituera au GATT. Mais, le temps fort de la conférence sera l'arrivée d'Al Gore, jeudi 14 avril. Le branle-bas occasionné par le vice-président des Etats-Unis est inversement proportionnel à la brièveté de son séjour : quelques heures à peine.

Soigneusement tenus à l'écart du périmètre de la conférence par une armada de policiers et de militaires, les habitants de Marrakech hériteront, la fête terminée, de quelques dizaines de kilomètres de route fraîchement asphaltés et d'un premier réseau téléphonique cellulaire... Une corporation doit attendre impatiemment la fin de la conférence, vendredi 15 avril : celle des chauffeurs de taxi. Ceux-ci ont reçu des autorités marocaines la consigne de laisser leurs clients étrangers fixer eux-mêmes, en toute liberté, le prix des courses en taxi. Sans possibilité de négocier.

JEAN-PIERRE TUQUOI

INDICATEURS

FRANCE

■ **Balance des paiements courants : excédent de 12,5 milliards de francs en janvier.** – La balance des paiements courants (commerce extérieur et services) a été excédentaire de 12,5 milliards de francs en janvier. Mais la balance des capitaux à long terme a enregistré des sorties nettes de 36,9 milliards de francs s'expliquant notamment par d'importants achats de valeurs étrangères par les résidents.

ETATS-UNIS

■ **Prix de détail : + 0,3 % en mars.** – Les prix de détail ont augmenté, aux Etats-Unis, de 0,3 % en mars par rapport à février où la hausse avait été également de 0,3 % comparée à janvier. Sur un an (mars 1993-mars 1994), les prix de détail ont progressé de 2,5 %. La hausse des prix de gros a été, quant à elle, de 0,2 % en mars par rapport au mois précédent où elle avait été de 0,5 % comparée à janvier.

SOCIAL

Après huit jours de grève totale

L'actionnaire majoritaire des établissements Cheynet a été contraint de céder l'entreprise

LYON

de notre bureau régional

Après huit jours d'une grève totale lancée par la CGT et la CFDT au nom de la défense de l'emploi, avec occupation des usines à Saint-Etienne et à Valence, l'actionnaire majoritaire du groupe textile Cheynet a été contraint, mercredi 13 avril, de «passer la main». La société lyonnaise de conseil et de gestion Européenne de développement industriel (EDI) avait pris le contrôle (62,7 %) de l'entreprise, début 1993, avec le soutien de différents investisseurs (Siparex, Lyonnaise de banque). La gestion du premier fabricant européen de rubans élastiques pour la confection, comptant six cents salariés, reviendra progressivement à ses anciens propriétaires, appuyés par la Banexi (groupe BNP), sollicitée pour un «portage» de titres. Début avril, EDI a révoqué Grégoire Giraud, le président-directeur général qu'elle avait elle-même mis en place quinze mois plus tôt. Celui-ci s'est alors prévalu de l'augmentation considérable de la rentabilité du groupe, durant l'année 1993, et du conflit social immédiatement ouvert, pour finalement retrouver son fauteuil aux dépens de son successeur, Yves Fargier.

Dans une déclaration publiée le 6 avril, au lendemain de sa révocation, M. Giraud avait revendiqué pour lui-même le mérite d'avoir obtenu, en 1993, au bénéfice d'EDI, un prix de cession qu'il qualifiait de *«convivial»*, à propos du bloc de contrôle de l'entreprise Cheynet, dont la famille des fondateurs continuait de siéger au conseil d'administration, avec 14 % du capital.

Le groupe Cheynet étant le principal employeur industriel de la Haute-Loire avec son établissement de Saint-Just-Malmont, ce conflit d'intérêts, lourd d'inquiétudes sociales, a bénéficié d'une attention particulière de la part des élus locaux. Jacques Barrot, président (UDF-CDS) du conseil général, a personnellement assisté aux dures négociations qui se poursuivirent fort tard, dans la nuit de lundi à mardi 12 avril, pour aboutir dès le lendemain au retrait d'EDI. Le prix de la nouvelle cession est confidentiel, tout comme le fut le montant de la transaction de 1993. Mercredi 13 avril, ayant obtenu des assurances suffisantes sur l'emploi, les syndicats ont appelé le personnel à reprendre le travail en restant *«vigilant»*.

GÉRARD BUÉTAS

Reprenant l'initiative sur le front de l'emploi

François Perigot veut dialoguer avec les syndicats

Les premières retrouvailles d'Edouard Balladur et du patronat français, après la vive contestation sociale des dernières semaines, ont été placées sous le sceau de l'œcuménisme, voire de la réconciliation. Invité mercredi 13 avril au colloque organisé par le CNPF sur *«l'organisation du travail et l'emploi»*, le premier ministre a invité l'ensemble des partenaires sociaux *«à tout mettre en œuvre pour que les négociations auxquelles il vous appartient de vous livrer en vertu de la loi quinquennale sur l'emploi – et qui concernent une dizaine de secteurs – soient menées jusqu'à leur terme»*. Sous le ton paterne pointait la menace et, rendu méfiant par l'échec sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP) où il s'est retrouvé exposé sur le devant de la scène, M. Balladur a renvoyé aux entreprises et aux branches professionnelles la responsabilité de lutter sur le terrain pour la sauvegarde des emplois, certes encouragées dans cette voie par les pouvoirs publics.

François Perigot avait devancé les souhaits du premier ministre en tendant la main aux quatre organisations syndicales présentes (CFDT, FO, CFTC, CGC), *«pour poursuivre le dialogue entamé aujourd'hui»* sur l'emploi et *«pour essayer de trouver ensemble les vraies réponses à un problème que nous devons certes refuser de dramatiser, mais qu'il est de notre responsabilité collective de résoudre»*. Dans leur ensemble, les réactions des quatres centrales syndicales (à l'exception de la CGT) ont été favorable. Pour FO, Marc Blondel, son secrétaire général, a pris acte de la fin *«des grand-messes»* tant à Matignon qu'avec le patronat et s'est dit prêt à recevoir les émissaires du président du CNPF *«dans les jours qui viennent»*. Plus prudente, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a manifesté son opposition à *«une conception figée des conditions de travail»*, mais a souligné que *«tout changement doit être négocié»*. D'accord pour dialoguer, reste aux partenaires sociaux à s'entendre.

A. B.-M.

Dénonçant le projet de loi du gouvernement

FO et la CGT sont opposés à l'autonomie financière des caisses de la Sécurité sociale

Les syndicats FO et CGT ont officiellement dénoncé, mercredi 13 avril, le projet visant à séparer les trésoreries des différentes branches de la Sécurité sociale et à instituer un débat parlementaire annuel sur les objectifs d'évolution des dépenses de santé. Annoncé par Edouard Balladur lors du séminaire gouvernemental du 30 janvier, ce projet, qui a été inséré dans le projet de loi consacré à la politique familiale, est, depuis début avril, soumis pour avis aux conseils d'administration des trois caisses nationales (maladie, famille et vieillesse).

«En séparant les trésoreries, c'est l'unité même de la Sécurité sociale, c'est-à-dire son rôle de solidarité et de cohésion sociale qui disparaîtrait», a affirmé FO en mettant *«solennellement»* en garde le gouvernement contre *«les risques immenses»* que comporte cette réforme. De son côté, la CGT a lancé un appel pour *«combattre et rejeter»* ces mesures qui *«renforcent la tutelle du Parlement sur les budgets»*, *«réduisent l'autonomie des caisses»* et *«consacrent la main mise du CNPF sur les secteurs-clés du financement»*.

Réduction de 10 % des effectifs en trois ans

Quatre organisations syndicales du Crédit lyonnais appellent à la grève

Le ton a monté d'un cran au Crédit lyonnais. Les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC), à l'exception du SNB, ont en effet appelé à la grève, vendredi 15 avril, jour où la direction de la banque doit présenter, à l'occasion d'un comité central extraordinaire, les mesures d'accompagnement qu'elle prévoit dans le cadre de son *«projet d'amélioration de la productivité et de ses incidences sur l'emploi»*.

Ce plan prévoit, à terme, la réduction de 10 % des effectifs en trois ans, soit le départ de 3 100 à 3 800 salariés. Refusant de *«payer les pots cassés»* (*le Monde* du 26 mars) et qu'en quelque sorte la diminution des effectifs soit le principal remède pour assainir les résultats de la banque en difficulté, les syndicats haussent la voix. Ils réclament l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi et l'avenir du personnel.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 avril 1994 :

UN DÉCRET

– Nº 94-289 du 6 avril 1994 relatif aux communautés locales de l'eau pris pour l'application de l'article 7 de la loi nº 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau.

UN ARRÊTÉ

– Du 21 décembre 1993 portant homologation de produits et appareils à usage préventif, diagnostique ou thérapeutique.

FINANCES

L'instruction de la plus grande banqueroute de l'histoire financière helvétique

L'affaire Sasea-Crédit lyonnais : la partie suisse va s'expliquer à Paris

Pendant la polémique, les affaires continuent. Alors que la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais devrait voir le jour le 28 avril, la justice suisse ne relâche pas sa pression sur la banque publique. Dans le cadre de l'instruction sur la faillite de la Sasea, la plus grande banqueroute de l'histoire financière helvétique qui laisse un trou de 5 milliards de francs suisses (20 milliards de francs), le procureur de Genève, Laurent Kasper-Ansermet, a été autorisé par la justice française à venir défendre son point de vue devant les juges à Paris. L'avocat de Florio Fiorini, le propriétaire de la Sasea parti en 1990 avec Giancarlo Parretti à la conquête du cinéma américain et de la MGM (Metro Goldwyn Mayer), sera également autorisé à plaider.

Le procureur et l'avocat genevois viendront demander, le 8 juin 1994, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, la transmission d'une lettre saisie par le juge d'instruction de Genève, Jean-Louis Crochet, lors d'une perquisition qui avait fait grand bruit le 1er juillet 1993 au siège parisien de la banque française. Le juge estime que le document, placé sous scellés, est *«essentiel»* pour son enquête. Il s'agirait d'une lettre envoyée par le cabinet d'avocats américain du Crédit lyonnais et demandant le transfert dans ses locaux d'un certain nombre d'archives relatives au dossier Sasea. Ce serait en fait, selon le juge Crochet, le seul document *«significatif»* qu'il ait pu saisir. Mais en vertu du secret des relations entre un avocat et son client, il n'a pu obtenir pour l'instant son transfert.

«Quand on est partie civile et qu'on se place sous la protection du juge, on ne peut pas dans le même temps chercher à dissimuler des documents», affirmait le juge Crochet il y a quelques semaines (*le Monde* du 24 février). Il avait d'ailleurs refusé, le 11 février, la qualité de partie civile au Lyonnais. Il a également lancé des mandats d'amener et mis en examen, ensuite, pour banqueroute Jean-Yves Haberer, l'ancien président de la banque française et François Gille, son actuel directeur général. Le Crédit lyonnais considère qu'il est tombé dans un véritable piège judiciaire et fait un bouc émissaire idéal d'une banqueroute dont il est la principale victime. Elle lui a coûté plus de 8 milliards de francs. La banque a d'ailleurs mis en cause la *partialité du juge*. Mais sa demande de récusation a été rejetée à la mi-mars.

Selon les milieux judiciaires, le procès de l'affaire Sasea pourrait se tenir à Genève au premier trimestre de 1995 et, compte tenu de la complexité de l'affaire, s'étendre sur de nombreuses semaines. Le Crédit lyonnais se retrouvera ainsi à nouveau malgré lui sous les feux de la rampe.

E. L.

Après la déconfiture du promoteur immobilier

Le chancelier Kohl demande aux banques de soutenir le groupe immobilier Schneider

FRANCFORT

de notre correspondant

La déconfiture du promoteur immobilier Jürgen Schneider connue en début de semaine (*le Monde* du 13 avril) a immédiatement inquiété les autorités politiques, qui craignent les réactions en chaîne en pleine année électorale. Le groupe Schneider, qui a des dizaines de projets en cours de réalisation, notamment dans les nouveaux Lander, a arrêté ses paiements depuis la disparition du promoteur le week-end dernier et les nombreux sous-traitants craignent de faire les frais d'une faillite. Le groupe emploie directement 2 000 salariés mais il en fait travailler des milliers d'autres, en particulier dans l'ex-RDA. Les milieux immobiliers s'inquiètent d'une glissade des prix sur le marché qui pourrait provoquer des difficultés chez d'autres promoteurs.

Le chancelier Kohl a demandé aux banques créditrices – parmi lesquelles il ne semble n'y avoir aucune française hormis le Crédit lyonnais au travers de sa filiale francfortaise BfG – de faire leur devoir et de ne pas précipiter la faillite. Les banques seraient engagées auprès du groupe Schneider pour un total d'environ 9 milliards de marks dont 1,3 milliard pour la Deutsche Bank. Elles devaient se réunir, jeudi 14 avril, pour décider de leur soutien. Le ministre de l'économie, Günther Rexrodt, a été chargé d'examiner le dossier et de limiter au maximum les effets sur l'emploi.

E. L. B.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laberde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

TRANSPORTS

EUROSTAR alignera ses tarifs sur les avions. – Eurostar a effectué, mercredi 13 avril, une circulation d'essai à grande vitesse entre Paris et Arras. Ce train reliera à l'été 1994 Paris à Londres en 3 heures et Bruxelles à Londres en 3 h 15. Les tarifs seront très proches de ceux pratiqués par les compagnies aériennes, que ce soit pour les hommes d'affaires ou pour les touristes. Eurostar est le fruit de la collaboration entre trois compagnies ferroviaires, la SNCF, British Rail et la SNCB (chemins de fer belges).

TAT : la Commission européenne reporte l'examen de la plainte contre le gouvernement français. – La Commission européenne a décidé, mercredi 13 avril, de reporter d'une semaine l'examen de la plainte de la compagnie aérienne TAT-EA, qui proteste contre la décision du gouvernement français de lui interdire l'accès des lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse. Dans un avis du 28 février, le comité consultatif d'accès au marché de la Commission avait donné raison à TAT sur le fond, mais envisagé le renvoi de la plainte de la compagnie devant la Cour européenne de justice, ce qui accorderait un délai supplémentaire. Une autre procédure, qui n'est pas exclue, permettrait à Bruxelles d'imposer dans des délais plus brefs l'ouverture de ces lignes.

Cinquième groupe bancaire français

Le Crédit mutuel a gagné des parts de marché en 1993

C'est avec une certaine satisfaction qu'Etienne Pflimlin, président de la confédération du Crédit mutuel, cinquième groupe bancaire français, avec ses 8 millions de clients, ses 22 000 salariés, et ses 3 600 guichets, a annoncé que son groupe avait gagné des parts de marché en 1993 : 6,6 % sur les dépôts, contre 6,1 % précédemment, tandis que l'encours des crédits augmentait de 2,4 %, contre une baisse de 2,5 % pour l'ensemble du système bancaire.

Ces gains sont dus à une progression de 9 % de l'épargne gérée, et une croissance de 6,3 % des prêts à l'habitat (10 % du marché) alimentée par un bond de 18 % des prêts d'épargne logement (PEL). La collecte d'épargne-logement en elle-même a été deux fois plus importante qu'en 1992, avec 13 milliards de francs : avec un encours de 58,5 milliards de francs (+ 28 %), le Crédit mutuel a gagné 1,1 point sur ce marché, dont il détient 9,3 % en ce qui concerne les PEL.

Un renversement de tendance a même été observé pour les livrets dont la collecte est devenue positive de 1,7 milliard de francs en 1993, après 2,8 milliards de francs de retrait en 1992. L'augmentation a porté sur le Codevi, le livret bleu ne perdant que 453 millions de francs contre 3,3 milliards de francs en 1992 (en fait, la perte a été de 5 % hors intérêts capitalisés).

Le résultat brut d'exploitation a augmenté de 23,8 % à 6,52 milliards de francs, et le résultat net de 6 % à 1,6 milliard de francs après 2 milliards de francs (inchangés) de provision, soit 1 % de l'encours de crédit, et une couverture des risques de 55,5 %. Le ratio de solvabilité atteint le niveau très élevé de 14,55 %.

Enfin, le Crédit mutuel est passé de la quatrième à la deuxième place sur le marché de la monétique (paiements électroniques), avec 14 % du marché derrière le Crédit agricole, mais devant la BNP et le Crédit lyonnais, sa part atteignant 19 % pour les opérations de paiement des commerces affiliés.

FRANÇOIS RENARD

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le «document d'étape» présenté par le gouvernement

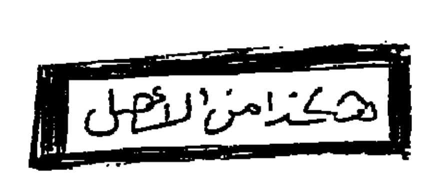
Edouard Balladur annonce «quelques grandes réformes nationales»

«Il s'agit d'une des réformes les plus ambitieuses qui ait été engagée dans notre pays depuis la guerre», a déclaré Edouard Balladur, mercredi 13 avril, en présentant le «document d'étape» sur l'aménagement du territoire. Le premier ministre en a profité pour expliciter sa méthode de gouvernement en déclarant : *«Dans la situation d'aujourd'hui, réformer suppose de dialoguer. C'est parce que le gouvernement prépare l'avenir de la France que des consultations ont été organisées sur les grands sujets, comme le système de santé, l'éducation, les états généraux de la jeunesse, le redressement économique et l'aménagement du territoire.»*

Réformer la taxe professionnelle

M. Balladur a ajouté que *«le gouvernement ne se laissera pas arrêter dans la voie du changement vers une France plus juste et plus prospère»*. Le projet de loi d'orientation qui devrait, selon Charles Pasqua, être présenté au conseil des ministres du 8 juin *«fixera la cohérence de toutes les politiques à mettre en œuvre et esquissera quelques grandes réformes nationales»*, a conclu le premier ministre. Il sera d'abord soumis à l'Assemblée nationale.

En réponse à des questions, Edouard Balladur a indiqué que l'aménagement du territoire supposait un *«assouplissement des règles relatives aux impôts et aux subventions»*, mais qu'il ne fallait pas espérer *«des taux d'impôts sur le revenu très différenciés»* en fonction de la richesse des régions où les Français vivent ou travaillent. Charles Pasqua a affirmé, pour sa part, qu'il fallait réformer profondément la taxe professionnelle, *«impôt antiéconomique et antisocial»*, que des annonces seraient faites avant fin juin sur le transfert d'administrations en province, et qu'il n'était pas favorable à l'idée de confier la gestion des lycées aux départements.



VIE DES ENTREPRISES

Nouvelle alliance dans le transport aérien

Virgin et Delta Air Lines s'associent

LONDRES

de notre correspondant

En concluant un accord, mardi 12 avril, avec Delta Air Lines, le numéro 3 du transport aérien américain, Richard Branson, semble avoir réussi un coup de maître. Du moins est-ce ainsi que les spécialistes de la City ont salué la nouvelle percée américaine du président (et seul propriétaire) de Virgin Atlantic Airways. L'accord est profitable aux deux parties, tout en étant surprenant, si l'on considère la taille respective de Delta et de Virgin : d'un côté, une compagnie qui dispose d'une flotte de quelque 560 appareils et transporte plus de 80 millions de passagers par an, de l'autre, les douze appareils de Virgin, et seulement 1,5 million de passagers.

Ronald Allen, le président de Delta, semble avoir obtenu l'avantage : Virgin accepte de céder à Delta entre 50 et 100 sièges sur chacun des vols qu'elle assure entre sept aéroports américains et Heathrow, le principal aéroport de Londres. Delta pourra ainsi contourner les restrictions qui l'empêchent de poser ses avions à Heathrow, un droit qui n'est accordé qu'à deux compagnies américaines, American et United Airlines : les passagers de Delta auront un accès vers Heathrow à partir des 200 aéroports américains utilisés par Delta.

En échange, Virgin accède au vaste marché américain et obtient une amélioration sensible de sa trésorerie : les facilités offertes à Delta signifient que les recettes de la compagnie britannique devraient augmenter de 100 à 150 millions de livres (1) par an. Après une perte de 14 millions de livres en 1992, les ventes ont progressé de 9 % en 1993. Cette année, Virgin espère réaliser un bénéfice net de plus de 10 millions de livres, avec un chiffre d'affaires d'environ 600 millions de livres.

Cette alliance va permettre à Virgin de poursuivre sa stratégie d'expansion. La compagnie va pouvoir commander de nouveaux appareils et augmenter le nombre de ses vols vers New-York et Los Angeles (jusque-là ses avions ne volaient pas au maximum de leur capacité). Sa position se renforce notamment dans le cadre de la féroce compétition avec British Airways. BA a réalisé la même percée sur le territoire américain, en prenant une participation dans le capital de USAir, pour un montant de 267 millions de livres ; aujourd'hui, Virgin obtient des avantages similaires, mais en gagnant de l'argent...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

Rationalisation et internationalisation

Cogema a amélioré son résultat en 1993 de 38 %

Certaines entreprises échappent à la crise. Cogema est de celles là. En 1993, cette entreprise, contrôlée à 89,2 % par le Commissariat à l'énergie atomique et chargée de la production du combustible nucléaire et de son retraitement, a dégagé un résultat net (part du groupe) de 699 millions de francs en augmentation de 37,9 % sur l'exercice précédent. Son chiffre d'affaires est en hausse de 7,1 % à 24,2 milliards de francs. A périmètre constant, cette progression aurait été de 3,8 %, l'entreprise ayant acquis en cours d'année le secteur uranium de Total. Cet achat avait été accompagné d'une prise de participation croisée, Total entrant à hauteur de 10,8 % au capital de Cogema, tandis que Cogema prenait 4,3 % du capital de Total (*le Monde* du 29 avril 1993).

L'élargissement du périmètre de la branche mines du groupe explique partiellement l'amélioration du résultat, bien que cette activité soit de moins en moins rentable en raison de l'afflux d'uranium russe à prix cassé sur le marché. Une situation à laquelle les Etats-Unis ont réagi en imposant des quotas. Mais, en Europe, les décisions tardent, déplore Jean Syrota, PDG de Cogema. *«Il est difficile de trouver un consensus.»*

L'amélioration du résultat provient aussi de la rationalisation entreprise ces dernières années et qui a conduit à la fermeture de mines non rentables, en France particulièrement, et à la mise en place de quatre plans sociaux. Autant de mesures de diminution des coûts, ayant un impact positif sur les comptes; les provisions pour restructuration avaient été passées antérieurement pour l'essentiel.

Ces bons résultats risquent néanmoins d'accroître les exigences des employés de l'usine d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte, en grève depuis le début de la semaine dernière. Ils réclament une garantie de remplacement sur le site pour les trois cents employés dont les postes sont menacés de disparition avec l'arrêt prévu de la production d'uranium enrichi pour l'armée. Pour Jean Syrota, ce mouvement serait très *«prématuré»*, puiqu'il ne sait toujours pas quand cet arrêt sera programmé. *«S'il est suffisamment éloigné, et si chacun fait preuve de bonne volonté, les départs naturels et les conversions sur le site suffiront sans qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre un nouveau plan social»*, assure-t-il. D'autant plus qu'une usine de retraitement pourrait être créée sur le site en partenariat avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Pays-Bas, dans le cadre du consortium Urenco. Toujours enclin à une ouverture plus grande du capital de Cogema au privé, Jean Syrota semble avoir quelques fers au feu.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

AXA : progression de 31,8 % en 1993. – Le groupe d'assurances privé AXA a dégagé en 1993 un résultat net (part du groupe) de 2,038 milliards de francs en progression de 31,8 % par rapport à 1992, a annoncé jeudi 14 avril son président, Claude Bébéar. Le chiffre d'affaires de l'exercice 1993 s'élève à 126,3 milliards de francs (+ 48,8 % par rapport à 1992). La direction a indiqué que, pour accroître la liquidité du titre, il sera proposé de diviser le nominal de l'action AXA – aujourd'hui à 300 francs – par cinq, soit un nouveau nominal de 60 francs.

ACCOR compte dépasser le milliard de francs de bénéfices en 1995. – Le groupe hôtelier Accor, dont le bénéfice net consolidé part du groupe a chuté de 23 % en 1993 à 615 millions de francs, mise sur un retour à la croissance des bénéfices en 1994, ont indiqué, mercredi 13 avril, ses dirigeants. Le groupe compte rééditer cette année les résultats de 1992 (802 millions de francs) et dépasser le milliard de francs en 1995, ont précisé les coprésidents d'Accor, Paul Dubrule et Gérard Pélisson, qui ont par ailleurs confirmé qu'ils s'étaient associés dans leur offre pour la reprise des hôtels Méridien au prince Al Waleed, neveu du roi Fahd d'Arabie saoudite. L'offre d'Accor s'élèverait à 1,6 milliard de francs contre 1,8 milliard pour la chaîne britannique Forte

SOCIAL

SNCF : nomination d'un médiateur. – Le président de la SNCF, Jacques Fournier, a nommé, mercredi 13 avril, René Vacquier, au poste de médiateur. M. Vacquier sera *«chargé de faciliter le règlement des réclamations individuelles et interviendra sur saisine de l'une ou plusieurs associations de consommateurs»*, a indiqué M. Fournier. Cette intervention sera possible dès lors que la SNCF n'aura pas répondu dans un délai d'un mois à une réclamation ou bien aura opposé un refus à une contestation écrite d'un usager. Le médiateur devra donner son avis sous deux mois. La SNCF, si elle ne suit pas cet avis, devra motiver son refus par une lettre signée de son président. Le champ de compétence du médiateur porte sur les litiges tarifaires et relationnels. M. Vacquier est président de chambre honoraire de la Cour des comptes, ancien administrateur de la SNCF et ancien président du Conseil national des transports.

MANAGEMENT

ADIDAS : départ de Gilberte Beaux. – Adidas a annoncé, mercredi 13 avril, une modification de son conseil de surveillance et de sa direction, avec notamment le départ du président du conseil de surveillance, Gilberte Beaux, à sa propre demande. Celle-ci a vendu 8 % de ses parts de l'Adidas International Holding GmbH, qui détient 95,5 % des parts d'Adidas AG, à Matinvest, société contrôlée par Robert Louis-Dreyfus et Christian Tourres. Matinvest détient désormais 13 % du holding. Adidas n'a pas donné le nom du successeur de Mme Beaux. Mme Beaux sera remplacée à la tête du conseil de surveillance par Henri Pascal Filho, actuellement vice-président du Crédit lyonnais Investissement. Le responsable du directoire pour les finances, Axel Markus, quitte aussi la société par consentement mutuel, indique le communiqué. Adidas avait été vendu en février 1992 par l'homme d'affaires français et député Bernard Tapie à un groupe d'investisseurs publics et privés comprenant M. Louis-Dreyfus.

JUSTICE

LLOYD'S : deux « names » gagnent en justice contre leurs agents. – Deux « names », des investisseurs particuliers ayant investi sur le marché londonien d'assurances Lloyd's, ont gagné mercredi 13 avril leur procès contre les agents qui géraient leurs affaires. Ces derniers ont été condamnés par la justice britannique à leur verser des dédommagements dont le montant reste à déterminer. Il s'agit de la première victoire de « names » contre leurs agents, depuis qu'une offre de compensation faite par le Lloyd's à plus de 22 000 « names » a été rejetée le 14 février. Le Lloyd's leur avait proposé un total de 900 millions de livres (7,8 milliards de francs) pour les dédommager de pertes de 5,5 milliards de livres subies entre 1988 et 1990.

LOTO

MERCREDI 13 AVRIL 1994

19'55 : 2 – 4 – 11 – 21 – 26 – 43 • 33

1 620 730 F – 138 000 F – 6 640 F – 110 F – 8 F

20'35 : 2 – 5 – 6 – 26 – 32 – 41 • 28

3 622 720 F – 117 270 F – 9 815 F – 163 F – 10 F

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 avril ↓ Attentiste

La Bourse de Paris était à nouveau en repli jeudi 14 avril dans un marché très peu actif qui attendait les conclusions de la conférence de presse de la Bundesbank à la mi-journée. Le petit fléchissement en début de matinée s'accentuait ensuite et, après avoir perdu seulement 0,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait en milieu de journée 0,79 % à 2 135,36 points.

La grande prudence des boursiers parisiens s'explique avant tout par leur faible espoir de voir la Bundesbank annoncer dans l'après-midi une baisse de ses taux directeurs. Par ailleurs, le marché parisien en cette période de vacances de Pâques est peu actif et donc très sensible aux variations de quelques valeurs phares.

Bonne tenue dans l'ensemble des valeurs d'assurances : Axa progresse de 1,8 % après l'annonce de bons résultats pour 1993 (une progression de plus de 30 % de ses résultats en 1993, à plus de 2 milliards de francs). Les AGF regagnent 2,2 %, après avoir perdu plus de 5 % hier en fin de séance sans raisons fondamentales. L'UAP (plus 0,90 %) se reprend légèrement après sa baisse d'hier. Il en est de même du Crédit lyonnais (plus 1,9 %).

Dans les services, Lyonnaise des eaux-Dumez progresse également (plus 0,9 %) sur ses résultats 1993. Le résultat de son secteur construction, proche de l'équilibre, favorise GTM Entrepose, qui gagne 3,3 %. Cette valeur avait été affectée par le projet de fusion de son activité BTP avec celle de Dumez. Parmi les baisses, à signaler celles de L'Oréal, qui cède 2,5 %, de CGIP qui baisse de 2,2 %, d'Elf Sanofi qui perd 2 % et de LVMH, en repli de 1,92 %.

NEW-YORK, 13 avril ↓ Inquiète

Wall Street a perdu du terrain mercredi 13 avril, à la suite d'une remontée des taux d'intérêt à long terme et de l'incapacité des valeurs de haute technologie à se stabiliser. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé en fin de séance 20,22 points (– 0,56 %) pour tomber à 3 661,47, son plus bas niveau depuis le 4 avril. Quelque 278 millions de titres ont été échangés. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des titres en hausse : 1 509 contre 681, alors que 598 actions sont restées inchangées.

Plusieurs vagues de ventes sur programmes informatiques sont intervenues dans l'après-midi, faisant temporairement perdre près de 40 points au Dow Jones.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans est remonté dans l'après-midi à 7,26 %. Il était tombé à 7,15 % dans la matinée à la suite de l'annonce d'une hausse moins importante que prévu des ventes de détail et d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation conforme aux attentes. Il a terminé la journée à 7,25 % contre 7,20 %, mardi soir. La faiblesse persistante des titres de la haute technologie a également découragé les investisseurs.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 13 avril
Alcoa	71 5/8	69 1/2
Allied Signal Inc.	36 1/2	35 1/2
American Express	29 7/8	29 7/8
ATT	50 3/8	50 1/8
Bethlehem Steel	20 7/8	20 7/8
Boeing	45 3/4	45 1/8
Caterpillar Inc.	114 3/4	113 1/2
Chevron	86 1/4	85 7/8
Coca-Cola	39 5/8	40 1/2
Disney Corp.	42 1/4	41 3/4
Du Pont de Nemours	57	56 3/8
Eastman Kodak	43	43 1/8
Exxon	61 5/8	61 3/4
General Electric	99 1/8	99
General Motors	57 3/8	56 3/4
Goodyear Tyre	40 7/8	41 1/8
IBM	52 7/8	52 1/2
International Paper	66 5/8	65 1/4
McDonnell Douglas	111 3/4	110 5/8
Merck and Co	29 5/8	29 3/8
Minnesota Mining	51	50 3/8
Morgan (J.P.)	63 1/2	62 3/4
Philip Morris	48	48 5/8
Procter Gamble	53 7/8	53 5/8
Sears Roeb. and Co.	48 1/4	47 5/8
Texaco	64 5/8	63 3/8
Union Carbide	25 5/8	24 1/2
United Tech.	64	63 7/8
Westinghouse El.	11 3/4	11 1/2
Woolworth	15 3/8	17 1/8

LONDRES, 13 avril ↓ Recul

La Bourse de Londres a accentué ses pertes mercredi 13 avril en fin de séance, après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en baisse de 13,3 points (0,4 %) à 3 145,8 points.

Après la modeste réduction (3/100 de point, à 5,70 %) du taux de prise en pension de la Bundesbank, les opérateurs ne croyaient plus trop à une baisse des taux directeurs de la banque centrale allemande jeudi. La tendance a, par ailleurs, été affectée par plusieurs études posant des questions sur la vigueur de la reprise économique britannique. Selon les experts-comptables KPMG Peat Marwick, les passages sous administration judiciaire ont augmenté de 5,8 % au premier trimestre 1994 par rapport au quatrième trimestre 1993.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 13 avril
Allied Lyons	5,51	5,53
BP	3,72	3,72
BTR	3,82	3,80
Cadbury	4,76	4,79
Glaxo	5,81	5,73
GUS	6,20	6,15
ICI	8,15	8,18
Reuters	19,58	19,76
RTZ	8,69	8,78
Shell	7,11	7,08
Unilever	10,46	10,47

TOKYO, 14 avril ↓ En dessous des 20 000

Après son rebond de la veille, la Bourse de Tokyo a de nouveau perdu du terrain. L'indice Nikkei est repassé sous la barre des 20 000 points. Il a abandonné 73,21 points, soit 0,4 %, pour s'inscrire en clôture à 19 987,20 points.

Pour autant, le sentiment reste plutôt positif après une correction jugée avant tout technique. Les investisseurs se montrent d'autant plus confiants pour les prochains jours que l'on évoque une injection d'argent public sur le marché boursier la semaine prochaine. Par ailleurs, la baisse du dollar face au yen malgré plusieurs interventions de la Banque du Japon n'inquiète pas trop les boursiers.

VALEURS	Cours du 13 avril	Cours du 14 avril
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 640	1 650
Fuji Bank	2 290	2 290
Honda Motors	1 770	1 750
Matsushita Electric	1 740	1 750
Mitsubishi Heavy	678	676
Sony Corp.	5 980	5 980
Toyota Motors	1 990	2 020

CHANGES

Dollar : 5,8505 F ↓

Jeudi 14 avril, le deutschemark progressait légèrement à 3,4237 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4189 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar perdait du terrain à 5,8505 francs contre 5,8788 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	13 avril	14 avril
Dollar (en DM)	1,7177	1,7109
TOKYO	**13 avril**	**14 avril**
Dollar (en yens)	103,65	103,89

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 avril) ...... 6 1/16 % - 6 3/16 %

New-York (13 avril) ...... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS

	12 avril	13 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 148,55	2 152,36
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 496,14	1 497,54
Indice SBF 250	1 448,99	1 450,32

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	12 avril	13 avril
Industrielles	3 681,69	3 661,47

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	12 avril	13 avril
100 valeurs	3 159,10	3 145,80
30 valeurs	2 490,50	2 483,70

FRANCFORT

	12 avril	13 avril
Dax	2 210,60	2 209,19

TOKYO

	13 avril	14 avril
Nikkei Dow Jones	20 060,41	19 987,20
Indice général	1 618,89	1 623,48

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,8495	5,8515	5,8798	5,8830
Yen (100)	5,6312	5,6386	5,6831	5,6942
Ecu	6,6123	6,6176	6,6006	6,6174
Deutschemark	3,4200	3,4210	3,4225	3,4250
Franc suisse	4,0552	4,0580	4,0737	4,0783
Lire italienne (1000)	3,5822	3,5857	3,5640	3,5693
Livre sterling	8,6328	8,6387	8,6505	8,6606
Peseta (100)	4,2811	4,2857	4,2805	4,2877

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	6 3/16	6 5/16	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8
Deutschemark	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	7 15/16	8 3/16	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 15/16	8 3/16	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16
Franc français	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 14 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,83 % (2134,40)

Règlement mensuel

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
5800	EDF-GDF3%	6050	6050	–
1075	B.N.P. (T.P)	1051	1045	-0,57
1075	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1050	+0,96
2571	Renault (T.P.)	2555	2570	+0,59
2500	Rhone Poulenc(T.P)	2430	2405	-1,03
1275	Saint Gobain(T.P.)	1281	1281	–
1137	Thomson S.A (T.P)	1165	1100	-5,58
730	Accor 1	720	726	+0,83
845	Air Liquide 1	819	812	-0,85
695	Alcatel Alsthom 1	688	681	-1,02
650	Alcatel Cable 1	660	667	+1,06
375	Alspi 1	375	375	–
580	AGF-Ass.Gen.France	556	562	+1,08
1318	Axa 1	1315	1319	+0,30
1030	Bail Invest. 1	971	974	+0,31
600	Bancaire (Cie) 1	579	571	-1,38
180	Bque Colbert C.I.	171,20	171	-0,12
685	Bazar Hot. Ville 2	700	709	+1,29
1380	Berger (M) 2	1301	1305	+0,31
625	Bertrand Faure 2	600	–	–
1400	BIC 1	1329	1310	-1,43
275	BIS 1	297	298	+0,34
259	B.N.P. 1	256	257,90	+0,74
360	Bollore Techno.1	359,90	359	-0,25
3380	Bongrain 1	3420	3400	-0,58
820	Bon Marche (Au) 1	809	802	-0,87
715	Bouygues 1	686	674	-1,75
880	BSN 1	850	849	-0,02
1040	Canal + 1	984	975	-0,91
199	Cap Gemini Sogeti 1 ●	172	169,40	-1,51
188	Carnaudmetalbox 1	187	186,10	-0,48
4090	Carrefour 1	4020	4010	-0,45
180	Casino Guichard 1	171,10	170,30	-0,47
142	Casino Guich.ADP 1	135,30	134,10	-0,89
840	Castorama Dl (Li)1	807	810	+0,37
430	Caumartin Part(M)2	425	–	–
240	C.C.F. 1	238,50	234,30	-1,76
87	CCMC-Manegiod(Ly) 2	87	87	–
575	Cegid (Ly) 1	571	575	+0,70
36	Centrest (Ny) 2	32,50	33,50	+3,08
465	CEP Communication1	508	500	–
144	Cerus Europ.Reun 1 ●	117,60	118,10	+0,43
1250	Cetelem 1	1275	1270	-0,39
1260	CGIP 1	1246	1219	-2,17
1470	Chargeurs 1	1517	1472	-2,97
395	Christian Dior 1	407	405,50	-0,37
380	Ciments Fr.Priv.B2	370	370	–
585	Clarins 1	580	580	–
405	Club Mediterranee1	426	427,50	+0,35
1110	Colas 1	1090	1073	-1,56
730	CGP (Papiers)(Ly)2	741	–	–
219	Comptoir Entrep. 1	219	–	–
1610	Comptoir Moder. 1	1553	1537	-1,03
480	CPR Paris.Reesc. 1	476	474	-0,42
1270	Cred.Fon.France 1	1190	1163	-2,27
425	Credit Local Fce 1	412	411	-0,24
720	Credit Lyonn.CIP 1	589	593	+0,68
620	Credit National 1	618	610	-1,29
705	CSEE 1	685	689	+0,58
5450	Damart 1	5850	5790	-1,03

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
560	Dassault-Aviation1	540	539	-0,19
425	Dassault Electro 1	455	445,30	-2,13
2750	De Dietrich 1	2783	2760	-0,83
570	Degremont 1	560	560	–
71	Dev.R.N-P De Cal 2	89	87,50	-1,69
110	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	114	110	-3,51
410	DMC (Dollfus Mi)1	399	393	-1,50
750	Docks France 1	700	701	+0,14
139	Dynaction 1	134,10	132	-1,57
2670	Eaux (Gle Des) 1	2655	2640	-0,56
910	E.B.F 1	920	924	+0,43
675	Ecco 1	720	735	+2,08
1210	Eiffage 1	1249	1240	-0,72
410	Elf Aquitaine 1	406,50	405,20	-0,32
1050	Elf Sanofi 1	996	976	-2,01
940	Eridania Beghin 1	928	930	+0,22
730	Essilor Intl 1	759	745	-1,84
540	Essilor Intl ADP 1	548	545	-0,55
1070	Esso 1	1070	1050	-1,87
2140	Eurafrance 1	2124	2110	-0,66
36	Euro Disney 1	33,10	33,05	-0,15
620	Euro RSCG W.W 1	666	662	-0,60
1930	Europe 1- 1	1894	1900	+0,32
46	Eurotunnel 1	44,50	44,80	+0,67
900	Filipacchi Medias1	871	873	+0,23
162	Finextel 1	153	152	-0,65
545	Fives-Lille 1	615	610	-0,81
5500	Fromageries Bel 1	5120	5200	+1,56
2500	Galeries Lafayet.1	2700	2700	–
510	GAN 1	467	458,10	-1,91
555	Gascogne (B) 1	530	530	–
2120	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2150	2149	-0,05
590	Geophysique 1	574	573	-0,17
680	Groupe Andre S.A 1	689	684	-0,75
815	Groupe De La Cite1	875	857	-2,06
480	GTM-Entrepose 1	474,50	484,80	+2,17
580	Guilbert 1	529	527	-0,38
1710	Guyenne Gascogne 1	1651	1650	-0,06
470	Havas 1	450	446	-0,89
245	IMA 1	233	230	-1,29
610	Imetal 1	590	587	-0,51
610	Immobl.France 2	605	610	+0,83
107	Immob.Phenix 1	104,90	102,50	-2,29
145	Ingenico 1	134	135	+0,75
2160	Ins.Merieux Int. 1	2180	2135	-2,06
525	Interbail 1	507	503	-0,79
665	Intertechnique 1	680	681	+0,15
1300	Jean Lefebvre 1	1168	1161	-0,60
785	Klepierre 1	673	677	+0,59
875	Labinel 1	855	852	-0,35
460	Lafarge Coppee 1	458	453	-1,09
159	Lagardere (MMB) C1	164,50	165	+0,30
330	Lapeyre C1	341,50	338	-1,02
350	Lebon 2	346,90	341	-1,70
6250	Legrand 1	6600	6440	-2,42
4680	Legrand ADP 1	4600	4580	-0,43
280	Legris indust. 1	277,50	282	+1,62

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
1050	Locindus 1	1050	1060	+0,95
865	LVMH Moet Vuitton1	885	867	-2,03
565	Lyon.Eaux-Dumez 1	565	569	+0,71
430	Marine Wendel 1	423,50	413	-2,48
135	Matra-Hachette 1	139	140	+0,72
88	Metaleurop 1	86,80	88	+1,38
14	Metrologie Intl 1	13,80	14	+1,45
260	Michelin 1	289,50	286	-1,30
143	Moulinex 1	136,70	138	+0,95
1210	Navigation Mixte 1	1190	1168	-1,85
165	Nord-Est 1	156,30	155,20	-0,70
820	Nordon (Ny) 1	595	–	–
28	Olipar 1	28,50	28,50	–
1260	Oreal 1	1225	1193	-2,61
470	Paribas 1	441,50	437,10	-1
400	Pechiney CIP 1	400,80	396	-1,20
191	Pechiney Intl 1	197,50	194	-1,77
400	Pernod-Ricard 1	389,80	385	-1,23
885	Peugeot 1	976	974	-0,22
940	Pinault-Printemps1	993	984	-0,91
795	Plastic-Omn.(Ly) 1	800	799	-0,13
485	Poliet	459	456	-0,65
1010	Primagaz 1	970	980	+1,03
1050	Promodes 1	1025	1010	-1,46
495	Publicis 1	520	520	–
550	Radiotechnique 1	603	600	-0,50
860	Redoute(S.A La)1	928	920	-0,65
235	Remy Cointreau 1	227,90	226,50	-0,61
700	Rexel 1	684	687	+0,44
147	Rhone Poulenc A 1	147,80	146	-1,22
36	Rochette (La) 1	45,95	45,15	-1,74
855	Roussel Uclaf 1	622	620	-0,32
4530	Rue Imperiale(Ly)1	4800	4750	-1,04
198	Sade (Ny) 1	194	193,90	-0,05
2810	Sagem 1	2809	2822	+0,46
675	Saint-Gobain 1	713	701	-1,68
1740	Saint-Louis 1	1742	1744	+0,11
2050	Salomon (Ly) 1	2070	2068	-0,10
485	Salvepar (Ny) 2	454	445	-1,98
3000	Sat 2	3010	3030	+0,66
1310	Saupiquet (Ns) 1	1307	–	–
430	Schneider 1	438,30	432	-1,44
147	SCOA act.regroup.	158,10	158,90	+0,50
575	SCOR S.A 1	494	489	-1,01
550	S.E.B 1	559	548	-1,97
520	Sefimeg 1	509	504	-0,98
187	Selectibanque 1	174,20	176	+1,03
1310	SFIM 2	1150	–	–
250	SGE 1	257	254	-1,17
605	Simco 1	585	576	-1,54
775	S.I.T.A 1	810	810	–
2250	Skis Rossignol 1	2081	2081	–
685	Sligos 1	592	576	-2,70
650	Societe Gale A 1	639	632	-1,10
68	Sodecco (B) 2	68,50	67,30	-1,75
58	Sodero (Ns) 2	56,20	57	+1,42
1070	Sodexho 1	1091	1080	-1,01

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
157	Sogenal (Ny) 2	154,50	155	+0,32
2340	Sommer-Allibert 1	2410	2410	–
535	Sophia 1	519	518	-0,19
1770	Sovac 1	1793	1735	-3,23
485	Spie Batignolles 1	460	467	+1,52
640	Strafor Facom 1	683	689	+0,88
325	Suez 1	330	325,80	-1,27
197	Synthelabo 1	207,10	208	-0,53
193	Thomson-CSF 1	179	179,70	+0,39
330	Total 1	320	320,90	+0,28
187	UAP 1	166	166,30	+0,18
470	UFB Locabail 1	437,50	430	-1,71
235	UGC DA M1	285	280	-1,75
500	UIC 1	510	508	-0,39
660	UIF 1	620	620	–
1190	UIS 2	1140	1135	-0,44
555	Unibail 1	559	545	-2,50
1350	Valeo 1	1446	1446	–
295	Vallourec 1	309	309	–
435	Via Banque 1	418	415	-0,72
315	Worms & Cie 1	304	303	-0,33
2290	Zodiac 1	2345	2304	-1,75
1120	Elf Gabon 1	1100	1100	–
145	American Barrick 1	135,80	136,70	+0,66
178	American Express 1	175,10	174,10	-0,57
310	A.T.T. 1	298	295,40	-0,87
275	Anglo American 1	232,30	229	-1,42
505	Amgold 1	401	420	+4,74
285	Banco Santander 1	278	–	–
1100	B.A.S.F. 1	1108	1102	-0,54
1320	Bayer 1	1358	1354	-0,29
29	Blenheim Group 1	31,50	31,50	–
61	Buffelsfontein 1	52,50	52	-0,95
189	Chase Manhattan 1	204	196,70	-3,58
2330	Daimler Benz 1	2980	2975	-0,17
134	De Beers 1	121,50	119	-2,06
2720	Deutsche Bank 1	2723	2690	-1,21
1350	Dresdner Bank 1	1409	1412	+0,21
73	Driefontein 1	60,75	61	+0,41
335	Du Pont Nemours 1	334,10	328,70	-1,62
280	Eastman Kodak 1	260	254,20	-2,23
7,50	East Rand 1	6,90	6,70	-2,90
75	Echo Bay Mines 1	70,90	72	+1,55
285	Electrolux 1	272	–	–
278	Ericsson 1	256,10	258	-0,04
375	Exxon Corp. 1	360,90	363	+0,58
365	Ford Motor 1	337,20	336,60	-0,18
85	Freegold 1	68	66,75	-1,84
12,50	Gencor Limited 1	10,05	10	-0,50
600	General Electric 1	576	587	+1,91
345	General Motors 1	339,30	331,50	-2,30
450	Generale Belgique1	435	–	–
40	Grd Metropolitan 1	40,90	40,50	-0,98
42	Guinness Plc 1	41,70	41,70	–
24	Hanson Plc 1	23,50	23,35	-0,64
33	Harmony Gold 1	29	29,25	+0,86
500	Hewlett-Packard 1	479,50	475	-0,94

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
51	Hitachi 1	54,80	54,80	–
1140	Hoechst 1	1180	–	–
330	I.B.M 1	309	308	-0,32
71	I.C.I 1	72	71,10	-1,25
495	I.T.T. 1	515	512	-0,58
305	Ito Yokado 1	315,80	316,50	+0,22
93	Matsushita 1	98	98,20	+0,20
350	Mc Donald's 1	340	336	-1,18
174	Merck and Co 1	177	174	-1,69
585	Minnesota Mining 1	603	594	-1,49
80	Mitsubishi Corp. 1	65,50	66,70	+1,83
460	Mobil Corporat. 1	450,90	447,30	-0,80
380	Morgan J.P. 1	373,50	372	-0,40
4900	Nestle SA Nom.1	5100	5090	-0,20
83	Nippon MeatPacker1	84	82,90	-1,31
194	Norsk Hydro 1	180,10	180,10	–
1490	Petrofina 1	1686	1683	-0,18
305	Philip Morris 1	283	283,90	+0,32
159	Philips N.V 1	168	166,50	-0,89
143	Placer Dome Inc 1	133	132,20	-0,60
320	Procter Gamble 1	310	312,10	+0,68
375	Quilmes 1	315	324	+2,86
58	Randfontein 1	51	51	–
200	Rhone Poul.Rorer 1	185,50	185,90	+0,22
595	Royal Dutch 1	617	615	-0,32
74	R T Z 1	75,60	75,50	-0,13
12,50	Saatchi & Saatchi1	11,70	11,35	-2,99
405	Sega Enterprises 1	420	415	-1,19
56	Saint-Helena 1	51,20	49,30	-3,71
335	Schlumberger 1	305,60	305	-0,20
58	Shell Transport 1	61,90	61,10	-1,29
2400	Siemens 1	2467	2490	+0,93
335	Sony Corporation 1	337,10	342,20	+1,51
118	Sumitomo Bank 1	127,70	128	+0,23
235	T.D.K 1	260,70	–	–
78	Telefonica 1	76,20	74,75	-1,90
42	Toshiba 1	43,60	44	+0,92
620	Unilever 1	630	625	-0,79
390	Unit.Technologie 1	379	372,50	-1,72
580	Vaal Reefs 1	444,90	451	+1,37
1600	Volkswagen A.G 1	1760	–	–
455	Volvo (act.B) 1	485	–	–
255	Western Deep 1	195,20	201	+2,97
575	Xerox Corp. 1	613	597	-2,61
109	Yamanouchi 1	189,30	189	-0,27
4,95	Zambia Copper 1	4,80	4,91	+2,29

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,75	3,970
CEPME 8,5% 88 CB	108,70	6,884
CEPME 9% 89 CA#	112,01	5,868
CEPME 9% 92-06 TSR	114	7,274
CFD (CCCE)9,7%90CB	118,50	1,807
CFD exCCCE8,6%92CB	114,07	1,484
CFF 10% 88-98 CA#	114,20	4,767
CFF 9% 88-97 CA#	108,46	4,759
CFF 10,25% 90 CA#	119,97	0,842
CLF 8,9% 88 CA#	112,20	7,827
CLF 9%88-93/98 CA#	108,95	1,775
CNA 9% 4/92 CB	115,55	8,587
CRH 8,6% 92-93 CB	108,90	6,809
CRH 8,5% 87-88 CA#	108,98	0,932
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,25	1,387
EDF 8,6% 92 CA#	113	0,118
Emp.Etat 10,8%79	101,65	6,569
Em.Etat10,26%86 CA	107,55	0,928
Emp.Etat 6%7/93-97	100,11	4,471
Finansder 9%91CB#	117	3,427
Finansd.8,6%92 #CB	111,80	1,814
Floral9,75% 90 CA#	115,32	7,052
OAT 9,90%12/97 CA#	112,57	3,389
OAT TMB 01/99 CA	99,40	1,345
OAT 10% 5/00 CA#	118,44	8,822
OAT 01 TME CA	100,80	1,187
OAT 8,5%11/02 CA#	113	3,260
OAT 8,50% 19 CA#	115,55	3,982
OAT.8,50%92-23 CA#	115,88	8,244
PTT 11,2% 85 CB#	108,18	3,886
SNCF 8,8% 87-94CA	110	1,712
Lyon.Eaux 6,5%90CV	885	–

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	526	527
Bains C.Monaco 2	900	876
Bque Hypoth.Europ.	60	58
B.N.P.Intercont.2	388	385
Bidermann Ind.	140	141
B T P (la cie) 2	29,60	29,60
Cambodge	985	–
Carbone Lorraine 2	680	690
Case Poclain 2	2,85	–
CBC 1	377	377
Centenaire Blanzy	379	389
Caragen Holding	20	20
Champex (Ny)	11	11
CIC Un.Euro.CIP 1	387	380
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	–
Cpt Lyon Alem.2	381	358
Concorde-Ass Risq2	1140	–
Constr.Met.Prov.	14,15	–
Credit Gen.Ind.	86,50	87
Darbley	580	–
Didot Bottin	625	625

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2785	–
Ecia 1	760	765
Ent.Mag. Paris	4506	–
Eridania Beghin CI	793	787
Fidei(exImmofice)2	351	352
Finalens	480	480
F.I.P.P.	224,10	213,20
FNAC 2	3150	3150
Foncière (Cie)	770	770
F.Euris (ex Loca.)	340	–
Foncina	539	–
France I.A.R.D	522	–
France S.A 1	2428	2420
From. Paul-Renard	2050	–
Gaumont 2	877	–
Genefim	378	378
Gevelot	906	940
G.F.C. 1	484	485
G.T.I (Transport)	485	480
Immobail 2	534	–
Immobanque 2	883	889
Im.Marseillaise 2	7410	7340
Invest.(Ste Cle.)	1897	–
Lille Bonnieres	1500	1500
Locafinanciere	500	500
Louvre 1	245	245
Lucia	180	–
Machines Bull 2	28,10	–
Mag.Uniprix	172	–
Metal Deploye	392	–
Mors 2	36,80	37,10
Navigation (Nle)	136,20	–
Optorg 2	320	–
Oreal (CI)	1090	–
Origny-Desvroise	1050	1050
Monoprix	1575	–
Palrel-Marmont	440	440
Parfinance	235	235
Paris Orleans	278	284,20
Piper Heidsieck	720	740
Porcher	358	345
Promodes (CI)	860	–
Rochefortaise Com.	179	179
Rosario 2	218	–
Rougier	573	573
S.A.F.I.C Alcan	216	223
Saga	595	590
Salins du Midi 2	495,10	495
Savoisienne M.	161,50	–
Silic 2	880	880
S.I.P.H.	139	–
Sofal	450	–
Soffo	245,70	250
Sofitam	75,90	–
Sofragi	3930	3960
Soudure Autogene	815	–
Sovabail	498	–
Taittinger 1	3100	3055
Tour Eiffel	320	319,10
Ufiner Cofreth	1879	1819
Vicat 2	530	530
Virax	155	151,50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	532	–	Norande Mines	104	–
Akzo Nobel Nv	670	–	Olivetti Priv.	9,90	9,95
Alcan Aluminium	135	–	Pfizer Inc.	324,50	–
Arbed	650	660	Ricoh Cy	47	48
Asturienne Mines	146	146	Robeco	385,50	376,10
Banco Pop. Espanol	615	–	Rodamco N.V.	180,10	187,50
Banque Regl.Inter.	40000	39900	Rolinco	379	373
Chrysler Corp.	363,20	362	Saipem SPA	8	8,05
C.I.R SPA	8,25	–	Sema Group Plc	35	–
Commerzbank AG	1205	1250	SKF Aktiebolaget	114,90	–
Dow Chemical Co.1	366,80	352	Tenneco Inc.	310	–
Fiat Ord.	23	22	Toray Ind.	37,10	37,10
G.B.L.(Brux.Lamb.)	721	710	West Rand Cons.	5,20	–
Gevaert	1510	–		–	–
Glaxo Holdings Plc	54,80	54		–	–
Goodyear T.& R.Cy.	244	–		–	–
Honeywell Inc.	195,30	201		–	–
Johannesburg Cons.	95,10	95,10		–	–
Kubota Corp.	35	–		–	–

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	–	Koninkl. Pakhoed	128	–
Bque Hydro Energie	345	–	Lecteurs Monde+ *	146	–
Benedictine*	6280	–	Molex	144,10	–
Blanzy-Ouest*	2220	–	OR.Cons.Pham. *	812	–
Brasseries Maroc	275,10	–	Partic.Parcier *	202	–
Calciphos*	99,20	–	Sorento	287,40	–
Canadien Pacifique	90,10	–	Safaa	215	–
CGH Cogenhor ech.*	7	–	St-Dominique(Fin)*	154	–
Cie Industrielle*	6130	–	St Gobain Emball.*	1850	–
Coparex Inter.*	552	–	Schlumberger Ind.*	470	–
Cr.Universel (Cie)	252	–	SEPR *	1001	–
CEAC.*	78	–	SPR "B" nom.	381	–
Fiat Fce nom.	142	–	Testut-Anquites *	160,10	–
Grace and Co	245,10	–	Waterman *	980	–
Groupe Victoire*	1500	–		–	–
Gelotel	725	–		–	–
Table France*	320	–		–	–

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	–	Idianova	72	74,80
Boiron (Ly) 2 #	734	734	Immob.Hotel. 2 #	285	289
Boisset (Ly)	271	–	Int. Computer	148	–
C.A. Paris IDF 1	1038	1038	IPBM	79	77,30
Calberson	408	408	N.S.C Schlum.Ny	1159	1111
Cardif SA 1	1145	1145	Rallye(Cathiard)Ly	224	230
CEGEP #	158	158	Serbo	527	518
CFPI	250,10	255	Sopra	331	331
C.N.I.M 1	1410	1420	TF1-1	478,50	480
Codetour	243	239	Thermador Hold(Ly)	599	599
Creeks	228	–	Unilog	298	295
Dauphin OTA	340	339	Vieil et Cie #	269,90	265
Devanlay 2	1400	1400	Vilmorin et Cie#2	384	386
Labor.Dolisos	169	170		–	–
Editions Belfond	125	–		–	–
Europ Propulsion 2	387,10	–		–	–
Finabail	184	184		–	–
Finacor	215	218		–	–
G.L.M. S.A.	1115	1110		–	–
Gravograph	209	213		–	–
I.C.C. 2	238,50	243,90		–	–

Sicav (sélection) 13 avril

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33168,48	33168,48
Actimonetaire D	31621,18	31621,18
Améri-gan	8723,66	8388,13
Amplia	103708,70	103708,70 ◇
Amplitude	828,81	803,89
Antigone Trésorerie	761368	761368
Arbitr. Court Terme	8440,67	8440,67
Associa Première	34389,48	34389,48
Associc	1143,47	1143,47
Atout Amérique	112,79	110,04
Atout Asie	118,95	116,05
Atout Futur C	611,87	596,75
Atout Futur D	602,41	587,72
Auracic	1760,26	1716,76
Avenir Alizes	2032,46	1992,61
Axa Capital	212,52	206,33
Axa Court Terme	9338,25	9338,25
Axa Cro.Ex.Dr.Jave	1197,98	1163,09
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	975,48	947,05
Axa Europe	143,58	139,38
Axa Investissements	138,44	134,41
Axa NPI	159,61	154,96
Axa Ob.Fr.Extrans	167,23	162,36
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	152,86	148,41
Axa Prem.Ex.Agepre	132,61	128,75
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	169,30	164,37
Axa Valeurs PER	165,35	160,53
Cadence 1	1095,58	1084,73
Cadence 2	1096,61	1085,75
Cadence 3	1091,39	1080,58
Capimonetaire	7258,56	7251,31
Capioblig	7753,14	7678,38
Capitacic	1603	1579,31
Cicamonde	1317,94	1279,55
Coexis	1583,44	1553,92
Comptavalor	4094,15	4088,02
Credit Mutuel Capital	1504,48	1474,98 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	766,73	766,73 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	114,50	111,44
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	112,49	109,48
Cred.Mut.Ep.J	20199,92	20199,92
Cred.Mut.Ep.long.T	235,71	229,40
Cred.Mut.Ep.Monde	1373,89	1337,12
Cred.Mut.Ep.Quatre	1136,50	1106,88 ◆
Dieze	1708,99	1677,12
Drouot France	1097,36	1065,40
Drouot Sécurité	252,49	245,14
Ecocic	1304,25	1268,26
Ecupar	142,42	138,27
Ecur. Actions futur	211,38	205,22
Ecur. Capicourt	204,09	203,58
Ecur. Capitalisation	3062,47	3051,95
Ecur. Expansion	564336,11	563490,87
Ecur. Géovaleurs	2907,18	2822,50
Ecur. Investissement	172,84	167,81
Ecur. Monepremière	78344,13	78344,13
Ecur. Monétaire	22891,83	22891,83
Ecur. Trésorerie	2817,94	2817,94
Ecur. Trimestriel	2090,36	2063,66
Elanciel	137,31	133,31
Elicash	819348,73	819348,73 ◇
Emergence Poste	113,82	110,31
Energia	400,77	382,60
Eparcic	4222,17	4222,17
Eparcourt-Sicav	4101,64	4091,41
Epargne-Unie	1635,53	1595,64
Eufi Cash capi.	9261,31	9261,31 ●
Eurco Solidarité	1220,60	1208,51
Euracic Leaders	1389,35	1348,88
Eurodyn	1547,15	1509,41

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8688,43	8354,28
Fonsicav	16947,14	16913,31
France-gan	14970,77	14394,97
France Garantie	290,84	289,46
France Obligations	468,59	463,95
Francic	578,25	561,41
Francic Pierre	140,27	136,18
Francic-Régions	1542,98	1498,02
Fructi-Associations	40,64	40,64
Fructi-Capi	58,85	58,10
Fructidor	253,82	250,07 ◆
Fructifrance action C	242,65	236,73
Fructifrance action D	232,19	226,53
GAN Rendement	5138,52	5062,58
Gestilion	17748,45	17748,45
Horizon	1657,38	1609,11
HLM Monétaire	16305,63	16305,63
Indicia	1262,53	1231,51 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1726,76	1726,76
Intensys	105,41	105,15
Interepar	118405,83	114957,12
Interoblig.	17806,27	17629,97
Intersélection Fce	600,40	588,63
Japacic	207,27	201,23
Jeunepargne	341,16	336,12
Latitude	2810,72	2808,81
Lion Association	11418,87	11418,87
Lion Institution	36784,49	36692,76
Lionplus	1220,32	1198,39
Lion Trésor	2292,35	2289,65
Livret Bourse Inv.	671,09	651,54
Livret Portefeuil.	852,02	827,20
Méditerranée	228,73	222,07
Mensuel CIC	10341,95	10239,55
Monedan	79782,46	79782,46
Mone.J	10482,02	10482,02 ◇
Monévalor	47892,16	47892,16
Mutualité dépôts	16065,50	16033,43
Natio Court Terme	36804	36774
Natio Court Terme2	333438	333438
Natio Epargne	21179,31	20969,61
Natio Ep. Capital	13321,29	13189,40
Natio Ep. Croissance	2161,54	2103,69
Natio Ep. Obligations	216,57	210,77
Natio Epargne Retraite	149,97	145,96
Natio Epargne Trésor	9342,95	9324,30
Natio Epargne Valeur	526,91	512,81
Natio France Index	1173,41	1142
Natio Immobilier	1472,77	1433,35
Natio Inter	1798,41	1750,28
Natio Monétaire	9706,18	9706,18
Natio Opportunités	159,74	155,46
Natio Patrimoine	1596,80	1554,06
Natio Perspectives	1357,42	1321,09
Natio Placements	68798,31	68798,31
Natio Revenus	1108,70	1089,89
Natio Sécurité	11822,36	11822,36
Natio Valeurs	1022,50	995,13
Nippon-Gan	8118,47	7806,22
Nord Sud Develop	1968,11	1964,19
Oblicic-Mondial	3197,68	3150,42
Oblicic-Régions	1172,96	1155,63
Oblifutur	3448,31	3384,01
Oblig. ttes caté.	213,32	210,17
Oblilion	1735,38	1718,28
Oblisécurité Sicav	15114	15114
Oblitys	527,89	520,09
Oracoon	1714,90	1673,07
Patrimoine Retraite	263,94	258,76
Pervaler	680,18	666,76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planintar	1581,91	1543,33
Plénitude	178,36	185,40
Poste Croissance	3173,28	3170,11
Poste Gestion	77020,28	77020,28
Première Oblig. C	11459,34	11459,34
Première Oblig. D	11465,07	11459,34
Prévoy. Ecureuil	103,23	102,21
Prv'Associations	34191,90	34191,90
Proficius	1047,39	1027,86
Rentacic	175,23	172,84
Revenus Trimestr.	5553,58	5498,51
Revenu-Vert	1219,98	1197,23
St Honoré Vie & Santé	1203,02	1148,47
St Honoré Bons du Tr.	13026,02	12961,21
St Honoré Invest	1038,99	991,88
St Honoré Pacifique	925,15	883,20
St Honoré Real	17445,84	17376,33
Sécuricic	2010,23	2010,23
Sécuri-Gan	12856,62	12604,53
Sécuritaux	1611,99	1611,99
Sensivalor	31148,93	31148,93
SEVEA	106,65	104,24 ◆
SFI-CNP Assur	797,22	774
S.G. France opport. C	1649,40	1617,06
S.G. France opport. D	1651,27	1618,89 ◆
Sicav Associations	2135,98	2135,98
Sicav 5.000	529,08	514,90
S.I. Est	1574,79	1528,92
Silvafrance	854,83	831,95
Silvam	477,21	464,44
Silvarente	239,88	235,18
Silvinter	578,23	562,75
Sogenfrance C	1454,33	1425,81
Sogenfrance D	1382,82	1355,71
Sogépargne	335,73	332,41
Sogister	1731,16	1697,22
Soleil Investissements	743,54	714,94
Solstice	2389,73	2383,97
State Street Act. Eur	13361,77	12909,92 ◆
State Street Act. Frce	13513,01	13119,43
St. Str. Act.Japon	16668,13	16102,54
State Street Emer. Mts	18853,76	17947,33 ◆
St.Street OAT Plus	13072,93	12816,60
Stratège Actions	1076,22	1034,83
Stratégie Rendement	1691,41	1638,17
Synthesis	13815,20	13544,31
Techno-Gan	7041,47	6770,64
Thesora	798,49	790,58
Trésor Plus	1550,54	1535,19
Trésor Trimestriel	1071,44	1060,83
Trésoricic	152587,59	152587,59
Triban	5409,92	5340,49
Uni-Associations	121,47	121,47 ◇
Uni-Foncier	1582,53	1543,93
Unifrance	699,60	682,54
Uni-Garantie C	1468,27	1440,89
Uni-Garantie D	73531,74	78531,74
Uni Régions	1716,51	1674,64
Univar	270,73	270,73 ◇
Univers Actions	1691,91	1650,64
Univers Obligations	2065,69	2027,17
Valorg	2363,42	2361,06
Valreal	62043,79	62012,73
Winterthur St-Honore	265,16	253,14

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 13/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8787	5,8788	5,60	6,10
Ecu	6,6235	6,6255	–	–
Allemagne (100 dm)	341,8900	341,8900	330	353
Belgique (100 F)	16,6255	16,6150	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,6300	304,6200	294	315
Italie (1000 lires)	3,5870	3,5865	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4100	87,3800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3830	8,3810	7,95	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6505	8,6800	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3335	2,3355	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,7900	406,4200	393	415
Suède (100 krs)	74,4200	74,2100	70	79
Norvège (100 k)	79,0600	79,0100	75	84
Autriche (100 sch)	48,6000	48,6010	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,2340	4,2200	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3500	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2492	4,2740	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,6744	5,6863	5,45	5,80

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 13/04
Or fin (kilo en barre)	71100	71250
Or fin (en lingot)	71400	71700
Napoléon (20f)	414	472
Pièce Fr (10 f)	311	–
Pièce Suisse (20 f)	409	410
Pièce Latine (20 f)	409	410
Souverain	527	518
Pièce 20 dollars	2505	2600
Pièce 10 dollars	1302,50	1302,50
Pièce 5 dollars	700	–
Pièce 50 pesos	2630	2685
Pièce 10 florins	424	430

Matif (Marché à terme international de France)
13 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 162 097

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	123,50	122,82	122,20
Précédent	123,58	122,84	122,14

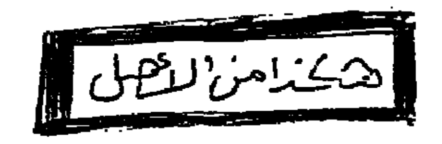
CAC 40 A TERME
Volume : 28 918

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2155	2155	2137,50
Précédent	2158	2159	2142

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Patricia et Laurent ROTH

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Joannès,

à Cherbourg, le 5 avril.

77, avenue de la République,
75011 Paris.

Salomé

a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,

Lorraine,

le 4 avril 1994.

Marie-Ange Debon-Jay
et François Jay,
24, place Charles-Fillion,
75017 Paris.

Décès

– Oran-Paris,

Jean-Pierre Abehassera,
son fils,
Danièle, Pauline, Claudine,
ses filles,
Florence, Roxane, Manon,
ses petits-filles,
Valentin,
son petit-fils,

Les familles Benloulou, Bibas, Bensoussan, Ganancia, Abihssira, Ouazana, Aboukrat, Rouas, Sportiche, Decaens, Devaux,

ont la grande douleur de faire part du décès de leur douce mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, belle-mère

Victoire Esther ABEHASSERA,
née Benloulou,

survenu le 13 avril 1994.

Les obsèques auront lieu le 14 avril 1994, à 16 heures, au cimetière parisien de Pantin (porte principale).

– Les présidents,
Le personnel des secrétariats du collège franco-allemand pour l'enseignement supérieur,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 9 avril 1994, de

M. Henri ANNONI,
maître de conférences à l'ENSAIS,
chef du secrétariat français
du collège franco-allemand
pour l'enseignement supérieur.

– Mme Lucienne Gruchet,
Alain Gruchet,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

André GRUCHET,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le lundi 11 avril, dans la plus stricte intimité.

02810 Brumetz.

– Sa famille,
Ses enfants
et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Yvette GUEZ,
née Thiercelin,
veuve de M. Marcel GUEZ,

survenu le 13 avril 1994, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame, 84, avenue du Général-de-Gaulle, 94160 Saint-Mandé.

L'inhumation aura lieu à l'issue de la cérémonie religieuse au cimetière Sud *de Saint-Mandé, rue du Général*-Archinard, 75012 Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

31, rue Cino-del-Duca,
75017 Paris.

– Brest. Thann. Besançon.

Après un combat inégal contre la maladie,

Marie HELL,
née Kammerer,
professeur agrégé,

s'est éteinte paisiblement, le mardi 12 avril, à l'âge de quarante-quatre ans.

Une célébration religieuse a lieu en l'église de Lambézellec, à Brest, le jeudi 14 avril, à 16 h 30.

L'inhumation aura lieu le lendemain à 16 heures, à Thann (Haut-Rhin).

De la part de :
Son époux,
Ses filles,
Sa famille,
Et ses proches.

18, boulevard Léon-Blum,
29200 Brest.

– Le Club alpin français
fait part, avec tristesse, de la disparition brutale de

Marcel ICHAC
et Jean-Jacques LANGUEPIN,

pionniers du cinéma de montagne.

Les amateurs de montagne témoigneront leur reconnaissance et adressent à leurs familles leurs sincères condoléances.

(*Le Monde* du 12 avril.)

– Mme Huguette Rocca,
son épouse,
M. Olivier Canaveso et Mme Monette Aline,
Mme Rosine Adda et M. Gérard Adda,
ses enfants,
Thomas, Lise, Kim et Vaea,
ses petits-enfants,
Mme Danièle Rocca,
sa sœur,
M. et Mme Bernard Ferrandéry,
ses beau-frère et belle-sœur,
Mme Christiane Crespin,
Mme Catherine Grello,
ses nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert ROCCA,

survenu le 11 avril 1994.

Les obsèques civiles ont eu lieu le mercredi 13 avril, au cimetière de Bougival.

9, rue de la Croix-aux-Vents,
78380 Bougival.

[Né à Paris en 1912, Robert Rocca, après avoir travaillé comme coiffeur pendant une dizaine d'années, débute en 1932 au Cabaret de la Vache enragée puis passe au Caveau de la République. Après la dernière guerre, il fonde et dirige son propre établissement, le Cabaret de la Tomate. C'est l'apogée d'un genre que la généralisation de la télévision et l'avènement de la Ve République vont contribuer à faire vieillir rapidement. C'est pourtant sur le petit écran que l'on retrouve Robert Rocca, qui coproduit l'émission « La boîte à sel ». On le voit aussi au cinéma (*les Branquignols*). Il est l'auteur de pièces de théâtre (*Vive dej*) et de nombreuses chansons.]

– Thizay (Indre),

Mme Vallée Sureau,
son épouse,
M. et Mme Guyomar Sureau
et leur fille,
M. Eric Sureau
et sa fille,
M. *Bruno* Sureau,
Mlle Sophie Sureau,
ses enfants
et petits-enfants,
M. Florian Sanz,
son beau-fils,
M. et Mme François Sureau
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Lambert
et leurs enfants,
M. Claude Sureau
et ses enfants,
ses frères et sœurs,
neveux et nièces,
M. et Mme Henry Jamet
et leurs enfants,
ses oncle et tante,
Les familles Jamet et Desmaris,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre SUREAU,
professeur à l'Institut Pasteur,

survenu le mardi 12 avril 1994.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 16 avril à 14 h 30, en l'église de Thizay (Indre), suivies de l'inhumation au cimetière local.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Baudin,
92130 Issy-les-Moulineaux.
La Sarrauderie,
Thizay 36100 Issoudun.
15, place du 10-Juin,
36100 Issoudun.

Elise WANDEL CRUSE,
agent littéraire,

nous a quittés brutalement le 12 avril 1994.

De la part de
Arabella et Sophie,
ses filles,
Carl et Ellinor Wandel,
Oscar et Lise Wandel,
Daniel Cruse,
Les familles Wandel au Danemark
et Cruse en France,
Tous ses proches, ses amis du monde du livre, écrivains et éditeurs français et scandinaves et Myrtille.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 avril, à 11 heures, à l'église danoise de Paris, 17, rue Lord-Byron, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

Remerciements

– Colette et Jacques Floch,
très touchés par les nombreuses marques d'amitié et de sympathie dont ils ont été l'objet lors du décès de

Emmanuel,

remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu s'associer à leur peine.

Anniversaires

– Il y a dix ans déjà ce 14 avril 1994, disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Malgré le temps, son souvenir reste extrêmement vivant.

Son œuvre, mais aussi sa personnalité si attachante, par sa bonté, sa générosité, sa vaste intelligence, font que nul ne l'oublie ni ne l'oubliera jamais, tant que survivront tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé.

Mme Noël Mouloud,
38 *bis*, avenue René-Coty,
75014 Paris.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 13 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici des extraits :

• Renouvellement des conseillers municipaux

(*Le Monde* du 14 avril.)

• Convention internationale

Le ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, signée le 16 janvier 1992. (...)

• Domaine de l'Etat

Le ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a présenté un projet de loi complétant le code du domaine de l'Etat et relatif à la constitution de droits réels sur le domaine public. Le projet de loi vise à favoriser le développement d'activités économiques sur l'emprise du domaine public de l'Etat dans le respect des règles qui protègent ce dernier.

Les titulaires d'une autorisation d'occupation du domaine public pourront avoir un droit réel sur les ouvrages, constructions et installations qu'ils réaliseront pour l'exercice de l'activité autorisée. Ils détiendront ainsi les droits du propriétaire sur ces biens et en assumeront les obligations, pour une durée qui ne pourra dépasser soixante-dix ans.

Les droits réels constitués de la sorte pourront, sous certaines conditions, être cédés ou offerts en garantie. La réalisation des ouvrages, constructions ou installations sur le domaine public pourra, avec l'agrément de l'Etat, faire l'objet d'un contrat de crédit-bail. Toutefois, la constitution de droits réels sur le domaine public naturel reste exclue.

• Retraite des anciens combattants en Afrique du Nord

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre a présenté un projet de loi relatif à la pension de vieillesse des anciens combattants en Afrique du Nord.

Dans le régime général de Sécurité sociale, l'obtention d'une retraite à taux plein à l'âge de soixante ans est subordonnée à une durée d'assurance au moins égale à cent soixante trimestres. Le projet de loi accorde une réduction de cette durée d'assurance aux anciens combattants ayant servi en Afrique du Nord. Il s'agit de tenir compte des difficultés que ceux-ci ont rencontrées dans leur carrière du fait de la durée de leur incorporation et de marquer ainsi la reconnaissance de la nation à l'égard de ceux qui, au péril de leur vie, ont montré leur sens du devoir.

Le niveau de la réduction sera fixé par voie réglementaire : un trimestre au titre de la durée légale du service militaire, autant de trimestres que ceux pendant lesquels la personne a servi en Afrique du Nord au-delà de cette durée légale. De la sorte, les anciens combattants ne se verront pas appliquer intégralement la loi du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale qui a prévu de porter progressivement la durée minimale d'assurance de cent cinquante à cent soixante trimestres.

• Le débat national sur l'aménagement du territoire

(*Le Monde* du 14 avril.)

• La protection des paysages

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur la protection des paysages. La qualité et la diversité des paysages sont un élément essentiel du patrimoine naturel.

1. – Les collectivités locales doivent intervenir plus activement en faveur de la préservation des paysages (...).

2. – Les opérations d'aménagement doivent être mieux insérées dans les paysages.

3. – Les espaces remarquables doivent être mieux protégés, gérés et mis en valeur (...).

4. – Les connaissances et l'information sur le paysage doivent être développées. A cette fin, des dispositions législatives seront proposées au Parlement en vue de l'établissement d'un inventaire du patrimoine paysager par les régions. Les réflexions se poursuivront pour mettre au point un ensemble de mesures visant à renforcer les moyens administratifs, juridiques et financiers consacrés à la préservation des paysages. Une attention particulière sera portée à l'entrée dans les villes, au paysage rural et à l'enfouissement des lignes électriques.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6279

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III					■				
IV			■						
V						■	■		
VI						■			■
VII				■					
VIII								■	
IX		■			■				
X					■				■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Qui se laissent dominer. – II. Un bâtiment où il faut particulièrement veiller au grain. – III. Peut être clos quand il y a eu des attentats. Est présentée sur commande. – IV. Symbole. Une bonne bête. – V. Est indispensable pour acquérir la gloire. En Suisse. – VI. Prouve qu'il y a du relâchement. Partie de l'Angleterre. – VII. Dans un alphabet étranger. Peut être traité de barbeau. – VIII. Un homme qui doit faire attention à ne pas se couper. – IX. Symbole. Une lignée de peintres japonais. – X. S'est intéressé au magnétisme. Faisait devenir rouge. – XI. Peut ne plus se dire quand tout est cassé. Est très recherché quand il est public.

VERTICALEMENT

1. Quand il est libre, on peut dire qu'on n'a pas de pot. – 2. Qui risque donc de s'ennuyer. Participe. – 3. Signal d'alarme. Une ville dans sa plaine. – 4. Donnais des raisons de protester. Un peu abîmé. – 5. Petit fleuve. Cultivée par le serf. – 6. Peut marquer le coup. Un bon petit diable. – 7. Pays. A des doigts de rose dans l'Odyssée. – 8. Peut être petite pour un prêteur. Un ancêtre. – 9. En Espagne. Victime d'un abattage.

Solution du problème n° 6278

Horizontalement

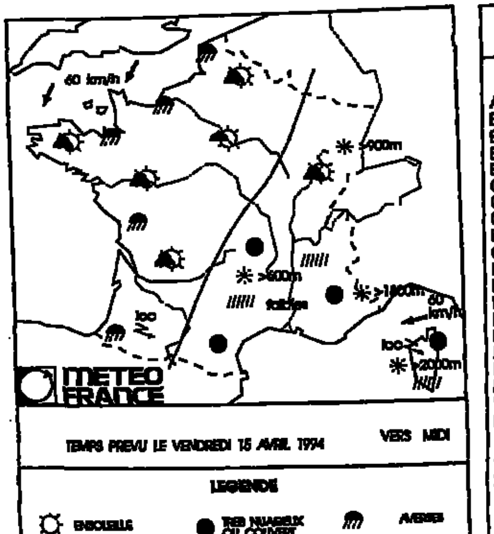
I. Amitié. Ob. – II. Namur. Ara. – III. Gl. Lier. – IV. Lénitives. – V. Epire. – VI. Aléseras. – VII. Miss. Sis. – VIII. Iso. Fa. Dé. – IX. Lentilles. – X. Le. Semer. – XI. Est. Ratas.

Verticalement

1. Angle. Mille. – 2. Maie. Aisées. – 3. Im. Nelson. – 4. Tulipes. TS. – 5. Iritis. Fier. – 6. Eire. Alma. – 7. Arvers. Let. – 8. Or. Aidera. – 9. Bassesses.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	18/ 6
BIARRITZ	10/ 7
BORDEAUX	12/ 6
BOURGES	13/ 4
BREST	9/ 4
CAEN	8/ 4
CHERBOURG	10/ 4
CLERMONT-FER.	11/ 4
DIJON	11/ 4
GRENOBLE	16/ 2
LILLE	10/ 4
LIMOGES	7/ 3
LYON, BRON	13/ 6
MARSEILLE	17/ 7
NANCY, ESSEY	12/ 4
NANTES	10/ 4
NICE	16/ 8
PARIS-MONTS	11/ 4
PAU	9/ 3
PERPIGNAN	18/ 8
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	9/ 2
ST-ETIENNE	12/ 5
STRASBOURG	9/ 3
TOULOUSE	12/ 4
TOURS	12/ 1
ÉTRANGER	
ALGER	22/14
AMSTERDAM	11/ 4
ATHÈNES	22/10
BANGKOK	38/28
BARCELONE	– / 8
BELGRADE	18/ 8
BERLIN	11/ 8
BRUXELLES	11/ 5
COPENHAGUE	14/ 5
DAKAR	24/17
GENÈVE	13/ 5
ISTANBUL	29/11
JÉRUSALEM	29/19
LE CAIRE	29/13
LISBONNE	23/11
LONDRES	11/ 3
LOS ANGELES	22/12
LUXEMBOURG	12/ 2
MADRID	20/ 3
MARRAKECH	21/12
MEXICO	24/12
MILAN	20/–2
MONTRÉAL	8/ 4
MOSCOU	14/ 2
NAIROBI	25/14
NEW-DELHI	37/21
NEW-YORK	6/ 6
PALMA-DE-MAJ.	19/ 6
PÉKIN	23/ 8
RIO-DE-JANEIRO	26/23
ROME	17/11
HONGKONG	20/18
SÉVILLE	27/13
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	13/ 4
SYDNEY	19/13
TOKYO	19/ 9
TUNIS	23/ 8
VARSOVIE	14/ 6
VENISE	16/ 6
VIENNE	10/ 5

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-04-1994 à 6 heures TUC et le 14-04-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Vendredi : averses au nord, pluies au sud-est. – Le matin, les nuages seront très abondants du Sud-Ouest au pourtour méditerranéen, à la région Rhône-Alpes et à l'Alsace, avec des ondées en Corse, des pluies faibles ailleurs et de la neige au-dessus de 700 mètres à 900 mètres. Le long des côtes de la Manche, le temps sera très nuageux, avec quelques averses éparses. Ailleurs, c'est-à-dire des Charentes au Centre et aux Ardennes, les nuages et les éclaircies alterneront.

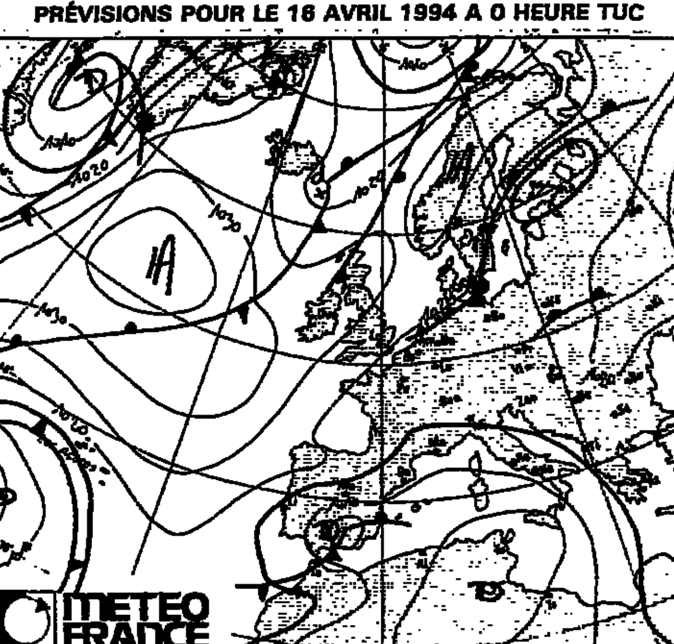
L'après-midi, du Sud-Ouest à la Vendée, les passages nuageux seront accompagnés d'averses parfois orageuses. De la Bretagne à l'Ile-de-France, au Nord et à la Champagne, le soleil apparaîtra de temps à autre, mais de petites averses se produiront, principalement le long des côtes. Sur les autres régions, la couverture nuageuse sera importante et les précipitations prendront un caractère d'ondées. Elles seront conséquentes et parfois orageuses sur le Sud-Est et en Corse.

Le vent de nord-est soufflera assez fort en Manche, avec des rafales jusqu'à 60 km/h. Entre la Corse et le continent, le vent d'est s'établira en cours de journée.

Les températures seront fraîches pour la saison : les minimales seront le plus souvent comprises entre 1 et 5 degrés ; au contraire, sur le pourtour méditerranéen, il fera de 6 à 8 degrés et aux environs de 10 degrés en Corse. Quant aux maximales, elles seront comprises entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 7 et 13 sur la moitié sud et de 12 à 15 degrés sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 16 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 12 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-240; Les Carroz-d'Araches : 55-360; Chamonix : 10-460; Châtel : 60-160; La Clusaz : 30-300; Combloux : 40-200; Les Contamines-Montjoie : 20-220; Flaine : 90-360; Les Gets : 40-160; Le Grand-Bornand : 20-190; Les Houches : 20-160; Megève : 40-170; Morillon : 0-230; Morzine : 20-240; Praz-de-Lys-Sommand : 100-120; Praz-sur-Arly : n.c.; Saint-Gervais : 70-160; Samoëns : 10-230; Thollon-Les Mémises : 60-100.

SAVOIE

Les Aillons : 10-200; Les Arcs : 125-320; Arêches-Beaufort : 40-240; Aussois : 20-80; Bessans : 80-90; Bonneval-sur-Arc : 105-410; Le Corbier : 50-170; Courchevel : n.c.-297; Crest-Voland-Cohennoz : 90-210; Flumet : n.c.; Les Karellis : 120-280; Les Menuires : 60-220; Saint-Martin-de-Belleville : 40-260; Méribel : 50-300; La Norma : 30-150; Notre-Dame-de-Bellecombe : 70-180; Peisey-Nancroix-Vallandry : 45-190; La Plagne : 175-390; Pralognan-la-Vanoise : 60-120; La Rosière 1850 : 140-270; Saint-François-Longchamp : 130-270; Les Saisies : 170-200; Tignes : 150-340; La Toussuire : 80-140; Val-Cenis : 15-155; Valfréjus : 40-160; Val-d'Isère : 120-280; Valloire et Valmeinier : 30-200; Valmorel : 75-340; Val-Thorens : 100-280.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 170-400; Alpe-du-Grand-Serre : 150-200; Auris-en-Oisans : 80-160; Autrans : n.c.; Chamrousse : 130-160; Le Collet-d'Allevard : 100-170; Les Deux-Alpes : 70-380; Gresse-en-Vercors : n.c.; Lans-en-Vercors : 120-150; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-170; Les Sept-Laux : n.c.; Villard-de-Lans : 50-120.

ALPES DU SUD

Auron : 15-70; Beuil-les-Launes : n.c.; Briançon : 15-120; Isola 2000 : 50-120; Montgenèvre : 50-120; Orcières-Merlette : 55-245; Les Orres : 45-160; Pra-Loup : 20-140; Puy-Saint-Vincent : n.c.-200; Le Sauze-Super-Sauze : 5-140; Serre-Chevalier : 20-145; Superdévoluy : 105-300; Valberg : n.c.; Val-d'Allos-Le Seignus : 10-80; Val-d'Allos-La Foux : n.c.; Risoul : 40-100; Vars : 40-100.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 50-200; Cauterets-Lys : 250-400; Font-Romeu : 30-60; Gourette : 120-300; Luchon-Superbagnères : n.c.; Luz-Ardiden : 230-300; Peyragudes : n.c.; Piau-Engaly : 175-305; Saint-Lary-Soulan : 110-240.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-185; Besse-Super-Besse : 60-150; Super-Lioran : 80-180.

JURA

Métabief : 50-110; Mijoux-Lelex-La Faucille : 50-100; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-56; La Bresse-Hohneck : 35-90; Gérardmer : n.c.; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; Ventron : n.c.

JEUDI 14 AVRIL

TF 1

14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée vacances.**
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !** (et à 0.10). Invitée : Anna Falchi.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.05).
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.**
20.45 **Série : Navarro.** L'Echange, de Patrick Jamain.
22.30 **Magazine : Les Coulisses du destin.** Invité : l'abbé Pierre.
1.00 **Magazine : L'Europe en route.** Présenté par Sophie Rack.
1.10 **Journal et Météo.**
1.15 **Série : Ray Bradbury présente.** Le Petit Assassin.
1.40 **TF 1 nuit** (et à 2.40, 3.35, 4.10, 4.45).
1.45 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (dernier épisode).
2.45 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). Aveyron, l'eau à la bouche ; Demain la chasse.
3.45 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** Le chêne et le roseau.
4.20 **Série : Intrigues.**
4.50 **Musique.**

FRANCE 2

14.50 **Série : L'Enquêteur.**
15.40 **Tiercé en direct de Longchamp.**
16.00 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Spécial Alain Barrière.
16.45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Les Années collège.**
18.15 **Magazine : C'est tout Coffe.**
18.45 **Jeu : Un pour tous.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.10).
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** La comédie des voix ; Paroles de Blanc ; De Pétain à Touvier.
22.25 **Expression directe.** RPR.
22.30 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids moyens en direct de Vittoria (Espagne) : Gino Lelong (France)-Agostino Cardamone (Italie).
23.55 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Spécial cinéma.
1.30 **Documentaire : Chapeau claque et chaussures de grimpe.**
2.25 **Magazine : Mascarines** (rediff.).
3.20 **Documentaire : Rêve d'enfants.**
3.45 **Dessin animé.**
3.55 **24 heures d'info.**

FRANCE 3

14.30 **Questions au gouvernement, en direct du Sénat.**
17.00 **Magazine : La Fièvre de l'après-midi.** Invité : Elie Kakou.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Les Dimanches*, de Joël Robuchon.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.40 **Keno.**
20.50 **La Dernière Séance.**
21.00 **1er film : Tension à Rock City.** □ Film américain de Charles Marquis Warren (1956).
22.45 **Journal et Météo.**
23.15 **Dessin animé : I Love to Singa.** De Tex Avery.
23.25 **2e film : L'Homme sauvage.** ■■ Film américain de Robert Mulligan (1968) (v.o.).
1.20 **Continentales.**

CANAL PLUS

13.35 **Cinéma : Panique chez les Crandell.** □ Film américain de Stephen Herek (1991).
15.15 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
15.45 **Cinéma : Arizona Dream.** ■ Film franco-américain d'Emir Kusturica (1992).
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Sang chaud pour meurtre de sang-froid.** ■ Film américain de Phil Joanou (1991).
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Le Grand Pardon 2.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1992).
0.59 **Pin-up.**
1.00 **Cinéma : L 627.** ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1992).
3.19 **Le Proverbe du jour.**

ARTE

19.00 **Série : Naked Video.**
19.25 **Documentaire : Mange ton kimono.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : la Ville et ses habitants.**
20.41 **Documentaire : Le Pigeon.**
20.50 **L'Ange et le Génie.** Documentaire de Jean-Pierre Le Dantec et Pierre Desfons.
22.05 **L'amour existe.** Court métrage de Maurice Pialat.
22.25 **Ah, ma zone !** Court métrage de Mounir Dridi.
22.55 **Documentaire : Colette de jour, Colette de nuit.** De Jacques Mitch.
23.00 **Cinéma : Accattone.** ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961) (v.o.).

M 6

14.20 **Variétés : Musikado.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Lady Blue.**
19.00 **Série : Mission impossible.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.50 **Cinéma : Amsterdamned.** ■ Film néerlandais de Dick Maas (1987).
22.55 **Téléfilm : Duel pour l'éternité.** De Michael Kennedy, avec Lorenzo Lamas, Claire Stansfield.
0.40 **Six minutes première heure.**
0.50 **Magazine : Fréquenstar.** Présenté par Laurent Boyer.
2.50 **Rediffusions.** Les Enquêtes de Capital ; Nature et civilisation ; Le Monde des hélicoptères ; E = M 6 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Les cymbales (4).
20.30 **Fiction.** Au cœur des ténèbres, de Joseph Conrad.
21.30 **Profils perdus.** L'itinéraire des Masutti, « cette grande lueur à l'Est ».
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Musique yoruba de Cuba (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Orphée, poème symphonique n° 4, de Liszt ; Concerto pour violon et orchestre n° 2, de Szymanowski ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par l'Orchestre national de France.
22.30 **Soliste.** Victoria de Los Angeles.
23.07 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violon et piano, de Ravel ; Stèle funéraire pour trois flûtes à tour de rôle op. 224, de Koechlin ; Septuor pour trompette, deux violons, alto, violoncelle, contrebasse et piano en mi bémol majeur op. 65, de Saint-Saëns ; Mélodies, de Fauré.
0.00 **L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît. Concert : Coleman Hawkins, Roy Eldridge at The Village Gate.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Jean-Pierre Chevènement et René Frydman (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le rapport sur la qualité des eaux de baignade » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Histoires d'eau

LA commission nationale des comptes de campagne ayant publié son rapport, chaque chaîne y était allée puiser, pour découvrir enfin qui avait financé qui, quelles entreprises avaient contribué en 1993 à la campagne électorale de quels candidats. Héroïquement mais discrètement, la chaîne Bouygues livra un secret : parmi les donateurs, les entreprises du bâtiment et des travaux publics figuraient en bonne place. France 2 fut plus explicite en montrant, en guise d'illustration, un chantier du groupe Bouygues. Financé par toute l'industrie du luxe, l'ancien ministre Jack Lang traversa la scène dans un nuage de champagne, de parfum et de soieries. Un infortuné découvrit quasiment en direct que l'entreprise qu'il croyait si généreuse l'avait été deux fois plus avec son concurrent. Tel n'avait rien à craindre : ses comptes étaient publics depuis trente ans. Tel autre avait la conscience tranquille : ce n'étaient pas des chefs d'entreprise qui l'avaient aidé, mais « des amis ». Soit.

Apparut alors M. Giscard d'Estaing. Sa campagne, apprit-on, avait notamment été financée par une marque d'eau minérale auvergnate. Et en guise d'illustration, France 2 diffusa une fugitive image d'archives de M. Giscard d'Estaing, assis à une table, présidant vraisemblablement quelque chose – un bureau national de l'UDF, peut-être – avec, posée devant lui, comme un monument dressé à la gloire des volcans d'Auvergne, une bien belle bouteille du glorieux produit régional. La bouteille était si arrogante, si efficacement située dans l'axe de M. Giscard d'Estaing, que l'on ne pouvait pas ne pas se demander : cette bouteille n'avait-elle pas été posée là à l'usage exclusif des caméras ? Non point pour s'imposer au centre de l'image, mais pour en fournir le discret décor. Et de fait, l'on avait déjà vu cent fois cette bouteille, élément familier des cérémonies giscardiennes, sans y prêter attention. N'avait-on donc pas été victimes d'un message subliminal ? Croyant s'informer des derniers développements de la vie politique, les téléspectateurs n'étaient-ils pas les destinataires inconscients d'un message publicitaire ? La table giscardienne s'était-elle donc transformée en emplacement de réclame, au même titre qu'un stade de football ou un circuit de formule 1 ?

C'était donc aussi cela, un ancien président de la République : un homme-sandwich ! Et les reportages politiques, il faudrait s'y résoudre, étaient donc aussi des messages publicitaires camouflés. Buvez l'eau des anciens présidents de la République ! L'eau qui me maintient en forme face à Chirac, et m'a aidé à regravir la pente depuis 1981. L'eau qui a fait élire Dominique Baudis plutôt que Jean-François Deniau à la tête de la liste européenne. L'eau qui, malgré les vicissitudes et les péripéties, maintient ensemble toute l'UDF !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 15 AVRIL

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 8.28).
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.00 **Journal.**
7.20 **Club Dorothée avant l'école.**
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Club Dorothée vacances.** Princesse Sarah ; Flo et les Robinsons suisses ; Sailor Moon ; Nicky Larson ; Jetman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.30 **Feuilleton : Santa Barbara.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée.** Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !** (et à 23.25). Invité : Guy Montagné.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.15).
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.45 ▶ **Téléfilm : Les Audacieux.** D'Armand Mastroianni, avec Robert Wagner, Isabelle Pasco. *Un baroudeur américain chargé d'une mission délicate auprès d'une jeune et jolie Française.*
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Au Niger. *Dernière méharée* ; Noblesse du Serengeti ; Scarification.
0.20 **Journal et Météo.**
0.30 **Jeu : Millionnaire.**
1.00 **TF 1 nuit** (et à 2.45, 3.15, 4.15, 4.45).
1.05 **Danse : La Fille mal gardée.** Ballet de Herold, adapté par John Lanchbery, chorégraphie de Frederick Ashton, avec le Royal Ballet, orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. : John Lanchbery.
2.50 **Série : Ray Bradbury présente.**
3.25 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.10).
4.20 **Série : Passions.**
4.50 **Musique.**

Ecoutez bien ! Avec le supplément radio-télé du *Monde*

FRANCE 2

5.50 **Dessin animé.**
6.00 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Magazine : Matin bonheur.** Invitées : Nicole Croisille et Candice Patou, à propos de *la Chatte sur un toit brûlant*, de Tennessee Williams.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.50).
12.20 **Jeu : Ces années-là.**
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Le Renard.**
14.50 **Série : L'Enquêteur.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. Spécial Alain Barrière.
16.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.05 **Série : Seconde B.**
17.35 **Série : Les Années collège.**
18.05 **Magazine : C'est tout Coffe.**
18.45 **Jeu : Un pour tous.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.50).
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 **Série : Maigret.** La Patience de Maigret, d'Andrzej Kostendo d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer, Agnès Soral.
22.20 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Le sexe interdit. Invités : Françoise Héritier (*les Deux Sœurs et leur mère, anthropologie de l'inceste*) ; Guy Bechtel (*la Chair, le diable et le confesseur*) ; Bernard Boursicaut, ancien diplomate.
23.35 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.00 **Magazine : Musiques au cœur.** Présenté par Eve Ruggieri. Les coulisses de *Faust*, de Gounod, interprété par les Chœurs et l'Orchestre du Capitole de Toulouse ; solistes : Richard Leech, José Van Dam, Cheryl Studer, Thomas Hampson. Rediffusion d'une émission enregistrée en 1991 à la Halle aux Grains de Toulouse.
1.15 **Magazine : Envoyé spécial** (rediff.).
2.45 **Documentaire : Papy pôle.**
3.35 **Dessin animé.**
3.40 **24 heures d'info.**
4.30 **Documentaire : Les aventures de la dent Crolles.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour les petits loups.**
8.20 **Les Minikeums.** (Sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Le Vilain Petit Canard ; Popeye, Olive et Mimosa ; Jeu : Génies en herbe.
8.20 **Continentales.** (Sauf sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Mémoire de l'Europe.
9.30 **Magazine : Génération 3.** (Sauf sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Paysages à la carte : les enfants de Gumri (Arménie) ; A 10.00, Semaine thématique : Portrait du XXe siècle, de 1914 à 1939 (rediff.). 4. la France de l'entre-deux-guerres. Invité : Paul-Marie de La Gorce, journaliste.
11.00 **Magazine : Français, si vous parliez.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Capitaine Furillo.**
13.55 **Magazine : Votre cas nous intéresse.**
14.25 **Série : La Grande Vallée.**
15.20 **Série : La croisière s'amuse.**
16.10 **Magazine : La Fièvre de l'après-midi.** Invité : Jean Lefebvre.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Journal d'un voyeur*, de Jacques Chancel.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Une décharge de bateaux dans le golfe de Cambay (Inde), de Bernard Dussol et Denis Bassompierre.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Albert Jacquard. Mexique : la légende du Ninopan ; Italie : Butteri ; France : Image d'Epinal.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 ▶ **Magazine : Du côté de Zanzi bar.** Naître, des histoires banales mais belles, de Christophe de Ponfilly.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Something Is Wrong With You, de Roger Walter.
0.20 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.24

7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.24 **Le Proverbe du jour.**
7.25 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 8.10

7.55 **Ça cartoon.**
8.10 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
9.05 **Le Journal du cinéma.**
9.10 **Cinéma : Sacré Sale Gosse.** □ Film américain de Peter Faiman (1991). Avec Ed O'Neill, Ethan Randall, JoBeth Williams. *Comédie « familiale » dans laquelle les clichés s'enfilent comme des perles.*
10.50 **Flash d'informations.**
10.55 **Surprises.**
11.10 **Cinéma : La Joie de vivre.** □ Film français de Roger Guillot (1992). Avec Michel Bouquet, Gwennola Bothorel, Patrick Catalifo. *Comédie de mauvais goût, malgré la performance de Michel Bouquet.*
12.28 **Le Proverbe du jour.**

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.**
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Sang chaud pour meurtre de sang-froid.** ■ Film américain de Phil Joanou (1991). Avec Richard Gere, Kim Basinger, Uma Thurman. *Polar psychologique.*
15.35 **Surprises.**
15.45 **Documentaire : Vanessa Paradis, la tournée.**
16.45 **Cinéma : Fievel au Far-West.** ■■ Film d'animation américain de Phil Nibbelink et Simon Wells (1991). *La suite de* Fievel et le nouveau monde, *de Don Bluth.*
17.57 **Sport : Football.** France-Italie en direct de Montpellier ; à 18.45, Flash d'informations.

En clair jusqu'à 20.30

20.30 **Le journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Otages à Beyrouth.** De David Wheatley.
22.20 **Documentaire : Les grands crimes du XXe siècle.** L'enlèvement du petit Lindberg, de Philippe Nugus.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Surprises** (et à 4.50).
23.00 **Cinéma : Arrête ou ma mère va tire.** □ Film américain de Roger Spottiswoode (1991).
0.25 **Cinéma : Opération Condor.** □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1991). Avec Jackie Chan, Carol Cheng, Eva Cobo De Garcia. *Cinématographiquement nul.*
2.00 **Cinéma : La Putain.** □ Film américain de Ken Russell (1991). Avec Theresa Russell, Benjamin Mouton, Antonio Fargas (v.o.). *Un spectacle d'une noirceur sordide.*
3.20 **Cinéma : Hors saison.** ■■ Film suisse de Daniel Schmidt (1992). Avec Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven. *Les jeux de la mémoire, de l'imaginaire et de la nostalgie.*
4.50 **Surprises.**
5.00 **Cinéma : Marie-Antoinette.** ■ Film français de Jean Delannoy (1955). Avec Michèle Morgan, Richard Todd, Jacques Morel. *Michèle Morgan remarquable.*

ARTE

19.00 **Série : Rendez-vous avec Loriot.**
19.25 **Documentaire : Les Revenants.** La diaspora du vaudou en Afrique, de Charles Najman.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : La Mort bleue.** D'Uwe Janson, avec Suzanne von Borsody. *Une étrange histoire de pollution.*
22.10 **Courts métrages : Premières vues.** Filmer le travail. Uniforme, de Robert Letts ; Metallica, de Photini Papadodima ; Le travail libère-t-il ?, d'Edgar Pera ; Scènes de ménage avec Clémentine, de Stéphane Mercurio.
23.10 **Cinéma : Le Sacrement.** ■■ Film belge (flamand) de Hugo Claus (1989). Avec Frank Aendenboom, Ann Petersen, Carl Ridders (v.o.).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.10 **Les Matins de Christophe** (et à 8.10).
9.05 **M 6 boutique** (et à 14.20).
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.35, 6.35).
11.00 **Série : Campus Show.**
11.30 **Série : Lassie.**
11.45 **Infoconsommation.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : Les Routes du paradis.**
13.30 **Série : Drôles de dames.**
14.30 **Variétés : Musikado.** Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 **Variétés : Multitop.** Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Lady Blue.**
19.00 **Série : Mission impossible.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Capital.** Présenté par Emmanuel Chain.
20.45 **Téléfilm : La Femme trompée.** De Sabine Thiesler, avec Gudrun Landgrebe, Hannes Jaenicke. *Une épouse fidèle se venge des infidélités de son mari.*
22.40 **Série : Mission impossible.**
23.35 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 5.45). Les maîtres du jeu vidéo.
0.00 **Magazine : Sexy Zap.**
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Culture rock.** Présenté par Alain Gardinier. Lucien... Gainsbourg.
3.00 **Rediffusions.** Fréquenstar ; Qu'est-ce qui fait courir les fans ? ; La Ferté-Alais 1991 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

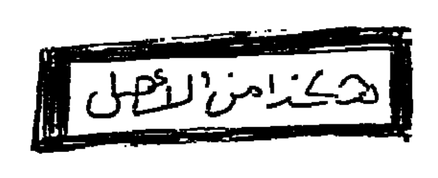
20.30 **Radio archives.** Connaissance de Sartre (2).
21.32 **Musique : Black and Blue.** Jazz et littérature.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Bosnie, an 2 (4).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans *la* bibliothèque de... Daniel Rondeau.
0.50 **Musique : Coda.** Musique yoruba de Cuba (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct du Gewandhaus de Leipzig) : Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, de Schumann ; Symphonie n° 7 en mi majeur, de Bruckner, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur.
23.07 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards à Paris : Aldo Romano avec Glenn Ferris, Nelson Veras, Michel Benita.

Les interventions à la radio

Europe 1, 7 h 45 : Jacques Toubon (Franz-Olivier Giesbert).
RMC, 19 h 15 : Bernard Kouchner (« Forum RMC-*l'Express* »).



Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Bioéthique : *«Prudence active»*, par Daniel Sibony ; Rwanda : *«Le devoir d'agir»*, par Bernard Taillefer ; Nazisme : *«Le désir exterminateur»*, par Michel Dubec *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Bosnie-Herzégovine : le cessez-le-feu a été violé à Sarajevo

Tandis que les médiateurs internationaux multipliaient mercredi leurs efforts pour sauver le processus de paix en Bosnie, les explosions d'obus se sont de nouveau fait entendre à Sarajevo. Il s'agit de la première violation sérieuse du cessez-le-feu signé le 9 février *(page 5)*.

La jeunesse vietnamienne a oublié la guerre

«La guerre... Quelle guerre ?» Les Français, les Américains, le Cambodge... Pour les nouvelles générations saigonnaises, qui tentent de survivre dans un monde nouveau, tout ça *«c'était autrefois» (page 6)*.

POLITIQUE

Un entretien avec le secrétaire national du Parti communiste

Pour Robert Hue : *«Le peuple peut exiger des forces démocratiques qu'elles mettent un terme à l'absence de perspective politique» (page 7)*.

SOCIÉTÉ

Le procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

Lors de la troisième journée des plaidoiries des parties civiles au procès de Paul Touvier à Versailles, les avocats se sont attachés à montrer par quoi le massacre de Rillieux-la-Pape se définit comme un crime contre l'humanité *(page 9)*.

«Bras de fer» entre Américains et Européens à propos d'un avion de transport militaire

Six pays européens, dont la France, se sont associés pour concevoir un projet dénommé ATF (Avion de transport futur). *«Le programme ATF concurrence directement l'industrie aéronautique américaine qui souhaite à l'évidence son échec»*, constate Albert Voilquin, sénateur, dans un rapport rendu public le 12 avril *(page 11)*.

CULTURE

«La science pour tous» et «La sculpture ethnographique» au Musée d'Orsay

Durant le dernier quart du dix-neuvième siècle et jusqu'à la Grande guerre, des auteurs diffusèrent les découvertes scientifiques de leur temps. Dans leurs ouvrages ils exposaient aussi clairement et simplement que possible les rudiments d'un savoir en cours de constitution. Une excellente exposition-dossier se tient au Musée d'Orsay qui, au même moment, rend hommage à une autre manière d'aider à la transmission de la connaissance : la sculpture ethnographique *(page 14)*.

COMMUNICATION

La polémique sur la «super-autoroute de l'information» aux États-Unis

La «super-autoroute de l'information» chère à Bill Clinton donne lieu à une vive polémique entre les industriels et l'administration américaine, avec au centre du débat, le rôle de l'Etat. Les industriels du câble vont jusqu'à accuser l'administration Clinton de «soviétisme» *(page 14)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Temps libre

Les routes des tribus nomades du Baloutchistan, à l'ouest du Pakistan, n'ont pas changé, même si la nature des marchandises transportées s'est adaptée aux circonstances, aux guerres de l'Afghanistan voisin et aux divers trafics que l'époque favorise quand elle ne peut les empêcher.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté I à VIII

Le numéro du «Monde» daté jeudi 14 avril 1994 a été tiré à 442 961 exemplaires

BOSNIE : dix-sept «casques bleus» appréhendés par les forces serbes. – Dix-sept «casques bleus» ont été appréhendés par les forces serbes, jeudi 14 avril, à Cifluk (19 kilomètres au nord-ouest de Sarajevo), a annoncé le porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), le major Rob Annink. Quatorze «casques bleus» canadiens et trois observateurs militaires, dont la nationalité n'a pas été précisée, surveillaient des armes dans cette localité, qui se trouve dans la zone d'exclusion de 20 kilomètres autour de Sarajevo. Ils ont été contraints par les forces serbes à se rendre à la caserne d'Ilijas, a ajouté Rob Annink. – *(AFP.)*

La troisième vie de «Libération»

Une nouvelle formule du quotidien, prévue sur 80 pages, doit paraître en septembre. Une grande partie de la rédaction est encore en proie aux interrogations et au doute

Sur les murs des locaux de *Libération*, un pastiche de jeu de l'oie, dessiné par le chef des archives du journal, décrit avec ironie le cheminement de «Libé 2», la formule née en 1981, vers «Libé 3», prévu en septembre. La première case s'ouvre sur un feu vert. Une série d'emplacements indiquent qu'en fonction d'un déjeuner obtenu avec tel membre influent de la société des rédacteurs, ou d'un sourire d'une journaliste, ou de la rencontre avec tel syndicaliste, etc., le joueur avance ou recule d'autant de cases. Le dernier espace de ce jeu de l'oie est illustré par la caricature de la tête de Serge July et se clôt sur les mots *«moi ou le chaos»*...

Ce jeu de l'oie traduit assez fidèlement les doutes et les inquiétudes de la majorité des 380 salariés du titre. Et tranche sur l'optimisme roboratif affiché par la direction.

La nouvelle formule de *Libération*, baptisée «Libé 3», vient en effet de bénéficier d'un double feu vert : celui, dimanche 27 mars, du conseil de surveillance de la société des personnels de *Libération* (*le Monde* du 31 mars), ensuite celui des actionnaires extérieurs, mardi 12 avril. Ce n'est pas pour autant que la troisième formule du quotidien fondé par Serge July et ses amis en 1973, avec le parrainage de Jean-Paul Sartre, part sans handicaps. Le conseil de surveillance a donné son accord au projet présenté par la direction de transformation juridico-financière des statuts, mais le volet rédactionnel n'y a quasiment pas été discuté. Et la plupart des salariés n'en connaissent que des *«petits bouts»* selon l'expression d'un journaliste. Ce qui focalise le mécontentement sur «le déficit d'informations» émanant de la direction et de son «cercle rapproché».

Le credo de la proximité

«Libé 3» répond à un triple postulat. *Primo*, l'entreprise *Libération* est financièrement saine (4,4 millions de francs de résultat net en 1993 pour un chiffre d'affaires de 428,7 millions de francs), ce qui lui permet d'envisager son développement et d'attirer les investisseurs. *Secundo*, aiguillonnée par la récession publicitaire et le retour à la diffusion, redevenue son moteur essentiel, la presse quotidienne nationale est entrée dans l'ère de la concurrence : lancement d'*Info-Matin*, d'*Aujourd'hui* – l'édition nationale du *Parisien* –, ou celui, programmé pour le 1er mai, d'un nouveau quotidien de 24 pages vendu trois francs et consacré à l'Ile-de-France dans la foulée du *Jour* de Jean-Christophe Nothias, etc.

L'ambition affichée par la direction de *Libération* est d'atteindre le cap des 300 000 exemplaires en cinq ans (contre 170 254 exemplaires en 1993, soit 0,01 % de plus qu'en 1992), de le situer davantage dans *«le créneau des quotidiens de qualité, avec le désir d'être le meilleur»*, note Jean-Louis Péninou, directeur général. *Tertio*, la deuxième formule née en 1981 ne correspond plus aux attentes de la rédaction et des lecteurs. *«Il y a un manque d'intérêt à faire le journal et à le lire»*, résume Jean-Louis Péninou. *«Quotidien générationnel»*, issu de 1968, *Libération* a évolué avec ses lecteurs. Mais sans toutefois accompagner leurs modifications de comportement et leurs attentes. *Libération* ne surprend plus et n'innove plus comme auparavant.

«Libé 3» veut donc rompre une nouvelle fois avec son passé. Son maître mot sera dorénavant la «proximité», politique, géographique, individuelle. La direction de *Libération* et notamment Serge July, directeur-gérant, se sont intéressés de près au positionnement «métropolitain» du *New York Times*, de *Los Angeles Times* comme à celui du quotidien madrilène *El Pais*, Cette «proximité», devenue le *credo* de *Libération*, se traduira par un changement profond et notamment par la création de trois grandes «séquences» dans le quotidien. Sa pagination moyenne a été fixée à 72 pages pour les régions, à 80 pages pour Paris (l'édition qui lui est destinée comprendra entre 8 et 10 pages spécifiques à la région parisienne) : *«France», «Paris»* et *«Vous»*.

La séquence *«France»* groupera la politique – enrichie par la politique de la ville, de l'environnement, des collectivités territoriales, – et les problèmes de société (faits divers, justice, etc.) ; *«Paris»* sera consacré à l'actualité de la capitale et de l'Ile de France. *«Vous»* couvrira tous les domaines de la vie quotidienne, allant des problèmes de santé ou d'éducation jusqu'aux questions d'économie domestique et de loisirs.

Les autres rubriques – économie, international, culture, médias, etc. – ne changent pas radicalement. C'est l'organisation globale du journal qui sera transformée : *«les services seront davantage des «unités de production» fournissant des articles aux séquences*, fait remarquer un membre de la hiérarchie.

«Libé 3» sera imprimé à son format tabloïd, mais en couleurs (bichromie dans les pages intérieures, quadrichromie en «Une»). *Libération* a acheté il y a quelques semaines une nouvelle rotative, qui prendra place chez son imprimeur, Riccobono, dont il détient 17,5 % des parts. *Libération*, qui ne modifiera pas son prix de vente (6 francs), prévoit aussi la parution en septembre d'un supplément de fin de semaine, inspiré du *New Yorker*, *«très écrit et faisant une large part aux enquêtes, aux reportages, aux portraits et à l'iconographie»*. Le prix du journal, le samedi, tournerait aux alentours de 12 francs.

Ce projet exige de lourds investissements : une augmentation immédiate de capital de 160 millions de francs, et à moyen terme un emprunt de l'ordre de 100 millions. Les actuels actionnaires extérieurs sont invités à souscrire d'ici à trois semaines. Le cas échéant, d'autres investisseurs – aucun nom n'est avancé – pourraient aussi entrer dans le capital de *Libération*. La direction du journal vient d'ailleurs de louer des bureaux sur un grand boulevard parisien, afin de recevoir discrètement les éventuels candidats...

Tout n'est pas idyllique pour autant. Car l'inquiétude des salariés est sensible. Des rumeurs de licenciements courent, en dépit du fait que la direction prévoit plusieurs embauches pour «Libé 3», *«une cinquantaine»*. L'inquiétude porte aussi sur les points juridico-financiers et rédactionnels du projet, sur la façon dont il a été mené et sur la manière dont, le 21 juin, il leur faudra voter pour ou contre. Depuis plus d'un an, la hiérarchie s'est entourée de journalistes, intronisés en quelque sorte *«chefs de projets»*.

Le personnel n'a été informé que parcimonieusement de l'avancée des choses. Le retour au *Monde* de Jean-Yves Lhomeau, en charge de la séquence *«France»*, l'un des points forts de «Libé 3», a joué un rôle dans le tangage actuel. Une majorité de salariés doutent encore du projet. *«Les échecs de la direction, de* Télé-Libération *à* Lyon-Libération *en passant par le projet de supplément de fin de semaine de 1992, le «super quotidien du samedi», nourrissent le scepticisme»*, note un membre du conseil de surveillance.

Il s'agit plus que de scepticisme. Les syndicats sont inquiets. La CGT, fer de lance de la contestation, estime que la direction *«vend»* le journal et met en cause son indépendance future. *«La minorité de blocage de 33,4 % concédée à la rédaction, ainsi que son droit de nommer le directeur de la rédaction, sont des leurres. En réalité, Serge July disposerait à lui seul de 4 % et peut sceller des alliances avec l'extérieur. Le personnel serait donc minoritaire dans la minorité»*, explique ce journaliste CGT.

Mais ce point de vue, partagé par la CFDT, dépasse largement les seuls syndiqués. La CGT, par défiance envers la société des rédacteurs, principale partenaire de l'accord du 27 mars avec la direction, a proposé de créer une *«association de journalistes»*, réellement apte à discuter du projet «Libé 3». Une partie du personnel souhaite aussi un vote sur ce projet, avant le 21 juin. Et beaucoup d'entre eux, sans le clamer ouvertement, réclament le versement d'une *«prime d'intéressement»* à chacun des journalistes, qui vaudrait remboursement de ses actions individuelles. Un temps évoquée par Serge July, cette *«prime»* serait de 9 000 à 22 000 francs par personne et par année de présence, mais la direction refuse de réactiver cette proposition, et la taxe de *«pure revendication syndicale»*.

Les premiers «numéros zéro» de «Libé 3» seront prêts à partir du 15 mai. Un mois plus tard, les salariés auront des *«épreuves présentables»* leur permettant de voter quelques jours après. *«Un vote qui prend des allures de plébiscite»*, critique une journaliste. *«L'impatience et le fait d'avoir vu ce projet traîner trop longtemps nourrissent les angoisses, les doutes et les grognements»*, rectifie un membre de la direction. Le sens du vote dira si le malaise n'est pas plus profond.

YVES-MARIE LABÉ

Deux occupants d'une voiture volée tués à Bron (Rhône) en tentant d'échapper à un contrôle policier

Deux jeunes gens ont été tués, jeudi 14 avril vers une heure du matin à Bron (Rhône), dans l'accident du véhicule qu'ils conduisaient en tentant de forcer un barrage de police. Six personnes avaient pris place à bord d'une BMW volée, selon la préfecture de la région Rhône-Alpes. Alertés par des policiers des communes voisines de Saint-Priest et de Vénissieux, deux gardiens de la paix du corps urbain de Bron avaient placé leur voiture de service sur le boulevard de l'Hippodrome, à Bron-Parilly, afin d'intercepter la BMW.

La voiture a alors *«foncé à très grande vitesse et tous feux éteints sur les deux policiers»*, précise la préfecture, tandis que l'un des deux gardiens de la paix tirait un coup de feu dans sa direction. Le conducteur a aussitôt perdu le contrôle de son véhicule.

Le Monde
DES LIVRES

Aragon, l'écrivain masqué

Vingt ans après, Pierre Daix reprend sa biographie d'un auteur qui veut garder ses mystères, d'un romancier trop prolixe, trop brillant, d'un homme trop politique qui écrivait en 1924 : « Tout me retombera toujours dessus et socialement j'aurai toujours tort... »

ARAGON
de Pierre-Daix.
Nouvelle édition,
Flammarion, 566 p., 160 F.

Dans une passionnante série d'entretiens télévisés (1), Aragon, à la fin de sa vie, est apparu masqué. Pour cacher son visage de vieillard ? Par une de ses *« excentricités de vieux potache »* que relève Pierre Daix ? Peut-être. Mais surtout pour jouer, et déjouer, comme toujours. Pour signifier qu'il faudrait, à jamais, le traquer derrière le masque. Derrière les masques. Sans doute aussi pour dire à la postérité ce qu'il avait deviné : on chercherait à le masquer.

Le vieil homme, qui n'avait jamais eu beaucoup d'illusions sur la société, contrairement à ce qu'il s'était acharné à faire croire, savait bien qu'on le lui ferait payer. Qu'on lui ferait *tout* payer. D'avoir menti, beaucoup, à tout le monde, et peut-être à lui-même parfois. D'avoir été si beau et si doué. Tous ses amis de jeunesse relevaient sa grâce, son étonnante facilité à écrire et son énorme capacité de travail. *« Son trop grand désir de plaire »*, aussi, dira André Breton. Maxime Alexandre, dans ses *Mémoires d'un surréaliste* (1968), décrit Aragon, à vingt-six ans : *« Il avait une assurance, un brio qui stupéfiaient. Il connaissait par cœur toute la littérature* (...). *Il jouait du piano, savait danser, jouer au poker, où il appliquait un système pour perdre – ce qui le faisait toujours gagner... Que ne savait-il pas ? »*

A vingt-quatre ans, après déjà plusieurs années d'aventures littéraires, il avait publié un très beau texte, *Anicet ou le panorama, roman*. Cinquante-trois ans plus tard, à soixante-dix-sept ans, il allait publier un livre d'une force exceptionnelle, *Théâtre/Roman*. Entre les deux, des milliers de pages, en vers et en prose. Tout n'est pas d'une valeur égale, bien sûr. Mais il y a, toujours, la même impression d'aisance. Au fond, cet excès de créativité, cette omniprésence littéraire pendant près de soixante ans, n'est-ce pas, simplement, impardonnable ? La semaine même de la mort d'Aragon, en décembre 1982, certains critiques ne se sont pas privés de commencer le travail de vengeance : il fut traité de *« copieur »*, de *« pasticheur »*, de romancier *« jamais original »*.

Depuis, ceux de ses cadets qui l'ont le mieux aimé et le mieux lu, comme François Nourissier, rappellent périodiquement, avec enthousiasme, savoir et talent, qu'Aragon n'est pas « au purgatoire » des écrivains. Comme pour s'en convaincre eux-mêmes. Certes, au CNRS et à l'université, on travaille. Et on travaille bien. Les passionnés d'Aragon ont régulièrement matière à se réjouir, notamment avec les « Recherches croisées » de l'université de Besançon. Mais le public ? Mais ceux qui voudraient découvrir Aragon ?

Plusieurs de ses livres les plus importants, parmi lesquels *Théâtre/Roman* (1974), *Blanche ou l'oubli* (1967), *La Semaine sainte* (1958), *Anicet* (1921), ne sont pas, ou plus, disponibles en édition de poche. Près de douze ans après sa mort, aucun volume n'a paru dans la « Bibliothèque de la Pléiade » où sont entrés, de leur vivant, des écrivains de moindre ampleur – quel que soit l'attachement qu'on ait par ailleurs pour leur œuvre –, comme Marguerite Yourcenar ou Julien Gracq. De même, on attend toujours la biographie éternellement « en préparation » chez Gallimard. Le bel (et bref) inédit proposé dans la collection « Digraphe » du Mercure de France – dirigée par Jean Ristat, héritier d'Aragon – *(voir l'article de Philippe Forest, page IV)* ne saurait assurer, à lui seul, la « visibilité » d'Aragon.

Heureusement, il y a Pierre Daix. Avec modestie, avec une vraie affection – de celles qui font obstacle à l'hagiographie –, mêlant admiration et souci de vérité, Daix était parti à la recherche d'Aragon dans une biographie publiée dès 1975 (2). Aragon avait alors soixante-dix-huit ans. Daix avait été son proche collaborateur pendant un quart de siècle (1948-1972), aux *Lettres françaises*. Si, ne connaissant d'Aragon que des clichés – « chromos », niaiseries ou invectives –, on veut apprendre à se débarrasser des préjugés qui masquent son œuvre, on ne saurait trouver meilleur guide que Pierre Daix (3). Son travail rigoureux et émouvant reparaît aujourd'hui, dans une édition profondément modifiée.

« J'ai dû réécrire à peu près la moitié du texte, explique Daix, *notamment tout le cœur du livre. J'avais tenu à écrire une biographie du vivant d'Aragon, pour le provoquer, le faire réagir. Il ne m'en a jamais parlé. Sa dernière dédicace, faite à ma femme et à moi, disait : « A Pierre et Françoise, comme si de rien n'était. » Mais il a porté quelques commentaires, dans les marges du livre, qui m'ont été communiqués plus tard. Pendant vingt ans, j'ai amassé toutes les informations que je trouvais. Certains lecteurs, témoins de tel ou tel moment de la vie d'Aragon, m'ont écrit pour corriger des erreurs de détail. En outre, des études, des biographies, des journaux intimes de personnages de l'époque, au premier rang desquels Pierre Drieu La Rochelle, ont été publiés pendant cette période.*

» Mais les modifications les plus importantes portent sur deux choses, essentielles pour mieux comprendre Aragon. D'abord la question du « communisme national », en 1940, contre la ligne du Komintern de coopération avec les nazis, découlant du pacte germano-soviétique. Cela valut à Aragon d'être, à la Libération, écarté de la direction du journal Ce soir. *Son nom n'y reparut qu'en 1947. En 1974, mes informations étaient fragmentaires, Aragon s'étant toujours borné à de vagues allusions à cette « histoire ancienne ». Aujourd'hui, je peux démêler ce qui s'est passé. »*

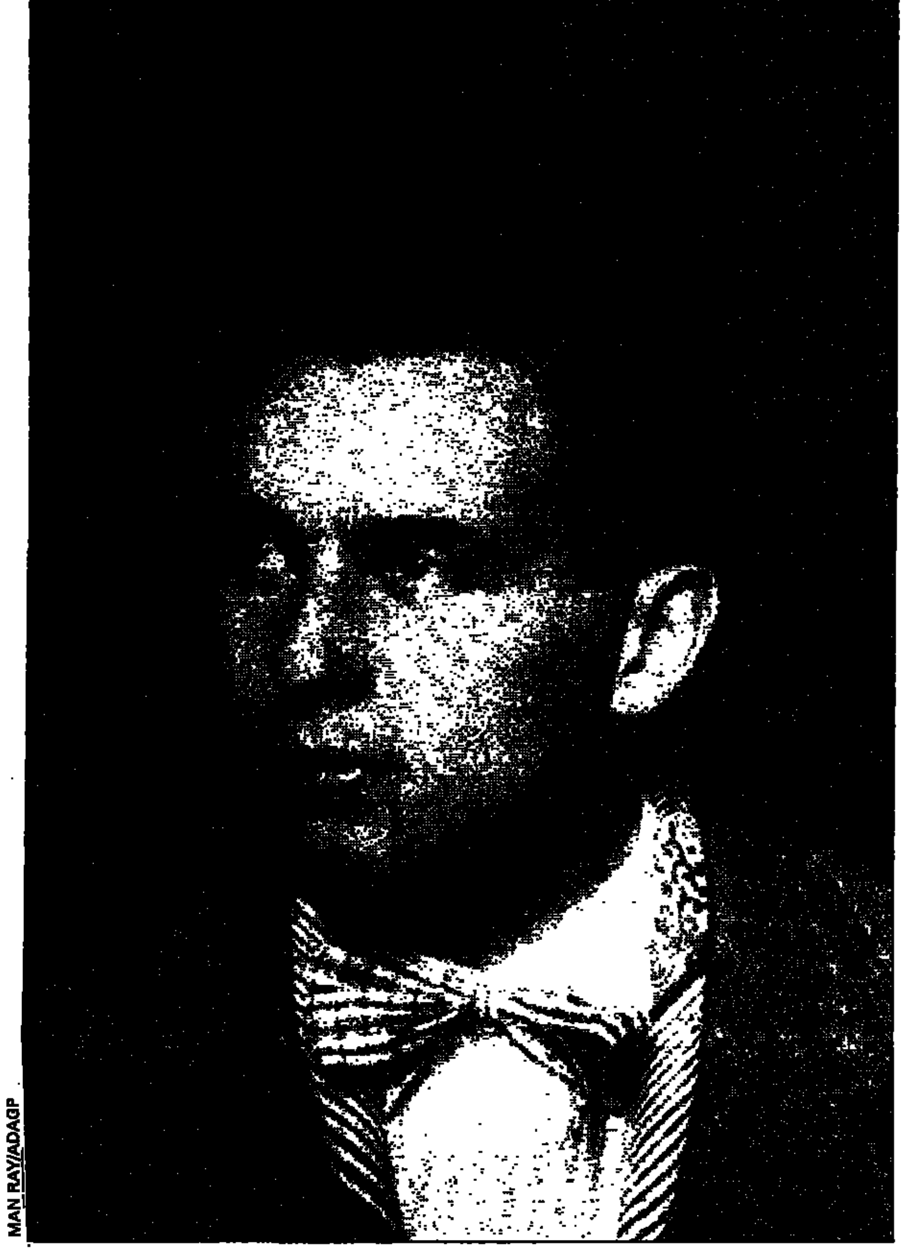
Josyane Savigneau

Lire la suite page IV

(1) Six émissions, avec Jean Ristat, réalisées par Raoul Sangla et diffusées en 1979 sur Antenne 2.

(2) Editions du Seuil.

(3) On peut aussi lire *Aragon parle*, entretiens avec la critique Dominique Arban, dont Daix se sert beaucoup et qui ont été réédités en 1990 chez Seghers.


MAN RAY/ADAGP

Aragon (en 1922) : « Il avait une assurance, un brio qui stupéfiaient ».

Le procès des mentalités

Geoffrey Lloyd critique l'un des concepts fondamentaux de l'école des Annales et propose une manière originale de lier dans chaque société les modes de croyance et de raisonnement

POUR EN FINIR AVEC LES MENTALITÉS
de Geoffrey E. R. Lloyd.
Traduit de l'anglais
par Franz Regnot.
La Découverte, 245 p., 135 F.

Pour en finir avec les mentalités : le titre claque comme un manifeste. Dans ce livre, Geoffrey Lloyd, l'un des tout premiers historiens de la philosophie et de la science grecque (1), professeur à Cambridge, met son savoir d'helléniste au service de l'impitoyable critique d'une notion qui, durablement, a été considérée comme l'un des concepts fondamentaux des historiens de la tradition des *Annales*. Le procès n'est pas sans précédents, et Lloyd n'est sûrement pas le premier à marquer sa forte insatisfaction devant les postulats les plus communs à l'histoire des mentalités.

Il les rappelle clairement : d'une part, assigner à un groupe, à une classe, à une société entière un ensemble stable et homogène d'idées et de croyances ; d'autre part, considérer que toutes les pensées et toutes les conduites d'un individu sont gouvernées par une structure mentale unique. Les deux opérations sont la condition même pour qu'une mentalité puisse être distinguée d'une autre et pour que soit identifiable, dans chaque individu, l'outillage mental qu'il partage avec ses contemporains et qui gouverne le contenu impersonnel de sa pensée. Après avoir rappelé l'origine de la notion, forgée au début de ce siècle par Lévy-Bruhl (2) afin de caractériser la *« mentalité pré-logique »*, et après en avoir suivi à grands pas la trajectoire intellectuelle, des psychologues (Blondel, Wallon, Piaget) aux fondateurs des *Annales*, Lloyd en repère les faiblesses. D'une part, elle efface dans les récurrences du collectif ce qu'il y a d'irréductible et d'original dans chaque expression singulière ; d'autre part, et plus gravement, elle enferme dans une cohérence factice la pluralité des systèmes de croyances et des modes de raisonnement qui coexistent à l'intérieur d'une même culture, d'une même communauté, d'un même individu.

Le procès est bien plaidé, et la cause certainement gagnée. Mais là n'est pas ce qui fait l'importance de ce livre. Elle réside, dans la façon dont Lloyd rapporte les différents *« styles de rationalité »* à leurs conditions de possibilité et à leurs registres d'emploi. Un premier ensemble de différences tient à la manière dont sont explicitement formulées, si elles le sont, les catégories qui qualifient les genres, les formes et les statuts des discours et des énoncés. Ces *« concepts de catégories linguistiques »* – par exemple, les distinctions entre le discours vrai et le récit fabuleux, entre le sens littéral et le sens figuré, entre les diverses techniques de la preuve – constituent le socle sur lequel prennent appui, dans leurs différences et leurs concurrences, les modalités possibles du raisonnement et de la croyance.

Mais ces manières de connaître dépendent aussi du contexte de discours, c'est-à-dire des formes de la communication et de l'échange, où elles sont déployées. Chaque contexte impose ses règles et ses conventions, désigne son destinataire, suppose des attentes particulières chez les auditeurs, les spectateurs ou les lecteurs. C'est pourquoi il est tout à fait impossible de ramener la pluralité des manières de penser, quelle qu'en soit l'échelle, à une mentalité stable, homogène et unique.

Contrairement à ce que pensait Lévy-Bruhl (qui, d'ailleurs, a beaucoup nuancé sa position sur ce point dans les *Carnets* qu'il a rédigés à la veille de la seconde guerre mondiale), la suspension du principe de non-contradiction ou la tolérance des incompatibilités ne sont pas le propre de la *« mentalité pré-logique »*. Dans le monde contemporain, elles continuent à commander les pensées et les conduites de chacun, – et Lloyd de citer le fréquent recours aux procédures magiques par les plus rationalistes des savants, comme si des ordres de pratique différents, des *« contextes de discours »* hétérogènes, entraînaient, sans contradiction vécue, des comportements logiquement contradictoires.

Pour montrer la pertinence des catégories d'analyse qu'il oppose à la notion de mentalité, Lloyd réfléchit sur ce qu'a été l'apport original de la science grecque entre le VIe et le IVe siècle avant J.-C. Pour lui, la novation ne tient pas fondamentalement aux découvertes faites. Avant, avec les Egyptiens et les Babyloniens, ailleurs, avec les Chinois, d'autres ont mené des recherches et obtenu des résultats, sinon semblables, du moins comparables à ceux des Grecs. L'essentiel est ailleurs. Et, d'abord, dans la formulation explicite, pour la première fois, de systèmes d'oppositions qui permettent de désigner, classer, hiérarchiser les formes du discours et les styles de l'argumentation.

Roger Chartier

Lire la suite page VI

(1) De Geoffrey Lloyd, on peut lire en français trois livres publiés en 1990 : *les Débuts de la science grecque. De Thalès à Aristote, la Science grecque après Aristote*, tous deux aux Editions La Découverte, et *Magie, raison et expérience : origines et développement de la science grecque*, publié chez Flammarion.

(2) Lucien Lévy-Bruhl, *la Mentalité primitive*, Paris, 1922.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Merci, Matilde

STENDHAL, 3 JUIN 1819
de Jacques-Pierre Amette.
Lattès,
coll. « Une journée particulière ».
150 p., 110 F.

JACQUES-PIERRE AMETTE a débuté dans la littérature, en relatant ses promenades. C'est une tradition très française et très stendhalienne. Il est vrai que J.-P. Amette ne flânait pas dans Rome et parcourait seulement les bords de la Manche, menant des enquêtes, durant les matins d'hiver, sur les jeunesses qui s'étaient accomplies dans les villes normandes...

Mais il est également vrai que Stendhal avait célébré la *« belle Normandie »* dès les premières phrases de *Lamiel*. Aussi Jacques-Pierre Amette lui devait-il quelque chose, comme presque tout le monde. Lorsqu'il s'en est avisé, il a écrit cet ouvrage sur *« une journée* (très) *particulière »* d'Henri Beyle. Cela s'appelle de la politesse ou de la gratitude, et cela se pratique encore, malgré la négligence de notre époque. Beaucoup de livres sont des reconnaissances de dette...

Que faisiez-vous hier, à 17 h 15 ? C'est le genre de questions que pose régulièrement la police, comme si l'existence réclamait sans cesse des alibis... Et que faisiez-vous le 6 juin 1944 ? Jerome David Salinger a répondu qu'il était très occupé ce jour-là, car il avait débarqué sur les côtes normandes, avec l'armée américaine. Le 8 avril 1920, Franz Kafka avait écrit sa première lettre à Milena. Le 3 avril de la même année, Francis Scott Fitzgerald s'était marié, dans la cathédrale Saint-Patrick de New-York, avec la demoiselle la plus fantasque de tout l'Alabama. Et le 3 juin 1819, à l'aube, Stendhal « roulait » vers Volterra, une petite ville de Toscane, pour rattraper une femme très improbable. *« Fatigué par le voyage »*, il *« somnolait »* dans la diligence, mais il pensait faire *« la chasse au bonheur »*. Il avait une sorte d'*« engouement pour suivre tous les courants de la vie »*, comme le note J.-P. Amette. Il songeait à Matilde Dembowski, *«née Viscontini »*...

L'année 1819 se déroulait ou se modulait sur le thème : «Waterloo, quatre ans déjà ». Cette défaite avait assombri les rêves français, et les désœuvrés de l'Histoire se cherchaient d'autres passions. Ils essayaient de ne pas devenir les « demi-solde » de l'espérance. Mais Stendhal, qui s'était exilé à Milan, savait comment se faire « battre le cœur ». Son premier métier, c'était d'être amoureux. L'autre, c'était la littérature. Accessoirement, Henri Beyle fit aussi carrière dans la diplomatie... Il y avait eu Mélanie, la comédienne, Angéline, la cantatrice, et Angela, une Milanaise, pour montrer (déjà) que Stendhal *« conjuguait l'amour et l'Italie »*, comme le dit Roger Nimier.

C'est en mars 1818 qu'il s'était entiché de Matilde, Milanaise elle aussi, qui vivait séparée de son époux, un officier polonais. D'abord flattée par l'empressement de *« ce gros Français »* de trente-cinq ans, la *« beauté lombarde »* s'était vite efforcée de le décourager. Elle se méfiait de ce *«théoricien de la séduction »*. Et puis il finissait par être ennuyeux. L'ancien sous-lieutenant de Bonaparte n'avait guère de chance en amour. A cause de sa timidité juvénile et de ses nombreuses maladresses, il ne connaissait que trop les retraites de Russie et les Berezina de la passion. Mais cela ne l'avait pas guéri de ses enthousiasmes.



AU printemps 1819, Matilde avait quitté Milan pour rendre visite à ses fils, lesquels étaient pensionnaires à Volterra. Et Stendhal commit la bêtise de courir la rejoindre. Jacques-Pierre Amette le « prend » et le dépeint à son arrivée, le 3 juin, dans la petite ville. Monsieur Beyle portait des *« lunettes vertes »*, car il espérait se promener *« incognito »* en Toscane, pour entrevoir la jeune femme sans qu'elle se doute de sa présence. Hélas ! le soir même, il tomba sur Matilde, qui le reconnut tout de suite, malgré son déguisement. Et ce fut le désastre.

J.-P. Amette imagine les reproches, la froideur et l'irritation de cette Milanaise, qui craignait les commérages de la province : *« Vous cherchez à me compromettre, monsieur Beyle ? Vous devriez mourir de honte. »* Mourir de votre indiscrétion... Quelle était la couleur du ciel le 3 juin 1819, à Volterra ? Et comment nommer les sentiments que l'on éprouve dans de pareilles circonstances ? Déchirure ou vertige ? Jacques-Pierre Amette se met dans les pensées de Stendhal et revit ses désarrois... Si Henri Beyle est devenu cet *« immense psychologue »*, c'est qu'il a consacré le reste de son existence à *« deviner les mouvements de cette énigme absolue : le cœur d'une femme »*.

Les jours suivants, il écrivit à Matilde, pour tenter de l'émouvoir et de la fléchir : *« Je sens le besoin d'implorer votre pardon pour les manques de délicatesse et d'égards auxquels une passion funeste a pu m'entraîner. Mon repentir est sincère ; je voudrais, puisque je vous ai déplu, n'être jamais allé à Volterra. »* Les mots n'eurent pas d'effet magique. Ils ne changèrent pas les sentiments de Matilde et ne la rendirent pas moins hostile. Mais chez Henri Beyle, comme le dit J.-P. Amette, *« la littérature commence par une lettre à l'Absente »*. Depuis Mme de Sévigné, c'est une vieille histoire et presque une habitude chez nos écrivains...

A la fin de l'année 1819, voulant conjurer le fantôme de Matilde, Stendhal entreprit un essai sur les coups de foudre et sur leurs conséquences. Car rien ne vaut les déceptions pour nourrir la philosophie. Le livre s'appela *De l'amour*. C'est le chef-d'œuvre du genre, et nous le devons à Mme Dembowski. Sans doute faut-il la féliciter de n'avoir pas cédé à ce *« gros Français »* qui venait la harceler jusqu'à Volterra. Merci, Matilde...

« Stendhal réussit à nous faire rêver par l'intelligence », dit encore Jacques-Pierre Amette. Il est vrai que son œuvre représente, en quelque sorte, le plus beau mariage entre le romantisme et les Lumières. Les coups de cœur et l'ironie. Les passions et le souci de l'analyse... Il y a la France rabelaisienne, la France voltairienne, la France balzacienne et la France stendhalienne. Elles se mélangent quelquefois, mais le pays de M. Beyle est particulièrement recommandé pour l'air léger que l'on y respire. Ni les tourments ni les déconvenues ne parviennent à gâter le climat.

J.-P. Amette fait partie de la France stendhalienne *« depuis trente ans »*. Il a bien retenu les leçons du maître. Il en parle très joliment, avec l'affection et la légèreté qui conviennent : de même que certains nuages sont des *« espérances maritimes »*, chaque livre de Stendhal est *« une promesse de bonheur »*...

★ La collection « L'Ecole des lettres » (Seuil) rééditera, en mai, deux textes de Stendhal : *Autour de Michel-Ange* et *Autour de Léonard de Vinci*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

Jouir de Rome

L'éducation sensuelle de Stendhal en promenade dans la capitale italienne

PROMENADES DANS ROME
de Stendhal.
Tome I du Corpus des voyages de Stendhal, édition établie par V. del Litto, Ed. Jérôme Millon, 470 p., 198 F.
LETTRES D'AMOUR
de Stendhal.
Préface et commentaires de V. del Litto, Ed. Champ Vallon, 209 p., 98 F.

Montaigne alla jusque dans Rome rechercher la figure d'une Antiquité que l'humanisme ressuscitait, et surtout, au hasard de sa pérégrination, l'occasion de *« limer sa cervelle contre celle d'autrui »*. Deux ou trois siècles durant, tout ce que l'Europe compta d'artistes alla *« limer »* la sienne à la fréquentation des grands modèles de la Renaissance et du baroque italiens. Vint le temps des esthètes et du rituel grand tour, puis l'avènement de notre moderne religion, le tourisme culturel de masse. Le tourisme à grande vitesse. Les transports esthétiques sont entrés dans l'ère supersonique. C'est que nos loisirs sont comptés, ne sont qu'une vaste affaire de comptabilité. Le progrès des communications abolira bientôt tous ces transports : on nous promet pour demain le voyage en réalité virtuelle, fenêtre vidéo sur chefs-d'œuvre et monuments de la culture planétaire.

Quel touriste à grande vitesse, bardé comme il se doit des prothèses perceptives les plus récentes, s'embarrassera de ces *Promenades dans Rome*, que Stendhal écrivit à Paris entre *Armance* et *le Rouge et le Noir* ? Un bien mauvais guide que ce gros volume ! Jugez-en. A Santa-Maria del Popolo, *« il faut examiner deux beaux tombeaux du Sansovin, le tableau de la chapelle qui est à droite du maître-autel est d'Annibal Carrache ; c'est une Assomption. Les deux tableaux voisins sont de Michel-Ange de Caravage ; ce grand peintre fut un scélérat »*. Il y a là des raccourcis qui ralentiront notre TGV aussi sûrement que les digressions politiques, chemins de traverse anecdotique, chroniques d'amour et de papauté dont Stendhal a ponctué sa déambulation.

Ses *Promenades dans Rome* ne sont pas un guide (quel touriste en suivrait les méandres vingt et un mois durant, durée du séjour de la petite société qui en constitue le personnel romanesque ?), non plus qu'une somme pédante, mais l'antidote souverain à toute espèce de guide et de pédantisme : *« Si l'étranger qui entre dans Saint-Pierre entreprend de tout voir, il prend un mal à la tête fou, et bientôt la satiété et la douleur rendent incapable de tout plaisir. »*

Corps, climat lumière, passion

Il s'agit donc d'apprendre à jouir de Rome, thème auquel la fiction du journal donne corps. Les *Promenades* sont le récit d'un tel apprentissage, et dans le cheminement même de la lecture, son accomplissement. L'ordre n'y est dès lors pas d'utilité ou de raison, mais de volupté. Corps (*« Pour éprouver l'effet des arts, il faut qu'un corps soit à son aise »*), climat (*« Il est des jours où la beauté seule du climat de Rome suffit au bonheur »*), lumière (*« La lumière qui éclaire les monuments de Rome est différente de celle que nous avons à Paris. De là une foule d'effets et une physionomie générale qu'il est impossible de rendre par des paroles »*), passion (*« Un ordre quelconque dans nos courses eût semblé ridicule et ennuyeux pendant les premiers mois de notre séjour ; alors nous étions sans passion !... L'éducation de nos yeux n'était pas faite »*) en forment la chaîne secrète.

Cette éducation sensuelle à laquelle le voyageur est convié requiert longueur de temps, retour sur les lieux du souvenir, et qu'il se déprenne de la tyrannie des plaisirs de vanité et des servitudes de l'esprit. La leçon de Montaigne n'est pas loin : lui font encore écho les observations sur *« le gouvernement et les mœurs qui en sont la conséquence »*, dont Stendhal tisse son propos, car *« les voyageurs ne se doutent pas des diverses manières de chercher le bonheur du peuple qu'ils traversent ; ils ne voient que des murs »*.

On peut certes *« voir physiquement Rome en quatre jours, mais aura-t-on du plaisir ? Conservera-t-on quelque souvenir distinct ? »*. Et Stendhal d'offrir non sans ironie en supplément une *« Manière de voir Rome en dix jours »* qui découragerait le plus masochiste des touristes. Considérez donc le programme de la première journée : *« Saint-Pierre ; le Vatican ; le Colisée ; le Panthéon ; le palais de Monte-Cavallo : le Corso ; les musées du Capitole et du Vatican ; les galeries Borghese et Doria ; Saint-Paul-hors-les-Murs ; la pyramide de Cestius ; faire le tour des murs ; errer dans Rome au hasard »*. Vrai châtiment qu'on dirait rêvé par Dante pour quelque nouveau cercle de l'enfer.

Eunuques contre libertins

Cette réédition est donc bienvenue, tant elle va à l'encontre de l'air du temps, d'un temps qui n'a plus le temps, ni des gros livres, ni des longs voyages. Stendhal n'annonçait-il pas déjà, au tout premier paragraphe de son premier livre de voyage italien (*Rome, Naples et Florence*, en 1817) : *« Que je suis encore fou à trente ans ! Je verrai donc cette belle Italie. Mais je me cache soigneusement du ministre : les eunuques sont en colère permanente contre les libertins. »* Ils ne semblent pas avoir cessé depuis.

V. del Litto, stendhalien érudit, qui fut le maître d'œuvre du volume de la Pléiade consacré aux *Voyages en Italie*, a préfacé cette réédition. Le texte en est repris de la Pléiade, ainsi que l'appareil de notes, celui-ci considérablement allégé, au point que certains lecteurs, curieux d'allusions, de sources et de variantes (1), se plaindront sans doute d'une aussi maigre information. Ils trouveront en compensation reproduites des gravures d'époque représentant quelques hauts lieux romains.

On trouve de tout, dans les *Promenades dans Rome*, et jusqu'à une lettre d'amour de Napoléon. Fallait-il s'autoriser de ce précédent pour compiler un recueil des *Lettres d'amour* de Stendhal lui-même ? Le sort de ce genre de correspondance est bien hasardeux, et la collection décevante. Pour en faire un volume, il a fallu à V. del Litto, sur les quelques brouillons survivants d'Henri Beyle, empiler les réponses de ses maîtresses, et par là-dessus encore, un florilège des lettres d'amour que Stendhal prêta aux héros de ses romans.

L'ensemble est bien disparate. On y trouvera une ou deux curiosités : un ingénieux pastiche des *Lettres persanes*, une demande en mariage signée d'un pseudonyme. Mais tout pâlit devant la lettre de Mme de Rénal à Julien Sorel, et la vie devant la fiction romanesque. De ce que Stendhal fit œuvre d'égotisme et d'écrits intimes, est-on pour autant fondé à consolider les débris épars de sa vie et de ses amours en monuments ? On risque de n'y donner à voir que des murs

Anne Garréta

(1) On sait que Stendhal fit interfolier quelques exemplaires de son ouvrage pour y porter de nombreuses additions, qui manquent ici.

Céline amont

Yves Pagès fait le tour des influences anarchistes du docteur Destouches

LES FICTIONS DU POLITIQUE CHEZ L.-F. CÉLINE
d'Yves Pagès.
Seuil, coll. « L'univers historique », 462 p., 180 F.

C'est un Céline amont, une archéologie du monstre contrôlé, la remontée dans le temps de son imaginaire anarchisant, arrière toute, sa fiction la plus vraie. *Les Fictions du politique*, d'Yves Pagès, traque les politiques de la fiction bien avant que celle-ci ne se constitue. C'est une thèse.

En aval, elle pourfend deux moulins à vent, que personne n'a jamais sérieusement aperçus. Certaine critique, est-il dit, aurait intérêt à déclarer l'œuvre venue de nulle part et de rien, sans précédent et sans suite et, qui plus est, sans cohérence. Pour couronner le tout, Céline aurait perfidement contribué à asseoir ces beaux leurres.

Le lisant, on est plutôt porté à dénicher un trop-plein de références, dès *Voyage au bout de la nuit*, dont la déclinaison, au gré *« des circonstances où le bonhomme se trouve »*, manifeste un excès de cohérence dure. Les axiomes de Pagès lui permettent du moins de ne pas donner dans l'interprétation doloriste qui s'impose partout (Céline génial, funestement antisémite, hélas !), ni dans son absolution faussement peinée (tout génie a sa part de folie), pas davantage dans son amnistie grondeuse (tout génie a sa part de bêtise). Le racisme prophétique, théorique, fondateur, le racisme maintenu jusqu'à *Rigodon* compris, ce racisme interprété comme part de folie ou de bêtise de l'œuvre et, pourquoi pas ? comme sa part maudite, on repassera. Le massacre l'emporte largement sur les bagatelles.

Les choses ne sont pas pour autant éclairées jusqu'au fond, mais enfin ce livre ouvre des pistes. Sa force est dans la capacité romanesque de son auteur. Avec un scrupule de chercheur et un solide sens de lecture, il remonte aux sources. Ne chipotons pas trop la méthode qui se fonde au passage sur des rubans rhétoriques mal cousus (le fond, la forme, l'« intuition adolescente », etc.). Elle tient par son aptitude à créer des relations, à entendre des échos et à forcer des correspondances comme on force une porte. Elle colle bien à la mise en scène littéraire des trois motifs céliniens dont Pagès se fait le Cuvier : la critique anti-intellectualiste ; la mise en pièces de l'aliénation du travail attelé ; la dénonciation des grégarisations modernes, ce trafic de masses et de classes.

Sans doute et peut-être

Tout s'est effondré dans le trou noir de 14-18. L'armistice marque, entre autres hécatombes bestiales, la date d'un deuil : le deuil de la pensée libertaire des années qui la précèdent, en gros, de la Commune à Verdun. La pensée anti-autoritaire va alors se fondre et se décomposer, comme le reste, dans l'*union sacrée*.

Une phrase de *Nord* en tête (*« La Vigue, avant de partir, s'était construit un genre de fortin, avec tous ses lits, tables, chaises, lessiveuses... mais finalement ils l'auraient eu !... comme ils ont eu Bonnot, Liabeuf et le Fort Chabrol... »*), Pagès fait défiler les figures de forcenés, de desperados, d'autodidactes, de meneurs et de cordonniers qui dansent sous les mots et sous les personnages de Céline. Il y a là une cohorte immense, un petit peuple de Paris, plusieurs légendes de misère, mille scénarios de roman, des livrets de ballet à la pelle. Et l'on va, de correspondances dépouillées en almanachs, de rapports de police en coupures de presse, dans un grouillement de bruits, de paragraphes, de patronymes rocambolesques, de peaux de langue qui se mêlent aux livres. Pas mal de la politique du pire et de l'irrésolution rationnelle de Céline s'y entendent plus clairement. L'œuvre est retournée en fatrasie noire de la pensée anarchiste, sa farandole macabre.

Même si l'auteur le plus sollicité et, sur la fin, le mieux critiqué est Zeev Sternhell (*Ni gauche ni droite*) ; même si l'on repasse souvent sur les mêmes cases ; même si les guillemets, à force, finissent par donner des sortes d'oreilles de Mickey aux adjectifs ; même si le comique, la sensualité et l'opération romanesque sont esquivés, le livre justifie son titre et s'impose à qui veut aller loin. Excellente besogne d'historien. Sur les décombres des utopies faillies – la pensée, le travail, le progrès – l'antisémitisme n'apparaît plus comme la tache aveugle du système. Il *« comble l'espace laissé par un antimilitarisme autodémenti »*.

On en vient à oublier que le dispositif d'analyse est excessivement analogique, et la biofiction emportée par l'élan : *« sans doute »*, comme le suppose Pagès, Céline a-t-il croisé au Val-de-Grâce un de ces réfractaires qui prêchaient l'anti-autoritarisme ; *« peut-être »* a-t-il aperçu tel autre *« au cours de ses errances à Courbevoie »* ; « peut-être » assistait-il, puisqu'il était dans les parages, à la bagarre tragi-comique que déclencha une chasse à courre dans les années 10, à Rambouillet. Sans doute et peut-être.

Dans les quatre dernières pages, l'extrapolation romanesque atteint à une authentique trouvaille que l'auteur aurait pu, à condition d'oublier sa thèse et son érudition comme un danseur oublie ses jambes, transformer en *Nom de la rose* ou en *Perroquet de Flaubert*.

Qu'on en juge : *« sans doute »* en effet, le premier lecteur du *Voyage*, son destinataire inconnu, fut-il cet Alexandre Jacob, anarchiste juif de mère provençale, mousse sur *le Thibet*, timonier du *Ville-de-La-Ciotat*, déserteur à treize ans après avoir couvert des forçats évadés à Nouméa, cireur de chaussures, valet de pied d'un toubib qui possédait deux phoques, baleinier sur un bateau pirate, bouleversé à seize ans par le *Quatre-vingt-treize* d'Hugo, poseur de bombinettes façonnées grâce à *l'Indicateur anarchiste*, surnommé Attila, taulard, cambrioleur de cathédrales, pyromane par conviction, travesti, financier du *Libertaire*, prototype d'Arsène Lupin, *« préférant être un cynique conscient de ses droits qu'un automate ou une cariatide »*, pourfendu par Drumont (*« Le grand rabbin le protège, tout Israël est en mouvement »*), interné à vingt-trois ans dans les îles de l'Enfer, Papillon anticapitaliste, meneur d'un commando terroriste, « les Travailleurs de la nuit », terreur des geoliers du bagne, où il lit Nietzsche, effectuant dix-neuf tentatives d'évasion, libéré par Herriot au bout de vingt-cinq ans de nuit, finissant en camion, roulotte de lingerie sur les marchés, avant de dicter à sa dactylo de compagne, en 1932, un manuscrit qu'elle avait du mal à déchiffrer : *Voyage au bout de la nuit*, d'un certain docteur Destouches. Car ça a débuté comme ça.

Francis Marmande

La vie sans le style

Une biographie minutieuse et impassible qui laisse entiers l'énigme et le scandale de l'écrivain

CÉLINE
Entre haines et passions
de Philippe Alméras.
Robert Laffont, 476 p., 169 F.

De nos jours, littérairement parlant, tout finit par des biographies. Voici parue la troisième grande biographie de Céline – après celles de François Gibault et de Frédéric Vitoux, – qui se veut sa première biographie critique. On ne s'attardera pas sur l'agaçante canonisation qui, dans la quatrième de couverture, fait de Céline le seul écrivain *« qui, par le miracle de la langue au-delà des options politiques, unisse gens de culture et grand public »*, le seul écrivain du siècle *« à en avoir rendu les débats, les déchirements, les drames et les bonheurs »*. Dieu merci, l'hagiographie exaltée n'est pas le ton de Philippe Alméras : le style de Céline ne le préoccupe guère, et lui-même cultive une impassibilité glacée, une neutralité du ton, une segmentation microscopique de la narration, telles que les aiment les biographes anglo-saxons.

On ne chicanera pas non plus l'éditeur sur l'intitulé de sa collection, « Biographie sans masque ». Qui parviendra jamais à retrouver le visage d'un tel écrivain, chez qui tout est masque, jeu de rôles, carnaval, parodie, bouffonnerie ? Mais il est vrai que cette biographie est sans littérature, elle met entre parenthèses les œuvres littéraires de Céline, sauf pour en décrire la réception, et se désintéresse de leur genèse. Pour son propre compte, elle sacrifie tout plaisir de lecture, tout agrément de la narration, à une certaine rigueur de l'information. L'entreprise n'est pas inutile, et son principe pourrait bien être cette formule de Valéry : *« Ne jamais confondre le véritable homme qui a fait l'ouvrage avec l'homme que l'ouvrage fait supposer. »* Mais le lecteur en vient à ne plus même concevoir comment un tel homme, supposé *« véritable »*, a pu produire de tels ouvrages.

Il y a beaucoup de vertus dans cette biographie, mais, plus aimables et plus subtiles, on les apprécierait mieux encore. Objectif, informé, ce récit semble bannir l'interprétation et l'évaluation. Il n'en repose pas moins sur une thèse assez rigide, que rappelle la couverture : *« L'antisémitisme de Céline n'est que l'aspect grimaçant d'un racisme biologique auquel il a adhéré de toute sa force par-delà les comédies et les palinodies. »* Et la biographie de Philippe Alméras reste étroitement liée à son livre antérieur sur *les Idées de Céline* (1).

A-t-on beaucoup avancé depuis l'essai lumineux de Jean-Pierre Richard, *la Nausée de Céline* (2) ? Sur l'alternance déconcertante de l'antiracisme et du racisme, du philosémitisme et de l'antisémitisme, de la profession de foi monomaniaque et de la dénégation geignarde, le lecteur souhaiterait trouver un principe d'intelligibilité plutôt qu'un recensement qui ne peut que refléter le ressassement de l'écrivain en question. Un tel principe, si on n'excluait pas tout recours à la théorie, se trouverait dans les recherches de Pierre-André Taguieff, qui a fort bien décrit l'étrange réversibilité qui peut lier antiracisme et racisme (3).

Il reste en effet dans *Bagatelles pour un massacre* un scandale et une énigme. Philippe Alméras pousse la placidité un peu loin quand il note, à propos de ce pamphlet : *« La dénonciation antisémite cache finalement ce que pouvait avoir de positif le travail sur le corps français. »* Mais que pouvait-il y avoir de positif dans ces niaiseries hygiénistes et eugénistes que Céline, à la fin des années 30, partageait, hélas ! avec un Drieu la Rochelle ou un Alexis Carrel ? C'était bien le degré zéro de la pensée sur le corps, français ou non, aryen ou juif.

Le biographe, dans son souci d'un travail critique, est en général irréprochable, en ce qui concerne les sources céliniennes. On lira des fragments de lettres retrouvées ou vérifiées, qui font espérer leur publication intégrale. A tous les documents retrouvés par François Gibault, Philippe Alméras ajoute son lot, qui n'est pas négligeable.

Spectacle à l'ambassade

On le trouvera plus nonchalant sur les contemporains, les pairs et les adversaires de Céline. Fallait-il reproduire, sans aussitôt les contester, les calomnies de Céline sur les démarches que Sartre aurait tentées auprès de lui, avec le concours de Dullin, en 1943 ? Faut-il prendre pour des témoignages bruts les sévères condamnations de Céline qu'on trouve dans les *Journaux d'occupation* d'Ernst Jünger, alors que ces journaux ont été publiés après la fin de la guerre et que leur auteur ne s'est jamais caché de les retravailler et de les réécrire ? Faut-il à ce point isoler Céline de tous ceux qui, entre 1940 et 1944, se sont installés dans la collaboration ?

Sur le plan factuel (et l'on ne tranchera pas ici sur la question de savoir si le factuel chez Céline éclaire le textuel), le biographe paraît sans défaut. On s'étonne tout de même de le voir écarter comme une légende, comme une *« fantaisie d'après boire »*, la rumeur selon laquelle, en 1944, Céline aurait fait scandale à l'ambassade allemande et obligé son ami, le peintre Gen Paul, à une imitation bouffonne de Hitler, sous les yeux médusés d'Otto Abetz. Le biographe justifie ainsi son scepticisme : *« Jacques Benoist-Méchin, qui aurait assisté au dîner, se refusait aux explications. »* Or, ce secrétaire d'Etat ultra-collaborationniste (qui était aussi un historien estimé) a laissé des mémoires, dont le morceau de bravoure incontesté est justement la relation du dîner de février 1944 à l'ambassade d'Allemagne (4).

Drieu la Rochelle, Céline, Gen Paul, Benoist-Méchin ont été invités par Otto Abetz. Le narrateur reconstitue longuement l'extravagante tirade de Céline : Hitler est mort et un sosie juif l'a remplacé, l'Allemagne va être calcinée par Staline, il n'y a jamais eu de guerre franco-allemande, mais une guerre judéo-hitlérienne ; une imitation de Gen Paul et des pas de danse de l'orateur en transe agrémentent le spectacle. Otto Abetz a évité de peu l'apoplexie et fait raccompagner par son chauffeur celui que Benoist-Méchin appelle joliment *« la Sibylle de la rue Vincendon »*.

Aucune raison de suspecter ce récit : Benoist-Méchin a été condamné à mort puis gracié ; il a brillamment réussi sa seconde carrière ; il n'a jamais été particulièrement antisémite ; sa sympathie irait plutôt à Drieu qu'à Céline, mais il tremble encore, en homme d'Etat respectueux du protocole, de l'invraisemblable scandale survenu à l'ambassade d'Allemagne, quelques mois avant la Libération de Paris. Ce récit prouverait aisément que le discours raciste de Céline, par son outrance parodique et ses hyperboles autodestructrices, n'a jamais rallié à sa cause aucun auditeur, ni aucun lecteur.

Jacques Lecarme

(1) « Le Monde des livres » du 12 mars 1993.

(2) Ed. Fata Morgana, 1973.

(3) *La Force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles*, La Découverte, 1987.

(4) *A l'épreuve du temps : souvenirs*, tome 2, 1940-1947, chapitre XVII, pp. 315-358, éd. Julliard, 1989.

« Louis était un bel homme »



Céline et Elizabeth Craig à Chamonix

ELIZABETH ET LOUIS
Elizabeth Craig parle de Louis-Ferdinand Céline
d'Alphonse Juilland.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Florence Vidal.
Gallimard, 464 p., 250 F.

Il n'y a pas de réconciliation possible autour de Céline. Dans cette société qui veut « mourir de conciliation », durablement il divise. *« Destouches vieux guérisseur, tu es peut-être celui qui saura ouvrir nos panaris »*, écrivait, ici même, il y a vingt-cinq ans, J.-M. G. Le Clézio. Céline divise à droite, à gauche, en France, en Amérique, en Israël aussi (1). Il divise, en eux-mêmes, beaucoup de ceux qui aiment sa littérature, et qui ne peuvent se contenter d'un banal : « l'homme était abject et l'écrivain génial ». Alors on n'en aura jamais fini... Thèses, essais, biographies. Comment ? Pourquoi ? Quand ? *« Qui dédouane Céline ne cherche manifestement lui-même qu'à se disculper. Mais qui accuse Céline ne cherche manifestement lui-même qu'à se dissimuler »*, écrit Stéphane Zagdanski, jeune et brillant auteur d'un essai sur Céline (2).

Alphonse Juilland, universitaire américain, a pris, lui, le parti, en premier lieu, d'informer. Pendant dix ans, il a tenté de retrouver Elizabeth Craig, la danseuse américaine qui avait vécu avec Céline de 1926 à 1933. Enfin, au printemps de 1988, il a abouti.

Dans un coin perdu de Californie vivait Elizabeth, quatre-vingt-six ans (elle est morte un an plus tard, en juillet). Celle que les amis de Céline nommaient *« l'Impératrice »* a accepté, après cinquante-quatre ans de silence, de parler de *« Louis »*, qu'elle avait peut-être quitté avant tout pour qu'il ne la voie pas vieillir.

Ses souvenirs – parfois sa mémoire est défaillante –, Juilland les confronte aux hypothèses des divers biographes et essayistes. Mais au-delà des informations, on sent qu'il a été fasciné par Elizabeth. Et elle devient le personnage central, la véritable héroïne de cet *Elizabeth et Louis*. Elizabeth Craig est une femme élégante, délicate, qui a gardé quelque chose de son ancienne beauté. Elle ne connaît pas Céline, elle découvre seulement en 1988 ce livre qui lui est dédié, qu'elle a vu écrire, qu'elle avait entendu désigner comme *Voyage* ou plutôt *Voyages*. Elle parle, comme d'un proche, de l'homme qu'elle a aimé : *« Louis était un bel homme, sa beauté se reflétait dans la bonté et la tristesse de ses yeux, même dans les moments les plus heureux. » « Je le décrirais comme un homme extrêmement sensible, de façon presque enfantine, qui avait besoin par-dessus tout d'être aimé et compris, d'être sans cesse rassuré sur cet amour et cette compréhension. »* Elizabeth ne savait rien du succès de Céline, des débats, des polémiques, de l'antisémitisme.

« Je ne le reconnais pas ! »

De son temps, dit-elle, il ne tenait pas de propos antisémites. Elle s'étonne d'apprendre que certains attribuent la naissance de l'antisémitisme de Céline à son mariage avec un juif : *« Mais je n'ai jamais su que Ben* (son mari) *était juif ! »* Après avoir raconté *Elizabeth et Louis*, Alphonse Juilland publie l'intégralité des six entretiens qu'il a eus avec Elizabeth. Comment ne pas être étonné et ému du discours de cette vieille femme, qui a vécu, après ses trente ans, dans un « autre monde » où personne n'avait entendu parler d'un écrivain français nommé Louis-Ferdinand Céline.

Elle s'interroge sur *« l'idée que Louis ait pu souffrir pendant toutes ces années, sans parvenir à surmonter son désespoir »*. Elle se demande quand cet homme avec lequel elle marchait la nuit, dans Paris, heureuse, est devenu *« si pessimiste »*, *« probablement lorsqu'il se mit à écrire son livre »*.

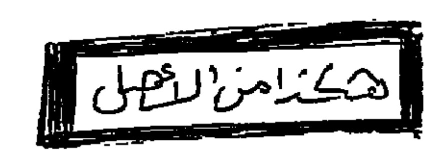
Il s'enfermait dans son bureau pour écrire : *« La première fois qu'il en était sorti, cela m'avait choquée : « Qui est cet homme ? je ne le reconnais pas ! »* Et, le « mot de la fin » : *« Je ferais exactement ce que j'ai fait. Il était merveilleux, il me fascinait, il m'encourageait. »*

Jo. S.

(1) Voir l'article de Nicolas Weill sur la traduction de *Voyage* en hébreu (« le Monde des livres » du 11 février)

(2) Après le débat autour de son *Céline seul* (Gallimard, 1993, « le Monde des livres » du 12 mars 1993), Zagdanski a publié dans *le Bulletin célinien* et dans le nº 45 de la revue *l'Infini* (Gallimard) une provocante « mise au point », sous le titre « Ânes s'abstenir ».

Autres parutions. – Signalons la réédition du livre de Frédéric Vitoux, *Bébert, le chat de Louis-Ferdinand Céline* (Grasset, « Les cahiers rouges », 174 p., 48 F), ainsi que la livraison de juin 1994 de la *Revue d'études du roman du XXe siècle*, de l'université Lille-III, qui propose un dossier critique sur *Voyage au bout de la nuit*. Coordonné par Yves Baudelle, ce dossier comprend une quinzaine de contributions parmi lesquelles celles d'Henri Godard, André Derval, Philippe Destruel et Philippe Bonnefis (société Roman 20-50, 56, rue Brûle-Maison, 59000 Lille, 228 p., 45 F). Claude Duneton vient de publier *Bal à Korsor. Sur les traces de Louis-Ferdinand Céline*, à la fois hommage et pèlerinage sur le chemin de l'exil de l'écrivain (Grasset, 120 p., 85 F).



HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le mariage blanc de Drieu

CORRESPONDANCE
de Pierre Drieu La Rochelle avec André et Colette Jéramec, présentée par Gil Tchernia et Julien Hervier. Gallimard, 588 p., 250 F.

La publication des lettres de Pierre Drieu La Rochelle adressées de 1911 à 1913 à son compagnon d'adolescence, André Jéramec, puis de 1913 à 1944 à Colette Jéramec, qui devint sa première épouse, tendent à montrer un autre aspect de l'écrivain que celui de l'homme « couvert de femmes » ou du fasciste militant. Les lettres à l'ami, rédigées par un jeune homme qui n'a alors pas vingt ans, n'a rien écrit, souffre de la faillite de son père et de ses propres échecs universitaires, sont tout à la fois désinvoltes et frémissantes du désir nietzschéen d'action et de puissance : *« Nous sommes d'une génération à qui fut révélée à nouveau la joie virile et primordiale de se sentir un corps jeune et élastique. »* Mais André, ce *« fantôme qui me trompait ou que je trompais »* (1), allait mourir au champ d'honneur vingt-trois jours après la déclaration de guerre, alors que Pierre survécut miraculeusement, seulement blessé à cinquante mètres de là.

Suivent les lettres à l'amoureuse, infiniment plus complexes et troubles... Dans l'esprit de Drieu, Colette, en deuil de son frère, prend la stature tragique d'une jeune fille effroyablement seule et fragile, sous la coupe de parents invivables : le père, qui n'a jamais eu un regard pour elle, est un grand industriel qui a amassé une belle fortune et va se suicider en 1916 ; sa mère, folle et odieuse avec ses proches... Future épreuve pour cet homme qui s'avouera antisémite, Colette Jéramec est juive, elle est même la première de la *« troupe* [des] *fiancées juives »* de Drieu, mais elle a grandi dans un milieu influent, économiquement et politiquement, et elle est fort riche. Ce qui n'est nullement indifférent au jeune homme ambitieux et fauché...

« Sans cœur, débauché et bohème »

Autant par autocritique que par volonté de décourager celle qui se veut sa fiancée, Drieu va lui asséner par écrit tous ses vices, toutes ses faiblesses, et la prévient, très lucidement, qu'il ne changera pas : *« Sans cœur, débauché et bohème intellectuel, voilà comment il faudrait que vous me conceviez. »* Cependant, elle s'aguerrit, elle aussi, et devient plus indépendante quand elle est à l'Ecole de médecine en même temps que Louis Aragon qu'elle présenta à Drieu. Se disant *« anoblie »* par sa soumission à Drieu l'inconstant, Colette a réellement pris goût à la souffrance amoureuse, quel que soit le prix à payer (elle fera don à Drieu, lors de leur mariage, de la somme, énorme pour l'époque, de 500 000 francs).

Drieu La Rochelle, dans sa vingt-quatrième année, publie son premier livre aux éditions de la NRF, *Interrogation*, recueil de poèmes de guerre, et se marie donc, très peu de temps après, le 15 octobre 1917. Tout de suite, le ton de Drieu dans ses lettres devient hautain, plus dur encore et reste peu sincère. Lui qui ne se prive d'aucune aventure et profite tant et plus de l'argent de sa femme, ose la tancer, quand elle s'avise de secouer un peu le joug : *« J'ai moins de respect pour vous, Colette, il me faut vous le dire plus nettement, depuis que vous oubliez tout ce que vous me devez et tout ce que vous devez à la fortune. »*

Mais en 1918, leurs relations et leurs conversations épistolaires sont apparemment devenues plus libres, plus fraternelles, comme accordées au « pacte » qu'ils ont établi entre adultes conscients de leurs antagonismes et qui n'ont, semble-t-il, jamais couché ensemble : *« Ne faisons pas de drame. Nous avons été personnages de tragédie. Jouons un peu une aimable comédie sentimentale. Marivaudons. N'oublions pas de quelque temps que cela nous a été très doux de nous appuyer un peu l'un sur l'autre. »*

« Si courte période de gourmandise »

Drieu publie encore *Fond de cantine* en 1920, puis *Etat-civil* en 1921. A son troisième livre, il se sépare de sa femme, qui se dit *« détruite »*. Drieu se rappellera quelques années après, dans son *Journal* de 1927-1928 (2), la *« sauvagerie »*, la violence qui l'animaient alors, mais aussi cette *« si courte période de gourmandise – vers le temps de mon premier mariage (l'argent, les costumes, les femmes, le premier livre) »*. Bien plus tard encore, dans son *Journal des années de guerre* (3), Drieu, entre autres confidences terribles et souvent odieuses, reconnaîtra avoir aimé Colette Jéramec *« trois mois »* seulement en 1913 et avoir commis une *« saloperie »* en acceptant de l'épouser en 1917...

Colette fut certainement la personne qui connut le mieux et le plus longtemps Drieu. Ainsi, en mai 1943, Drieu revint à Paris pour obtenir des Allemands la libération de Colette et de ses deux enfants, en souffrance au camp de Drancy ; en août 1944, après sa première tentative de suicide, Drieu fut caché par Colette, rue de Grenelle ; en novembre 1944, il se réfugia dans sa maison de campagne, à Chartrettes, où il écrivit *Récit secret* (4) ; en mars 1945, c'est dans un appartement que possédait aussi Colette, rue Saint-Ferdinand, qu'il mit fin à ses jours, en ouvrant le gaz.

Cet ensemble de lettres est souvent irritant, rarement sympathique, de toute façon bizarrement présenté, et n'améliore guère l'image que Drieu donna de lui, en particulier dans les dernières années de sa vie. Mais cette publication a cependant un intérêt majeur : c'est de faire très précisément découvrir la part fortement autobiographique d'au moins deux romans de Drieu, *Rêveuse Bourgeoisie* et *Gilles*, parus respectivement en 1937 et 1939.

En particulier dans la première partie de *Gilles*, Colette Jéramec (et son éprouvant drame familial) transparaît sans ménagement dans le personnage de Myriam Falkenberg. Ainsi Drieu conclut avec brutalité l'apparition de Myriam endeuillée à qui Gilles vient demander des sous : *« Toute cette chose lumineuse était intelligence et argent. »* C'est probablement dans cette phrase richement ambiguë, plutôt que dans leur correspondance, que se trouvent résumées et analysées les raisons du mariage blanc et âpre de Pierre Drieu La Rochelle avec Colette Jéramec.

Claire Paulhan

(1) C'est ainsi que Pierre Drieu La Rochelle parle d'André Jéramec dans son Journal du 28 décembre 1927, in *les Cahiers de l'Herne* sur Drieu La Rochelle, dirigés par Marc Hanrezt, 1982.

(2) *Journal*, du 21 novembre 1927, op. cit.

(3) *Journal 1939-1945*, présenté et annoté par Julien Hervier, Gallimard, 1992 (voir « le Monde des livres » du 8 mai 1992)

(4) Publié par son frère et exécuteur testamentaire, Jean Drieu La Rochelle, en 1951, à 500 exemplaires hors commerce. Puis en 1961 chez Gallimard.

★ *L'Homme couvert de femmes* paraît dans la collection « L'imaginaire » de Gallimard (n° 310, 184 p., 40 F.)

La parole du jeune Aragon

Un inédit des années 20, au temps du surréalisme naissant

PROJET D'HISTOIRE LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE
de Louis Aragon. Etabli, annoté et préfacé par Marc Dachy. Mercure de France, «Digraphe », 164 p., 115 F.

Retouchant à nouveau le mensonge de sa vie, Louis Aragon laissait entendre que ce livre n'avait jamais été écrit. On savait pourtant l'existence de certains des textes qui le composent. Depuis longtemps, on les connaissait même par bribes, les ayant lus à travers les citations qu'en avaient faites Aragon lui-même ou Roger Garaudy. Ces dernières années, quelques-uns de ces textes avaient été publiés dans des revues. Marc Dachy présente aujourd'hui l'ensemble.

L'œuvre n'en restera pas moins à jamais lacunaire et inachevée : il semble qu'Aragon, en 1923, en ait finalement abandonné la rédaction pour se consacrer à *la Défense de l'infini* et au *Paysan de Paris*. Sollicité par Jacques Doucet l'année précédente – comme Robert Desnos le sera un peu plus tard –, il avait entrepris de relater l'aventure à laquelle il participait avec ses amis de *Littérature* : ainsi se disent aujourd'hui pour nous l'histoire du surréalisme naissant, le climat moral qui l'a rendu possible, les influences qui se sont exercées sur lui, les événements marquants de sa genèse.

Les lecteurs d'Aragon, s'il en existe encore, retrouveront, dans certains passages de ce livre inachevé, l'ébauche de quelques scènes futures (ainsi le vernissage Picabia, raconté dans *Aurélien*) ; ils entendront à nouveau l'écho de cette formidable méchanceté critique qui sévit dans *Traité du style*.

Ce *Projet d'histoire littéraire contemporaine* est aussi un roman. Libéré des pseudonymes dont il les avait affublés dans *Anicet* – son « roman à clés » –, les personnages se nomment Breton, Max Jacob, Picasso, Cocteau ; et encore : Apollinaire, Valéry, Jacques Vaché. Le récit abonde en péripéties et en anecdotes. On y lit comment Tristan Tzara fut injustement accusé du vol d'une zibeline à l'Opéra et qu'Eluard, paniqué à l'idée que sa réputation et sa carrière littéraire puissent être ainsi compromises, s'attira cette réplique de Breton : *« Je préfère passer pour un voleur que pour un poète. »*

L'assez méchant complot ourdi par les surréalistes à l'occasion de la représentation du *Cœur à barbe* de Tristan Tzara et le pugilat qui s'ensuivit prennent des allures homériques : *« C'était une mêlée invraisemblable. Eluard était renversé contre le piano. (...) Les agents faisaient naturellement preuve de leur brutalité coutumière. »* L'aventure est à la fois grandiose et grotesque *« avec ses luttes, ses disputes* (...) *et mille expériences, enthousiasmes rentrés, déceptions, colères, toute cette honte qui a marqué cette singulière époque et qui n'en parvient pas à expliquer les étincelles et l'obscurité. »*

Tel que nous le lisons aujourd'hui, l'ouvrage s'achève sur un exercice de chronique littéraire qui est surtout le prétexte d'un discret « art poétique ». Rendant compte des romans parus au cours de l'année, Aragon écrit : *« Dans tout ce que je lis, l'instinct me porte trop vivement à rechercher l'auteur et à le trouver ; à l'envisager* écrivant ; *à écouter ce qu'il* dit, *non ce qu'il conte ; pour qu'en définitive je ne trouve infimes les distinctions qu'on fait entre les genres littéraires, poésie, roman, philosophie, maximes, tout m'est également* parole. » Avec ses anecdotes et ses analyses, ses portraits et ses récits, ses emportements et ses attendrissements, ce *Projet d'histoire littéraire* nous est également « parole » : à soixante-dix ans de distance, ce livre nous fait le présent inattendu de la « parole », redevenue soudain proche, d'un jeune auteur nommé Louis Aragon.

Philippe Forest

L'écrivain masqué

Suite de la page I

« Dans un autre domaine, poursuit Pierre Daix, *celui de l'œuvre d'Aragon, la découverte fondamentale a été l'identification du modèle de Bérénice, l'héroïne* d'Aurélien. *C'est Denise Lévy – qui épousa Pierre Naville. Toute l'interprétation de la fin* d'Aurélien *s'en trouve enrichie, comme certains passages de* Blanche ou l'Oubli. *De l'histoire d'Aragon et de Denise* « la femme avec laquelle il ne s'est rien passé » *demeurent des lettres que va publier Maurice Nadeau* (4) ».

Ces lettres *« ont un ton qu'on ne trouve nulle part ailleurs chez Aragon »*. On y voit, à l'œuvre, en 1924, la lucidité d'un homme de vingt-sept ans qui sait le jeu social sans issue : *« Et il ne m'importe guère d'avoir été encore une fois dupé. Je suis décidé à l'être, une fois pour toutes. Tout me retombera toujours dessus et socialement j'aurai toujours tort... Ce n'est pas* là *que je me flatte enfin d'avoir raison »* (lettre 14).

« Denise, qu'est-ce qui me rend si lâche avec l'existence ? » demande aussi Aragon. De ces lâchetés, de *« l'aveuglement tout court »* et de *« l'aveuglement volontaire »*, difficiles à démêler, Pierre Daix ne cache rien. Sur la vie d'Aragon comme sur son œuvre, il pose les bonnes questions, sans croire qu'on puisse répondre, aujourd'hui, à toutes. Sans tenter de « refaire l'histoire » en cherchant systématiquement à accabler Aragon. Ainsi relève-t-il *« l'erreur, tout de même confondante de M. Pierre Hebey qui, dans son essai,* la NRF des années sombres *(Gallimard, 1992) fait entrer Aragon dans la Résistance seulement au début de 1943, identifiant "Résistance et clandestinité »*.

Aragon, dans l'immédiat avant-guerre, voyait clair. Et Daix le prouve, citant plusieurs textes, dont l'éditorial de *Ce soir* du 31 décembre 1938, dans lequel Aragon écrit : *« Je souhaite la paix qui anéantira jusque dans ses fondements le souvenir même de Munich. Et si rétablir la paix* (...) *exige de résister les armes à la main à ceux qui les armes à la main exigent qu'on agenouille et courbe encore plus la France humiliée, à qui donc parmi nous cela ferait-il peur ? »*

S'il comprend *« le ressentiment durable »* qu'inspire Aragon et *« cette manière qu'on a de lui faire aujourd'hui porter tous les excès du Parti communiste »*, tous les péchés, Pierre Daix n'est pas, lui, un homme du ressentiment. Cette nouvelle version de son livre est encore plus passionnante que la première, dans cette honnêteté avec laquelle il corrige, précise. On y voit les annotations d'Aragon, cette belle manière de se battre pour demeurer maître du jeu. Pour refuser, contre toute évidence, la très juste hypothèse de Daix ancrant dans les drames de l'enfance la volonté de toujours « appartenir » : à un groupe, à un parti. *« Pour rester seul possesseur de sa biographie et la réécrire à sa guise, comme si elle était son bien le plus précieux. »*

Pierre Daix, finalement, se rallie à cette phrase de *Théâtre/Roman* : *« Ce qui compte dans ce qu'on dit de soi-même, ce ne sont pas les anecdotes plus ou moins rapprochées, le tissu qu'on s'en fait, ce qui compte, ce sont les trous, les silences. »* Daix a-t-il trop respecté ces silences en se taisant sur les dernières années d'Aragon, de 1974 à 1982 ? *« La mise à mort,* écrit-il, *ce fut en effet ce théâtre pour soi seul, avant le grand abandon de l'interminable agonie dont je ne dirai rien. »*

Pourquoi se taire ? Certainement pas par pudibonderie, pour s'épargner les descriptions du vieil Aragon, parcourant, magnifique, comme au temps de sa jeunesse, le Paris nocturne, avec des garçons. Des *« incertitudes sexuelles »* d'Aragon voire de sa *« bisexualité affichée »* Daix ne craint pas de parler – sans toutefois chercher à les interpréter. Dès les années de jeunesse, il relève les réponses d'Aragon à l'enquête des surréalistes sur la sexualité en 1928. Des réponses raffinées, claires, et qui disent son absence d'aversion pour l'homosexualité. De tout cela, Elsa n'ignorait rien non plus, montre Pierre Daix qui, par ailleurs, rend justice et hommage à cette femme qu'on caricature à plaisir.

« Je n'ai pas revu Aragon après 1977, je ne lui ai pas parlé au téléphone non plus », précise Pierre Daix d'une manière qui décourage les questions indiscrètes. *« Quand on a connu Aragon, quand on l'a aimé, on n'a pas envie de s'attarder sur les moments où la vieillesse l'accable. »* Pierre Daix sait qu'il faudra du temps et de la distance pour en dire plus, pour avancer des hypothèses, pour approcher de nouvelles vérités. Une distance qu'il n'aura jamais, en raison de sa propre biographie, de sa vie auprès d'Aragon.

Derrière sa retenue, on sent son émotion personnelle, forte, à la fin du livre, au moment de conclure. Daix conclut pour lui-même, sans rien « clore ». Il reste des biographies d'Aragon à faire. Mais il préfère, lui, terminer sur un Aragon triomphant, porté *« par ce langage de la plus haute lignée du français »*, un Aragon *« écrivain comme il respire »*, un Aragon qui jette le masque en affirmant : *« Le roman est à mon sens un langage qui ne dit pas seulement ce qu'il dit, mais autre chose encore* au-delà. » Avant de livrer sa définitive vérité : *« Le roman c'est le langage organisé pour moi... Une construction où je peux vivre »*.

Josyane Savigneau

(4) Pierre Naville est mort en avril 1993. Les vingt et une lettres d'Aragon à Denise, écrites en 1923 et 1924, ont été confiées par sa veuve, Violette Naville, à leur ami Maurice Nadeau. Elles paraîtront, avec l'accord de Jean Ristat, en mai, sous le titre *Lettres à Denise* (éd Maurice Nadeau Les Lettres nouvelles, présentation de Pierre Daix, 80 p., 70 F).

★ Pierre Daix vient également de publier un roman : *Quatre jours en novembre* (Belfond, 292 p., 120 F).

Lettres de guerre

LE TEMPS TRAVERSÉ
Correspondance 1920-1964
de Louis Aragon, Elsa Triolet, Jean Paulhan. Edition établie, présentée et annotée par Bernard Leuilliot. Gallimard, 256 p., 120 F.

Rassemblées aujourd'hui, les lettres échangées par Louis Aragon, Elsa Triolet et Jean Paulhan évoquent, pour l'essentiel, ce qui fut l'acte le plus noir de cette *« pièce à grand spectacle du genre Ubu, qu'on appelle poliment notre époque »*. Dans leur quasi-totalité, elles ont été écrites pendant les premiers temps de la deuxième guerre mondiale. Responsable de ce remarquable ouvrage, Bernard Leuilliot avertit le lecteur : *« ... il n'y a de correspondance que lacunaire, à l'image de ce temps qu'il s'agit de traverser, et qui n'a rien à voir avec les reconstructions auxquelles s'efforcent les auteurs de biographies, abusivement soucieux de cohérence et d'exhaustivité »*.

Le caractère inévitablement « lacunaire » de toute correspondance prend ici une signification particulièrement forte, voire troublante. Tout se passe comme si le temps ici « traversé » s'avérait en fait un temps étrangement « immobile », comme si toute la tragédie du siècle se trouvait ramassée dans l'espace de ces quelques mois qui précèdent et suivent la débâcle. L'« amont » et l'« aval » paraissent s'effacer : reste ce bref moment d'histoire où semblent se jouer ensemble tous les destins.

On ne trouvera donc pratiquement rien dans cet ouvrage qui évoque la rencontre d'Aragon et de Paulhan, placée sous le signe de Dada et du surréalisme. On ne saura rien non plus des relations – de puissance à puissance – qui, dans le Paris littéraire des années 50 et 60, devaient bien exister entre le directeur et la NRF et le patron des *Lettres françaises*. Tout se résume à la guerre.

Et lorsque Paulhan disparaîtra en 1968, Aragon ne manquera pas de souligner la dette qu'à son égard il avait alors contractée : *« C'était en 1939, la guerre venait d'éclater, mon journal interdit, mon parti dans l'illégalité. »* Paulhan ouvrira sa revue à Elsa Triolet, réconciliera Louis Aragon avec Gaston Gallimard, entreprendra de publier *les Voyageurs de l'impériale* dans la NRF.

Dans les lettres échangées, il est beaucoup question d'« épreuves » : celles qu'afin de publier il est nécessaire de corriger puis d'acheminer dans une France totalement désorganisée ; entre les lignes, on parle aussi de celles qu'en temps de guerre on subit en espérant pouvoir survivre. Aragon est mobilisé, il se trouve bientôt pris dans la tourmente des combats. La NRF – dont son ancien ami Drieu La Rochelle voudrait le voir écarté – apparaît comme son principal lien avec un monde qui ne soit pas celui de la guerre : *« Merci de me dire ce que les gens disent des* Voyageurs, *des poèmes. Vous savez, je suis un peu un homme dans la nuit, et chaque chose que je fais est comme un appel sans réponse. »*

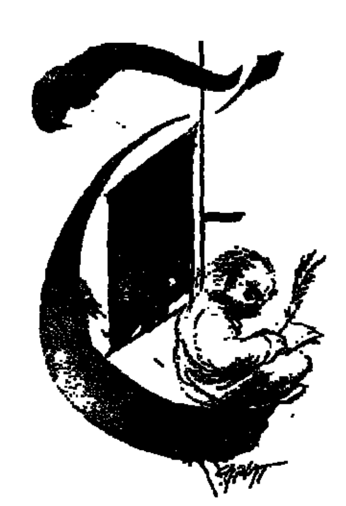
Il y aura bientôt l'écroulement du pays, l'errance, l'emprisonnement, l'engagement dans la Résistance, la constitution du Comité national des écrivains. Autant d'événements qui dans ces lettres, bientôt, n'apparaissent plus que sous la forme d'allusions codées, tandis que s'expriment ouvertement des drames plus intimes : Aragon et Paulhan perdent tous deux leur mère.

Les lettres réunies ici constituent un document précieux pour les historiens de la littérature. Elles disent aussi la tentative déterminée de quelques écrivains pour se réveiller du cauchemar de l'histoire et briser ainsi l'isolement du silence.

P. K.

Passage en revues

Littérature, poésie



• En dehors des légitimes intérêts économiques des auteurs et des éditeurs, la reprographie, pratiquée à l'échelle que l'on sait, menace une autre réalité ; une réalité à la fois tangible et invisible, indissociablement matérielle et spirituelle : le livre. Même nommée, la chose ne va pas de soi et la menace elle-même peut rester ignorée, être contestée ou moquée, comme peut être moquée l'idée même de cette double nature. Ce n'est donc pas seulement, comme le néologisme le suggère, à un produit économique que le « photocopillage » porte préjudice (1). Et sans doute faut-il faire l'effort de penser un peu au-delà de ce préjudice immédiat...

C'est à cet effort, encore inédit semble-t-il, que Claude Montserrat-Cals s'est livré dans un article du dernier numéro de la revue **Philosophie** (nº 41). L'auteur propose un intéressant et audacieux parallèle entre la reproduction mécanique et la *« désarticulation spatiale du livre »*, d'une part, et la multiplication des pains et des poissons dans les *Évangiles*, d'autre part. Le pain, *« nourriture apéritive... qui ouvre l'appétit de la spiritualité »*, renvoie au principe, c'est-à-dire à Dieu ; la photocopie, elle, entraîne une *« cascade de simulacres »* qui ne ramènent pas au livre, victime au contraire d'une *« perte »*, d'une *« prédation »*.

Le *« photocopiste »* n'est en rien l'héritier du *« copiste bénédictin »* ; il est un prédateur. Dans un langage qui souffre peut-être un peu trop des effets de la nostalgie, Claude Montserrat-Cals souligne fortement que la reprographie *« casse... rompt la cohésion du livre qui, fût-il photocopié en entier, reste vaguant, sans couverture »* ; *« elle annule l'espace rangé de la bibliothèque... interrompt la mémoire d'une culture... rompt avec l'acte fondamental de la culture qui est un héritage revendiqué et ardent »*. *« Comment venir à bout de ces sauterelles de papier qui investissent les cours, les esprits, les classes et qui dévastent l'acte accueillant et recueilli de la lecture ? »*, se demande l'auteur. On aurait tort de considérer comme trop « aristocratique » et anachronique cette question dont l'actualité n'est pas moindre que celle des analyses économiques à faire et des mesures légales à prendre... (Ed. de Minuit, 56 F.)

• *« Quelles perspectives pour aujourd'hui ? »* La question posée par les animateurs de **Quai Voltaire revue littéraire** dans la dernière livraison (nº 10) regarde aussi l'actualité (littéraire), tout en se tournant vers l'avenir. Vouloir restaurer, *« à l'ère de la falsification généralisée »*, une *« exigence tant créatrice que critique »*, est une noble tâche. Une tâche nécessaire. Reste à déterminer où sont les *« falsificateurs »*, en se méfiant des condamnations et des anathèmes et en acceptant de s'examiner soi-même à la lumière de cette même *« exigence »*. C'est d'ailleurs ce que font la plupart des contributeurs de ce numéro.

Florence Delay s'entretient avec Jacques Roubaud sur *« la pluralité des proses »* auxquelles ce dernier a recours. Christian Prigent s'explique sur sa poétique – dont son dernier livre, *Écrit au couteau* (POL, 1993) est l'illustration ; poétique surtout négative, qui recense scrupuleusement ce qu'elle ne veut surtout pas être. Georges-Olivier Châteaureynaud s'insurge contre l'idée fort répandue (ou plutôt ennuyeusement ressassée) que la littérature française contemporaine est *absente ou « exsangue »*. Proche, en un peu plus guindé, Richard Millet défend *« l'esprit français »*, la spécificité, *« l'exception »* nationale, celles de la langue, du style, des formes et des genres français. On peut aimer beaucoup sa langue et sa littérature sans pour autant vouloir inscrire leur supériorité, dans une hiérarchie des valeurs patriotiques bien contestable...

Empruntons à Alain Nadaud, directeur de la revue, la conclusion : *« ... La littérature en soi n'est pas en danger, mais plutôt cette société qui, incapable d'en reconnaître les enjeux et leur importance, soit l'ignore, soit voudrait la domestiquer. »* (Ed. Quai Voltaire, 98 F.)

Patrick Kéchichian

(1) « *Le Monde* » du 24 mars.

Pour Tahar Djaout

Un colloque au Maroc sur « Littérature et tolérance »

« Nos parents ont payé le prix de la libération. Nous, nous devons payer celui de la démocratie. » Tel est le constat fait par le poète algérien Habib Tengour au colloque organisé par la faculté des lettres de Kénitra, au Maroc, les 5, 6 et 7 avril sur le thème « Littérature et tolérance ». Des intellectuels maghrébins, français et africains étaient réunis autour de la mémoire de Tahar Djaout, poète et romancier algérien assassiné le 25 mai 1993. Comme cela a été dit par Mathieu Lindon, *« la tolérance n'est pas le propre de la littérature, puisque la littérature est l'arme de l'écrivain et son champ de bataille »*. Et pourtant c'est contre l'intolérable des hommes et des systèmes politiques que la littérature existe.

Les mots sont dangereux. Aujourd'hui la poésie est prise au sérieux, du moins par le système totalitaire. Il l'interprète comme l'expression d'une liberté, une menace pour ses certitudes.

« Est-ce que la tolérance est aujourd'hui une valeur ? », s'est demandé Louis Gardel, éditeur de Tahar Djaout. Le poète tunisien Tahar Bekri a eu raison de rappeler que la tragédie algérienne est contemporaine des massacres en Bosnie, comme il a eu raison de dresser la liste des intellectuels musulmans assassinés, depuis Ibn al-Muqaffa' (VIIIe siècle) jusqu'à Abdelkader Alloula, dernier intellectuel algérien tué au mois de mars dernier.

C'est Nabile Farès qui a su trouver les mots justes pour évoquer le drame de son peuple : *« Je croyais avoir échappé à la mort par l'écriture et l'écriture m'a envoyé à la mort. On découvre que la langue est meurtrière pour les siens. Nous ne sommes pas des orphelins, mais des héritiers fragmentaires, désolidarisés de nous-mêmes, en quête d'un lieu de reconnaissance, au-delà d'une situation d'otages et d'enjeux politiques. »*

Certains ont essayé de traduire *« tolérance »* en arabe et n'ont pas trouvé le terme exact. D'autres ont parlé de *« dogmatisme »* et de *« totalitarisme »*. On a forcément beaucoup parlé politique. Michel Jobert a évoqué *« les plumes sèches et muettes »* en France face à ce qui se passe en Algérie. Il a fait remarquer qu'il n'existe pas en Occident *« d'a priori de tolérance à l'égard du monde arabo-musulman »*.

La conclusion de ce colloque important et courageux revient au poète Nabile Farès qui a lu un texte émouvant où il a dit *« sa haine de la haine »* : *« Nous sommes pour le Maghreb des langues et des peuples et contre le Maghreb de la haine, comme nous sommes contre l'Europe de la haine et de l'isolement. »*

Tahar Ben Jelloun

Les enseignements du Passeur

Une maison d'édition qui est aussi centre de formation

Dans la langue ordinaire, le « passeur » est celui qui fait traverser un cours d'eau ou une frontière, celui qui transporte d'un point à un autre. En choisissant ce nom pour leur maison d'édition, les responsables du Centre de conseil et de formation pofessionnelle (CECOFOP) de Nantes ont opté pour une enseigne chargée de signification. Car Le Passeur n'est pas une maison comme les autres, conçue comme un outil pédagogique associé à une formation aux métiers du livre. Chaque ouvrage publié l'est grâce au travail d'une petite vingtaine de stagiaires, que cette session de sept mois fait « passer » de l'état de néophytes à celui d'apprentis passionnés.

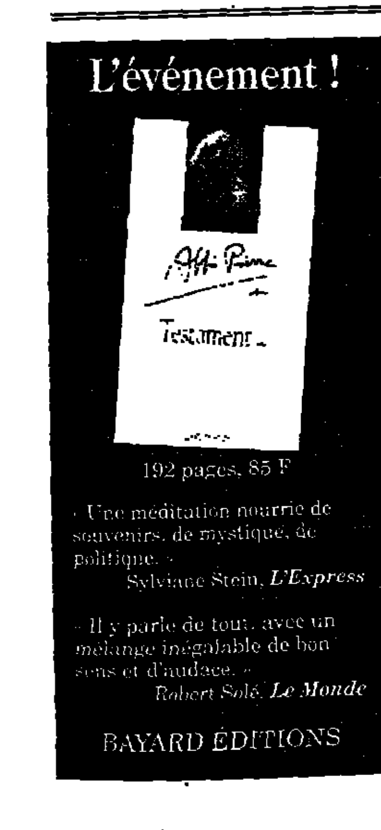
Fondé en 1982 par Yves Douet, le CECOFOP est un organisme privé au sein duquel la session Pro Libris a vu le jour en 1987. Une formation financée par le conseil régional des Pays de la Loire, le Fonds social européen, le Fonds national pour l'emploi et la Direction régionale de l'action culturelle, ce qui permet de garantir une rémunération aux stagiaires. Ceux-ci sont admis sur dossier, avec un bagage de deux ans après le baccalauréat et une expérience professionnelle, tous domaines confondus.

Pour tous ces stagiaires, Le Passeur est un excellent terrain d'apprentissage, le moyen de se faire la main en mettant sur le marché de vrais livres, et pas n'importe lesquels. Car la maison, qui tient à sa réputation, aligne dans son catalogue des noms aussi prestigieux que celui d'Ernst Jünger, de J. K. Huysmans ou de Baltasar Gracian. Cette année, les stagiaires se sont enthousiasmés pour *Adieu Fombonne*, d'Emmanuel Bove, mais aussi pour *l'Homme au canon*, de l'Albanais Dritëro Agolli ou pour *les Errances de Sweeny*, de l'Irlandais Seamus Heaney.

Comme dans toute maison d'édition qui se respecte, les stagiaires du Passeur participent à un comité de lecture, règlent les problèmes de droits soulevés par les ouvrages choisis, assurent la maquette, les liens avec l'imprimeur et le diffuseur, le service de presse... Les responsables du Passeur ne regrettent rien, même si certaines fins de session ont été financièrement un peu difficiles. Ils peuvent compter sur un nombre croissant de candidats et un bon pourcentage d'embauches à l'issue de chaque session.

Raphaëlle Rérolle

▶ CECOFOP, B. P. 368, 7, rue des Cadeniers, 44012 Nantes Cedex 01, tél. : 40-69-25-33.



CORRESPONDANCE

Affichage littéraire

A la suite de l'article de Florence Noiville sur le livre de Françoise Giroud, Journal d'une Parisienne *(« le Monde des livres » du 1er avril), nous avons reçu de la direction du Seuil le communiqué suivant :*

« Les éditions du Seuil ont loué pendant une semaine des panneaux d'affichage annonçant la publication du dernier livre de Françoise Giroud, *Journal d'une Parisienne*. Mal leur en a pris : les voici rappelées à l'ordre par « le Monde des livres ». Des affiches ? Ciel ! Dans la rue ? Et pourquoi pas dans le métro ? (Si, si, il paraît que ça se fait.) D'ailleurs, qui paie toute cette publicité ? On se le demande.

» Eh bien oui, il faudra se faire une raison : Françoise Giroud a du succès. Le public l'aime. Et le Seuil, qui est l'un de ses éditeurs, a décidé de le faire savoir. Il serait dommage, en effet, d'en laisser le monopole à d'autres éditeurs, filiales de groupes industriels.

» C'est donc le moins clandestinement du monde que le Seuil continuera à publier, en toute indépendance, Pierre Bourdieu et l'abbé Pierre, Erik Orsenna et Tahar Ben Jelloun, Jacques Lacan et William Boyd. Quant à Edgar Morin, qu'on se rassure : pour la promotion de son prochain livre, nous songeons à un défilé de majorettes, à un achat d'espace massif dans *Modes et travaux* et à une distribution de pin's.

» Mais surtout, ne le dites à personne... »

EN POCHE

Grands hommes en petit format

Le printemps marque le retour en librairie de deux grandes collections de poche du Seuil, bien connues des étudiants, des mélomanes et des amateurs de belles lettres : « Ecrivains de toujours » et « Solfèges ». Fidèles à leur vocation d'origine – proposer à un public non spécialiste un catalogue d'études menées par des auteurs prestigieux –, les deux collections reviennent avec une maquette rajeunie, qui comprend désormais une abondante iconographie en couleur.

Au programme de cette première livraison « nouvelle manière » figurent des rééditions, revues et mises à jour, d'ouvrages du fonds : *Rousseau* de Georges May, *Ronsard* de Gilbert Gadoffre, *Rimbaud* d'Yves Bonnefoy, *Montesquieu* de Jean Starobinski pour la littérature, *Mozart* de Jean-Victor Hocquard, *Bartok* de Pierre Citron, *Chopin* de Camille Bourniquel et *Debussy* de Jean Barraqué pour la musique. Mais ce programme ne s'arrête pas aux seules rééditions ; il comprend également des inédits, avec, pour commencer, un volume de l'Oulipien Jacques Bens sur *Pagnol*, un essai d'Abel Jeannière sur *Platon*, pour « Écrivains de toujours », et, pour « Solfèges », une présentation thématique du *Groupe des Six*, due au musicologue Jean Roy et un *Duke Ellington* par François Billard et Gilles Tordjman.

Florence Dutheil

▶ Collections « Ecrivains de toujours » et « Solfèges », Seuil, chaque volume de 55 à 65 F.

• La nouvelle « Bibliothèque classique » du Livre de poche réédite les *Histoires tragiques*, de François de Rosset dans la version revue et corrigée par l'auteur de 1619. Anne de Vaucher Gravili signe l'appareil critique de ce « best-seller » du XVIIe siècle, qui tient tout à la fois du fait divers, de l'anecdote et de la nouvelle (nº 703).

• *La Vallée des rubis*, roman de Joseph Kessel dédié à une ville imaginaire du nom de Mogok, est réédité en Folio (nº 2560).

• Dans la « Bibliothèque étrangère » de Rivage Poche paraît *Un Refuge en ce monde*, d'Angela Davis-Gardner, récit d'une femme qui se penche sur le souvenir douloureux de ses jeunes années, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Babé (nº 118).

• Sous le titre générique de *Un dilemme*, la « Petite Bibliothèque Ombres » réédite trois brefs textes de Joris-Karl Huysmans : *Un Dilemme, Sac au dos* et *la Retraite de Monsieur Bougran* (nº 30).

• *Le Piano en herbe* met en scène un groupe d'amis qui se retrouvent, vingt ans après. Cette comédie douce-amère, l'une des premières œuvres de Françoise Sagan, est rééditée par Pocket. C'est également le cas de *Répliques*, ouvrage composé d'extraits des entretiens accordés par la romancière à la presse, qui avait été publié en 1974 (nº 2848).

• C'est en portugais que l'écrivain toscan Antonio Tabucchi a choisit d'écrire *Requiem*, où un Italien rêve qu'il erre *« dans une Lisbonne déserte et torride »*, après avoir lu *le Livre de l'intranquillité*, de Fernando Pessoa. Tabucchi a ensuite collaboré à la traduction établie par Isabelle Pereira, aujourd'hui rééditée par 10/18, dans la collection « Domaine étranger » (nº 2467).

• Dans *Galindez*, Manuel Vazquez Montalban mêle réalité et fiction pour rendre hommage à Jesus de Galindez, représentant du gouvernement basque en exil, assassiné en 1956 par les sbires d'un dictateur dominicain. Traduit de l'espagnol par Bernard Cohen (« Points Romans », Seuil, nº R638).

• *Situer une série d'aventures, de pures aventures, dans le cadre de la vie anglaise contemporaine et les raconter sur le ton calme et ingénu de Schéhérazade »*, c'est ainsi que Henry James définit le projet de Robert Louis Stevenson, quand ce dernier entreprit *les Nouvelles Mille et Une Nuits*. Les trois volumes de cet ouvrage sont réédités en « Points » Seuil, dans une traduction de l'anglais d'Isabelle Py Balibar (nos R651 à R653).

DERNIÈRES LIVRAISONS

Histoire

Christian Settipani : *la Préhistoire des Capétiens, 481-987.* Premier volume de la *Nouvelle histoire généalogique de l'auguste maison de France.* Dans une collection au titre un peu inquiétant pour les tenants de l'histoire comme science, un remarquable *Who's who* des familles mérovingienne, carolingienne et robertienne, au fait des dernières recherches et mettant commodément en œuvre une bibliographie quasi exhaustive (Ed. Patrick Van Kerrebrouck, 5, rue Kléber, 59493 Villeneuve-d'Ascq, 546 p., 390 F).

Marc Bloch : *la Société féodale.* Préfacé par Robert Frossier, ce classique de l'histoire médiévale est réédité dans la toute nouvelle collection d'Albin Michel, « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », qui vise à rendre de nouveau disponible, au format poche, *« les grands usuels de la recherche du XXe siècle »* (nº 1, 702 p., 85 F). Les dix-huitiémistes y trouveront eux aussi leur part, puisque sont simultanément rééditées *l'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, de Robert Mauzi (nº 2, 726 p., 85 F), et *l'Idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, de Jean Ehrard (nº 3, 862 p., 92 F).

Georges Minois : *l'Eglise et la guerre. De la Bible à l'ère atomique.* Historien des mentalités religieuses, l'auteur analyse comment le christianisme, religion fondée sur l'amour du prochain, a pu intégrer la notion de guerre dans sa vision du monde, depuis les « guerres saintes » du Moyen Age jusqu'au principe de la « guerre juste » prôné au temps des monarchies et réaffirmé dans le récent *Catéchisme de l'Eglise catholique.* (Fayard, 532 p., 160 F). Georges Minois publie également une *Histoire de l'enfer* (PUF, coll. « Que sais-je ? », nº 2823).

Entretiens

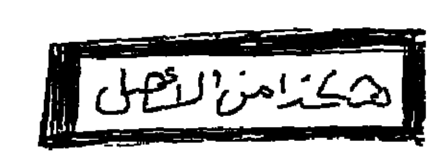
Guitta Pessis-Pasternak : *Dérives savantes ou les Paradoxes de la vérité.* Préfacé par Marc Augé, ce livre regroupe quarante-cinq entretiens avec des personnalités de toutes disciplines, puisqu'on retrouve aussi bien des écrivains que des hommes ou des femmes de science ou des politiques : d'Umberto Eco à Jorge Luis Borges, Elisabeth Badinter, Jean-Pierre Changeux, Hubert Curien, Elie Wiesel ou Hélène Arweilher. L'auteur montre qu'en cette fin de siècle les plus brillants cerveaux font un retour à... l'humilité (Ed. du Cerf, 304 p., 150 F).

Pierre Chaunu et François Dosse : *l'Instant éclaté.* Pierre Chaunu retrace ici son itinéraire selon trois axes : l'histoire individuelle d'un homme né dans la région de Verdun ; le parcours d'un historien, depuis la naissance de l'école des *Annales* et l'enseignement de Fernand Braudel jusqu'à ses travaux les plus récents sur Christophe Colomb ; et l'engagement d'un citoyen prenant parti dans les débats sur la loi Veil ou le code de la nationalité (Aubier, 334 p., 120 F).

Psychanalyse

Anne Caïn : *le Psychodrame-Balint. Méthode, théorie et applications.* Anne Caïn décrit de façon très vivante la méthode qu'elle a créée en 1973 afin d'aider des groupes de « soignants » dans leur relation avec les malades. Il leur est demandé de « jouer » des scènes vécues de leur pratique quotidienne, synergie du corps et de la parole qui leur ouvre une compréhension en profondeur de leurs difficultés professionnelles (La Pensée sauvage, 150 p., 130 F).

Sandor Ferenczi : *les Ecrits de Budapest.* Parus en hongrois de 1899 à 1907, les écrits du jeune Ferenczi traitent aussi bien de la neuro-psychiatrie que de l'éthique, de la philosophie que de la médecine. L'occasion de mieux connaître les centres d'intérêt de celui qui allait devenir l'un des plus proches amis de Freud. Wladimir Granoff et Claude Lorin rendent un bel hommage à l'une des figures les plus séduisantes de la psychanalyse (traduit du hongrois par C. Kurcz et C. Lorin, EPEL, 308 p., 150 F).





NOUS ENTRERONS DANS LA CARRIÈRE
De la Résistance à l'exercice du pouvoir
d'Olivier Wieviorka.
Seuil, 458 p., 160 F.

L'HISTOIRE

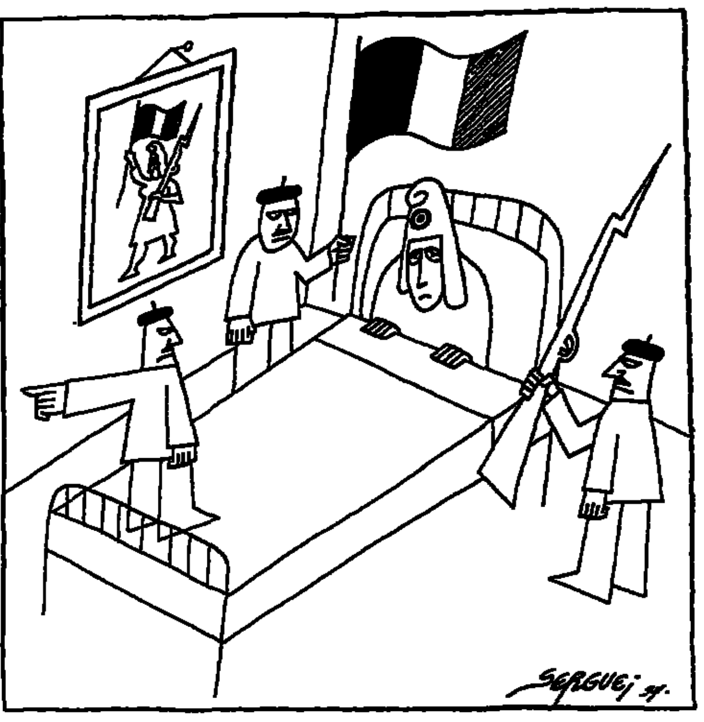
par Jean-Pierre Rioux

La Résistance en noir et vert

LE ruban des Compagnons de la Libération est noir et vert. Noir du deuil de la défaite de 1940, insupportable et insupportée ; vert d'amour et d'espérances pour la France vaincue qui sera vainqueur et dont l'ennemi sera chassé. Voilà les couleurs les plus fortes, indélébiles, de la Résistance. Celles qu'arbore la frêle cohorte du « non » et dont Jacques Chaban-Delmas dit dans ce livre le bonheur et l'honneur qu'elles activent toujours. Nous savons trop bien aujourd'hui que, même en comptant large, on dénombre moins d'un Français sur cent qui résista activement et prépara ainsi les combats de la Libération et la victoire de 1945. Disons 400 000 sur 45 millions de Français – tout à fait « normaux » par ailleurs, ajoute Chaban – et n'en parlons plus. Ou plutôt, si : à l'heure des téléthons caritatifs, des égoïsmes catégoriels, du procès médiocre d'un ex-milicien minable, des sensibleries sur la différence si démocratique, osons dire qu'une élite a incarné et sauvé ce pays, au jour et à l'heure, quand morale et politique ne faisaient qu'un et que sortir de l'ornière c'était risquer sa peau.

Il est bon qu'un livre comme *Nous entrerons dans la carrière* puisse aider à sonner la fin de tant d'années de lamento sur les chagrins et les pitiés de l'Occupation, à comprendre qu'avec les dernières expectorations d'un Touvier la page est tournée, que les syndromes commotionnels de Vichy ne frappent plus, et surtout pas les jeunes générations, qui rigolent sous cape ou attendent d'autres discours (1). Bref, qu'il faut faire enfin, haut et clair, l'histoire vraie de la Résistance, dire l'exemple qu'elle a donné, parce que c'est l'urgence de l'heure, si nous voulons sortir la France d'une nouvelle ornière.

Olivier Wieviorka est trentenaire. Il a cette force tranquille du jeune savant qui cherche et trouve, qui sent l'urgence d'avoir à dire autre chose sur les années noires. Il est de ceux qui sauront établir, j'en suis sûr, que la Résistance ne fut pas une prémisse mais qu'elle demeure une promesse et que, si ses postérités sont succinctes, son histoire est mémorable. A preuve, ce premier livre, subtil et frais, où il donne la parole à quatorze grands-pères très décorés, tombés de la première pluie résistante. Des entretiens sans détours inutiles, une grande franchise de cœur de part et d'autre, qui trahit s'il le faut la langue de bois des héros patentés : le premier mérite du livre est de montrer qu'un dialogue inédit sur la Résistance est possible dans le grand écart des générations.



EN 1989, Roger Faligot et Rémi Kauffer avaient fait eux aussi œuvre salutaire, mais boursouflée de sociologisme en pointillé et entêtée d'énigmes policières, dans *les Résistants* (Fayard). Ils y avaient suivi, en vrais journalistes, des centaines d'acteurs de la « galaxie », sortis de la guerre de l'ombre pour hanter après 1944 les allées du pouvoir, avec tout appendice utile du côté des grands corps de l'Etat, de la presse, ou des associations d'anciens mobilisées dans la cascade des affaires qui attentèrent à l'honneur résistant. Olivier Wieviorka, lui, néglige le parti pris galactique. Il fonce, résume, vise à l'essentiel, en posant à ses quatorze anciens, lancés en politique avec des fortunes diverses sous la IVe et la Ve République, non pas la question banale – qu'avez-vous fait de ce pays depuis la Libération ? – mais la question vivante : en quoi et comment la Résistance vous a-t-elle, individuellement, armé pour agir en pleine lumière ? Sous-entendu : cet entregent-là est-il transmissible ?

Ses interlocuteurs l'ont bien compris, qui répondent sans nostalgie, forts de leur jouvence résistante. Qu'ils étaient jeunes, d'ailleurs ! Si l'on excepte les « vétérans » de l'échantillon, René Pleven et Christian Pineau, nés en 1901 et en 1904, tous avaient entre vingt-quatre et trente-deux ans en 1940. Le benjamin, l'apprenti imprimeur Georges Séguy, n'en avait que treize. Tous confirment ce qu'à l'époque les Français comprirent trop bien et que les historiens ont établi. Oui, la Résistance fut incapable de recomposer le champ politique après l'été 1944. *« La génération de la Résistance n'a pas su s'imposer pour gouverner la France »*, ajoute François Mitterrand ; l'échec du *«grand parti de la Résistance »* à teinture *« travailliste »* dont d'aucuns rêvèrent en 1945 était inévitable, puisque tout avait été scellé en 1943, quand partis et mouvements durent cohabiter au sein du Conseil national de la Résistance installé par Jean Moulin. Mais tous, sauf Pierre Hervé, refusent les accusations d'un Frenay qui dénonça sur-le-champ les partis politiques, prompts « fossoyeurs » de l'idéal résistant. Tous portent au crédit de l'homme du 18 juin 40 d'avoir su dire au pays libéré qu'il avait bien résisté, pour mieux le convier à retrousser ses manches et à se reconstruire, car on ne bâtit jamais sur le dolorisme et la division remâchés.

ON s'amusera à suivre, au feu des questions de Wieviorka, le détail de leurs provocations rétroactives et de leurs élans toujours juvéniles. René Pleven sait rendre sans sciller hommage à Pétain. Daniel Mayer n'entend pas pardonner jamais à Guy Mollet d'avoir affadi la SFIO. Le très stalinien Gaston Plissonnier pleurniche rétrospectivement sur les malheurs de la construction du « socialisme réel ». Michel Debré et Pierre Messmer conviennent que le gaullisme politique a pu effacer le gaullisme de la Résistance. Chaban-Delmas, toujours fiérot, explique que le Général aurait pu l'emporter dès 1951 s'il avait accepté que ses fidèles usent de la ruse électorale des apparentements, qui fit merveille à Bordeaux. François Mitterrand défend mordicus sa vieille analyse des deux résistances antagonistes, l'extérieure voulant dévorer l'intérieure et de Gaulle restant à ses yeux « qualifié » et non pas « légitimé » par le cri du 18 juin.

ON remarquera aussi la myopie relative de cette génération qui ne sut pas voir les éclats résistants dans quelques-unes de nos mésaventures politiques. Pour eux, la décolonisation reste une surprise, la « nouvelle résistance » des soixante-huitards est risible, la « nouvelle société » de Chaban-Delmas sous Pompidou reprenait fidèlement des priorités du programme du CNR. Et aucun n'a pardonné à Giscard d'Estaing d'avoir supprimé l'hommage du 8 mai.

Ces entretiens, pourtant, dans la variété politique de leurs réactions (seuls les républicains indépendants et les radicaux n'ont pas pu dépêcher des hérauts survivants), sous toutes les strates de cultures politiques antagonistes qu'ils accumulent et que l'idéal commun de 1940-1944 n'a jamais pu métamorphoser, disent le meilleur, avec une belle innocence d'âme. *« La Résistance a-t-elle un message à transmettre ? »*, demande l'historien. *« Le patriotisme, l'action »*, répond laconiquement, en leur nom, l'actuel président de la République. C'est dire en deux mots l'essentiel de ce qu'il faut, plus que jamais, transmettre.

(1) Sur l'amnésie rampante, sur les consensus mous et la médiatisation d'un passé dévitalisé, il faut lire le recueil, très volontariste, inutilement agressif mais éclairant, qu'a dirigé Dimitri Nicolaïdis, *Oublier nos crimes. L'amnésie nationale, une spécificité française ?*, Editions Autrement, 281 p., 120 F.

14-18 au quotidien

Yves Pourcher décrit la vie ordinaire d'une France en Grande Guerre

LES JOURS DE GUERRE
La Vie des Français au jour le jour entre 1914 et 1918
d'Yves Pourcher.
Plon, 546 p., 170 F.

La Grande Guerre vue par le petit bout de la lorgnette : si l'expression n'était pas aussi péjorative, c'est celle qui traduirait le mieux le propos d'Yves Pourcher. Il prend le parti de conter la vie des civils dans un quotidien qui porte la marque indélébile de la guerre. Dès 1914, le pays a été mis en ordre de bataille, en ordre de guerre. Et c'est toute sa substance qui va servir de combustible à l'énorme et goulue machinerie militaire. L'auteur plonge dans cette matière à partir d'archives départementales qui recèlent une foule de petites chroniques de la vie ordinaire dans ce monde, au sens fort, extraordinaire.

« Un immense pays, presque un empire, est devenu bleu horizon pour bien signifier l'indifférence à l'individu. L'Etat prélève, prépare et dicte la nouvelle loi du grand rassemblement. Un seul homme : le poilu. Une même femme : l'épouse au travail, la mère qui prie, la veuve. Et, du nord au sud, tous les enfants chantant, récitant chaque jour le couplet patriotique et attendant », souligne Yves Pourcher. Le quotidien est fait de cette attente : attente des nouvelles du front, attente d'un meilleur approvisionnement et surtout attente de l'annonce des nouveaux morts. L'auteur restitue, avec sensibilité et finesse d'écriture, ce rituel terrible de la liste cernée de noir, chaque jour augmentée de nouveaux noms. Ce sont les noms d'êtres humains faits de chair, de sang et de sentiment : ils n'ont pas encore perdu leur singularité, leur chaleur, dans le marbre des monuments aux morts.

Désir de vengeance

Les maires sont mis à rude épreuve dans leur rôle de porteurs de mauvaises nouvelles. Parfois, ils sont aux premières loges pour apprendre la mort de leur propre enfant. Douleur infinie que seule la mort pourra, à nouveau, clore. Le malheur des « grands » rejoint celui des « petits » : c'est le sénateur Paul Doumer dont les quatre fils tombent au combat ; c'est cette veuve qui, en quelques semaines, perd ses trois fils qui faisaient sa fierté et celle du village. Elle a pour nom Cochon. Folle de douleur, d'une façon atrocement dérisoire, elle s'en va criant a tue-tête dans les rues : *« y'a plus d'Cochon, y'a plus d'Cochon ! »*.

La criminalité elle-même est « polluée » par la guerre. Des bandes de jeunes, souvent armés, font leur apparition. Dans ce monde de la transgression organisée, ils défient les interdits, volent et pillent en s'inspirant des films américains de « gangsters » qui font leur apparition dans les salles de cinéma. Ailleurs, sans que soit établie clairement l'ampleur de ces « bavures », ce sont des soldats alliés (notamment australiens et américains) qui sont victimes du débordement de cette haine française de l'autre, de l'étranger, qui sert de nerf à la guerre contre le « Boche ».

« Pour des filles trop désirées, du vin réclamé hardiment, les fusils et les couteaux blessent et parfois tuent » ces soldats venus au secours de la France. Le désir de vengeance, soudain mal canalisé, déborde dans ce monde civil, fortement rural, frappé d'autisme pour cause de guerre. D'autres aspects peu ou mal connus sont abordés : avec quel argent vit-on au quotidien quand les hommes sont au front, comment profite-t-on de la guerre, comment aime-t-on, et, surtout, que faire des dépouilles de tous ces hommes morts au combat ?

On peut faire reproche à l'auteur d'avoir parfois brouillé la perspective générale de cette vie du civil en guerre par la méthode des touches successives qu'il a adoptée. Les lignes-forces apparaissent moins clairement : la façon dont la guerre a favorisé l'émancipation des femmes n'est, par exemple, qu'esquissée (1). Mais, au total, ce tableau impressionniste restitue avec justesse et sensibilité l'engloutissement de ce *«monde d'hier »* chanté par Stefan Zweig.

Pierre Servent

(1) On relève également une petite erreur quand l'auteur assimile le grade de sous-lieutenant à celui de sous-officier : il s'agit, en fait, d'un officier subalterne.

Le procès des mentalités

Suite de la page I

Une fois énoncées, de telles dichotomies fonctionnent comme de puissantes ressources polémiques, disqualifiant certains raisonnements ou certaines croyances, en justifiant d'autres. Il en va ainsi avec la dépréciation du langage métaphorique, reléguée dans des usages poétiques et rhétoriques, dès lors qu'est posée sa radicale différence d'avec la littéralité du sens des mots et des propositions, fondement nécessaire des opérations logiques et de la connaissance de la nature.

Il en va ainsi, également, avec l'opposition entre l'argumentation rhétorique, qui produit des preuves afin de persuader les juges ou les citoyens, et la démonstration logique construite selon le modèle du raisonnement déductif qui entend établir l'évidence et l'irréfutabilité du vrai. Dans un chapitre magnifique, Lloyd souligne comment, après avoir été formulée par Aristote et mise en œuvre par Euclide, la modalité axiomatico-déductive de la démonstration impose sa domination, apparaissant comme la seule recevable dans l'ordre du discours vrai. De là, les tentatives aventurées pour l'appliquer à des savoirs situés hors son domaine de pertinence (zoologie, médecine, etc.) ; de là, la dépréciation de toutes les autres méthodes de démonstration ; de là, les réticences de la science grecque devant la dimension proprement physique des phénomènes naturels, rebelle à la réduction géométrique.

La radicale originalité de la pensée grecque résiderait donc dans sa forte conscience méthodologique et épistémologique. Cette explicitation des *« questions du second ordre »* porte, par exemple, les interrogations sur les critères qui permettent de valider (ou invalider) les types de preuve et de distinguer le discours vrai de celui qui ne l'est pas. Pour Lloyd, c'est là que se situe la différence fondamentale entre les sciences grecque et chinoise, qu'il confronte dans le dernier chapitre de son livre.

Dans les deux civilisations, pour une époque qui est à peu près la même, les domaines d'enquête sont semblables et, à condition de ne pas chercher des démonstrations grecques dans les textes chinois, selon l'heureuse expression de Karine Chemla, les démarches intellectuelles comparables. Ce qui fait que les Chinois d'entre les VIe et IIIe siècles avant J.-C. ne sont pas des Grecs vient de leur impuissance à élaborer les règles formelles qui énoncent les conditions nécessaires pour qu'une démonstration puisse être reconnue comme valide. Cet écart est rapporté par Lloyd à la différence entre les modèles politiques disponibles pour penser les discours de connaissance (3). Faisant retour sur la thèse classique de Jean-Pierre Vernant, qui rapprochait le style de rationalité propre à la pensée grecque et les formes de l'argumentation publique dans la cité démocratique (4). Lloyd ajoute deux commentaires.

Science et démocratie

Le premier est chronologique, constatant que la concordance entre la science et la démocratie existe bel et bien, mais à condition de faire remonter à Solon l'introduction de la démocratie à Athènes (en 594) et de reculer la véritable fondation de la science grecque à l'époque où elle commence à poser des *« questions de second ordre »* (soit au début du Ve siècle). Le second insiste sur l'importance, non de la pratique démocratique, mais de l'idéologie de la cité, commune aux oligarchies et aux démocraties. Partout, cette représentation idéale laisse ouverte la possibilité d'une remise en cause radicale de la Constitution et du régime politiques. Partout, elle apprend à penser en dehors de l'autorité à la tradition.

En Chine, la pluralité des Etats à l'époque des royaumes combattants ne signifie aucunement que soit concevable la pluralité des régimes. Ne s'y rencontrent donc ni l'exercice du débat public, puisque le prince est le destinataire des discours, ni la possible remise en cause de l'ordre politique. Cette double différence est, pour Lloyd, la clef du contraste entre les deux sciences.

Une fois le livre de Geoffrey Lloyd refermé, en a-t-on vraiment fini avec les mentalités ? Peut-être pas si l'on se souvient que la tradition historique française n'a pas retenu la seule acception globalisante et psychologique de la notion. La manière dont Marc Bloch, dans la *Société féodale*, inscrit les *« façons de sentir et de penser »* dans des différenciations sociales d'échelles variables marque, elle aussi, une attention portée à la pluralité des systèmes de croyance mises en œuvre par un même groupe ou par un même individu.

En construisant un adversaire taillé à la mesure de sa critique, le professeur anglais se donne un peu trop beau jeu. Reste que, à travers les superbes analyses qu'il conduit, son livre est d'une importance centrale dans les débats intellectuels d'aujourd'hui, proposant une manière originale de lier, dans chaque société, les modes de raisonnement et de croyance, les modèles et les idéologies politiques, et la forme des compétitions intellectuelles.

Roger Chartier

(3) Cet écart est peut-être mis en question par les travaux menés sur les mathématiques chinoises plus tardives qui y repèrent une interrogation explicite sur les raisons qui font qu'une procédure donnée comme efficace l'est vraiment. Voir l'article de Karine Chemla, « Résonances entre démonstration et procédure », dans l'excellent numéro de la revue de l'université Paris-VIII, *Extrême Orient/Extrême Occident. Cahiers de recherches comparatives. Regards obliques sur l'argumentation en Chine*, n° 14, pp. 91-130.

(4) Jean-Pierre Vernant, *les Origines de la pensée grecque*, 1962, et *Mythe et pensée chez les Grecs*, 1965.

COUPABLE DE RIEN
Chronique illustrée de ma vie au Goulag
(Nackalnaïa Jivopic)
d'Euphrosinia Kersnovskaïa.
Traduit du russe par Sophie Bennech. Plon, 254 p., 130 F.

CARNETS SIBÉRIENS
de Jean-François Bouthors et Marc Garanger.
Editions du Griot-La Croix, 144 p., 180 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le Goulag et la vie

DEPUIS les *Chroniques de Kolyma* de Chalamov et *le Ciel de la Kolyma* d'Evguenia Guinzburg, depuis *Une voix dans le chœur* d'André Siniavski et la gigantesque excavation accomplie par Alexandre Soljenitsyne dans les volumes de *l'Archipel du Goulag*, on croyait tout savoir des camps sibériens et de la mentalité des Zeks. Mais, à l'heure où les chercheurs et les historiens de tous les pays fouillent, autant qu'il leur est permis, les archives du soviétisme, l'extraordinaire album illustré (en couleurs) d'Euphrosina Kersnovskaïa, qui paraît en français dans une traduction limpide de Sophie Bennech, se présente comme un document unique, une mine d'informations en images qui bouleverse l'idée vague que nous pouvions avoir du Goulag. Et conforte l'affirmation de ceux qui, comme Margarete Buber-Neumann, avaient, pour les avoir expérimentés l'un et l'autre, osé comparer le système des camps nazis et soviétiques. La vastitude sibérienne compensait l'absence de chambre à gaz. Car il suffisait de laisser faire la nature...

C'est une BD d'un genre nouveau. Terrible, souvent atroce, fouillée jusqu'au moindre détail pour ce récit d'une femme hors du commun qui a connu, de 1940 à 1957, en Sibérie, les prisons et les « camps de réhabilitation par le travail ». Entièrement illustré par l'auteur, le livre, paru à Moscou en 1991, est un témoignage de l'autre monde qui, comme l'indique son titre russe, *Nackalnaïa jivopic* (« Peintures rupestres »), semble sorti du fond des cavernes. L'œuvre d'une vie...

Les souvenirs d'Euphrosina Kersnovskaïa, « Frossia » pour ses amis, commencent en juin 1940, lorsque la Roumanie doit céder à l'URSS le territoire de la Bessarabie, destinée à devenir une partie de la République soviétique de Moldavie. Née en 1907 dans une famille noble russe qui a quitté Odessa en 1919 pour fuir la révolution bolchevique et s'installer en Bessarabie dans une propriété léguée par le grand-père, elle avait été élevée à l'ancienne mode, avec gouvernante allemande et française. A la mort de son père, la jeune femme avait décidé d'exploiter elle-même la ferme familiale, plutôt que d'aller faire des études supérieures à Paris, comme le souhaitait sa famille. *Sa vie va basculer* lorsque surviennent les tanks soviétiques qui, en 1940, occupent la Bessarabie (*« On disait alors la « libération du pouvoir des boïars et des capitalistes »*, note-t-elle, sarcastique). Presque immédiatement, les propriétaires sont chassés de chez eux, et Frossia va assister, impuissante, à la collectivisation forcée puis aux arrestations, aux déportations.

« L'arrivée au camp de réhabilitation par le travail »

ENVOYÉE en relégation dans la région de Novossibirsk, en 1941, elle travaille dans un chantier d'abattage de bois sibérien avant de s'enfuir, parcourant à pied plus d'un millier de kilomètres dans la taïga enneigée. De nouveau arrêtée, jugée, condamnée à mort, puis à une peine de dix années près de Norilsk vers le cercle polaire, elle va être employée à l'hôpital du camp, puis à la morgue et demandera, au printemps de 1947, à être transférée dans une mine de charbon. Libérée au printemps 1952, elle va continuer, faute de ressources et par fidélité à ses amis, à travailler à la mine de Norilsk pendant sept ans et demi. Elle avait retrouvé sa mère à Odessa et, dans les années 60, pris sa retraite auprès d'elle dans le climat plus clément du Caucase, à Essentouki. Agée de quatre-vingt-six ans, elle est morte le mois dernier sans avoir pu voir son livre en français, langue qu'elle connaissait depuis son enfance.

C'est dans les années 60 qu'elle avait commencé à transcrire ses souvenirs dans des cahiers d'écolier, qu'elle illustre et recopie en plusieurs exemplaires et confie *à des amis pour pallier les* confiscations éventuelles. Plus de sept cents dessins, accompagnés de commentaires, au stylo bille, à l'encre de Chine, aux crayons de couleurs ou à l'aquarelle, exécutés de mémoire, dont la précision et le réalisme exceptionnels compensent l'absence presque totale d'archives photographiques, rendant compte de la vie au Goulag.

Douée d'une force physique et morale étonnantes, naïve, intrépide, donquichottesque, avec une foi en l'homme qui ne se dément pas, Frossia, avec sa silhouette à la Till l'Espiègle, cheveux courts, pantalon de treillis, bottes et ceinturon, affronte vaillamment le Mal, comme un personnage des contes ou des épopées. Sans jamais accepter de s'abandonner au désespoir, de s'humilier, de se dégrader dans ce monde où les êtres humains sont souvent plus féroces que les bêtes, où les mères préfèrent étouffer leur enfant plutôt que de les voir souffrir.

L'important, c'était de survivre. Et d'être soi-même – *« Je ne sais pas comment cela se fait, mais tous mes malheurs finissent toujours par tourner à mon avantage »*, disait encore Frossia, l'héroïne, qui plutôt que de demander un recours en grâce à ses juges, s'inspire de la devise des Rohan (*« Réclamer justice, je ne puis ; demander grâce, je ne daigne ! »*) et conclut crânement : *« Ce nid à punaises puant, ces femmes luttant contre les poux... Ce n'était pas un cadre très digne du fier Rohan qui, ne pouvant être roi, avait estimé déshonorant le titre de prince ! »*

Sibérie... Synonyme de mort. Et de vie... Terre qui évoque inmanquablement la déportation, les mines de sel et le Goulag, mais où jamais le servage n'eut sa place. Terre hostile, mais peuplée d'hommes libres (ou libérés), de rebelles, d'indésirables et de rêveurs... Rêve prométhéen d'une humanité nouvelle à l'ombre des camps...

UN photographe, Marc Garanger, et un journaliste, Jean-François Bouthors, sont partis, en 1992, pour Irkoutsk et sa région, autour du Baïkal, afin de rencontrer les Sibériens et de raconter ce qui fait leur vie. Le résultat, un remarquable album où le texte et la photo se conjuguent intelligemment pour faire comprendre ce qu'est cette *« terre de la démesure »*, grande comme vingt fois la France, à cinq fuseaux horaires de Moscou.

Une terre d'avenir... Dostoïevski n'écrivait-il pas, à la veille de sa mort, que la Sibérie portait l'avenir d'une Russie qu'il voulait voir se détourner de l'Europe ? Far East de la Russie peuplé des descendants des déportés décembristes et des anciens zeks demeurés là tandis que survivent encore les petits peuples autochtones : Bouriates, Iakoutes, Evenks Tchouktches, Touvas. Sans oublier cent cinquante Tofalars dénombrés en 1987 ! Adeptes de l'orthodoxie, du chamanisme, de Bouddha ! Ou de ces sectes païennes qui fleurissent là, dont parle Siniavski dans *Ivan le Simple !*

Garanger et Bouthors se sont attachés aux gens de ces régions. Ils ont visité la prison centrale d'Alexandrovsk devenue asile d'aliénés et les chantiers grandioses ravagés par la pollution et la décrépitude. Ils montrent les vieux-croyants qui, sans prêtres, ont tenu bon depuis le XVIIe siècle, pour maintenir la « vieille foi » ; les trafiquants qui viennent acheter aux pêcheurs du Baïkal, l'omoul, le poisson que le tsar se faisait porter à Moscou ; et l'ancien déporté né à Kharbin condamné pour espionnage et son ancien chef de camp, restés tous deux vivre près d'Ozerlag, le camp à régime fermé où le second faisait régner la terreur. Une vision sensible et intelligente d'une Russie méconnue. Celle des *« Siberiaki »*.

Le poids afghan

Un roman en demi-teinte d'Oleg Ermakov sur le sort d'une génération de Soviétiques

LA MARQUE DE LA BÊTE
d'Oleg Ermakov.
Traduit du russe par Françoise Gréciet.
Albin Michel, 428 p., 150 F.

L'URSS a disparu mais l'Afghanistan continue de peser sur une conscience proprement « soviétique ». Car il y avait de tout là-bas, et pas seulement des Russes mais aussi des Géorgiens, des Tadjiks, des Ukrainiens, des Kazakhs, bref des représentants de pratiquement toutes les nationalités que coiffait l'ancien empire. On ne peut pas dire que tout allait pour le mieux au sein de ce corps expéditionnaire hétéroclite dont certains membres ont pu se sentir au moins aussi proches de l'occupé, presque frères de race, que de l'occupant.

Les clivages, à en croire Oleg Ermakov, étaient pourtant moins sensibles entre les différentes ethnies – même si l'on se retrouvait volontiers entre « pays » et s'il relate au moins un cas de passage à l'ennemi – qu'entre les strates formées par l'ancienneté à l'intérieur du contingent. C'est ce critère qui déterminait les relations sociales, de la servitude à la domination parfois brutale, entre les *« enfants »* – qui venaient de débarquer –, les *« serins »*, les *« faisans »* et enfin les *« ancêtres »* – qui attendaient la quille. Oleg Ermakov s'attache à ces distinctions pour mieux faire sentir le passage du temps, les deux années à peu près que couvre son récit et qui étaient le temps normal de service des appelés de l'ex-URSS en Afghanistan. *« Deux ans ? C'est une éternité »*, surtout quand on sort à peine de l'adolescence.

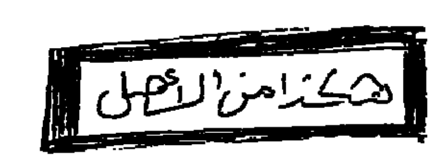
Oleg Ermakov avait déjà publié un témoignage remarquable sur la guerre d'Afghanistan, presque en forme de reportage dont la sobriété était signe d'authenticité (1). Ce nouveau livre, même s'il nous est présenté comme un « roman », n'a rien perdu de cette qualité, quitte à laisser passagèrement la place au rêve ou plutôt au fantasme. Car ce qui en fait l'essentiel, c'est d'abord la vie au jour le jour dans ce camp établi au pied d'une montagne de marbre.

Il y a bien sûr les « opérations » pour lesquelles on attelle les canons aux tracteurs, on charge les lourdes caisses de munitions, on s'entasse dans les véhicules blindés. Ça tire, il y a des blessés et des morts. Aux pires moments on pense bien sûr à la patrie, dont on garde et entretient un souvenir paradisiaque, mais d'abord à la « ville », c'est-à-dire au camp où l'on retrouvera une relative sécurité, ses petites habitudes, les deux ou trois copains avec qui partager un « joint ». Les officiers – même s'ils ont le privilège de se réserver les faveurs des rares femmes, infirmière ou bibliothécaire, présentes dans ce paysage – ne sont pas des brutes. Ils trinquent comme tout le monde et savent parfois donner un coup de main au simple soldat.

Un roman en demi-teinte, alors ? L'évocation plutôt, sans fard mais avec la force de la chose vécue, de ce que fut le sort d'une génération de jeunes Soviétiques qui ne se posaient pas les mêmes questions qu'aujourd'hui.

Alain Jacob

(1) *Récits afghans*, voir « le Monde des livres » du 22 novembre 1991.



LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Le Saint-Simon de la capitale

TABLEAU DE PARIS
de Louis Sébastien Mercier.
Edition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet,
Mercure de France,
Deux volumes. 2112 p. et 1984 p. 530 F le volume.

LA Révolution française a voulu tout révolutionner, le politique, l'administratif, le religieux, mais aussi l'espace, le temps et la langue. Entre les artisans du nouveau régime et leurs adversaires, la bataille sémantique n'a pas été la moins âpre. L'enjeu était, il est vrai, de taille : qui impose le sens des mots contrôle la forme et la couleur des idées. « *Il faut,* écrivait Barrère dans son « Rapport du comité de salut public sur les idiomes », *populariser la langue, il faut détruire cette aristocratie du langage qui semble établir une nation polie au milieu d'une nation barbare. Nous avons révolutionné le gouvernement, les lois, les usages, les mœurs, les costumes, le commerce et la pensée même ; révolutionnons donc aussi la langue, qui est leur instrument journalier.* »

Ce bel enthousiasme ne survivra pas à la ferveur républicaine ; bientôt Napoléon pourra déclarer que peu lui importe la langue que parlent ses sujets pourvu qu'ils *«sabrent toujours français »*. La contre-révolution lexicale fera au moins une victime, Louis Sébastien Mercier. En 1801, cet écrivain, ancien conventionnel, emprisonné pour girondisme, sauvé par Thermidor et installé à l'Institut, publie sa *Néologie ou Vocabulaire des mots anciens à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles,* qui marque un attachement déjà de mauvais goût à l'égalitarisme linguistique. On commence à le traiter d'extravagant. Et comme il s'obstine dans ses convictions républicaines, qu'il continue à publier une foule d'ouvrages qui ne tiennent aucun compte du nouvel air du temps et qu'il vitupère les mœurs de la nouvelle aristocratie littéraire, celle-ci se venge en l'écartant de toutes ses instances de consécration. Il est fou, qu'on se le dise. Mercier mourra en 1814 totalement déprécié et tout le XIXe siècle fera silence sur lui. C'est ainsi que la postérité « oublie » un grand écrivain.

Lorsque ladite postérité cherche à rattraper ses injustices, il arrive qu'elle les aggrave. Louis Sébastien Mercier n'a été sorti du néant que pour être enfermé dans le pire des purgatoires, celui des « écrivains méconnus et oubliés », ces auteurs de second rayon qu'on feuillette avec une condescendance émue. Orphelins de la reconnaissance, bâtards de la noblesse des lettres, on consent à les inviter au banquet de la gloire littéraire, mais dans la *cuisine*. On les évoque comme des curiosités, on les cite même, mais on ne les lit pas. Il est arrivé aux livres de Mercier la pire avanie que puisse subir une œuvre, servir de document pour la recherche historique. Le *Tableau de Paris* n'était plus une création, c'était une source à laquelle venaient s'abreuver les spécialistes en sciences sociales désireux de comprendre la France à la veille de la Révolution. Comme pour mieux souligner son caractère d'archives, l'ouvrage n'avait pas été réédité dans son intégralité depuis 1789. Mercier, au mieux, s'absorbait en extraits.

« Quand on veut être utile, il ne faut pas être aussi long » : Louis Sébastien n'ignorait rien des canons de la communication moderne qui condamnent les trop gros livres. Il écrivait même : *« Pour nous, bientôt nous ne lirons plus que sur des écrans. »* Il parlait, il est vrai, des écrans pare-feux qu'on plaçait alors devant les cheminées et qui étaient ornés de sentences ou d'images ; le diagnostic n'en était pas moins juste. Le constat fait, il publie son *Tableau de Paris* en douze volumes et quatre mille pages entre 1781 et 1788. Et il obtient un énorme succès.

COMMENT, en effet, résister à Mercier ? La lecture qui nous est enfin permise de l'intégralité du *Tableau de Paris* bouleverse l'idée que nous nous en faisions et révèle la construction d'une étonnante machine de séduction littéraire. Impossible certes de lire d'un trait, mais ce n'est pas l'envie qui manque. Louis Sébastien ne s'essouffle ni ne s'ennuie jamais. Pas un instant il ne tire à la ligne ; souvent arrive le contraire : les mots ne vont pas assez vite pour dire la multiplicité de ce qui s'offre à ses yeux. Alors il digresse, il rompt, il entame un nouveau chapitre. Son unité, ce n'est pas le livre, c'est la page. Ce qu'il écrivait de Diderot s'applique à son esthétique : « *Il ne se vantait pas de savoir faire un livre, mais bien d'écrire des pages ; il disait : il n'y a que des pages dans les livres... J'ai fait une page qu'il faut que je vous lise.* »

Il aimait si peu les livres finis, clos sur eux-mêmes comme des tombeaux, qu'il arrachait les reliures de ceux qu'il possédait. A chaque nouvelle édition de son *Tableau de Paris,* il corrigeait, ajoutait, modifiait l'architecture de l'ensemble, réfutait même certains de ses jugements antérieurs. Mercier haïssait l'ordre classique. Il aurait jeté tout Racine pour une page de Shakespeare et au conseil des Cinq-Cents dont il était membre, il fit scandale en, s'opposant à l'entrée de Descartes au Panthéon. « *J'aime,* écrivait-il, *les beautés vastes et irrégulières.* » Toutes les chaînes, tous les dogmes lui pesaient.

Il invente une littérature de la liberté, il donne une forme à son désir de se libérer des formes. Paris devient à la fois le sujet sans limite de son écriture et la métaphore d'un ordre ancien, qui bascule, littérature comprise, sur ses bases. *Le Tableau de Paris* est un *livre-ville* ; le terme de *Tableau* est le plus inexact qui lui convienne tant ici tout est changement, mouvement, fugacité. Mercier n'enregistre ce qui est que pour mieux pointer ce qui a disparu et ce qui doit disparaître lorsqu'enfin les Lumières se répandront sur toute la capitale et plus seulement sur les beaux quartiers.

Louis-Sébastien Mercier est au Paris prérévolutionnaire ce que Saint-Simon est à Versailles. Il faudrait les lire ensemble comme les deux observateurs minutieux et visionnaires d'un cataclysme social. Le petit duc crépusculaire et le bourgeois parisien scrutant les lueurs de l'aube, l'un autopsiant à vif cette vie de cour dans laquelle la monarchie épuise ses dernières énergies, l'autre tout entraîné par la bourrasque de colère et d'espérance qu'il sent monter de la ville. Mais la même hâte qui pousse la plume, la même passion de tout dire, la même sauvagerie dans l'expression. Ils n'accumulent pas des détails, ils collectionnent les signes, Saint-Simon de l'épuisement d'un régime, Mercier de la naissance d'un autre.

Tout est signe dans le Paris du *Tableau.* Pas une anecdote, une chose vue, la description d'une pièce de costume, l'évocation d'un métier, le portrait d'un grand ou d'un gueux qui ne soient placés là pour aider à la circulation d'une idée, d'un sentiment, d'une émotion. L'auteur parle-t-il de l'absence de trottoirs dans les rues de la capitale qu'il en tire une leçon politique : « *Dès qu'on est sur le pavé de Paris, on voit bien que le peuple n'y fait pas les lois (...). Le peuple semble un corps séparé des autres ordres de l'Etat ; les riches et les grands qui ont un équipage ont le droit barbare de l'écraser ou de le mutiler dans les rues.* » Signale-t-il les privilèges dont jouissent les maîtres d'armes qu'il en profite pour décocher une pointe : « *Louis XIV, en signant l'arrêt de mort contre les duellistes, signa la même année des lettres patentes en faveur des maîtres en fait d'armes : tant il était profond législateur ! On reconnaît bien là l'auteur de la prudente révocation de l'édit de Nantes.* »

CHAQUE pierre, chaque rue, chaque métier, chaque usage, chaque mode, chaque palais, chaque grenier de Paris livre, sous le regard de Mercier, le potentiel de trouble qui l'agite. Dans un court chapitre placé au début de son ouvrage, l'écrivain parle du « *manque de signes* » monétaires qui paralyse les échanges et nuit à la prospérité nationale. Son *Tableau* est comme une énorme masse de papier imprimé qu'il lance dans le commerce des idées pour en rendre la circulation fluide et aisée. Il ne risque pas l'inflation : il y a tant de richesses accumulées, tant d'illusions à dissiper, tant d'injustices à réparer, de ridicules à réformer et tant de bonheur à construire que quelques milliers de pages suffisent à peine à en faire la liste.

Son travail à lui n'est pas de réformer, ni même de philosopher. Hérétique par caractère, écrivain par refus des systèmes, il veut être celui qui observe exactement, qui constate et qui avertit. Il fait l'apologie des sentinelles : « *L'attention journalière suppléera peut-être à toute la profondeur du génie, et l'étonnera lui-même. La sentinelle, sous ce point de vue, ne mérite pas nos dédains.* » Ce républicain, dix ans avant la Révolution, milite aussi pour la démocratisation du talent. Non sans mesurer les risques de l'entreprise : « *Le perfectionnement de la raison entraîne-t-il le perfectionnement du vice ? Quoi, la science serait accompagnée d'un poison subtil ? Je crains d'approfondir cet objet.* »

Sa seule certitude morale demeure la langue. Il faut casser la distinction, sociale autant qu'esthétique, entre le langage des livres et le langage de la nation. Pour le bien de la littérature elle-même : « *Les gens du monde ont fait dans la langue une langue nouvelle. On n'a pas tort de dire qu'elle est élégante, mais inexpressive et sans couleur.* » Contre le style gourmé, languide et raffiné des nantis de la culture, voilà Mercier le double diurne de Rétif, puissant, sanguin, vulgaire si l'on veut, iconoclaste et inventif. Hétérodoxe jusqu'au bout des doigts et pour le malheur de sa gloire ; jusqu'à cette très belle édition.

★ Près d'un siècle plus tard, Maxime Du Camp a publié un autre tableau de la capitale *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie jusqu'en 1870.* Les éditions Rondeau (4, rue Langlé 98000 Monaco) ont réussi le tour de force de publier l'ouvrage en un seul volume, un peu au détriment de sa lisibilité (Distribution Distique, 762 p., 200 F.)

Mexique, la mutation dans le texte

José Agustin, petit frère de Burroughs et de Salinger, romancier de la contre-culture, et Jorge Ibargüengoitia décrivent les enfants du mai 68 mexicain

MEXICO, MIDI MOINS CINQ
(De perfil)
de José Agustin.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Jean-Luc Lacarrière.
La Différence, 340 p., 138 F.
DEUX CRIMES
(Dos Crimenes)
de Jorge Ibargüengoitia.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Jean-Baptiste Grasset.
Gallimard, 224 p., 92 F.

En 1966 paraissait au Mexique le second roman d'un garçon de vingt-deux ans. C'était une sorte de vocifération qui jeta cul par dessus tête quelques tabous de la société mexicaine. Vendu à cent mille exemplaires et vingt fois réédité, cet ouvrage – *Mexico, midi moins cinq* – devint en peu de temps un livre-manifeste pour la jeunesse de ce pays. Un mouvement était né, irrévérencieux, iconoclaste, allié à la musique rock, à la marijuana et à la contre-culture en général : la *honda*, équivalent de la *movida* espagnole avec vingt ans d'avance.

L'auteur de ce roman s'était emparé d'un thème ressassé par presque tous les jeunes romanciers de notre époque : le désarroi de l'adolescence, le passage difficile, douloureux, de l'enfance à l'âge adulte. Mais avec sa désinvolture juvénile, José Agustin rafraichissait le sujet, lui donnait même l'éclat de l'imprévu.

Peignant l'initiation à la vie de la jeunesse mexicaine dans son ensemble en même temps qu'un monde social en ébullition, le roman commence *in medias res*. Agustin décrit trois jours dans la vie d'un adolescent anonyme de bonne famille, qui vient de passer son bac et prépare son entrée à l'université. Il livre ses doutes et ses angoisses, raconte les premières cigarettes fumées en cachette, les soûleries collectives, sa défloration brutale. Sa cible numéro un est la famille, qui transmet les névroses parentales, impose ses valeurs, instaure un rapport de dépendance économique et affectif destructeur. *Pourquoi je suis jeune, alors, si c'est pas pour faire ce qui me plaît, pour courir, sauter et fumer par le nombril si je veux.* »

C'est aussi le portrait d'une ville en pleine transformation – Mexico dans les années 60 – lorsqu'elle était encore habitable mais laissait déjà voir, pour qui prenait la peine de regarder, les problèmes insolubles qui l'affectent aujourd'hui. C'est, enfin, une peinture de la classe dirigeante, qui prétendait faire passer le pays du sous-développement à l'ère industrielle sans avoir résolu le problème fondamental que posent la discrimination raciale et la misère.


D.R.
José Agustin, dans les années 60.

Le cri de José Agustin s'adressait au Mexique tout entier. Il lui disait que les visions globales, comme celles des peintres muralistes ou du roman épique étaient devenues caduques, qu'il fallait se dépêcher, inventer autre chose, en finir avec l'état d'adolescence du pays, le préparer au changement inéluctable, en faisant très attention aux détails apparemment mineurs de la société. Deux ans plus tard, les enfants de la *honda* seront massacrés par centaines sur la place des Trois-Cultures. La corruption, le népotisme, la violence, le pouvoir *sans partage du Parti révolutionnaire institutionalisé* se trouvent confortés. Aujourd'hui, le PRI est toujours au pouvoir, le gouvernement signe, en accord avec les Etats-Unis, un accord de libre-échange et les Indiens de Chiapas clament au monde leur misère.

José Agustin est le petit frère de Burroughs, de Salinger, de Jim Morrison. Il mélange allègrement textes de chansons, écriture automatique, bribes des journaux intimes des copains ou du père de son héros anonyme. Les jeux de mots, les calembours, les néologismes, le langage argotique souvent obscène et les prouesses de syntaxe fusent comme un feu d'artifice.

Il paraît que ce roman avait été proposé en 1970 à Gallimard, mais que l'éditeur l'avait refusé à cause des difficultés que posait sa traduction. Jean-Luc Lacarrière a relevé ce défi. *De perfil*, dans sa version française, est servi par une adaptation qui constitue en elle-même une réussite de premier ordre.

Quelques enfants perdus de ce mai 68 mexicain peuplent le roman de Jorge Ibargüengoitia, *Deux Crimes*. Le public français, qui connaît déjà *les Mortes* (1) retrouvera dans ce récit le climat habituel de l'auteur : action haletante et meurtrière, personnages fatalistes, écrasés par le destin, humour mordant, écriture précise, sans effets ni grandiloquence. On est loin de ce « réalisme magique » où certains – auteurs et critiques – s'obstinent à enfermer la littérature du continent sud-américain.

Le thème, à première vue, est celui du roman policier classique. Un incendie vient de détruire un grand magasin de la capitale. La police doit absolument présenter un coupable. Elle le trouvera au cours d'une soirée ennuyeuse dans un appartement chic de Mexico. Quelques gauchistes échangent des propos fumeux. Une pasionaria arrive, accompagnée – à son corps défendant –, par un policier infiltré qui jette son dévolu sur l'un d'eux. La victime désignée réussit à s'échapper et se réfugie en province.

Un léger décalage

De l'aveu même de l'auteur – mort dans un accident d'avion, près de Madrid, en compagnie d'Angel Rama, Marta Traba et Manuel Scorza le 27 novembre 1983 –, ce roman est une sorte de divertissement entre deux ouvrages « sérieux », selon le procédé de Graham Greene. Mais on n'échappe pas à sa nature. Dès que le héros traqué se trouve dans le décor sec, aride, qui pourrait bien être celui de Guanajuato, lieu de naissance d'Ibargüengoitia, quelque chose de redoutable se met en branle, une machine aveugle qui ira son chemin comme un oracle de tragédie. L'auteur mène le jeu avec cette maîtrise narrative qu'on lui connaît, avec un mélange étonnant et parfois détonant de drame et d'humour.

Ibargüengoitia compose une peinture acerbe de la société provinciale mexicaine. Au fur et à mesure que les personnages émergent – les personnalités se dessinent et charrient avec elles violence, corruption et misère. L'excellente traduction de Jean-Baptiste Grasset, nourrie d'images et de chaleur, permet de savourer chaque parcelle du livre, qui se relit d'une traite.

Il en émerge un humour qui se marie, sans jamais grincer ni bêtifier, avec la tendresse. Et l'impassibilité : on croirait que l'auteur est un magnétophone qui nous restitue des conversations sans intervenir, ou presque. Les propos peuvent sembler anodins, mais prenons garde de ne pas lire trop vite. L'essentiel n'est peut-être pas dit, il est suggéré, sous-entendu, et le poids des choses tues devient soudain déterminant. Une allusion ouvre un faisceaux de perspectives, deux lignes suffisent pour décrire une scène érotique.

Aux sourires se mêle une pitié indulgente pour les êtres, pour les révolutionnaires qui se laissent manipuler, mais aussi pour les femmes – mères et filles avides de sexe – et pour les héritiers qui attendent et provoquent la mort du patriarche. Ibargüengoitia maintient toujours un léger décalage entre ce que les gens disent et ce qu'il ressentent et, dans cette pénombre, un univers troublant se dévoile peu à peu. C'est de ce décalage, de ce perpétuel à-peu-près, que naissent l'étrangeté et le mystère.

Ramon Chao

(1) Belfond, 1984. Traduction de Dominique Fischer.